



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

# Compte

2012

Compte administratif





# TABLE DES MATIERES

<b>RESULTATS .....</b>	<b>2</b>
<b>APERÇU GENERAL .....</b>	<b>3</b>
<b>CLASSIFICATION FONCTIONNELLE .....</b>	<b>5</b>
<b>CREDITS SUPPLEMENTAIRES .....</b>	<b>9</b>
<b>BILAN ET ANNEXES .....</b>	<b>11</b>
<b>ENGAGEMENTS CONDITIONNELS .....</b>	<b>21</b>
<b>FONDS SPECIAUX GERES .....</b>	<b>25</b>
<b>TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DU CANTON.....</b>	<b>29</b>
<b>MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES .....</b>	<b>31</b>
<b>POUVOIR LEGISLATIF .....</b>	<b>32</b>
Grand Conseil .....	33
<b>POUVOIR EXECUTIF .....</b>	<b>37</b>
Conseil d'Etat.....	38
Préfectures.....	39
<b>POUVOIR JUDICIAIRE .....</b>	<b>40</b>
Tribunaux.....	41
Ministère public.....	42
<b>PRESIDENCE .....</b>	<b>43</b>
Chancellerie d'Etat.....	44
Inspection des finances.....	48
« Intempéries » .....	51
<b>FINANCES, INSTITUTIONS ET SANTE .....</b>	<b>52</b>
Administration cantonale des finances.....	53
Service cantonal des contributions.....	58
Service des ressources humaines .....	62
Service juridique des finances et du personnel.....	66
Service des affaires intérieures et communales.....	69
Secrétariat à l'égalité et à la famille.....	73
Service de la santé publique .....	76
Service de la consommation et affaires vétérinaires .	85

<b>SECURITE, AFFAIRES SOCIALES ET INTEGRATION ....</b>	<b>89</b>
Service administratif et juridique .....	ÄW€
Police cantonale.....	96
Service de la sécurité civile et militaire.....	10Í
Service de la circulation routière et de la navigation .	11€
Etablissements pénitentiaires .....	11Î
Offices des poursuites et faillites étatisés .....	12F
Service de l'action sociale.....	12Í
Service de protection des travailleurs et des relations du travail .....	13F
Service de la population et des migrations.....	1HÎ
Subventionnement des assurances sociales .....	14F
<b>EDUCATION, CULTURE ET SPORT .....</b>	<b>142</b>
Service administratif, juridique et du sport .....	14H
Service cantonal de la jeunesse .....	1I Ì
Service de la formation tertiaire .....	15H
Service de l'enseignement .....	16F
Service de la formation professionnelle .....	1Î Î
Service de la culture.....	1Ï Í
Service cantonal de l'informatique .....	18F
<b>ECONOMIE, ENERGIE ET TERRITOIRE .....</b>	<b>186</b>
Service administratif et juridique .....	1Ì Ì
Service du développement économique .....	19€
Service de l'industrie, du commerce et du travail .....	ÄJÌ
Service de l'agriculture .....	2€
Service de l'énergie et des forces hydrauliques .....	2FG
Service du développement territorial.....	22€
Service des registres fonciers et de la géomatique...	2GÍ
<b>TRANSPORTS, EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT ....</b>	<b>230</b>
Service administratif et juridique .....	2HF
Office de construction des routes nationales .....	2HÏ
Service des transports .....	2I H
Service des routes et des cours d'eau .....	2I J
Service des bâtiments, monuments et d'archéologie	2Í Ì
Service des forêts et du paysage .....	2Î Í
Service de la protection de l'environnement.....	2Ï I
Service de la chasse, de la pêche et de la faune .....	2Ì Í
<b>CHARGES ET REVENUS COMPTABLES .....</b>	<b>292</b>
<b>RECAPITULATION GENERALE .....</b>	<b>293</b>
Charges de fonctionnement .....	29H
Revenus de fonctionnement .....	ÄGÍ
Dépenses d'investissement .....	ÄGÏ
Recettes d'investissement .....	ÄGÌ



## Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Compte 2012 Fr.	Ecart B/C Fr.
<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>				
<b><u>MOUVEMENT FINANCIER</u></b>				
Total dépenses	2'783'964'064.87	2'872'477'700	2'938'059'070.37	65'581'370
Total recettes	3'052'654'708.97	3'048'115'100	3'120'079'122.82	71'964'023
<b>Excédent de recettes (Marge d'autofinancement)</b>	<b>268'690'644.10</b>	<b>175'637'400</b>	<b>182'020'052.45</b>	<b>6'382'652</b>
<b><u>MOUVEMENT COMPTABLE</u></b>				
Report excédent de recettes	268'690'644.10	175'637'400	182'020'052.45	6'382'652
Total des charges	261'762'835.21	182'079'900	180'875'470.92	-1'204'429
<b>Excédent de revenus</b>	<b>6'927'808.89</b>	<b>-6'442'500</b>	<b>1'144'581.53</b>	<b>7'587'082</b>
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>				
<b><u>INVESTISSEMENTS</u></b>				
Total dépenses	532'159'077.95	543'075'100	503'189'350.35	-39'885'750
Total recettes	304'144'973.56	359'220'100	322'089'502.45	-37'130'598
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>228'014'104.39</b>	<b>183'855'000</b>	<b>181'099'847.90</b>	<b>-2'755'152</b>
<b><u>FINANCEMENT</u></b>				
Excédent de recettes de fonctionnement	268'690'644.10	175'637'400	182'020'052.45	6'382'652
Excédent de dépenses d'investissement	228'014'104.39	183'855'000	181'099'847.90	-2'755'152
<b>Excédent de financement</b>	<b>40'676'539.71</b>	<b>-8'217'600</b>	<b>920'204.55</b>	<b>9'137'805</b>
<b><u>VARIATION DE LA FORTUNE</u></b>				
Excédent de financement	40'676'539.71	-8'217'600	920'204.55	9'137'805
Report au bilan	-33'748'730.82	1'775'100	224'376.98	-1'550'723
<b>Augmentation de la fortune nette</b>	<b>6'927'808.89</b>	<b>-6'442'500</b>	<b>1'144'581.53</b>	<b>7'587'082</b>

<b>Aperçu général</b>		<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>					
<b>Dépenses</b>		<b>3'577'885'978.03</b>	<b>3'597'632'700</b>	<b>3'622'123'891.64</b>	<b>24'491'192</b>
<b>Recettes</b>		<b>3'584'813'786.92</b>	<b>3'591'190'200</b>	<b>3'623'268'473.17</b>	<b>32'078'273</b>
<b>Excédent de recettes</b>		<b>6'927'808.89</b>	<b>-6'442'500</b>	<b>1'144'581.53</b>	<b>7'587'082</b>
<b><u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u></b>					
Pouvoir législatif		5'688'155.22	6'243'000	5'743'201.94	-499'798
Pouvoir exécutif		2'356'805.79	2'274'300	2'361'209.36	86'909
Pouvoir judiciaire		29'010'531.40	30'010'000	29'896'305.78	-113'694
Présidence		15'818'454.08	11'432'700	10'759'785.23	-672'915
Finances, institutions et santé		-1'083'216'748.96	-1'057'880'700	-1'016'970'170.04	40'910'530
Sécurité, affaires sociales et intégration		165'190'412.61	179'887'700	164'283'431.55	-15'604'268
Education, culture et sports		653'457'651.36	653'089'800	636'337'561.05	-16'752'239
Economie, énergie et territoire		-89'937'668.98	-50'470'300	-65'202'578.89	-14'732'279
Transports, équipement et environnement		260'955'867.77	233'631'100	231'871'049.47	-1'760'051
Charges et revenus comptables		33'748'730.82	-1'775'100	-224'376.98	1'550'723
<b>Excédent de recettes</b>		<b>6'927'808.89</b>	<b>-6'442'500</b>	<b>1'144'581.53</b>	<b>7'587'082</b>
<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>					
30	Charges de personnel	641'876'949.63	967'463'700	950'093'498.36	-17'370'202
31	Biens, services et marchandises	214'671'887.94	230'439'600	231'874'412.81	1'434'813
32	Intérêts passifs	20'151'959.43	36'649'000	36'418'539.62	-230'460
33	Amortissements	280'077'822.12	198'332'800	205'575'812.84	7'243'013
34	Parts et contributions sans affectation	71'031'355.35	96'565'000	101'232'511.15	4'667'511
35	Dédommagements à des collectivités publiques	93'421'477.45	94'507'900	92'715'074.10	-1'792'826
36	Subventions accordées	1'296'936'170.80	1'125'993'600	1'164'018'418.32	38'024'818
37	Subventions redistribuées	117'537'820.19	120'487'000	123'488'027.68	3'001'028
38	Attributions aux financements spéciaux	175'681'205.55	37'987'900	72'209'059.97	34'221'160
39	Imputations internes	134'340'251.62	146'131'100	141'309'186.44	-4'821'914
40	Impôts	1'238'666'698.94	1'232'966'100	1'210'715'729.22	-22'250'371
41	Patentes et concessions	107'249'332.15	40'498'000	69'861'725.04	29'363'725
42	Revenus des biens	40'257'446.57	51'533'900	58'514'112.82	6'980'213
43	Contributions	224'295'641.31	193'629'000	199'843'116.87	6'214'117
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	692'586'477.34	685'591'400	680'537'189.34	-5'054'211
45	Dédommagements de collectivités publiques	124'541'716.42	106'625'000	127'692'277.38	21'067'277
46	Subventions acquises	335'182'427.48	442'058'900	450'206'302.85	8'147'403
47	Subventions à redistribuer	117'537'820.19	120'487'000	123'488'027.68	3'001'028
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	37'996'896.95	28'594'700	57'911'455.18	29'316'755
49	Imputations internes	134'340'251.62	146'131'100	141'309'186.44	-4'821'914
	<b>Total charges</b>	<b>3'045'726'900.08</b>	<b>3'054'557'600</b>	<b>3'118'934'541.29</b>	<b>64'376'941</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>3'052'654'708.97</b>	<b>3'048'115'100</b>	<b>3'120'079'122.82</b>	<b>71'964'023</b>
	<b>Excédent de revenus</b>	<b>6'927'808.89</b>	<b>-6'442'500</b>	<b>1'144'581.53</b>	<b>7'587'082</b>
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>					
50	Investissements propres	307'720'951.98	364'870'000	314'035'778.58	-50'834'221
52	Prêts et participations permanentes	51'180'687.06	45'309'000	44'751'352.90	-557'647
56	Subventions accordées	149'469'118.56	114'642'600	120'215'082.32	5'572'482
57	Subventions redistribuées	23'788'320.35	18'253'500	24'187'136.55	5'933'637
60	Transferts au patrimoine financier	439'859.45		630'036.09	630'036
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	44'460'236.41	41'489'400	41'470'157.91	-19'242
63	Facturation à des tiers	7'487.67			
64	Remboursement de subventions accordées	424'062.00	150'000	623'040.50	473'041
66	Subventions acquises	235'025'007.68	299'327'200	255'179'131.40	-44'148'069
67	Subventions à redistribuer	23'788'320.35	18'253'500	24'187'136.55	5'933'637
69	Report au bilan des dépenses	228'014'104.39	183'855'000	181'099'847.90	-2'755'152
	<b>Total dépenses</b>	<b>532'159'077.95</b>	<b>543'075'100</b>	<b>503'189'350.35</b>	<b>-39'885'750</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>532'159'077.95</b>	<b>543'075'100</b>	<b>503'189'350.35</b>	<b>-39'885'750</b>





## Classification fonctionnelle

## CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Dépenses brutes (en milliers de francs)

	Fonctionnement	Investissements	Total	
				%
<b>Administration générale</b>	<b>176'743</b>	<b>12'364</b>	<b>189'107</b>	<b>5.6</b>
Législation et exécutif	6'189	388	6'577	0.2
Administration générale	163'629	11'976	175'605	5.2
Prestations aux pensionnés	5'138	-	5'138	0.1
Tâches non ventilables	1'787	-	1'787	0.1
<b>Sécurité publique</b>	<b>249'318</b>	<b>29'891</b>	<b>279'209</b>	<b>8.3</b>
Protection juridique	53'103	12'266	65'369	1.9
Police	95'353	7'121	102'474	3.0
Justice	39'934	-	39'934	1.2
Exécution des peines	32'241	301	32'542	1.0
Police du feu	9'314	8'111	17'425	0.5
Défense nationale militaire	3'372	-	3'372	0.1
Défense nationale civile	16'001	2'092	18'093	0.6
<b>Enseignement et formation</b>	<b>818'560</b>	<b>36'766</b>	<b>855'326</b>	<b>25.3</b>
Ecoles publiques	337'182	10'278	347'460	10.3
Ecoles spécialisées	34'475	120	34'595	1.0
Formation professionnelle	108'307	537	108'844	3.2
Formation des instituteurs	12'671	-	12'671	0.4
Ecole de formation générale	99'671	248	99'919	3.0
Formation professionnelle supérieure	116'421	21'447	137'868	4.1
Etablissements universitaires et recherche	70'853	4'110	74'963	2.2
Autres tâches d'enseignement	38'980	26	39'006	1.1
<b>Culture et loisirs</b>	<b>61'446</b>	<b>6'302</b>	<b>67'748</b>	<b>2.0</b>
Encouragement à la culture	40'355	2'520	42'875	1.3
Entretien des monuments et protection des sites	6'585	2'139	8'724	0.3
Mass media	927	-	927	-
Parcs publics et chemins pédestres	218	1'643	1'861	0.1
Sports	11'786	-	11'786	0.3
Autres loisirs	71	-	71	-
Eglises	1'504	-	1'504	-
<b>Santé</b>	<b>463'562</b>	<b>14'008</b>	<b>477'570</b>	<b>14.1</b>
Hôpitaux	342'595	4'344	346'939	10.3
Homes médicalisés	85'614	7'990	93'604	2.8
Cliniques psychiatriques	28	-	28	-
Soins ambulatoires	14'948	-	14'948	0.4
Prophylaxie, lutte contre les maladies	9'677	-	9'677	0.3
Service médical des écoles	387	-	387	-
Contrôle des denrées alimentaires	4'121	121	4'242	0.1
Autres dépenses de santé	6'192	1'553	7'745	0.2
<b>Prévoyance sociale</b>	<b>588'019</b>	<b>10'780</b>	<b>598'799</b>	<b>17.7</b>
Assurance-maladie	193'250	-	193'250	5.7
Autres assurances sociales	90'979	-	90'979	2.7
Protection de la jeunesse	43'991	205	44'196	1.3
Invalidité	100'083	6'917	107'000	3.2
Encouragement à la construction de logements	2'150	3'658	5'808	0.2
Homes pour personnes âgées	1'847	-	1'847	-
Assistance	155'519	-	155'519	4.6
Actions d'entraide	200	-	200	-
<b>Trafic</b>	<b>197'142</b>	<b>255'719</b>	<b>452'861</b>	<b>13.4</b>
Routes nationales	27'009	172'011	199'020	5.9
Routes cantonales	108'606	68'290	176'896	5.2
Trafic régional	60'564	2'531	63'095	1.9
Navigation lacustre et fluviale	273	12'887	13'160	0.4
Navigation aérienne	690	-	690	-
<b>Protection et aménagement de l'environnement</b>	<b>28'801</b>	<b>57'087</b>	<b>85'888</b>	<b>2.5</b>
Protection des eaux	6'016	4'459	10'475	0.3
Traitement des déchets	-	237	237	-
Correction des eaux	7'228	35'056	42'284	1.2
Lutte contre les avalanches	2'784	16'325	19'109	0.6
Protection de la nature	5'338	-	5'338	0.1
Aménagement	4'716	717	5'433	0.2
Autres dépenses de protection	2'719	293	3'012	0.1
<b>Economie publique</b>	<b>252'847</b>	<b>80'007</b>	<b>332'854</b>	<b>9.9</b>
Agriculture	135'803	21'947	157'750	4.7
Sylviculture	6'069	21'041	27'110	0.8
Chasse et pêche	6'283	25	6'308	0.2
Tourisme	5'633	-	5'633	0.2
Industrie, artisanat et commerce	9'402	-	9'402	0.3
Energie	61'012	11'927	72'939	2.1
Encouragement à l'économie	28'645	25'067	53'712	1.6
<b>Finances</b>	<b>40'194</b>	<b>265</b>	<b>40'459</b>	<b>1.2</b>
Service de la dette	36'496	-	36'496	1.1
Autres dépenses	3'698	265	3'963	0.1
	<b>2'876'632</b>	<b>503'189</b>	<b>3'379'821</b>	<b>100.0</b>

## CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Dépenses nettes (en milliers de francs)

	Fonctionnement	Investissements	Total	
				%
<b>Administration générale</b>	<b>85'449</b>	<b>9'639</b>	<b>95'088</b>	<b>4.9</b>
Législation et exécutif	6'097	388	6'485	0.3
Administration générale	72'523	9'251	81'774	4.2
Prestations aux pensionnés	5'045	-	5'045	0.3
Tâches non ventilables	1'784	-	1'784	0.1
<b>Sécurité publique</b>	<b>103'394</b>	<b>9'246</b>	<b>112'640</b>	<b>5.8</b>
Protection juridique	-5	1'429	1'424	0.1
Police	61'370	7'138	68'508	3.5
Justice	30'040	-	30'040	1.6
Exécution des peines	9'762	301	10'063	0.5
Police du feu	722	-	722	-
Défense nationale militaire	-1'512	-	-1'512	-0.1
Défense nationale civile	3'017	378	3'395	0.2
<b>Enseignement et formation</b>	<b>563'595</b>	<b>22'452</b>	<b>586'047</b>	<b>30.1</b>
Ecoles publiques	234'867	10'278	245'145	12.6
Ecoles spécialisées	14'350	120	14'470	0.7
Formation professionnelle	73'047	537	73'584	3.8
Formation des instituteurs	10'683	-	10'683	0.5
Ecole de formation générale	95'291	-200	95'091	4.9
Formation professionnelle supérieure	63'448	15'804	79'252	4.1
Etablissements universitaires et recherche	36'288	-4'113	32'175	1.7
Autres tâches d'enseignement	35'621	26	35'647	1.8
<b>Culture et loisirs</b>	<b>54'540</b>	<b>4'882</b>	<b>59'422</b>	<b>3.0</b>
Encouragement à la culture	37'650	2'520	40'170	2.0
Entretien des monuments et protection des sites	6'571	1'241	7'812	0.4
Mass media	927	-	927	-
Parcs publics et chemins pédestres	218	1'121	1'339	0.1
Sports	7'599	-	7'599	0.4
Autres loisirs	71	-	71	-
Eglises	1'504	-	1'504	0.1
<b>Santé</b>	<b>445'202</b>	<b>14'008</b>	<b>459'210</b>	<b>23.6</b>
Hôpitaux	340'666	4'344	345'010	17.7
Homes médicalisés	85'094	7'990	93'084	4.8
Cliniques psychiatriques	28	-	28	-
Soins ambulatoires	14'948	-	14'948	0.8
Prophylaxie, lutte contre les maladies	7'320	-	7'320	0.4
Service médical des écoles	366	-	366	-
Contrôle des denrées alimentaires	3'164	121	3'285	0.2
Autres dépenses de santé	-6'384	1'553	-4'831	-0.3
<b>Prévoyance sociale</b>	<b>301'316</b>	<b>7'481</b>	<b>308'797</b>	<b>15.8</b>
Assurance-maladie	108'429	-	108'429	5.6
Autres assurances sociales	37'997	-	37'997	1.9
Protection de la jeunesse	34'409	205	34'614	1.8
Invalidité	65'379	3'998	69'377	3.5
Encouragement à la construction de logements	2'074	3'278	5'352	0.3
Homes pour personnes âgées	1'847	-	1'847	0.1
Assistance	51'181	-	51'181	2.6
Actions d'entraide	-	-	-	-
<b>Trafic</b>	<b>86'735</b>	<b>62'285</b>	<b>149'020</b>	<b>7.6</b>
Routes nationales	-427	8'075	7'648	0.4
Routes cantonales	40'792	39'600	80'392	4.1
Trafic régional	45'518	1'772	47'290	2.4
Navigation lacustre et fluviale	162	12'838	13'000	0.7
Navigation aérienne	690	-	690	-
<b>Protection et aménagement de l'environnement</b>	<b>15'803</b>	<b>26'476</b>	<b>42'279</b>	<b>2.2</b>
Protection des eaux	5'337	4'085	9'422	0.5
Traitement des déchets	-	89	89	-
Correction des eaux	2'422	12'332	14'754	0.8
Lutte contre les avalanches	1'074	9'537	10'611	0.5
Protection de la nature	3'361	-	3'361	0.2
Aménagement	1'223	353	1'576	0.1
Autres dépenses de protection	2'386	80	2'466	0.1
<b>Economie publique</b>	<b>86'107</b>	<b>24'604</b>	<b>110'711</b>	<b>5.7</b>
Agriculture	19'472	6'412	25'884	1.3
Sylviculture	4'158	9'468	13'626	0.7
Chasse et pêche	541	25	566	-
Tourisme	5'390	-	5'390	0.3
Industrie, artisanat et commerce	9'348	-	9'348	0.5
Energie	29'353	6'380	35'733	1.8
Encouragement à l'économie	17'845	2'319	20'164	1.1
<b>Finances</b>	<b>24'890</b>	<b>27</b>	<b>24'917</b>	<b>1.3</b>
Service de la dette	24'098	-	24'098	1.2
Autres dépenses	792	27	819	0.1
	<b>1'767'031</b>	<b>181'100</b>	<b>1'948'131</b>	<b>100.0</b>





Crédits supplémentaires

## CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉS EN 2012

	<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
<b>Fonctionnement</b>	<b>Fr. 12'300'000</b>	<b>Fr. 3'375'000</b>
<b>Service de la sécurité civile et militaire</b>		
315 Prestations de tiers pour l'entretien d'objets mobiliers	Fr. 150'000	
460 Subventions acquises de la Confédération		150'000
<b>Service de l'action sociale</b>		
314 Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles	Fr. 200'000	
<b>Service du développement économique</b>		
364 Subventions accordées aux sociétés d'économie mixte	Fr. 1'000'000	
<b>Service des routes et des cours d'eau</b>		
313 Autres marchandises	Fr. 300'000	
314 Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles	Fr. 10'450'000	
462 Subventions acquises des communes		Fr. 3'225'000
<b>Service des bâtiments, monuments et archéologie</b>		
314 Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles	Fr. 200'000	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<b>Investissements</b>	<b>Fr. 2'160'000</b>	<b>Fr. 997'500</b>
<b>Service des routes et des cours d'eau</b>		
562 Subventions accordées à des communes	Fr. 2'160'000	
660 Subventions acquises de la Confédération		Fr. 997'500
<b>Crédits supplémentaires totaux</b>	<b>Fr. 14'460'000</b>	<b>Fr. 4'372'500</b>
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>Fr. 10'087'500</b>
<b>Administration cantonale des finances</b>		
331 Amortissements du patrimoine administratif	Fr. 232'500	
690 Report au bilan des investissements nets		Fr. 1'162'500
<b>Excédent de charges</b>		<b>Fr. 9'157'500</b>



## Bilan et annexes

## Bilan au 31 décembre 2012

<b>Actifs</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>Variation 2012/2011</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>1'670'057'986.62</b>	<b>1'682'447'082.87</b>	<b>-12'389'096.25</b>
<u>Disponibilités</u>	<u>49'383'417.78</u>	<u>55'751'025.29</u>	<u>-6'367'607.51</u>
Caisses	262'187.59	282'292.94	-20'105.35
Chèques postaux	30'737'727.23	31'469'131.01	-731'403.78
Banques	18'383'502.96	23'999'601.34	-5'616'098.38
<u>Avoirs</u>	<u>887'904'715.94</u>	<u>930'462'239.72</u>	<u>-42'557'523.78</u>
Comptes internes	3'060'374.86	5'667'725.39	-2'607'350.53
Comptes courants	268'702'683.13	281'258'275.13	-12'555'592.00
Débiteurs : collectivités publiques	51'681'771.69	54'392'022.65	-2'710'250.96
Autres débiteurs	498'581'033.91	522'110'667.15	-23'529'633.24
Autres créances	65'878'852.35	67'033'549.40	-1'154'697.05
<u>Placements</u>	<u>27'403'670.00</u>	<u>24'101'737.56</u>	<u>3'301'932.44</u>
Actions et autres papiers-valeurs	491'865.35	427'430.95	64'434.40
Placements	9'500'000.00	5'000'000.00	4'500'000.00
Immeubles	9'229'503.05	9'584'374.05	-354'871.00
Cheptel des établissements	295'800.00	527'806.00	-232'006.00
Marchandises et approvisionnements	7'886'501.60	8'562'126.56	-675'624.96
<u>Actifs transitoires</u>	<u>705'366'182.90</u>	<u>672'132'080.30</u>	<u>33'234'102.60</u>
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>1'195'848'228.18</b>	<b>1'195'623'851.20</b>	<b>224'376.98</b>
<u>Investissements propres</u>	<u>609'509'305.09</u>	<u>596'444'608.75</u>	<u>13'064'696.34</u>
Terrains non bâtis	8'586'405.00	8'815'820.00	-229'415.00
Ouvrages de génie civil	135'420'128.00	140'869'809.00	-5'449'681.00
Terrains bâtis	392'005'782.41	376'352'048.00	15'653'734.41
Mobilier, machines, véhicules	39'349'302.37	40'140'918.95	-791'616.58
Autres investissements	34'147'687.31	30'266'012.80	3'881'674.51
<u>Prêts et participations</u>	<u>469'203'720.09</u>	<u>492'354'248.00</u>	<u>-23'150'527.91</u>
Prêts	543'526'783.99	557'094'499.00	-13'567'715.01
Provision prêts conditionnellement remboursables	-184'573'139.90	-174'990'325.00	-9'582'814.90
Participations permanentes	110'250'076.00	110'250'074.00	2.00
<u>Subventions d'investissements</u>	<u>117'135'203.00</u>	<u>106'824'994.45</u>	<u>10'310'208.55</u>
<b>Avances aux financements spéciaux</b>	<b>803'098.50</b>	<b>445'498'384.04</b>	<b>-444'695'285.54</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>2'866'709'313.30</b>	<b>3'323'569'318.11</b>	<b>-456'860'004.81</b>

## Bilan au 31 décembre 2012

### Passifs

	2012 fr.	2011 fr.	Variation 2012/2011 fr.
<b>Engagements</b>	<b>2'140'540'180.59</b>	<b>1'602'229'086.18</b>	<b>538'311'094.41</b>
<u>Engagements courants</u>	<u>721'222'540.99</u>	<u>667'041'179.12</u>	<u>54'181'361.87</u>
Créanciers	274'143'671.24	251'032'410.85	23'111'260.39
Dépôts	8'321'911.81	8'343'069.48	-21'157.67
Comptes courants	422'239.46	775'195.99	-352'956.53
Autres engagements	438'334'718.48	406'890'502.80	31'444'215.68
<u>Dettes à court terme</u>	<u>103'388'017.70</u>	<u>131'544'824.35</u>	<u>-28'156'806.65</u>
Banques, assurances, caisses de prévoyance et divers	101'000'000.00	79'300'000.00	21'700'000.00
Confédération	0.00	50'000'000.00	-50'000'000.00
Autres dettes à court terme	2'388'017.70	2'244'824.35	143'193.35
<u>Dettes à moyen et long terme</u>	<u>990'194'416.46</u>	<u>460'617'732.14</u>	<u>529'576'684.32</u>
Emprunt auprès des caisses de prévoyance	861'770'050.00	310'000'000.00	551'770'050.00
Emprunts auprès de compagnies d'assurances	30'000'000.00	30'000'000.00	0.00
Emprunts auprès des banques	10'000'000.00	30'000'000.00	-20'000'000.00
Autres emprunts	88'424'366.46	90'617'732.14	-2'193'365.68
<u>Engagements envers des entités particulières</u>	<u>23'087'807.05</u>	<u>20'534'404.80</u>	<u>2'553'402.25</u>
Fonds et fondations	16'978'480.59	14'639'665.99	2'338'814.60
Fonds d'auto-assurance	6'109'326.46	5'894'738.81	214'587.65
<u>Provisions</u>	<u>44'050'030.87</u>	<u>40'348'087.57</u>	<u>3'701'943.30</u>
<u>Passifs transitoires</u>	<u>258'597'367.52</u>	<u>282'142'858.20</u>	<u>-23'545'490.68</u>
<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>	<b>651'580'050.45</b>	<b>337'616'606.70</b>	<b>313'963'443.75</b>
<b>Fortune</b>	<b>74'589'082.26</b>	<b>1'383'723'625.23</b>	<b>-1'309'134'542.97</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>2'866'709'313.30</b>	<b>3'323'569'318.11</b>	<b>-456'860'004.81</b>

### Annexe au bilan

	2012 fr.	2011 fr.	Variation 2012/2011 fr.
Engagements conditionnels	1'326'706'408.68	4'014'434'776.75	-2'687'728'368.07
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	29'100.00	29'100.00	0.00

PRÊTS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		Etat au 31.12.2012	Etat au 31.12.2011	Modification de l'exercice
		Fr.	Fr.	Fr.
	<b>Prêts</b>	<b>543'526'783.99</b>	<b>557'094'499.00</b>	<b>-13'567'715.01</b>
	Aides aux exploitations paysannes	9'790'006.90	9'372'658.65	417'348.25
	Aides en matière d'investissements	181'091'926.95	180'918'697.95	173'229.00
	Avances remboursables en matière de logement	39'661.60	42'521.95	-2'860.35
	Caritas Valais, service de désendettement	50'000.00	50'000.00	0.00
	Créance I BCVs	50'000'000.00	50'000'000.00	0.00
	Crédits d'investissements agricoles	49'766'031.30	52'655'283.95	-2'889'252.65
	Crédits d'investissements forestiers	5'560'790.30	6'031'231.10	-470'440.80
	Fondation du Centre National de Sports de Glace	400'000.00	400'000.00	0.00
	Hôpitaux	0.00	14'840'110.00	-14'840'110.00
	Prêts d'honneur	51'803'009.71	57'148'384.40	-5'345'374.69
	Programme énergétique	504'833.33	252'500.00	252'333.33
	Sociétés de transports publics	194'445'523.90	185'308'111.00	9'137'412.90
	Valais/Wallis Promotion	75'000.00	75'000.00	0.00
	<b>Provision sur prêts conditionnellement remboursables</b>	<b>-184'573'139.90</b>	<b>-174'990'325.00</b>	<b>-9'582'814.90</b>
	<b>Participations</b>	<b>110'250'076.00</b>	<b>110'250'074.00</b>	<b>2.00</b>
	<i>Participations de l'administration</i>	<i>110'250'071.00</i>	<i>110'250'067.00</i>	<i>4.00</i>
303	Agro-Twin SA	1.00	1.00	0.00
17	Alpage du Larzey	1.00	0.00	1.00
1	Alpgold	1.00	1.00	0.00
1	Aménagement Pallazuit (droit de participation)	1.00	0.00	1.00
20	Ars.Uni.Verbanò Cusio Ossola	1.00	1.00	0.00
2 200 000	Banque cantonale du Valais SA	110'000'000.00	110'000'000.00	0.00
1 000	Banque nationale suisse SA	250'000.00	250'000.00	0.00
837 138	BLS SA	1.00	1.00	0.00
375	BVZ Holding SA	1.00	1.00	0.00
3	Caisse agricole suisse de garantie financière 1)	1.00	1.00	0.00
100	Cell-VS	1.00	1.00	0.00
15 000	Cellviosa SA	1.00	1.00	0.00
29	Centrale suisse de laine indigène	1.00	1.00	0.00
10 000	Centre de compétences financières SA	1.00	1.00	0.00
1	Centre de recherche sur l'environnement alpin	1.00	1.00	0.00
1	Centre universitaire des sciences de la vigne et du vin	1.00	1.00	0.00
32 602	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA	1.00	1.00	0.00
25	Coopérative romande de cautionnement immobilier	1.00	1.00	0.00
3 500	Coopérative romande de cautionnement PME 2)	1.00	1.00	0.00
300	Ferierendorf Fiesch	1.00	1.00	0.00
1 020 000	FMV SA	1.00	1.00	0.00
80 000	FMV SA	1.00	1.00	0.00
1	Fondation l'Artisane nouvelle	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Cap-Santé	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château Mercier	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château de St-Maurice	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château de Tourbillon	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Espace Simplon Sud	1.00	1.00	0.00
1	Fondation European Graduate School Saas-Fee	1.00	1.00	0.00
1	Fondation franco-suisse pour la recherche et la technologie	1.00	1.00	0.00
1	Fondation movingAlps	1.00	1.00	0.00
1	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	1.00	1.00	0.00
1	Fondation pour le développement et la promotion du patois	1.00	1.00	0.00

PRÊTS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		Etat au 31.12.2012	Etat au 31.12.2011	Modification de l'exercice
		Fr.	Fr.	Fr.
1	Fondation romande pour le cinéma	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Stockalperturm Gondo	1.00	1.00	0.00
1	Fondation The Ark	1.00	1.00	0.00
1	Fondation ZEWO	1.00	1.00	0.00
80	Gazoduc SA 3)	1.00	1.00	0.00
1	Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande	1.00	1.00	0.00
500	Immobilier Gletsch SA	1.00	1.00	0.00
1	Institut d'intelligence artificielle perceptive	1.00	1.00	0.00
1	Institut de recherche en ophtalmologie	1.00	1.00	0.00
1	Institut de recherche en réadaptation-réinsertion	1.00	1.00	0.00
1	ISDS Oulens SA	1.00	1.00	0.00
10	La Forestière	1.00	1.00	0.00
1	Laiterie de My	1.00	0.00	1.00
1	Laiteries réunies Sion Bramois - Groupe Magro SA	1.00	0.00	1.00
20	Landi Chablais-Lavaux SA	1.00	1.00	0.00
168	Matterhorn Gotthard Bahn SA	1.00	1.00	0.00
7 640	Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	1.00	1.00	0.00
6 538	Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	1.00	1.00	0.00
500	MCH Foire Suisse SA	1.00	1.00	0.00
40 000	Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants	1.00	1.00	0.00
79 800	RegionAlps SA	1.00	1.00	0.00
1	Rotten-Verlags SA	1.00	1.00	0.00
49	RWO Centre régional et économique du Haut-Valais SA	1.00	1.00	0.00
320	Salines suisses du Rhin SA	1.00	1.00	0.00
20	SATOM Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône SA	1.00	1.00	0.00
342	Service suisse aux bibliothèques	1.00	1.00	0.00
19	Société coopérative pour la production et l'importation de bois de vignes américaines	1.00	1.00	0.00
12	Société de Laiterie et Agricole de Monthey et Environs SA	1.00	1.00	0.00
135	Société de promotion des restoroutes valaisans SA	1.00	1.00	0.00
750	Société suisse du crédit hôtelier	1.00	1.00	0.00
2	Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et de St-Maurice SA	1.00	1.00	0.00
3 415	Sucreries d'Aarberg + Frauenfeld SA	1.00	1.00	0.00
1 405	SAirGroup, en liquidation concordataire	0.00	0.00	0.00
1125/200	Téléovronnaz SA	1.00	1.00	0.00
25	Transhelvetica SA	1.00	1.00	0.00
289 025	Transports de Martigny et Régions SA	1.00	1.00	0.00
60 008	Transports publics du Chablais SA	1.00	1.00	0.00
6 700	Tunnel du Grand-St-Bernard SA	1.00	1.00	0.00
20	Union des producteurs de maïs	1.00	1.00	0.00
250	Valais Incoming SA	1.00	1.00	0.00
1 000	Valinvest	1.00	1.00	0.00
	<i>Participations détenues par les établissements d'Etat</i>	<i>5.00</i>	<i>7.00</i>	<i>-2.00</i>

1) libération 30 %

2) en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de la CRC-PME, pour les PME sises sur son territoire

3) le capital social de Gazoduc SA se monte actuellement à Fr. 1'125'000.00 et les actionnaires se sont engagés par contrat de partenaires à participer à des augmentations futures jusqu'à concurrence de Fr. 375'000.00 proportionnellement à leurs parts actuelles

TITRES ET PARTICIPATIONS PERMANENTES		Valeur nominale au 31.12.2012	Dividende Intérêt	Valeur comptable au 31.12.2012	
		Fr.	%	Fr.	Fr.
<b>Patrimoine financier</b>		<b>460'000.00</b>		<b>10'042.15</b>	<b>491'865.35</b>
<i>Placements de titres de la Fondation Rünzi</i>		<i>460'000.00</i>		<i>10'042.15</i>	<i>491'865.35</i>
115	Fonds de placements Swisscanto (CH) Equity Fund 1)			327.75	31'865.35
1	Obligation Compagnie de financement foncier	320'000.00	2 1/2	8'000.00	320'000.00
1	Obligation de caisse Banque cantonale du Valais	0.00	3/4	393.35	0.00
7	Obligations Lonza Group AG	35'000.00	3	796.25	35'000.00
5	Obligations Axpo Trading SA	25'000.00	2 1/2	439.25	25'000.00
16	Obligations Glarner Kantonalbank	80'000.00	3 1/2	85.55	80'000.00
1) sans valeur nominale					
<b>Patrimoine administratif</b>		<b>199'181'218.00</b>		<b>18'241'658.12</b>	<b>110'250'076.00</b>
<i>Participations de l'administration</i>		<i>199'181'218.00</i>		<i>18'241'658.12</i>	<i>110'250'071.00</i>
303	Agro-Twin SA	3'030.00			1.00
17	Alpage du Larzey	1'190.00			1.00
1	Alpgold	200.00			1.00
1	Aménagement Pallazuit (droit de participation)	1'300'000.00			1.00
20	Ars.Uni.Verbanò Cusio Ossola 1)	15'250.00			1.00
2 200 000	Banque cantonale du Valais SA	110'000'000.00	14	15'400'000.00	110'000'000.00
1 000	Banque nationale suisse SA	250'000.00	6	15'000.00	250'000.00
837 138	BLS SA	837'138.00			1.00
375	BVZ Holding SA	37'500.00	9	3'375.00	1.00
3	Caisse agricole suisse de garantie financière 2)	900.00	3	27.00	1.00
100	Cell-VS	50'000.00			1.00
15 000	Cellviosa SA	150'000.00			1.00
29	Centrale suisse de laine indigène	14'500.00			1.00
10 000	Centre de compétences financières SA	2'000'000.00	3	15'000.00	1.00
1	Centre de recherche sur l'environnement alpin	40'000.00			1.00
1	Centre universitaire des sciences de la vigne et du vin	25'000.00			1.00
32 602	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA	815'050.00			1.00
25	Coopérative romande de cautionnement immobilier	25'000.00			1.00
3 500	Coopérative romande de cautionnement PME 3)	3'500'000.00			1.00
300	Feriendorf Fiesch	150'000.00			1.00
1 020 000	FMV SA	51'000'000.00		2'020'000.00	1.00
80 000	FMV SA	4'000'000.00	2	80'000.00	1.00
1	Fondation l'Artisane nouvelle	50'000.00			1.00
1	Fondation Cap-Santé	40'000.00			1.00
1	Fondation Château Mercier	500'000.00			1.00
1	Fondation Château de St-Maurice	100'000.00			1.00
1	Fondation Château de Tourbillon	200'000.00			1.00
1	Fondation Espace Simplon Sud	15'000.00			1.00
1	Fondation European Graduate School Saas-Fee	30'000.00			1.00
1	Fondation franco-suisse pour la recherche et la tech.	3'000.00			1.00
1	Fondation movingAlps	10'000.00			1.00
1	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	30'000.00			1.00
1	Fondation pour le développement et la promotion du patois	10'000.00			1.00
1	Fondation romande pour le cinéma	8'000.00			1.00
1	Fondation Stockalperturm Gondo	100'000.00			1.00
1	Fondation The Ark	280'000.00			1.00
1	Fondation ZEWO	120'000.00			1.00
80	Gazoduc SA 4)	80'000.00	4	3'200.00	1.00
1	Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande	11'500.00			1.00

TITRES ET PARTICIPATIONS PERMANENTES		Valeur nominale	Dividende		Valeur
		au 31.12.2012	Intérêt		comptable
		Fr.	%	Fr.	Fr.
500	Immobilier Gletsch SA	50'000.00			1.00
1	Institut d'intelligence artificielle perceptive	5'000.00			1.00
1	Institut de recherche en ophtalmologie	30'000.00			1.00
1	Institut de recherche en réadaptation-réinsertion	5'000.00			1.00
1	ISDS Oulens SA	1'000.00			1.00
10	La Forestière	2'500.00			1.00
1	Laiterie de My	1'000.00			1.00
1	Laiteries réunies Sion Bramois - Groupe Magro SA	100.00			1.00
20	Landi Chablais-Lavaux SA	2'000.00			1.00
168	Matterhorn Gotthard Bahn SA	16'800.00			1.00
7 640	Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	1'910'000.00			1.00
6 538	Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	490'350.00	4 4/5	23'536.80	1.00
500	MCH Foire Suisse SA	5'000.00	5	250.00	1.00
40 000	Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants	2'000'000.00			1.00
79 800	RegionAlps SA	798'000.00			1.00
1	Rotten-Verlags SA	100.00			1.00
49	RWO Centre régional et économique du Haut-Valais SA	49'000.00			1.00
320	Salines suisses du Rhin SA	320'000.00	80	256'000.00	1.00
20	SATOM Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône SA	2'000.00			1.00
342	Service suisse aux bibliothèques	34'200.00			1.00
19	Société coopérative pour la production et l'importation de bois de vignes américaines	585.00			1.00
12	Société de Laiterie et Agricole de Monthey et Environs SA	1'200.00		360.00	1.00
135	Société de promotion des restoroutes valaisans SA	135'000.00		240'339.32	1.00
750	Société suisse du crédit hôtelier	375'000.00			1.00
2	Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et de St-Maurice SA	200.00			1.00
3 415	Sucrieries d'Aarberg + Frauenfeld SA	34'150.00	8	2'732.00	1.00
1 405	SAirGroup, en liquidation concordataire	96'945.00			0.00
1125/200	Téléovronnaz SA	122'500.00		4'900.00	1.00
25	Transhelvetica SA	25'000.00			1.00
289 025	Transports de Martigny et Régions SA	2'890'250.00			1.00
60 008	Transports publics du Chablais SA	600'080.00			1.00
6 700	Tunnel du Grand-St-Bernard SA	3'350'000.00			1.00
20	Union des producteurs de maïs	1'000.00			1.00
250	Valais Incoming SA	25'000.00			1.00
1 000	Valinvest	10'000'000.00		176'938.00	1.00
	<i>Participations détenues par les établissements d'Etat</i>				5.00

1) valeur nominale 10'320.00 € au cours d'achat de 1,478

2) libération 30%

3) en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de la CRC-PME, pour les PME sises sur son territoire

4) le capital social de Gazoduc SA se monte actuellement à Fr. 1'125'000.00 et les actionnaires se sont engagés par contrat de partenaires à participer à des augmentations futures jusqu'à concurrence de Fr. 375'000.00 proportionnellement à leurs parts actuelles

DETTES A MOYEN ET LONG TERME	Etat au 31.12.2012	Etat au 31.12.2011	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>TOTAL</b>	<b>990'194'416.46</b>	<b>460'617'732.14</b>	<b>529'576'684.32</b>
<i>Emprunts auprès des caisses de prévoyance</i>	<i>861'770'050.00</i>	<i>310'000'000.00</i>	<i>551'770'050.00</i>
3 1/2 % Fr. 310'000'000 2010-2049	310'000'000.00	310'000'000.00	0.00
3 1/2 % Fr. 565'918'000 2012-2051	551'770'050.00	0.00	551'770'050.00
<i>Emprunts auprès de compagnies d'assurances et divers</i>	<i>30'000'000.00</i>	<i>30'000'000.00</i>	<i>0.00</i>
2 5/8 % Fr. 30'000'000 2005-2015	30'000'000.00	30'000'000.00	0.00
<i>Emprunts auprès de banques</i>	<i>10'000'000.00</i>	<i>30'000'000.00</i>	<i>-20'000'000.00</i>
3 % Fr. 10'000'000 2003-2013	10'000'000.00	10'000'000.00	0.00
2 5/8 % Fr. 20'000'000 2004-2012	0.00	20'000'000.00	-20'000'000.00
<i>Emprunts auprès de la Confédération - crédits agricoles</i>	<i>77'605'080.20</i>	<i>79'595'962.65</i>	<i>-1'990'882.45</i>
<i>Emprunts auprès de la Confédération - crédits forestiers</i>	<i>5'920'008.66</i>	<i>5'919'531.54</i>	<i>477.12</i>
<i>Emprunts auprès des banques - avances pour le logement</i>	<i>39'661.60</i>	<i>42'521.95</i>	<i>-2'860.35</i>
<i>Emprunts auprès de la Confédération - Service des transports</i>	<i>4'859'616.00</i>	<i>5'059'716.00</i>	<i>-200'100.00</i>

<b>FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>Modification de l'exercice</b>
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Avances aux financements spéciaux</b>	<b>803'098.50</b>	<b>445'498'384.04</b>	<b>-444'695'285.54</b>
Prévoyance professionnelle selon art. 8 LIEP (CPPEV)	0.00	182'250'646.40	-182'250'646.40
Prévoyance professionnelle selon art. 8 LIEP (CRPE)	0.00	262'110'478.10	-262'110'478.10
Etablissements	803'098.50	1'137'259.54	-334'161.04
<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>	<b>651'580'050.45</b>	<b>337'616'606.70</b>	<b>313'963'443.75</b>
Actions de secours du Conseil d'Etat : (CHE)	523'536.84	510'536.34	13'000.50
Actions de secours : dommages non assurables (SICT)	4'973'650.00	4'793'930.00	179'720.00
Aide aux exploitations paysannes	5'531'633.25	5'531'633.25	0.00
Aide en matière d'investissement	7'000'000.00	6'000'000.00	1'000'000.00
Culture	579'069.96	641'552.38	-62'482.42
Dîme de l'alcool	401'649.35	346'518.75	55'130.60
Emploi	3'060'374.86	5'667'725.39	-2'607'350.53
Encouragement à l'économie	6'186'219.65	5'141'750.38	1'044'469.27
Encouragement aux fusions de communes	7'582'516.60	5'762'516.60	1'820'000.00
Entretien et correction des cours d'eau	5'916'786.35	4'421'064.85	1'495'721.50
Epizooties	4'915'361.40	4'784'114.40	131'247.00
Fonds des maisons de jeu	357.32	357.32	0.00
Fonds piscicole	70'614.20	0.00	70'614.20
Formation professionnelle cours chômeurs	131'199.60	131'199.60	0.00
Formation professionnelle selon art. 91 LALFP	11'411'209.70	10'022'909.65	1'388'300.05
Grands projets d'infrastructures du 21 <sup>e</sup> siècle	354'000'000.00	49'000'000.00	305'000'000.00
Handicapés	1'409.70	1'409.70	0.00
Hébergement et restauration : formation et formation continue	2'654'745.20	2'757'118.60	-102'373.40
Institutions culturelles - Médiathèque	643'562.93	557'957.33	85'605.60
Institutions culturelles - Musées cantonaux	31'329.76	87'682.91	-56'353.15
Intempéries	341'377.35	341'151.05	226.30
Investigations préalables des sites présumés pollués	278'912.50	278'912.50	0.00
LMMT Haut-Valais	1'546.10	1'546.10	0.00
LMMT Valais romand	70'674.45	70'674.45	0.00
Loteries	22'668'989.49	20'875'113.55	1'793'875.94
Lutte contre la dépendance au jeu	889'901.80	825'947.19	63'954.61
Mesures d'exécution par substitution en matière de protection de l'environnement	48'532.00	0.00	48'532.00
Ouvrages scolaires	2'319'148.92	1'982'421.76	336'727.16
Péréquation financière intercommunale	3'826'044.85	6'121'599.45	-2'295'554.60
Police du feu	1'469'837.05	5'477'249.75	-4'007'412.70
Préfinancement des investissements selon article 22 al 3 LGCAF	42'342'256.45	45'612'020.50	-3'269'764.05
Préfinancement des dépenses selon article 22 al 4 LGCAF	761'784.00	0.00	761'784.00
Préfinancement du capital des FMV SA	34'312'087.35	21'186'261.75	13'125'825.60
Programme d'encouragement du Service de l'énergie	4'504'966.81	5'333'036.16	-828'069.35
Promotion de la santé et prévention	745'591.26	994'777.36	-249'186.10
Promotion des manifestations culturelles	26'498.10	45'550.10	-19'052.00
Protection de la nature et du paysage	285'387.09	282'032.60	3'354.49
Rachat d'aménagements hydro-électriques	70'800'519.60	61'159'796.95	9'640'722.65
Reboisement de compensation	1'833'125.20	1'364'572.19	468'553.01
Repeuplement du gibier	824'383.93	816'536.43	7'847.50
Secours aux assurés des caisses-maladie	122'179.41	119'007.16	3'172.25
Secours aux employés	381'593.45	381'593.45	0.00
Secours pour dommages non assurables selon la LFH	18'263'062.35	16'767'340.85	1'495'721.50
Soutien à l'économie	0.00	17'399'003.85	-17'399'003.85
Sport-formation	51'715.50	51'715.50	0.00
Sport	8'559'244.63	7'988'854.16	570'390.47
Utilisation RPLP	12'001'064.94	10'566'605.67	1'434'459.27
Vallesia	145'227.02	197'259.93	-52'032.91
Etablissements	8'089'172.18	5'216'048.84	2'873'123.34





## Engagements conditionnels

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	Etat au 31.12.2012	Etat au 31.12.2011	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>TOTAL</b>	<b>1'326'706'408.68</b>	<b>4'014'434'776.75</b>	<b>-2'687'728'368.07</b>
<b>Banque cantonale du Valais</b> Conformément à la loi du 1.10.1991 sur la Banque cantonale du Valais, le canton garantit les engagements de la banque.	p.m.	p.m.	
<b>CPVAL</b> Conformément à l'art. 7 de la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance du 12.10.2006, modifié le 15.9.2011, l'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de CPVAL conformément à l'article 72c LPP. Le montant au 31.12.2012 relève du dernier découvert technique connu - situation au 1.1.2012.	911'940'000.00	3'695'075'000.00	-2'783'135'000.00
Conformément à l'art. 15 al. 6 du règlement de base du 1.1.2012 de CPVAL, le canton participe aux coûts liés à la rente pont AVS des montants non financés.	11'933'220.00	13'934'049.75	-2'000'829.75
<b>Assainissement de la commune de Loèche-les-Bains</b> Cautionnement solidaire en faveur de la société Sanag Leukerbad AG. Décret du 4.9.2003 concernant l'octroi d'aides financières en vue de l'assainissement de communes en situation financière précaire. Décision du Grand Conseil du 4.12.2003 concernant l'assainissement de la commune municipale de Loèche-les-Bains.	16'680'000.00	17'880'000.00	-1'200'000.00
<b>Assainissement de la commune de Grächen</b> Décret du 4.9.2003 concernant l'octroi d'aides financières en vue de l'assainissement de communes en situation financière précaire. Décision du Grand Conseil du 10.11.2005 concernant l'assainissement de la commune municipale de Grächen. Échéance : décembre 2013.	14'760'000.00	14'760'000.00	0.00
<b>Assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains</b> Décision du Grand Conseil du 12.9.2007 concernant l'assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains. Échéance : décembre 2037.	15'388'518.00	16'168'518.00	-780'000.00
<b>Institution de droit public concernant le régime de pensions des magistrats de l'ordre exécutif, judiciaire et du ministère public</b> Règlement du 30.3.1979 concernant le régime de pensions des magistrats de l'ordre exécutif, judiciaire et du ministère public. Loi du 23.6.1999 et ordonnance du 13.10.1999 sur la prévoyance professionnelle des magistrats de l'ordre exécutif, judiciaire et du ministère public.	54'660'854.00	56'727'652.00	-2'066'798.00
<b>Réseau Santé Valais</b> Conformément à l'art. 11 du décret du 15.12.2011 concernant le financement hospitalier, l'Etat du Valais accorde les cautionnements et/ou les prêts jusqu'à un montant maximal de 30% du budget annuel pour garantir le fonds de roulement indispensable à l'exploitation et aux investissements du RSV.	130'000'000.00	100'000'000.00	30'000'000.00

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	Etat au 31.12.2012	Etat au 31.12.2011	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
<p><b>Construction de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais</b> Conformément à la décision du Grand Conseil du 10.2.2009 et à la décision du Conseil d'Etat du 5.9.2012, l'Etat du Valais accorde un cautionnement à l'Etablissement intercantonal Riviera-Chablais Vaud-Valais pour le financement de la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais.</p>	78'750'000.00	5'375'000.00	73'375'000.00
<p><b>Aide en matière d'investissements (LIM)</b> Prêts accordés par la Confédération conformément à la LF du 28.6.1974 sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Solde des prêts accordés : Fr. 128'000'000.00 Le canton supporte 50% des pertes éventuelles.</p>	64'000'000.00	66'000'000.00	-2'000'000.00
<p><b>Promotion économique</b> Cautionnements accordés en application de la loi sur la politique économique cantonale du 11.2.2000 (gérés par le Centre de compétences financières SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 29.6.2001 concernant les aides financières sous forme de cautionnements.</p>	21'518'949.00	20'158'509.00	1'360'440.00
<p><b>Arrêté Bonny - zones à redéploiement</b> Cautionnements accordés en application de l'ordonnance du 17.5.2000 sur la politique économique cantonale (gérés par le Centre de compétences financières SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 29.6.2001 concernant les aides financières sous forme de cautionnements.</p>	350'000.00	350'000.00	0.00
<p><b>Encouragement à la construction et à l'accession à la propriété de logements</b> Cautionnements accordés conformément au décret cantonal du 16.11.1984, à la loi du 30.6.1988 sur le logement et RE des 7.2.1990 et 12.12.1990.</p>	6'724'867.68	8'006'048.00	-1'281'180.32





## Fonds spéciaux gérés

FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	Bilan au 31.12.2012		Modification de l'exercice
	Détail	Somme	
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>ACTIF</b>		<b>12'910'290.60</b>	-1'674'697.75
<b>Banque</b>		<b>11'708'863.45</b>	-1'772'685.35
<b>Comptes courants - débiteurs</b>		<b>56'964.70</b>	-23'977.80
<i>Administration fédérale des contributions : impôt anticipé</i>	3'146.40		
<i>Autres débiteurs</i>	53'818.30		
<i>Prêt au canton</i>	0.00		
<b>Investissements</b>		<b>1.00</b>	0.00
<i>Software de gestion des mesures cantonales</i>	1.00		
<b>Actifs transitoires</b>		<b>1'144'461.45</b>	121'965.40
<i>Contrats d'insertion professionnelle, frais de projet 2013</i>	1'144'461.45		
<i>Produits à recevoir</i>	0.00		
<b>PASSIF</b>		<b>12'910'290.60</b>	-1'674'697.75
<b>Créanciers</b>		<b>46'322.55</b>	-34'980.10
<b>Compte courant seco</b>		<b>0.00</b>	-1'403'927.90
<i>Organes d'exécution de la LACI au sens de l'art. 76, al.1, let.c<sup>2</sup></i>	0.00		
<b>Compte courant mixte seco / Fonds cantonal</b>		<b>202'035.20</b>	6'654.70
<i>Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale</i>	202'035.20		
<b>Provisions</b>		<b>404'864.76</b>	-343.35
<i>Risque responsabilité SICT/ORP</i>	213'757.85		
<i>Mesures cantonales spécifiques</i>	191'106.91		
<b>Comptes spéciaux</b>		<b>146'404.30</b>	-177'396.90
<i>Projet VS-link</i>	146'404.30		
<b>Passifs transitoires</b>		<b>9'050'288.93</b>	2'542'646.33
<i>Mesures actives fédérales relatives au marché du travail</i>	8'081'082.10		
Participation forfaitaire aux coûts de chaque mesure	7'355'000.00		
Provision pour frais non couverts par l'assurance-chômage	726'082.10		
<i>Mesures complémentaires cantonales</i>	969'206.83		
Contrats d'insertion professionnelle	950'413.78		
Allocations d'initiation au travail	16'113.05		
Autres mesures	2'680.00		
<i>Divers</i>	0.00		
<b>Fonds cantonal</b>		<b>3'060'374.86</b>	-2'607'350.53
<i>Fonds cantonal au 31.12.2011</i>	5'667'725.39		
<i>Insuffisance de financement 2012</i>	-2'607'350.53		

FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	Compte d'exploitation 2012		Modification de l'exercice
	Détail	Somme	
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>CHARGES</b>		<b>34'688'904.95</b>	2'629'081.45
<b>En application de la loi du 23 novembre 1995 (LEMC) <sup>1</sup></b>		<b>15'551'646.16</b>	3'297'182.41
<i>Mesures actives fédérales relatives au marché du travail</i>	8'810'193.00		
Participation financière aux mesures	8'110'000.00		
Frais non couverts par l'assurance-chômage	700'193.00		
<i>Mesures complémentaires cantonales</i>	6'741'453.16		
Allocations cantonales d'initiation au travail	237'059.30		
Contributions cantonales aux frais de déplacement	19'604.85		
Contrats d'insertion professionnelle	6'277'909.26		
Mesures non subventionnées par l'assurance-chômage	196'549.75		
Mesures supplémentaires de réinsertion professionnelle	10'330.00		
<i>Frais d'exploitation des ORP</i>	0.00		
Frais non pris en compte par l'assurance-chômage	0.00		
<i>Risque responsabilité</i>	0.00		
<b>Dépenses pour tiers entièrement compensées</b>		<b>19'071'284.06</b>	26'338.77
<i>Institutions</i>	19'071'284.06		
Organes d'exécution de la LACI au sens de l'art. 76, al. 1, let c <sup>2</sup>	18'608'910.16		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	462'373.90		
<b>Frais d'administration</b>		<b>65'974.73</b>	-7'578.06
<i>Administration et gestion</i>	65'770.08		
Indemnisation de la logistique des mesures du marché du travail	24'827.98		
Indemnisation de la caisse publique cantonale valaisanne de chômage	40'942.10		
Software de gestion des mesures cantonales, frais d'entretien et divers	0.00		
<i>Taxes, frais bancaires et divers</i>	204.65		
<b>PRODUITS</b>		<b>34'688'904.95</b>	2'629'081.45
<b>Financement</b>		<b>32'071'284.06</b>	26'338.77
<i>Confédération (seco)</i>	18'936'107.86		
Organes d'exécution de la LACI au sens de l'art. 76, al. 1, let c <sup>2</sup>	18'608'910.16		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	327'197.70		
<i>Canton</i>	135'176.20		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	135'176.20		
<i>Alimentation</i>	13'000'000.00		
Part canton	8'190'000.00		
Part communes	4'810'000.00		
<b>Intérêts</b>		<b>8'301.00</b>	-5'339.95
<b>Produits divers</b>		<b>1'969.36</b>	732.10
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>2'607'350.53</b>	3'294'212.20

<sup>1</sup> LEMC : loi du 23.11.1995 sur l'emploi et les mesures en faveur des chômeurs

<sup>2</sup> soit l'autorité cantonale, les offices régionaux de placement (ORP) et le service de logistique des mesures relatives au marché du travail (LMMT)





## Tableau des principaux engagements du canton

## PRINCIPAUX CREDITS D'ENGAGEMENTS

Participations aux investissements de tiers (projets en cours en 2012) (en milliers de francs)	Coût total	Subvention cantonale allouée	Subvention versée années précédentes	Subvention versée année 2012	Solde engagement du canton
Adductions d'eau, locaux du feu, CSI	16'984	10'481	3'336	4'825	2'654
EMS, CMS, OVS, Centrales d'alarme	134'329	42'517	18'378	6'976	17'163
Hôpitaux : aménagements et équipements	57'467	57'467	41'543	5'358	9'614
Centres pour handicapés	67'029	33'162	23'231	6'218	4'109
Suppressions de barrières architecturales	2'569	1'164	77	454	633
Institutions pour mineurs	5'167	1'485	1'368	190	27
Bâtiments scolaires : enseignement primaire	159'167	55'182	16'498	8'174	30'516
Bâtiments scolaires : CO et degré secondaire	145'745	48'153	10'491	2'104	35'558
Programme de développement et abaissement prix vente d'immeubles industriels	31'151	9'736	4'164	2'146	3'426
Encouragement au logement	195'904	195'904	180'976	3'637	13'834
Renouvellement et diversification cultures	10'000	10'000	2'881	2'033	5'086
Constructions rurales	17'218	3'217	1'004	730	1'093
Alpages	11'157	2'493	823	610	973
Bisses et travaux d'irrigations	23'809	8'132	4'178	1'120	2'755
Eaux potables	3'749	975	433	232	302
Améliorations foncières	12'912	4'148	1'456	703	1'990
Routes agricoles	13'541	4'936	1'287	937	2'712
Projet développement régional	28'646	10'794	929	1'133	8'732
Locaux de mise en valeur des produits	6'100	1'855	692	200	963
Autres améliorations foncières (REP, murs, lait..)	37'620	17'813	2'079	1'432	13'660
Plans d'aménagement du territoire	7'378	3'224	1'699	270	1'255
Abornements et mensurations cadastrales	62'364	5'067	3'877	259	965
Entreprises de transport	34'689	15'029	9'752	3'202	2'121
Corrections de torrents	249'892	185'104	67'530	14'490	103'229
Monuments historiques, biens culturels	53'496	25'757	19'910	2'001	3'847
Protection des sites	17'899	3'821	1'770	295	1'756
Equipement de dessertes forestières	14'272	9'511	3'980	3'089	2'442
Travaux de protection, forêts de protection	242'554	200'350	66'781	34'782	96'057
Activités nature et sentiers pédestres	14'716	4'707	1'668	402	2'474
Assainissement eaux usées, ordures, sites pollués	161'510	52'758	29'605	4'279	18'711
		1'024'945	522'395	112'280	388'657

Investissements propres (projets en cours en 2012)	Coût total	Paiements effectués années précédentes	Paiements effectués année 2012	Solde à payer total	Solde à payer part du canton
Routes principales suisses	662'732	328'865	11'610	322'869	226'008
Autres routes cantonales	812'919	518'645	41'326	266'467	186'527
Pistes cyclables	940	265	355	320	224
Autres ouvrages d'art	34'800	17'537	314	16'950	11'865
Correction du Rhône	422'098	107'793	20'512	293'655	94'940
Ecoles professionnelles salle gym	57'359	27'924	19'070	10'378	6'117
Ecole professionnelle Viège	19'735	19'493	75	225	144
Ecole professionnelle Sion	17'660	12'786	1'408	3'465	785
Ecole primaire Planta Sion	15'600	15'501		99	99
ESC Sierre	1'100	226	305	568	315
EPP EDD St-Maurice	9'234	690	1'685	6'859	4'115
Collège de Brigue	2'543	49	255	2'245	2'245
Médiathèque	28'551	7'708	2'047	18'796	18'258
CCVR CCTL St-Maurice	13'641	10'001	1'477	2'163	865
Tribunaux	5'723	5'908	17	0	0
Bâtiments police	5'434	1'703	658	3'086	3'086
ECA Châteauneuf	9'200	4'872	2'844	1'484	786
Caserne Sion	1'750	362	1'240	228	228
Autres bâtiments de service et établissements	2'580	1'957	212	588	584
Polycom	35'600	18'025	5'344	12'231	12'231
Projet informatisation du SCC	18'340	4'581	914	12'845	12'845
SIT Valais	2'330	398		1'932	1'932
Système informatique institutions	2'400	1'850	277	273	273
Projet RF 2020	20'000	271	954	18'775	18'775
	2'202'267	1'107'411	112'899	996'500	603'246

<b>Total</b>					991'904
--------------	--	--	--	--	---------



Mandats de prestations politiques

<b>Pouvoir législatif (Législatif)</b>		<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>					
	Dépenses	5'697'749.02	6'253'200	5'761'355.34	-491'845
	Recettes	9'593.80	10'200	18'153.40	7'953
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>5'688'155.22</b>	<b>6'243'000</b>	<b>5'743'201.94</b>	<b>-499'798</b>
<b><u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u></b>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'688'155.22	6'243'000	5'743'201.94	-499'798
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>5'688'155.22</b>	<b>6'243'000</b>	<b>5'743'201.94</b>	<b>-499'798</b>
<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>					
30	Charges de personnel	3'563'444.35	3'614'600	3'238'962.65	-375'637
31	Biens, services et marchandises	1'177'629.22	1'146'200	1'049'880.60	-96'319
36	Subventions accordées	438'000.00	472'000	450'498.90	-21'501
38	Attributions aux financements spéciaux	107'890.00		715'200.00	715'200
39	Imputations internes	18'675.45	20'400	22'015.53	1'616
43	Contributions	9'593.80	10'200	10'260.10	60
48	Prélèvements sur les financements spéciaux			7'893.30	7'893
	<b>Total charges</b>	<b>5'305'639.02</b>	<b>5'253'200</b>	<b>5'476'557.68</b>	<b>223'358</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>9'593.80</b>	<b>10'200</b>	<b>18'153.40</b>	<b>7'953</b>
	<b>Excédent de charges</b>	<b>5'296'045.22</b>	<b>5'243'000</b>	<b>5'458'404.28</b>	<b>215'404</b>
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>					
50	Investissements propres	392'110.00	1'000'000	284'797.66	-715'202
	<b>Total dépenses</b>	<b>392'110.00</b>	<b>1'000'000</b>	<b>284'797.66</b>	<b>-715'202</b>
	<b>Total recettes</b>				
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>392'110.00</b>	<b>1'000'000</b>	<b>284'797.66</b>	<b>-715'202</b>

## GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OP 1  
Exercer le pouvoir législatif  
B12 6'243'000 net  
C12 5'743'201.94 net

GP 11  
Organisation et suivi des sessions  
B12 2'630'953 net  
C12 2'391'677.25 net

GP 12  
Documentation, information,  
relations publiques  
B12 3'612'047 net  
C12 3'351'524.69 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>5'305'639.02</b>	<b>5'253'200</b>	<b>5'476'557.68</b>	<b>223'358</b>
30 Charges de personnel	3'563'444.35	3'614'600	3'238'962.65	-375'637
31 Biens, services et marchandises	1'177'629.22	1'146'200	1'049'880.60	-96'319
36 Subventions accordées	438'000.00	472'000	450'498.90	-21'501
38 Attributions aux financements spéciaux	107'890.00	0	715'200.00	715'200
39 Imputations internes	18'675.45	20'400	22'015.53	1'616
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>9'593.80</b>	<b>10'200</b>	<b>18'153.40</b>	<b>7'953</b>
43 Contributions	9'593.80	10'200	10'260.10	60
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	7'893.30	7'893
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>5'296'045.22</b>	<b>5'243'000</b>	<b>5'458'404.28</b>	<b>215'404</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>392'110.00</b>	<b>1'000'000</b>	<b>284'797.66</b>	<b>-715'202</b>
50 Investissements propres	392'110.00	1'000'000	284'797.66	-715'202
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>392'110.00</b>	<b>1'000'000</b>	<b>284'797.66</b>	<b>-715'202</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>5'688'155.22</b>	<b>6'243'000</b>	<b>5'743'201.94</b>	<b>-499'798</b>

## Explication des écarts financiers

30 Charges de personnel  
- diminution du nombre de journées de sessions parlementaires (fr. 128'000.-)  
- diminution des indemnités de séances de commissions (fr. 155'000.-)  
38 Attributions aux financements spéciaux et 50 Investissements propres  
- le montant de fr. 715'200.- non utilisé en 2012 dans le cadre du projet "Parlement sans papier" a été affecté à un compte de financement spécial pour une utilisation dans les deux ans.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	7.60	8.10	7.60

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

Le chiffre planifié 2012 provenant du Service des ressources humaines est erroné car il prend en compte 0.5 EPT pour le poste de préposé à la protection des données, à la transparence et à l'archivage alors que cette fonction a été attribuée, sous la forme d'un mandat externe, à une personne indépendante des Services de l'administration cantonale ou du Service parlementaire.

OBJECTIF POLITIQUE				
<b>Exercer le pouvoir législatif</b>				
<b>Sous-objectifs politiques</b>				
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif			
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil			
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public			
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi			
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes				
<i>ad1</i>	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées	31.12.15	31.12.15	■ Afin de respecter le délai, la Présidence a programmé le développement de près de 300 interventions durant l'année 2012. Ce nombre s'explique par le volume de plus en plus important d'interventions parlementaires déposées
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées	31.12.15	31.12.15	● Pour 30% des interventions développées au Grand Conseil en 2012, le délai n'était pas respecté. Les Départements ne parviennent plus à répondre systématiquement dans les 6 mois.
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	01.03.13	01.03.13	■ L'année parlementaire 2012 a été caractérisée par une légère diminution du nombre d'objets traités (lois, décrets, décisions) compensée par une augmentation significative du nombre d'interventions parlementaires débattues.
	4 Poursuite du projet d'informatisation du Grand Conseil vers e-parlement	31.12.13	31.12.13	▲ Développement du cloud des député-e-s (avec tous les processus de travail parlementaire papier passés sous forme informatique). Développement de l'ECM du service parlementaire (avec tous les processus de travail et d'échange entre l'Administration et le service parlementaire passés du papier à l'informatique).

## GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	18	15.5	■ Le Service se base sur une planification annuelle de 18 jours de sessions (6 sessions de 6 demi-journées). En 2012, le Grand Conseil a traité l'ensemble des objets lors de 15,5 journées (31 demi-journées).
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	105	73	▲ Se référant aux expériences précédentes lors de la dernière année de législature, le Service a anticipé une forte augmentation du nombre d'objets traités. En 2012, cet effet de fin de période administrative n'a pas eu lieu.
	3 Nombre de séances de commissions	250	233	■ La statistique prend en compte toutes les séances de commissions et de sous-commissions. Le nombre total est comparable à celui de 2011.
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	330	321	■ Lors des quatre dernières années la moyenne annuelle d'interventions déposées est de 350.
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	220	298	■ Cet indicateur prend en compte les motions, postulats, interpellations, résolutions et l'heure des questions.
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	85%	98%	■ Compte tenu de la fin de législature, un gros effort a été fait par la Présidence du Grand Conseil pour qu'un maximum d'interventions soient traitées avant le renouvellement du Parlement.
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	95%	70%	● Cf. MP 2 ci-dessus

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Organisation et suivi des sessions</b>	<b>2'396'321.35</b>	<b>4'644.10</b>	<b>2'391'677.25</b>
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	337'866.71		337'866.71
300 Indemnités Présidence et Bureau	221'100.00		221'100.00
Autres dépenses / recettes	116'766.71		116'766.71
P1102 Appui aux commissions	1'147'634.94	4'644.10	1'142'990.84
300 Indemnités pour séances de commissions	618'855.00		618'855.00
317 Indemnités repas et logement commissions	85'800.90		85'800.90
318 Traductions externes (rapports des commissions)	24'322.70		24'322.70
361 Participation au Bureau interparlementaire de coordination (BIC)	8'498.90		8'498.90
Autres dépenses / recettes	410'157.44	4'644.10	405'513.34
P1103 Préparation administrative des sessions	106'043.75		106'043.75
P1104 Déroulement des sessions	739'704.93		739'704.93
318 Traductions externes et interprétation des débats	171'479.43		171'479.43
365 Aide aux groupes politiques	438'000.00		438'000.00
Autres dépenses / recettes	130'225.50		130'225.50
P1105 Suivi des sessions	65'071.02		65'071.02
<b>GP12 Documentation, information, relations publiques</b>	<b>3'365'033.99</b>	<b>13'509.30</b>	<b>3'351'524.69</b>
P1201 Prestations aux députés	1'378'264.13		1'378'264.13
300 Indemnités de sessions	782'093.00		782'093.00
300 Indemnités aux groupes politiques	312'000.00		312'000.00
Autres dépenses / recettes	284'171.13		284'171.13
P1202 Gestion des documents	1'406'158.66	7'893.30	1'398'265.36
380 Attribution du solde 2012 du projet "Parlement sans papier" aux financements spéciaux	715'200.00		715'200.00
509 Projet "Parlement sans papier"	259'205.91		259'205.91
Autres dépenses / recettes	431'752.75	7'893.30	423'859.45
P1203 Travaux pour des tiers	336'435.88		336'435.88
300 Indemnités commission cantonale de protection des données	15'939.70		15'939.70
318 Transparence et protection des données	291'100.43		291'100.43
319 Cotisation PRIVATIM (protection des données)	3'563.00		3'563.00
Autres dépenses / recettes	25'832.75		25'832.75
P1204 Communication et médias	24'368.06		24'368.06
P1205 Représentation - réception - associations	219'807.26	5'616.00	214'191.26
<b>Total</b>	<b>5'761'355.34</b>	<b>18'153.40</b>	<b>5'743'201.94</b>

<b>Pouvoir exécutif (Exécutif)</b>		<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>					
	Dépenses	3'543'509.14	3'014'400	3'426'817.66	412'418
	Recettes	1'186'703.35	740'100	1'065'608.30	325'508
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>2'356'805.79</b>	<b>2'274'300</b>	<b>2'361'209.36</b>	<b>86'909</b>
<b><u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u></b>					
	Conseil d'Etat	1'994'992.04	1'935'500	1'992'345.26	56'845
	Préfectures	361'813.75	338'800	368'864.10	30'064
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>2'356'805.79</b>	<b>2'274'300</b>	<b>2'361'209.36</b>	<b>86'909</b>
<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>					
30	Charges de personnel	1'973'788.80	1'962'200	1'986'982.40	24'782
31	Biens, services et marchandises	400'835.04	432'200	308'232.46	-123'968
36	Subventions accordées	566'945.30	500'000	486'999.50	-13'001
38	Attributions aux financements spéciaux	500'000.00		500'000.00	500'000
39	Imputations internes	1'190.00		41'603.30	41'603
43	Contributions	119'758.05	240'100	78'608.80	-161'491
46	Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000.00	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	566'945.30		486'999.50	487'000
	<b>Total charges</b>	<b>3'442'759.14</b>	<b>2'894'400</b>	<b>3'323'817.66</b>	<b>429'418</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>1'186'703.35</b>	<b>740'100</b>	<b>1'065'608.30</b>	<b>325'508</b>
	<b>Excédent de charges</b>	<b>2'256'055.79</b>	<b>2'154'300</b>	<b>2'258'209.36</b>	<b>103'909</b>
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>					
50	Investissements propres	100'750.00	120'000	103'000.00	-17'000
	<b>Total dépenses</b>	<b>100'750.00</b>	<b>120'000</b>	<b>103'000.00</b>	<b>-17'000</b>
	<b>Total recettes</b>				
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>100'750.00</b>	<b>120'000</b>	<b>103'000.00</b>	<b>-17'000</b>

**CONSEIL D'ETAT**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>3'080'945.39</b>	<b>2'555'600</b>	<b>2'954'953.56</b>	<b>399'354</b>
30 Charges de personnel	1'613'165.05	1'623'400	1'618'454.30	-4'946
31 Biens, services et marchandises	400'835.04	432'200	308'232.46	-123'968
36 Subventions accordées	566'945.30	500'000	486'999.50	-13'001
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00	0	500'000.00	500'000
39 Imputations internes	0.00	0	41'267.30	41'267
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>1'186'703.35</b>	<b>740'100</b>	<b>1'065'608.30</b>	<b>325'508</b>
43 Contributions	119'758.05	240'100	78'608.80	-161'491
46 Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000.00	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	566'945.30	0	486'999.50	487'000
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>1'894'242.04</b>	<b>1'815'500</b>	<b>1'889'345.26</b>	<b>73'845</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>100'750.00</b>	<b>120'000</b>	<b>103'000.00</b>	<b>-17'000</b>
50 Investissements propres	100'750.00	120'000	103'000.00	-17'000
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>100'750.00</b>	<b>120'000</b>	<b>103'000.00</b>	<b>-17'000</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>1'994'992.04</b>	<b>1'935'500</b>	<b>1'992'345.26</b>	<b>56'845</b>

Pouvoir exécutif (Exécutif)

**PRÉFECTURES**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>361'813.75</b>	<b>338'800</b>	<b>368'864.10</b>	<b>30'064</b>
30 Charges de personnel	360'623.75	338'800	368'528.10	29'728
39 Imputations internes	1'190.00	0	336.00	336
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>361'813.75</b>	<b>338'800</b>	<b>368'864.10</b>	<b>30'064</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>361'813.75</b>	<b>338'800</b>	<b>368'864.10</b>	<b>30'064</b>

<b>Pouvoir judiciaire (Judiciaire)</b>		<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>					
	Dépenses	39'216'313.62	38'563'100	39'657'120.26	1'094'020
	Recettes	10'205'782.22	8'553'100	9'760'814.48	1'207'714
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>29'010'531.40</b>	<b>30'010'000</b>	<b>29'896'305.78</b>	<b>-113'694</b>
<b><u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u></b>					
	Tribunaux	21'227'706.71	20'692'000	21'238'038.50	546'039
	Ministère public	7'782'824.69	9'318'000	8'658'267.28	-659'733
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>29'010'531.40</b>	<b>30'010'000</b>	<b>29'896'305.78</b>	<b>-113'694</b>
<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>					
30	Charges de personnel	28'937'018.25	29'862'300	29'242'426.21	-619'874
31	Biens, services et marchandises	5'127'972.42	4'473'400	5'237'604.72	764'205
33	Amortissements	1'199'109.79	1'279'000	1'448'241.28	169'241
36	Subventions accordées	1'251'526.05	1'367'000	1'712'950.20	345'950
39	Imputations internes	2'612'899.01	1'581'400	2'015'897.85	434'498
42	Revenus des biens	19'517.35	1'000	15'101.84	14'102
43	Contributions	7'623'035.00	6'772'800	7'814'772.89	1'041'973
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'485'959.97	1'671'300	1'840'221.70	168'922
49	Imputations internes	77'269.90	108'000	90'718.05	-17'282
	<b>Total charges</b>	<b>39'128'525.52</b>	<b>38'563'100</b>	<b>39'657'120.26</b>	<b>1'094'020</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>10'205'782.22</b>	<b>8'553'100</b>	<b>9'760'814.48</b>	<b>1'207'714</b>
	<b>Excédent de charges</b>	<b>28'922'743.30</b>	<b>30'010'000</b>	<b>29'896'305.78</b>	<b>-113'694</b>
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>					
50	Investissements propres	87'788.10			
	<b>Total dépenses</b>	<b>87'788.10</b>			
	<b>Total recettes</b>				
	<b>Excédent de recettes</b>	<b>-87'788.10</b>			

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

**TRIBUNAUX**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>27'578'532.61</b>	<b>27'250'900</b>	<b>27'137'389.41</b>	<b>-113'511</b>
30 Charges de personnel	21'275'286.25	22'233'500	21'563'945.71	-669'554
31 Biens, services et marchandises	3'432'954.82	2'961'200	3'243'676.26	282'476
33 Amortissements	552'101.10	569'000	416'665.97	-152'334
36 Subventions accordées	1'001'248.90	941'000	1'221'880.65	280'881
39 Imputations internes	1'316'941.54	546'200	691'220.82	145'021
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>6'417'614.00</b>	<b>6'558'900</b>	<b>5'899'350.91</b>	<b>-659'549</b>
42 Revenus des biens	6'735.90	0	5'515.30	5'515
43 Contributions	4'391'100.88	5'166'600	4'446'212.71	-720'387
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'949'953.27	1'284'300	1'374'561.55	90'262
49 Imputations internes	69'823.95	108'000	73'061.35	-34'939
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>21'160'918.61</b>	<b>20'692'000</b>	<b>21'238'038.50</b>	<b>546'039</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>66'788.10</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
50 Investissements propres	66'788.10	0	0.00	0
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>66'788.10</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>21'227'706.71</b>	<b>20'692'000</b>	<b>21'238'038.50</b>	<b>546'039</b>

**MINISTÈRE PUBLIC**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>11'549'992.91</b>	<b>11'312'200</b>	<b>12'519'730.85</b>	<b>1'207'531</b>
30 Charges de personnel	7'661'732.00	7'628'800	7'678'480.50	49'681
31 Biens, services et marchandises	1'695'017.60	1'512'200	1'993'928.46	481'728
33 Amortissements	647'008.69	710'000	1'031'575.31	321'575
36 Subventions accordées	250'277.15	426'000	491'069.55	65'070
39 Imputations internes	1'295'957.47	1'035'200	1'324'677.03	289'477
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>3'788'168.22</b>	<b>1'994'200</b>	<b>3'861'463.57</b>	<b>1'867'264</b>
42 Revenus des biens	12'781.45	1'000	9'586.54	8'587
43 Contributions	3'231'934.12	1'606'200	3'368'560.18	1'762'360
45 Dédommagements de collectivités publiques	536'006.70	387'000	465'660.15	78'660
49 Imputations internes	7'445.95	0	17'656.70	17'657
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>7'761'824.69</b>	<b>9'318'000</b>	<b>8'658'267.28</b>	<b>-659'733</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>21'000.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
50 Investissements propres	21'000.00	0	0.00	0
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>21'000.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>7'782'824.69</b>	<b>9'318'000</b>	<b>8'658'267.28</b>	<b>-659'733</b>

<b>Présidence (PRES)</b>		<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>					
	Dépenses	<b>27'663'504.38</b>	<b>11'908'100</b>	<b>12'041'071.93</b>	<b>132'972</b>
	Recettes	<b>11'845'050.30</b>	<b>475'400</b>	<b>1'281'286.70</b>	<b>805'887</b>
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>15'818'454.08</b>	<b>11'432'700</b>	<b>10'759'785.23</b>	<b>-672'915</b>
<b><u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u></b>					
	Chancellerie d'Etat	7'838'286.94	8'448'800	8'240'229.20	-208'571
	Inspection des finances	2'897'418.69	2'983'900	2'877'341.08	-106'559
	Groupe interdépartemental "Intempéries"	5'082'748.45	0	-357'785.05	-357'785
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>15'818'454.08</b>	<b>11'432'700</b>	<b>10'759'785.23</b>	<b>-672'915</b>
<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>					
30	Charges de personnel	6'672'311.30	6'898'600	6'816'256.80	-82'343
31	Biens, services et marchandises	3'815'138.37	4'337'600	4'005'436.18	-332'164
33	Amortissements	86'853.95		4'916.20	4'916
36	Subventions accordées	16'802'033.05	399'000	782'496.70	383'497
38	Attributions aux financements spéciaux	387.10		226.30	226
39	Imputations internes	286'780.61	272'900	396'990.75	124'091
40	Impôts	24'962.10	20'000	21'188.20	1'188
42	Revenus des biens	4'928.59		10'847.43	10'847
43	Contributions	274'834.76	325'400	352'539.80	27'140
46	Subventions acquises	11'448'841.00		796'308.27	796'308
49	Imputations internes	91'483.85	130'000	100'403.00	-29'597
	<b>Total charges</b>	<b>27'663'504.38</b>	<b>11'908'100</b>	<b>12'006'322.93</b>	<b>98'223</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>11'845'050.30</b>	<b>475'400</b>	<b>1'281'286.70</b>	<b>805'887</b>
	<b>Excédent de charges</b>	<b>15'818'454.08</b>	<b>11'432'700</b>	<b>10'725'036.23</b>	<b>-707'664</b>
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>					
50	Investissements propres			34'749.00	34'749
	<b>Total dépenses</b>			<b>34'749.00</b>	<b>34'749</b>
	<b>Total recettes</b>				
	<b>Excédent de dépenses</b>			<b>34'749.00</b>	<b>34'749</b>

OP 1  
Appui au Conseil d'Etat en  
matières stratégique,  
opérationnelle, d'information et de  
communication  
B12 8'448'800 net  
C12 8'240'229.20 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale B12 1'952'767 net C12 1'968'206.26 net	GP 12 Communication et information B12 1'554'419 net C12 1'437'280.47 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat B12 769'202 net C12 735'098.45 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration B12 4'172'412 net C12 4'099'644.02 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>8'070'758.99</b>	<b>8'666'800</b>	<b>8'491'015.08</b>	<b>-175'785</b>
30 Charges de personnel	3'911'003.15	4'051'200	4'071'461.50	20'262
31 Biens, services et marchandises	3'621'004.26	4'041'600	3'902'861.40	-138'739
33 Amortissements	86'853.95	0	4'890.25	4'890
36 Subventions accordées	270'443.60	399'000	343'973.48	-55'027
39 Imputations internes	181'454.03	175'000	167'828.45	-7'172
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>232'472.05</b>	<b>218'000</b>	<b>285'534.88</b>	<b>67'535</b>
40 Impôts	24'962.10	20'000	21'188.20	1'188
42 Revenus des biens	4'531.09	0	10'609.88	10'610
43 Contributions	195'281.01	198'000	248'974.80	50'975
49 Imputations internes	7'697.85	0	4'762.00	4'762
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>7'838'286.94</b>	<b>8'448'800</b>	<b>8'205'480.20</b>	<b>-243'320</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>34'749.00</b>	<b>34'749</b>
50 Investissements propres	0.00	0	34'749.00	34'749
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>34'749.00</b>	<b>34'749</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>7'838'286.94</b>	<b>8'448'800</b>	<b>8'240'229.20</b>	<b>-208'571</b>

## Explication des écarts financiers

Les principaux écarts au compte s'expliquent notamment comme suit:

- 31 Biens, services et marchandises: Ralentissement de la généralisation d'ECM (gestion des documents et des contenus informatiques) dans l'attente de la mise à jour par le DECS de la stratégie informatique de l'Etat du Valais (mandat NOVO).
- 36 Subventions: Fin des subventions versées la Communauté de travail des Alpes occidentales.
- 43 Contributions: Plus grand volume de lois vendues ainsi que des récupérations des frais de port plus importantes que prévues.
- 50 Investissements: Projet de "Dématérialisation de la gestion des données personnelles des députés et députés suppléants" en collaboration avec le Service parlementaire, non prévu au budget.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	27.30	27.50	27.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

L'écart de 0.2 EPT s'explique par le fait qu'un poste à durée indéterminée à l'Information, budgété à 100%, est occupé à 80%. Le reliquat est utilisé en faveur de l'engagement d'une collaboratrice à durée déterminée au sein de l'unité d'accueil.

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication</b>			
<b>Sous-objectifs politiques</b>			
1	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes et lui fournir les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques ainsi que pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale (aide à la gouvernance) (GP11)		
2	Assurer la transparence des activités étatiques afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)		
3	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)		
4	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Mise en oeuvre des neuf domaines d'action définis dans le concept pour la promotion des intérêts du canton du Valais sur la scène fédérale	31.12.12	▲ Mise en oeuvre graduelle du plan d'action, en fonction des moyens à disposition. Priorité a été donnée à l'appui aux Parlementaires fédéraux valaisans et à certaines conférences intergouvernementales.
	2 Validation du plan d'action en vue de la généralisation progressive d'ECM (système informatique pour la gestion de la production, de la circulation et de la conservation des documents) à l'ensemble des services de l'administration et poursuite de son extension (processus de traitement des documents soumis à l'approbation des chefs de département)	31.03.12	▲ L'extension progressive d'ECM s'est poursuivie par la mise à disposition du processus de traitement des dossiers soumis à l'approbation des chefs de département et par le transfert de la gestion documentaire de la Chancellerie et du Service parlementaire dans ECM. Le plan d'action en vue de la généralisation d'ECM est traité par le DECS dans le cadre de la mise à jour de la stratégie informatique de l'Etat du Valais (mandat attribué à la société NOVO).
ad2	3 Poursuite du développement des services en ligne en faveur des usagers des prestations de l'administration cantonale	31.12.12	▲ Les développements sont à ce stade limité à des prestations pilotes. (Passeports Info - Osez tout les métiers). Ces prestations se poursuivront dans les années à venir.
	4 Amélioration de l'intranet de l'administration cantonale (création d'espaces collaboratifs)	31.12.12	▲ Le choix de la plateforme a été arrêté en collaboration avec le SCI. Réalisation en 2013.
	5 Analyse de l'utilisation possible des réseaux sociaux (Twitter, Youtube, Flick'r, LinkedIn) par l'Etat du Valais et éventuelle mise en oeuvre	31.12.12	■ Twitter, Flickr et YouTube opérationnels.
ad3	6 Amélioration du traitement du recours dans les délais	31.12.12	31.12.12 ▲ Environ 40% des recours entrés en 2012 ont pu être traités dans un délai de légal de 6 mois.
ad4	7 Amélioration de l'accueil et de la sécurité au Palais du Gouvernement par la réalisation de mesures organisationnelles, architecturales et techniques	31.12.12	31.12.12 ■ La rénovation de l'accueil étant terminée, l'entrée du Palais du Gouvernement est pleinement opérationnelle.
	8 Amélioration de la qualité et de l'efficacité des travaux de traduction réalisés à l'Etat du Valais, par la mise en place d'un nouveau concept et d'une nouvelle organisation en la matière	31.12.12	▲ Le concept a été élaboré, mais il faut attendre le sort du Postulat 6.029 "Service de traduction à l'Etat du Valais" avant la mise oeuvre concrète.

## CHANCELLERIE D'ETAT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de séances du Conseil d'Etat organisées (env.) (2010 = 55)	50	48	▲
	2 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans (2010 = 4)	4	4	■ En plus des séances avec le Conseil d'Etat, des informations régulières ont été adressées dans le cadre des travaux de commissions.
ad2	3 Nombre de nouvelles prestations en ligne (environ) (2011= 3)	5	3	▲ Les développements sont à ce stade limités à des prestations pilotes. (Passeports Info - Osez tout les métiers). Ces prestations se poursuivront dans les années à venir.
	4 Baromètre médias (clients médias) : satisfaction globale	5	5.5	■
	5 Baromètre médias : agenda / calendrier	4.9	5.5	■
	6 Baromètre médias : conseil et appui / disponibilité	4.5	5.5	■
	7 Communiqués de presse publiés	150	205	■
	8 Conférences de presse organisées	40	50	■
	9 Baromètre médias : portail cantonal www.vs.ch	4.5	5.5	■
	10 Baromètre internet : sondage interne (chef de service) sur le portail www.vs.ch - satisfaction générale	4.5	4.4	▲ Les remarques des chefs de service seront prises en compte avec la nouvelle présentation orientée guichet. (novembre 2013)
ad3	11 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	87.3%	■ En 2012, 102 recours datant de 2004 à 2012 portés à l'instance supérieure ont été traités par la chancellerie d'Etat; de ces 102 recours, 13 ont été admis; donc 87.3 % ont été confirmés par le TC et le TF.
	12 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois (2010 = 40%)	50%	40%	▲ 149 des 391 recours enregistrés en 2012 ont pu être liquidés.
	13 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	■ 391 recours ont été enregistrés en 2012. De ces 391 recours, 149 ont été liquidés. De ces 149 recours liquidés, 2 ont été portés à l'instance supérieure et les 2 ont été confirmés par le TC; donc 100% des décisions sur recours au CE ont été confirmés par les tribunaux.
ad4	14 Nombre de pages traduites (env.) (2010 = 916)	950	1'146	■
	15 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant et entrant traités (env.) (2010 = 4'557'000)	5'500'000	3'259'395	▲

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Appui à l'action gouvernementale</b>	<b>1'982'961.96</b>	<b>14'755.70</b>	<b>1'968'206.26</b>
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	426'538.49	4'304.94	422'233.55
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	713'634.77	5'853.45	707'781.32
P1103 Affaires extérieures	545'552.79	3'143.16	542'409.63
P1104 Controlling gouvernemental	297'235.91	1'454.15	295'781.76
<b>GP12 Communication et information</b>	<b>1'446'813.66</b>	<b>9'533.19</b>	<b>1'437'280.47</b>
P1201 Communication externe	258'434.88	2'353.53	256'081.35
P1202 Information interne	154'873.90	1'372.63	153'501.27
P1203 Conseil et appui	85'465.80	721.70	84'744.10
P1204 Technologie web	948'039.08	5'085.33	942'953.75
<b>GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat</b>	<b>815'348.28</b>	<b>80'249.83</b>	<b>735'098.45</b>
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	74'812.90	755.07	74'057.83
P1302 Instruction et décisions sur recours	740'535.38	79'494.76	661'040.62
<b>GP14 Prestations en faveur de l'administration</b>	<b>4'280'640.18</b>	<b>180'996.16</b>	<b>4'099'644.02</b>
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	421'501.03	29'746.67	391'754.36
P1402 Courrier et accueil	3'616'667.57	149'449.62	3'467'217.95
P1403 Traduction	242'471.58	1'799.87	240'671.71
<b>Total</b>	<b>8'525'764.08</b>	<b>285'534.88</b>	<b>8'240'229.20</b>

OP 1  
 Contrôler la gestion financière de  
 l'Etat et la réalisation des  
 mandats de prestations  
 B12 2'983'900 net  
 C12 2'877'341.08 net

GP 11  
 Contrôle gestion financière et  
 réalisation MP  
 B12 2'983'900 net  
 C12 2'877'341.08 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>3'060'758.44</b>	<b>3'241'300</b>	<b>3'076'547.08</b>	<b>-164'753</b>
30 Charges de personnel	2'761'308.15	2'847'400	2'744'795.30	-102'605
31 Biens, services et marchandises	194'123.71	296'000	102'563.53	-193'436
33 Amortissements	0.00	0	25.95	26
39 Imputations internes	105'326.58	97'900	229'162.30	131'262
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>163'339.75</b>	<b>257'400</b>	<b>199'206.00</b>	<b>-58'194</b>
43 Contributions	79'553.75	127'400	103'565.00	-23'835
49 Imputations internes	83'786.00	130'000	95'641.00	-34'359
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>2'897'418.69</b>	<b>2'983'900</b>	<b>2'877'341.08</b>	<b>-106'559</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'897'418.69</b>	<b>2'983'900</b>	<b>2'877'341.08</b>	<b>-106'559</b>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	15.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## OBJECTIF POLITIQUE

**Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)**

### Sous-objectifs politiques

- Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 et 45 LGCAF)
- Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
<p>■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes</p>			
ad1 1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification	31.12.12	31.12.12	■ Contrôles réalisés selon planification (cf. rapport d'activité).
ad2 2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion	31.12.12	31.12.12	■ Mandats spéciaux sur requête du Conseil d'Etat ou des COFI et COGEST réalisés (cf. rapport d'activité).

## INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de rapports déposés (139 pour 2007)	→	→	■ Contrôles réalisés décrits en détail dans le rapport d'activité.
ad2	2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	30%	15%	■ Autonomie et indépendance de l'IF assurées.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2012</b>
<b>GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP</b>	<b>3'076'547.08</b>	<b>199'206.00</b>	<b>2'877'341.08</b>
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'635'102.94	198'628.33	2'436'474.61
P1102 Mandats spéciaux	441'444.14	577.67	440'866.47
<b>Total</b>	<b>3'076'547.08</b>	<b>199'206.00</b>	<b>2'877'341.08</b>

Présidence (PRES)

**GROUPE INTERDÉPARTEMENTAL "INTEMPÉRIES"**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>16'531'986.95</b>	<b>0</b>	<b>438'760.77</b>	<b>438'761</b>
31 Biens, services et marchandises	10.40	0	11.25	11
36 Subventions accordées	16'531'589.45	0	438'523.22	438'523
38 Attributions aux financements spéciaux	387.10	0	226.30	226
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>11'449'238.50</b>	<b>0</b>	<b>796'545.82</b>	<b>796'546</b>
42 Revenus des biens	397.50	0	237.55	238
46 Subventions acquises	11'448'841.00	0	796'308.27	796'308
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>-5'082'748.45</b>	<b>0</b>	<b>357'785.05</b>	<b>357'785</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>-5'082'748.45</b>	<b>0</b>	<b>357'785.05</b>	<b>-357'785</b>

**Département des finances, des  
institutions et de la santé (DFIS)**

	Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Compte 2012 Fr.	Ecart B/C Fr.
<b>TOTAL GENERAL</b>				
Dépenses	878'942'414.75	849'304'000	886'447'702.82	37'143'703
Recettes	1'962'159'163.71	1'907'184'700	1'903'417'872.86	-3'766'827
<b>Excédent de recettes</b>	<b>1'083'216'748.96</b>	<b>1'057'880'700</b>	<b>1'016'970'170.04</b>	<b>-40'910'530</b>
<b>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</b>				
Administration cantonale des finances	-553'966'253.32	-512'415'800	-538'920'214.45	-26'504'414
Service cantonal des contributions	-1'026'440'082.46	-1'047'886'900	-1'000'874'952.58	47'011'947
Service des ressources humaines	4'746'222.91	4'859'600	4'384'022.76	-475'577
Service juridique des finances et du personnel	783'764.16	905'700	954'396.93	48'697
Service des affaires intérieures et communales	3'152'984.98	4'892'600	4'874'345.79	-18'254
Secrétariat à l'égalité et à la famille	554'490.54	656'800	632'874.26	-23'926
Service de la santé publique	483'393'601.10	485'274'000	506'872'328.79	21'598'329
Service de la consommation et affaires vétérinaires	4'558'523.13	5'833'300	5'107'028.46	-726'272
<b>Excédent de recettes</b>	<b>1'083'216'748.96</b>	<b>1'057'880'700</b>	<b>1'016'970'170.04</b>	<b>-40'910'530</b>
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>				
30 Charges de personnel	52'604'320.58	54'092'500	52'047'315.55	-2'045'184
31 Biens, services et marchandises	16'975'862.79	16'977'300	17'345'506.03	368'206
32 Intérêts passifs	20'111'623.65	36'619'000	36'401'184.27	-217'816
33 Amortissements	13'962'462.50	13'386'000	20'244'351.79	6'858'352
34 Parts et contributions sans affectation	69'993'101.25	95'513'000	100'136'591.30	4'623'591
35 Dédommagements à des collectivités publiques	24'453.50	24'800	24'361.50	-439
36 Subventions accordées	526'879'115.93	571'351'400	591'727'974.70	20'376'575
38 Attributions aux financements spéciaux	103'107'051.05	6'454'200	13'960'906.54	7'506'707
39 Imputations internes	35'941'609.26	39'077'800	38'802'146.22	-275'654
40 Impôts	1'010'309'004.08	1'023'531'700	988'014'366.68	-35'517'333
41 Patentes et concessions	65'321'021.45	108'000	26'291'733.70	26'183'734
42 Revenus des biens	30'163'489.57	41'586'200	43'452'346.11	1'866'146
43 Contributions	45'947'779.19	13'786'000	17'525'506.59	3'739'507
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	653'529'127.46	645'899'800	642'129'950.25	-3'769'850
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'112'675.30	4'160'000	4'150'487.80	-9'512
46 Subventions acquises	93'748'826.65	108'615'100	106'073'854.74	-2'541'245
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	10'245'621.68	20'240'000	26'368'515.64	6'128'516
49 Imputations internes	45'878'348.33	49'257'900	49'411'111.35	153'211
<b>Total charges</b>	<b>839'599'600.51</b>	<b>833'496'000</b>	<b>870'690'337.90</b>	<b>37'194'338</b>
<b>Total revenus</b>	<b>1'960'255'893.71</b>	<b>1'907'184'700</b>	<b>1'903'417'872.86</b>	<b>-3'766'827</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>1'120'656'293.20</b>	<b>1'073'688'700</b>	<b>1'032'727'534.96</b>	<b>-40'961'165</b>
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
50 Investissements propres	2'868'411.93	4'720'000	3'423'643.00	-1'296'357
56 Subventions accordées	36'474'402.31	11'088'000	12'333'721.92	1'245'722
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'903'270.00			
<b>Total dépenses</b>	<b>39'342'814.24</b>	<b>15'808'000</b>	<b>15'757'364.92</b>	<b>-50'635</b>
<b>Total recettes</b>	<b>1'903'270.00</b>			
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>37'439'544.24</b>	<b>15'808'000</b>	<b>15'757'364.92</b>	<b>-50'635</b>

## ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1  
Administrer et gérer les finances  
du canton  
B12 -512'415'800 net  
C12 -538'920'214.45 net

GP 11 Planification, budget et compte B12 2'064'822 net C12 1'713'736.35 net	GP 12 Services financiers et logistiques B12 31'148'278 net C12 28'402'402.24 net	GP 13 Analyses et mandats B12 5'295'700 net C12 2'715'891.42 net	GP 14 Affaires financières générales B12 -550'924'600 net C12 -571'752'244.46 net
---	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>190'518'426.12</b>	<b>156'229'900</b>	<b>162'710'827.25</b>	<b>6'480'927</b>
30 Charges de personnel	15'433'514.80	15'847'100	14'580'278.60	-1'266'821
31 Biens, services et marchandises	8'377'776.79	8'552'600	8'206'271.49	-346'329
32 Intérêts passifs	16'342'975.35	32'619'000	32'235'238.27	-383'762
33 Amortissements	400'492.70	356'000	3'949'802.63	3'593'803
34 Parts et contributions sans affectation	21'216'744.00	58'513'000	58'266'395.10	-246'605
36 Subventions accordées	1'014'718.15	1'036'000	1'052'966.65	16'967
38 Attributions aux financements spéciaux	94'162'716.20	4'292'200	9'689'148.50	5'396'949
39 Imputations internes	33'569'488.13	35'014'000	34'730'726.01	-283'274
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>742'581'409.44</b>	<b>668'745'700</b>	<b>701'631'041.70</b>	<b>32'885'342</b>
40 Impôts	153.53	0	80.13	80
41 Patentes et concessions	65'303'272.45	100'000	26'287'423.50	26'187'424
42 Revenus des biens	18'493'641.88	17'057'200	19'728'247.14	2'671'047
43 Contributions	31'005'359.20	813'800	1'500'000.70	686'201
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	569'129'832.25	563'630'800	564'001'454.43	370'654
46 Subventions acquises	10'749'102.10	21'800'000	21'619'806.65	-180'193
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	5'957'969.01	19'690'000	22'832'854.85	3'142'855
49 Imputations internes	41'942'079.02	45'653'900	45'661'174.30	7'274
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>552'062'983.32</b>	<b>512'515'800</b>	<b>538'920'214.45</b>	<b>26'404'414</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>100'000</b>	<b>0.00</b>	<b>-100'000</b>
50 Investissements propres	0.00	100'000	0.00	-100'000
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>1'903'270.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'903'270.00	0	0.00	0
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>-1'903'270.00</b>	<b>100'000</b>	<b>0.00</b>	<b>-100'000</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>553'966'253.32</b>	<b>512'415'800</b>	<b>538'920'214.45</b>	<b>26'504'414</b>

## Explication des écarts financiers

33 : création d'une provision générale pour risque de perte.  
41 : la part de notre canton au bénéfice de la BNS, de 26,2 mios, n'a pas été budgétée car sa distribution n'était pas certaine.  
42 : les dividendes versés par la BCVs et les Salines Suisses du Rhin SA sont supérieurs de 1,7 mio par rapport au budget.  
48 : le prélèvement au fonds de soutien à l'économie a été supérieur au budget pour 3,0 mios.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	44.90	52.50	48.70

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

30 : les postes vacants au 31.12.2012 seront repourvus durant l'année 2013.

OBJECTIF POLITIQUE				
<b>Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière</b>				
Sous-objectifs politiques				
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :			
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi			
1.2	Tenir et présenter les comptes			
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling			
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :			
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements			
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché			
2.3	Assurer le paiement des salaires et des honoraires			
2.4	Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions			
2.5	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)			
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :			
3.1	Elaborer des préavis financiers			
3.2	Assurer le controlling financier départemental			
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques			
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques			
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale			
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Etablissement du projet de budget 2013	04.09.12	04.09.12	■ Le projet de budget 2013 a été établi et remis dans les délais.
	2 Etablissement de la planification financière intégrée pour les années 2014 à 2016	02.10.12	02.10.12	■ La planification financière intégrée pluriannuelle a été établie et remise dans les délais.
	3 Clôture et présentation du compte 2011	03.04.12	03.04.12	■ Le compte 2011 a été remis aux commissions du Grand Conseil concernées et au Service parlementaire dans les délais légaux.
ad2	4 Réalisation des travaux en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons (MCH2) - phase initiale	31.12.13		● Priorité a été donnée à la collaboration au projet SCC 2015 et à l'introduction du nouvel outil de budgétisation SAP.
ad3	5 Mise en oeuvre de la nouvelle péréquation financière intercommunale	31.12.12	31.12.12	■ Le nouveau système de péréquation financière intercommunale a été introduit suite à son entrée en vigueur au 01.01.2012.
ad4	6 Mise en oeuvre de la base légale pour le financement des grands projets d'infrastructures du XXIème siècle	31.12.12	31.12.12	■ La loi concernant le financement des grands projets d'infrastructures du 21e siècle a été adoptée par le Grand Conseil le 15 septembre 2011 et est entrée en vigueur le 1er février 2012.
	7 Suivi de l'utilisation du fonds de soutien à l'économie	31.12.12	31.12.12	■ Le décompte relatif à l'utilisation du fonds de soutien à l'économie a été établi. Il fait l'objet d'un prélèvement de 7,2 millions de francs sur le fonds précité. Le décret concernant le programme cantonal de soutien à l'économie étant échu, le fonds est dissout et le solde enregistré en produit extraordinaire à hauteur de 10 millions conformément aux prévisions.

## ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Résultat du compte de fonctionnement en millions de francs (positif)	2.7	1.1	■ Avec un total de recettes de 3120 millions de francs et un total de dépenses de 2938 millions de francs, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de 182 millions de francs. Après enregistrement des amortissements du patrimoine administratif, pour un montant de 180,9 millions de francs, y inclus 38,2 millions de francs d'amortissements supplémentaires, le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus (bénéfice net) de 1,1 millions de francs. Pour de plus amples renseignements, se référer au message du Conseil d'Etat concernant le compte 2012. A relever que le résultat budgétisé, y compris les crédits supplémentaires, s'élève à -6,4 millions de francs.
	2 Degré d'autofinancement (supérieur ou égal à 100%)	101%	100.5%	■ CF. commentaire indicateur 1. La marge d'autofinancement de 182 millions de francs couvre entièrement les investissements nets de 181,1 millions de francs.
	3 Endettement net 1er degré en millions de francs (engagements-patrimoine financier-avances aux financements spéciaux)	892.1	1'121.3	▲ Sous déduction de la valeur du patrimoine financier et des avances aux financements spéciaux, l'endettement net du canton passe de -188,1 millions au 31.12.2011 à + 1121,3 millions au 31.12.2012.
	4 Endettement brut en milliards de francs	2.43	2.79	▲ L'endettement brut augmente de 1940 à 2792 millions de francs au 31.12.2012, soit une augmentation de 852 millions de francs par rapport au 31.12.2011.
	5 Pourcentage de fonds propres par rapport au total des actifs du bilan	12.8%	2.6%	▲ Le pourcentage de fonds propres libres d'affectation s'élève à 2,6% au 31.12.2012, suite au passage à la primauté des cotisations, à la dotation initiale au fonds de financement des grands projets d'infrastructures du 21e siècle et aux amortissements supplémentaires effectués.
ad2	6 Taux d'intérêt moyen annuel de la dette consolidée	3.45%	3.45%	■ Le taux d'intérêt moyen annuel de la dette consolidée s'élève pour 2012, comme prévu, à 3,45%.
ad4	7 Indice des ressources du canton Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	67.1	67.1	■ Le canton du Valais a touché 455 millions de francs au titre de péréquation des ressources et 73 millions de francs au titre de compensation des charges géo-topographiques. Il a contribué à raison de 4,6 millions de francs au financement de la compensation des cas de rigueur.

## ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

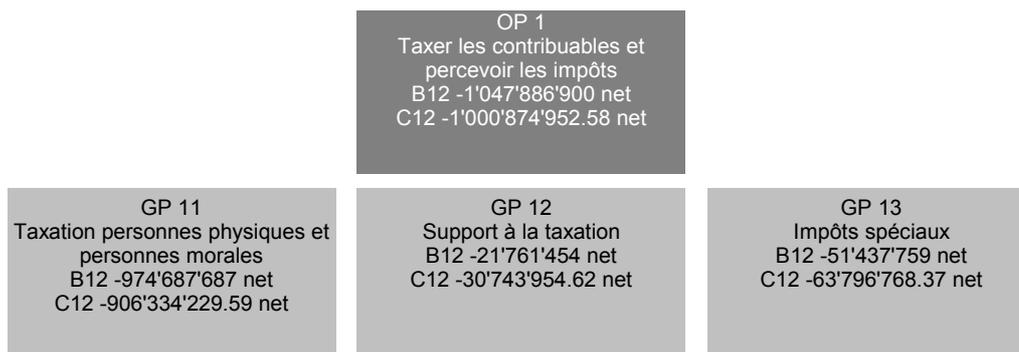
### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Planification, budget et compte</b>	<b>1'751'792.16</b>	<b>38'055.81</b>	<b>1'713'736.35</b>
P1101 Etablissement du budget	112'135.70	665.29	111'470.41
P1102 Tenue et présentation du compte	1'482'078.82	37'186.93	1'444'891.89
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	123'264.98	158.71	123'106.27
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	34'312.66	44.88	34'267.78
<b>GP12 Services financiers et logistiques</b>	<b>46'765'471.77</b>	<b>18'363'069.53</b>	<b>28'402'402.24</b>
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	371'613.32	156'458.30	215'155.02
P1202 Instruments de controlling et financiers	118'963.88	153.75	118'810.13
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	179'985.54	228.90	179'756.64
P1204 Gestion des données de base	121'911.09	1'101.84	120'809.25
P1205 Gestion de la trésorerie	35'637'588.06	9'180'979.38	26'456'608.68
318 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'087'647.58		1'087'647.58
321 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	21'771.52		21'771.52
322 Intérêts des prêts CPVAL	30'657'130.00		30'657'130.00
322 Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	1'509'007.00		1'509'007.00
390 Intérêts imputés	2'236'497.43		2'236'497.43
422 Intérêts sur placements		817'103.61	-817'103.61
425 Intérêts des prêts du patrimoine administratif (créance I BCVs)		1'300'000.00	-1'300'000.00
490 Intérêts imputés		6'333'407.53	-6'333'407.53
Autres dépenses / recettes	125'534.53	730'468.24	-604'933.71
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	1'108'933.84	76'120.74	1'032'813.10
P1207 Paiement des salaires	-419'652.73	213'398.73	-633'051.46
P1208 Gestion des allocations familiales	34'838.06	44.31	34'793.75
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	1'706'152.99	1'497'153.49	208'999.50
P1210 Gestion des assurances	3'243'774.19	3'194'872.76	48'901.43
318 Primes d'assurances	2'746'221.95		2'746'221.95
490 Imputations internes		2'357'505.50	-2'357'505.50
Autres dépenses / recettes	497'552.24	837'367.26	-339'815.02
P1211 Economat	3'691'226.50	3'276'399.55	414'826.95
310 Fourniture et matériel de bureau	1'568'983.20		1'568'983.20
310 Imprimés, reliures et publications	786'551.35		786'551.35
311 Mobilier, instruments et machines	847'671.08		847'671.08
490 Imputations internes		3'275'874.32	-3'275'874.32
Autres dépenses / recettes	488'020.87	525.23	487'495.64
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	970'137.03	766'157.78	203'979.25
<b>GP13 Analyses et mandats</b>	<b>2'744'282.12</b>	<b>28'390.70</b>	<b>2'715'891.42</b>
P1301 Préavis financiers	504'581.39	23'389.02	481'192.37
P1302 Mandats spéciaux	85'618.39	47.57	85'570.82
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	503'857.42	2'590.81	501'266.61
P1304 Péréquation financière	123'289.67	103.24	123'186.43
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'526'935.25	2'260.06	1'524'675.19

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP14 Affaires financières générales</b>	<b>111'449'281.20</b>	<b>683'201'525.66</b>	<b>-571'752'244.46</b>
P1401 Affaires financières générales	111'449'281.20	683'201'525.66	-571'752'244.46
307 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	5'126'096.55		5'126'096.55
307 Prestations aux retraités : participation au pont AVS	3'207'045.95		3'207'045.95
341 Péréquation intercommunale : versement aux communes	53'653'701.10		53'653'701.10
341 Péréquation : compensation des cas de rigueur	4'612'694.00		4'612'694.00
380 Alimentation fonds des grands projets d'infrastructures du XXIème siècle	5'000'000.00		5'000'000.00
390 Alimentation du fonds de péréquation	30'106'499.65		30'106'499.65
410 Régale des sels		109'726.50	-109'726.50
410 Produit de la répartition du bénéfice de la BNS		26'177'697.00	-26'177'697.00
426 Dividende BNS		15'000.00	-15'000.00
426 Dividende Salines Suisse du Rhin SA		256'000.00	-256'000.00
426 Dividende BCVs		15'400'000.00	-15'400'000.00
440 Dîme de l'alcool		1'068'216.00	-1'068'216.00
440 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		1'937'226.80	-1'937'226.80
440 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		32'609'631.63	-32'609'631.63
440 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		73'212'416.00	-73'212'416.00
440 Péréquation des ressources		455'173'964.00	-455'173'964.00
462 Part des communes au fonds de péréquation		21'251'646.85	-21'251'646.85
480 Prélèvement au fonds de soutien à l'économie		17'399'003.85	-17'399'003.85
490 Part cantonale au fonds de péréquation		30'106'499.65	-30'106'499.65
Autres dépenses / recettes	9'743'243.95	8'484'497.38	1'258'746.57
<b>Total</b>	<b>162'710'827.25</b>	<b>701'631'041.70</b>	<b>-538'920'214.45</b>

## SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>95'888'516.28</b>	<b>82'983'400</b>	<b>94'928'796.54</b>	<b>11'945'397</b>
30 Charges de personnel	21'420'292.45	21'386'300	21'666'592.60	280'293
31 Biens, services et marchandises	5'552'750.30	5'102'400	6'522'709.79	1'420'310
32 Intérêts passifs	3'768'608.30	4'000'000	4'165'946.00	165'946
33 Amortissements	13'492'250.05	13'000'000	16'193'172.97	3'193'173
34 Parts et contributions sans affectation	48'776'357.25	37'000'000	41'870'196.20	4'870'196
36 Subventions accordées	1'200'392.25	1'143'000	1'115'262.30	-27'738
38 Attributions aux financements spéciaux	305'782.00	0	2'048'074.64	2'048'075
39 Imputations internes	1'372'083.68	1'351'700	1'346'842.04	-4'858
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>1'124'523'431.92</b>	<b>1'133'270'300</b>	<b>1'097'553'243.77</b>	<b>-35'717'056</b>
40 Impôts	1'010'301'730.55	1'023'500'000	988'008'169.05	-35'491'831
42 Revenus des biens	11'669'648.34	11'706'000	11'163'807.02	-542'193
43 Contributions	12'911'008.42	11'495'300	14'569'896.44	3'074'596
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	84'399'295.21	82'269'000	78'128'495.82	-4'140'504
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'112'675.30	4'160'000	4'150'487.80	-9'512
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	1'397'569.29	1'397'569
49 Imputations internes	129'074.10	140'000	134'818.35	-5'182
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>1'028'634'915.64</b>	<b>1'050'286'900</b>	<b>1'002'624'447.23</b>	<b>-47'662'453</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>2'194'833.18</b>	<b>2'400'000</b>	<b>1'749'494.65</b>	<b>-650'505</b>
50 Investissements propres	2'194'833.18	2'400'000	1'749'494.65	-650'505
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>2'194'833.18</b>	<b>2'400'000</b>	<b>1'749'494.65</b>	<b>-650'505</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>1'026'440'082.46</b>	<b>1'047'886'900</b>	<b>1'000'874'952.58</b>	<b>-47'011'947</b>

**SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS****Explication des écarts financiers**

Les différences entre le budget et les comptes s'expliquent de la manière suivante:

31) Le nombre d'actes de poursuites a sensiblement augmenté (env. 4'000) et de plus, les tarifs appliqués par les offices de poursuites ont été adaptés à la hausse.

33) Le SCC a constaté que les amendes d'ordre subissaient des pertes importantes vu que les montants pour non-dépôt des déclarations ont considérablement augmenté. De plus la dotation du ducroire a été augmentée.

34) Les recettes fiscales de l'impôt sur les gains immobiliers ayant augmenté, la part communale subit la même influence.

40 et 44) La diminution des recettes 2012 par rapport au budget n'est pas due à la conjoncture économique étant donné qu'il y a toujours un accroissement. Celle-ci s'explique du fait que les taux de croissances 2009 à 2011 sont inférieurs aux prévisions. Au compte 2012, le SCC a retenu un taux de croissance des impôts des personnes physiques de 1.2% de 2011 à 2012. Par ailleurs, les allocations aux provisions ont été revues dans le cadre du compte 2012, en les ajustant à la situation réellement constatée des exercices précédents, notamment en diminuant la provision pour réclamations.

42) Il n'y a pas eu de dissolution du ducroire, contrairement à ce qui avait été budgetisé.

43) Le nombre d'actes de poursuites a augmenté ainsi que les tarifs relatifs aux procédures de poursuites. De plus, le maximum des amendes pour non-dépôt de la déclaration d'impôt a augmenté de CHF 1'000.-- à CHF 10'000.--.

50) La différence pour le projet SCC 2015 s'explique par le report en 2013, respectivement en 2014 de plusieurs sous-projets planifiés en 2012.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	165.00	167.55	168.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

L'augmentation des postes auprès du SCC du compte 2012 par rapport au budget 2012 s'explique avec le transfert d'un poste du SCI au SCC et le transfert de 0.25 EPT du SCC au département.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
- 2 Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
- 3 Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôts à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)

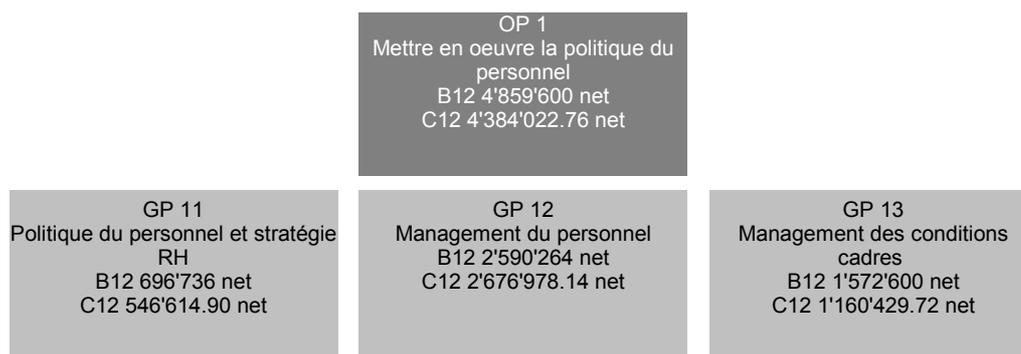
## SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Amélioration du site internet du service des contributions, dans la perspective de la création d'un guichet virtuel	31.12.12		▲ Le site Internet du SCC a été actualisé; le guichet virtuel est en cours de finalisation.
	2 Projet SCC 2015 - Automatisation des procédures de taxation dans la TAO	31.12.12	31.07.12	■ 8'100 dossiers ont été taxés par l'automate de taxation durant l'année 2012.
	3 Projet SCC 2015 - Déclaration fiscale par internet (2ème étape), permettre l'envoi multiple de la déclaration	31.12.12	01.03.12	■ 19.7% des déclarations d'impôts déposées en 2012 ont été remises par Internet contre 12% en 2011.
	4 Projet e-titres - Obtention en ligne des valeurs fiscales des titres cotés	31.12.12	31.12.12	■ Les valeurs fiscales des titres cotés peuvent être obtenues en ligne dans le logiciel VSTax.
	5 Projet CH-Meldewesen - Envoi des données fiscales aux autres cantons (plateforme SEDEX)	31.12.12		● Le projet CH-Meldewesen est reporté en 2013 à cause d'un choix de priorités en relation avec le projet SCC 2015.
	6 Révision de la loi fiscale - Traitement des interventions politiques	31.12.12	31.12.12	■ Toutes les interventions politiques ont été traitées dans les temps.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité (2010:31)	30	47	■ Le SCC informe régulièrement les communes, les fiduciaires et les contribuables sur les nouveautés consécutives aux révisions fiscales ainsi que sur les nouveaux outils mis à leur disposition.
	2 Nombre de personnes physiques assujetties [information statistique]	272'200	274'196	■
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12.	73%	84.33%	■ Grâce à l'avancement du projet SCC 2015, des mesures de rationalisation ont pu être mises en oeuvre et malgré l'augmentation du nombre de contribuables, l'avancement de la taxation a pu être amélioré une nouvelle fois.
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12.	40%	41.86%	■
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (p. ex. VSTax), en %	55.0%	72%	■ A partir du bouclage 2012, trois applications supplémentaires de tiers en plus de VSTax ont été prises en considération pour cet indicateur.
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	100	68	■ Le SCC travaille dans la transparence: l'introduction du manuel de taxation a eu comme conséquence que le nombre de recours a diminué.
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale (2010:15% sur 105 recours)	15%	10.29%	■ La diminution du taux démontre l'augmentation de la qualité du travail effectué par les collaborateurs du SCC.
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes (2010:15'985)	18'000	19'084	■
ad2	9 Nombre de personnes morales assujetties [information statistique]	18'280	18'376	■
	10 % des personnes morales taxées au 31.12.	22%	35.4%	■
ad3	11 Nombre de personnes physiques imposées à la source [information statistique]	30'000	34'385	■ Vu l'annonce simplifiée au niveau des permis de travail, le nombre d'employés temporaires a fortement augmenté. De plus il y a toujours de grands chantiers comme par exemple "Nant de Drance".

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales</b>	<b>28'407'586.48</b>	<b>934'741'816.07</b>	<b>-906'334'229.59</b>
P1101 Taxation des personnes physiques	25'627'422.46	777'849'375.30	-752'221'952.84
330 Pertes sur créances	13'707'952.83		13'707'952.83
362 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	788'165.00		788'165.00
400 Impôts sur le revenu et la fortune		744'439'891.74	-744'439'891.74
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		754'535.29	-754'535.29
Autres dépenses / recettes	11'131'304.63	32'654'948.27	-21'523'643.64
P1102 Taxation des personnes morales	2'780'164.02	156'892'440.77	-154'112'276.75
330 Pertes sur créances	1'639'433.58		1'639'433.58
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		134'443'974.45	-134'443'974.45
402 Impôts fonciers		17'762'649.95	-17'762'649.95
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		-827'145.16	827'145.16
Autres dépenses / recettes	1'140'730.44	5'512'961.53	-4'372'231.09
<b>GP12 Support à la taxation</b>	<b>21'731'219.43</b>	<b>52'475'174.05</b>	<b>-30'743'954.62</b>
P1201 Contentieux	18'091'106.48	27'443'585.68	-9'352'479.20
318 Frais de poursuites, frais bancaires et frais de procès du contentieux financier	4'340'332.40		4'340'332.40
329 Intérêts de remboursement et rémunérateurs	10'446'091.40		10'446'091.40
421 Intérêts compensatoires et moratoires		14'166'303.02	-14'166'303.02
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		651'252.10	-651'252.10
436 Récupération salaires et frais d'encaissement		6'095'901.99	-6'095'901.99
Autres dépenses / recettes	3'304'682.68	6'530'128.57	-3'225'445.89
P1202 Taxes cadastrales	400'081.80	972'892.63	-572'810.83
P1203 Impôts anticipés	1'681'566.04	20'167'125.27	-18'485'559.23
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		16'277'999.10	-16'277'999.10
Autres dépenses / recettes	1'681'566.04	3'889'126.17	-2'207'560.13
P1204 Inspectorat fiscal	1'558'465.11	3'891'570.47	-2'333'105.36
<b>GP13 Impôts spéciaux</b>	<b>46'539'485.28</b>	<b>110'336'253.65</b>	<b>-63'796'768.37</b>
P1301 Gains immobiliers	35'161'734.94	56'956'651.81	-21'794'916.87
340 Part communale aux gains immobiliers	33'601'343.85		33'601'343.85
403 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		50'399'728.05	-50'399'728.05
Autres dépenses / recettes	1'560'391.09	6'556'923.76	-4'996'532.67
P1302 Successions et donations	8'615'787.20	13'476'288.17	-4'860'500.97
340 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	8'268'852.35		8'268'852.35
405 Recettes fiscales des successions et donations		12'403'278.90	-12'403'278.90
Autres dépenses / recettes	346'934.85	1'073'009.27	-726'074.42
P1303 Impôts à la source	2'761'963.14	39'903'313.67	-37'141'350.53
<b>Total</b>	<b>96'678'291.19</b>	<b>1'097'553'243.77</b>	<b>-1'000'874'952.58</b>

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>5'105'270.62</b>	<b>5'244'400</b>	<b>4'691'463.36</b>	<b>-552'937</b>
30 Charges de personnel	4'193'657.98	4'410'400	3'960'662.65	-449'737
31 Biens, services et marchandises	535'684.70	702'600	626'385.42	-76'215
33 Amortissements	0.00	0	25.20	25
36 Subventions accordées	5'000.00	19'000	2'500.00	-16'500
38 Attributions aux financements spéciaux	250'000.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	120'927.94	112'400	101'890.09	-10'510
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>359'047.71</b>	<b>384'800</b>	<b>307'440.60</b>	<b>-77'359</b>
43 Contributions	98'200.45	162'700	96'747.85	-65'952
46 Subventions acquises	72'280.80	72'100	30'232.80	-41'867
49 Imputations internes	188'566.46	150'000	180'459.95	30'460
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>4'746'222.91</b>	<b>4'859'600</b>	<b>4'384'022.76</b>	<b>-475'577</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>4'746'222.91</b>	<b>4'859'600</b>	<b>4'384'022.76</b>	<b>-475'577</b>

## Explication des écarts financiers

Les écarts financiers s'expliquent notamment par :

## 30 Charges de personnel

-Les coûts concernant les participations aux frais de garde ont été budgétisés pour l'année 2012 d'une manière centralisée auprès du SRH, mais imputés sur le compte des autres services.

-Il y a eu beaucoup moins de départs à la retraite.

## 31 Biens, services et marchandises

-Il y a eu moins de coûts pour des licences de logiciel.

-Des mandats, notamment dans le domaine de la formation, n'ont pas pu être octroyés dans leur totalité.

## 36 Subventions accordées et 46 Subventions acquises

Le SRH ne gère plus les comptes de l'ovap-vs. Une nouvelle association ovap a été créée et les subventions ont été versées directement à l'ovap-vs.

## 43 Contributions

Le nombre de participants externes aux cours a été surestimé. Par conséquent, les rentrées financières escomptées via la facturation de ces cours n'ont pas pu être obtenues.

## 49 Imputations internes

Pour quelques unités organisationnelles internes, un volume plus important de prestations a été réalisé.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF POLITIQUE				
<b>Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail</b>				
Sous-objectifs politiques				
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail			
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais			
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Evaluation et proposition de nouvelles mesures de fidélité et de reconnaissance	31.12.12	31.12.12	■ Les nouvelles directives en matière de fidélité sont entrées en vigueur au 1.1.2012.
ad2	2 Soutien méthodologique à tous les départements et / ou services formulant des demandes d'optimisation organisationnelle	31.12.14	31.12.12	■ Afin de pouvoir contribuer à une administration performante et proche du citoyen, le SRH a soutenu de manière méthodologique de nombreuses unités organisationnelles dans le but d'optimiser l'organisation structurelle et fonctionnelle, leurs processus et la répartition des tâches par rapport au potentiel, aux prestations et aux compétences des collaborateurs.
ad3	3 Coordination et mise en place de l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST): réalisation des axes prioritaires 2012	31.12.12	31.12.12	■ Le SRH a poursuivi ses actions en faveur de la santé et de la sécurité du personnel : examens médicaux pour travailleurs de nuit, cours de sauveteurs, formation des correspondants, rédaction de lignes directrices sur la défibrillation cardiaque, ergonomie des postes de travail, conseils personnalisés.
	4 Renforcement de la formation des cadres par l'introduction d'une nouvelle offre de formation	31.12.12		▲ Un mandat a été attribué à une entreprise externe afin de conseiller le SRH dans l'élaboration et la mise en place du projet de développement des compétences des cadres. L'analyse des besoins a débuté en 2012 et sera finalisée en 2013.
	5 Examen des mesures de comparaisons salariales afin d'assurer l'équité et l'égalité de traitement	31.12.12	31.12.12	■ L'étude PERINNOVA a été réalisée et les informations relatives aux résultats seront connues en 2013.
	6 Proposition des mesures afin de favoriser l'intégration de personnes handicapées	31.12.12	31.12.12	■ Les nouvelles directives du 29.11.11 en la matière sont entrées en vigueur au 01.01.2012.
	7 Poursuite de l'optimisation de la qualité de la formation des apprentis	31.12.12	31.12.12	■ Formations et informations des formateurs sur la nouvelle ordonnance. Projet-pilote du tournus des apprentis dans le Haut-Valais.
	8 Préparation d'un sondage de satisfaction auprès du personnel de l'Administration cantonale	31.12.12	31.12.12	■ Divers travaux de préparation du sondage ont été réalisés en 2012 et le prochain sondage sera lancé en mai 2013.

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre des postulations par mise au concours	27	21	▲ Le SRH a établi 336 offres d'emplois internes et externes pour un total de 7'178 personnes qui ont déposé un dossier de candidature (employés et enseignants cantonaux). Dans un marché du travail concurrentiel, l'Etat du Valais a pu, grâce à la présentation des avantages offerts, notamment à travers la nouvelle loi sur le personnel entrée en vigueur le 1er juillet 2011, accentuer encore son image et sa compétitivité en qualité d'employeur. Néanmoins, pour plusieurs postes de spécialistes (logopédistes, ingénieurs, juristes) il y a eu moins de 10 postulations.
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	40%	50%	▲ Les postulations ont été inférieures à 10 pour 170 offres d'emplois internes et externes concernant des fonctions de spécialistes (employés et enseignants cantonaux).
ad2	3 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	100	133	■ Il s'agit de 133 décisions de réorganisation, de transfert et de transformation de postes, ainsi que de la participation dans des CoPils notamment pour le Service des contributions, les Etablissements pénitentiaires, le Service de la population et des migrations, le Service des routes, transports et cours d'eau.
	4 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (2010: 17, suite à des mises aux concours)	17	20	■ Grâce à la promotion de la mobilité professionnelle interne, il y a eu 20 employés qui ont été transférés d'un service à l'autre suite à une mise au concours interne ou externe.
ad3	5 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale : 89% (évalué lors d'un sondage anonyme en 2008)	0%	0%	■ Divers travaux de préparation du sondage ont été réalisés en 2012 et le prochain sondage sera lancé en mai 2013.
	6 Taux de démission des employés de longue durée (sans les mises à la retraite)	3%	2.7%	■ Le taux de démission des employés engagés à durée indéterminée démontre que les collaborateurs sont satisfaits de l'employeur Etat du Valais. Ce taux ne comprend pas les départs à la retraite.
	7 Taux d'absentéisme (maladie et accident)	2.8%	2.9%	■ Les unités d'organisation gèrent les absences de leurs collaborateurs avec le système SAP. La précision du taux d'absentéisme s'en trouve améliorée. Le taux indiqué cumule les absences suivantes: - 0.80% taux de maladie de courte durée - 1.67% taux de maladie de moyenne et longue durée - 0.09% taux d'accidents professionnels - 0.40% taux d'accidents non professionnels (ce chiffre prend en compte les contrats à durée déterminée et indéterminée).
	8 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur	3	2.2	▲ Cet indicateur comprend les jours de formation interne et externes suivis par tous les collaborateurs de l'Administration cantonale. Les formations suivantes ont été considérées comme formations continues : les séminaires, cours, conférences, formations en cours d'emploi, études post-diplôme, formations linguistiques. Le nombre de jours de formation varie chaque année en fonction des besoins des services (formations certifiantes ou simples perfectionnements) ainsi que du budget mis à leur disposition.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Politique du personnel et stratégie RH</b>	<b>581'918.13</b>	<b>35'303.23</b>	<b>546'614.90</b>
P1101 Politique du personnel et stratégie RH	329'378.26	13'149.87	316'228.39
P1102 Controlling du personnel	176'990.79	15'750.57	161'240.22
P1103 Information du personnel	75'549.08	6'402.79	69'146.29
<b>GP12 Management du personnel</b>	<b>2'855'633.87</b>	<b>178'655.73</b>	<b>2'676'978.14</b>
P1201 Marketing du personnel	476'226.34	12'163.08	464'063.26
309 Mises au concours	332'624.35		332'624.35
Autres dépenses / recettes	143'601.99	12'163.08	131'438.91
P1202 Recrutement du personnel	131'307.25	11'628.87	119'678.38
P1203 Instruments de conduite	16'027.68	1'426.32	14'601.36
P1204 Rémunération et reconnaissance du personnel	291'864.99	20'586.36	271'278.63
309 Objets souvenirs	52'525.70		52'525.70
Autres dépenses / recettes	239'339.29	20'586.36	218'752.93
P1205 Développement et formation du personnel	1'590'927.31	110'290.35	1'480'636.96
301 Stagiaires de l'administration	555'587.25		555'587.25
301 Stagiaires MPC	284'930.25		284'930.25
309 Formation et perfectionnement Etat du Valais	46'015.40		46'015.40
318 Honoraires animateurs de cours	280'127.35		280'127.35
490 Imputations internes		24'561.72	-24'561.72
Autres dépenses / recettes	424'267.06	85'728.63	338'538.43
P1206 Départ du personnel	5'636.82	501.62	5'135.20
P1207 Apprentis	333'986.60	21'199.76	312'786.84
469 Subvention fonds cantonal		472.80	-472.80
Autres dépenses / recettes	333'986.60	20'726.96	313'259.64
P1208 Mobilité professionnelle	9'656.88	859.37	8'797.51
<b>GP13 Management des conditions cadres</b>	<b>1'253'911.36</b>	<b>93'481.64</b>	<b>1'160'429.72</b>
P1301 Gestion du droit du travail	571'546.68	50'809.52	520'737.16
P1302 Egalité des chances	64'539.81	2'934.40	61'605.41
P1303 Santé et sécurité au travail	239'330.53	13'279.92	226'050.61
309 Examens médicaux (travail nuit+vaccins)	44'608.30		44'608.30
Autres dépenses / recettes	194'722.23	13'279.92	181'442.31
P1304 Management de l'organisation	169'402.71	15'075.31	154'327.40
P1305 Technologies RH	209'091.63	11'382.49	197'709.14
311 Achat lecteurs Alltronic	58'941.20		58'941.20
Autres dépenses / recettes	150'150.43	11'382.49	138'767.94
<b>Total</b>	<b>4'691'463.36</b>	<b>307'440.60</b>	<b>4'384'022.76</b>

## SERVICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OP 1  
Fournir un appui juridique dans  
les domaines des finances et du  
personnel  
B12 905'700 net  
C12 954'396.93 net

GP 11  
Finances, personnel,  
responsabilité civile  
B12 592'404 net  
C12 614'645.41 net

GP 12  
Fiscalité  
B12 313'296 net  
C12 339'751.52 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>879'436.91</b>	<b>1'022'000</b>	<b>1'047'241.38</b>	<b>25'241</b>
30 Charges de personnel	631'365.65	724'200	711'938.05	-12'262
31 Biens, services et marchandises	186'162.85	244'000	262'108.04	18'108
33 Amortissements	47'338.15	30'000	58'026.05	28'026
36 Subventions accordées	3'634.80	12'000	5'165.20	-6'835
39 Imputations internes	10'935.46	11'800	10'004.04	-1'796
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>95'672.75</b>	<b>116'300</b>	<b>92'844.45</b>	<b>-23'456</b>
42 Revenus des biens	0.00	0	29'756.20	29'756
43 Contributions	95'672.75	116'300	51'468.55	-64'831
49 Imputations internes	0.00	0	11'619.70	11'620
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>783'764.16</b>	<b>905'700</b>	<b>954'396.93</b>	<b>48'697</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>783'764.16</b>	<b>905'700</b>	<b>954'396.93</b>	<b>48'697</b>

## Explication des écarts financiers

L'écart financier concernant la rubrique 43 s'explique essentiellement par une diminution des recettes concernant les frais de procédure de la CCR en matière fiscale, diminution provenant elle-même d'une diminution des recours déposés. En sus est intervenu un changement du mode de comptabilisation desdits frais de procédure mis à la charge du fisc, frais qui sont désormais enregistrés sous la rubrique 49 "imputations internes".

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	3.60	4.00	3.90

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## OBJECTIF POLITIQUE

**Fournir un appui juridique et administratif dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile et de la fiscalité**

## Sous-objectifs politiques

- 1 Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFIS, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile
- 2 Assumer le secrétariat de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR)

## SERVICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Suivi de l'entrée en vigueur de la modification de la LIEP ( passage de CPVAL à la primauté des cotisations et mesures de renforcement de la situation financière )	31.12.12	31.12.12	■ Le suivi a été accompli comme prévu. Il a porté principalement sur les éléments suivants: a) détermination du coût du régime transitoire à la charge de l'Etat; b) détermination du montant de la 2ème phase de la recapitalisation complémentaire; c) contrat de prêt entre CPVAL et l'Etat; d) examen de diverses questions de droit transitoire et de divers problèmes soulevés par l'application des nouvelles dispositions.
	2 Suivi de l'entrée en vigueur du projet RPT II - 2ème étape	31.12.12	31.12.12	▲ Le suivi de l'entrée en vigueur du paquet RPT II - 2ème étape s'est déroulé comme prévu hormis la problématique concernant le référendum déposé contre la loi sur les soins de longue durée du 14 septembre 2011. A cet égard se posent d'importantes et complexes questions relatives à l'objet, à l'aboutissement et à la validité du référendum. L'examen de ces questions n'était pas terminé à fin 2012. Il sera poursuivi au début de l'année 2013.
	3 Suivi de l'entrée en vigueur de la loi sur les participations de l'Etat à des personnes morales et autres entités	31.12.12	31.12.12	■ Le suivi a été effectué en collaboration étroite avec le Controlling gouvernemental et a porté essentiellement sur les éléments suivants: a) élaboration d'un règlement d'exécution et sur le controlling; b) établissement de la liste des participations importantes; c) établissement d'un modèle de lettre de mission; d) information aux départements.
ad2	4 Atteinte / maintien au 31.12.2012. de l'objectif de 60 % de recours traités dans le délai maximal d'une année	31.12.12	31.12.12	■ L'objectif a été atteint; le pourcentage réalisé s'élève exactement à 60%.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	■
	2 Pour cent des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 200)	90%	95%	■ L'objectif a pu être atteint et même dépassé malgré une augmentation du nombre d'avis lequel ascende à 300.
	3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	15%	12.5%	■
ad2	4 Rapport recours traités / recours déposés (base de référence: 120)	120%	123%	■
	5 Pourcentage maximum de décisions de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR) invalidées par le Tribunal fédéral (base de référence: 15 )	15%	26%	● L'objectif n'a pas été atteint. Il s'agit toutefois ici d'une donnée relativement aléatoire au vu notamment du nombre peu élevé de recours (17) et qui est susceptible de variations importantes d'une année à l'autre.
	6 Pourcentage des recours en matière fiscale traités dans le délai maximal d'une année	60%	60%	■ Après une progression durant les années précédentes l'objectif a pu être atteint exactement pour la première fois.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Finances, personnel, responsabilité civile</b>	<b>650'265.41</b>	<b>35'620.00</b>	<b>614'645.41</b>
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	166'092.80	85.61	166'007.19
P1102 Législation et consultations	72'024.80	37.13	71'987.67
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	11'693.30	6.03	11'687.27
P1104 Encaissement et paiement	400'454.51	35'491.23	364'963.28
319 Indemnité LAVI : aide aux victimes d'infractions	253'799.70		253'799.70
330 Amortissement des factures de frais de justice	58'026.05		58'026.05
366 Assistance judiciaire	5'165.20		5'165.20
429 Récupération assistance judiciaire		29'756.20	-29'756.20
Autres dépenses / recettes	83'463.56	5'735.03	77'728.53
<b>GP12 Fiscalité</b>	<b>396'975.97</b>	<b>57'224.45</b>	<b>339'751.52</b>
P1201 Conseils juridiques, instruction et rédaction	294'891.81	152.02	294'739.79
P1202 Secrétariat administratif	102'084.16	57'072.43	45'011.73
300 Indemnités aux membres de la CCR en matière fiscale	51'305.00		51'305.00
431 Emoluments administratifs : CCR en matière fiscale		41'674.90	-41'674.90
490 Emoluments administratifs : CCR en matière fiscale		11'619.70	-11'619.70
Autres dépenses / recettes	50'779.16	3'777.83	47'001.33
<b>Total</b>	<b>1'047'241.38</b>	<b>92'844.45</b>	<b>954'396.93</b>

## SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OP 1  
Assurer la préparation des tâches  
législatives et gérer les relations  
Canton-communes  
B12 4'892'600 net  
C12 4'874'345.79 net

GP 11  
Constitution, législation et  
contentieux  
B12 819'452 net  
C12 685'287.95 net

GP 12  
Relation Canton-communes  
B12 4'073'148 net  
C12 4'189'057.84 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>8'160'009.48</b>	<b>6'991'800</b>	<b>7'147'280.04</b>	<b>155'480</b>
30 Charges de personnel	2'102'746.75	2'075'100	2'173'469.70	98'370
31 Biens, services et marchandises	208'835.05	206'500	72'350.40	-134'150
33 Amortissements	110.00	0	283.75	284
36 Subventions accordées	3'348'061.00	500'000	670'000.00	170'000
38 Attributions aux financements spéciaux	2'056'789.60	2'000'000	2'000'000.00	0
39 Imputations internes	443'467.08	2'210'200	2'231'176.19	20'976
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>5'007'024.50</b>	<b>2'099'200</b>	<b>2'272'934.25</b>	<b>173'734</b>
40 Impôts	1'644.00	1'500	1'910.50	411
43 Contributions	90'529.90	97'700	91'023.75	-6'676
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'858'061.00	0	180'000.00	180'000
49 Imputations internes	2'056'789.60	2'000'000	2'000'000.00	0
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>3'152'984.98</b>	<b>4'892'600</b>	<b>4'874'345.79</b>	<b>-18'254</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>3'152'984.98</b>	<b>4'892'600</b>	<b>4'874'345.79</b>	<b>-18'254</b>

## Explication des écarts financiers

## Rubriques 30 et 31 - Charges de personnel et Biens, services et marchandises

Les honoraires des membres de la commission R21 ont été budgétés sous la rubrique 31, alors que le versement s'est fait sous la rubrique 30.

## Rubrique 36 - Subventions accordées

Les frais relatifs aux études de fusion des communes de Sion-Salins, Leuk-Erschmatt et Betten-Martisberg ont été payés sous l'exercice sous revue.

## Rubrique 48 - Prélèvements sur les financements spéciaux

L'écart de la rubrique 48 est à mettre en relation avec celle de la rubrique 36. Fin 2012 le solde du fonds de fusion se monte à CHF 7'582'516.60. Ce montant est cependant insuffisant pour couvrir le montant des aides aux fusions 2013 soit CHF 14'353'296.00.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	12.40	12.50	11.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

Un collaborateur a cessé son activité auprès de l'administration cantonale en 2012 et son remplacement est effectif au 01.01.2013.

## SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)</b>			
Sous-objectifs politiques			
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques		
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)		
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service		
2	Réaliser des projets et prestations en faveur des communes		
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier		
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Suite et fin des travaux en vue de l'introduction du vote électronique pour les Suisses de l'étranger dont une modification législative cantonale	31.12.12	▲ Reste à finaliser la convention d'hébergement avec l'Etat de Genève. Premiers essais prévus en 2013.
	2 Suivi des travaux législatifs relatifs à la modification de la loi sur les incompatibilités et aux dispositions traitant de la récusation.	31.12.12	● DCE du 2 mai 2012 reportant le traitement de cet objet en 2013.
	3 Suivi des travaux législatifs relatifs à la révision de la Constitution dans la mesure où elle touche les libertés individuelles et les droits fondamentaux.	31.12.13	● Décision de principe du DFIS de traiter les révisions constitutionnelles durant la même législature 2013-2017.
	4 Soutien à la commission extraparlamentaire chargée de la préparation d'un rapport et d'un avant-projet de révision constitutionnelle et législative touchant à l'organisation territoriale et institutionnelle du canton.	30.09.12	30.09.12 ■ Rapport déposé le 3 octobre 2012.
ad2	5 Conseils et appuis aux communes engagées dans un processus de fusions (Birgisch/Mund/Naters, Mex/St-Maurice, Turtmann/Unterems, Leuk/Erschmatt, Sion/Salins)	31.12.12	31.12.12 ■ Le Grand Conseil a avalisé les fusions des communes nouvelles de Naters, Turtmann-Unterems, Leuk, Sion et St-Maurice. En 2013, il devra avaliser la fusion de Bettmeralp (Betten-Martisberg).
	6 Suivi des travaux législatifs relatifs à la modification de la loi sur les communes, dans la mesure où elle traite des finances communales.	30.06.13	26.09.12 ■ L'OFINCO (ordonnance sur la gestion financière des communes) révisée a été adoptée par le Conseil d'Etat le 26 septembre 2012.
	7 Organisation et suivi des élections communales 2012.	31.12.12	31.12.12 ■ Aucun recours n'a été déposé contre la validité de ces élections.

## SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Equilibre entre le nombre de recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2010 = 289 dossiers déposés)	0	-946	● Plus de 1'300 requêtes et recours déposés suite à l'acceptation de la Lex Weber le 11 mars 2012.
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	90%	■ Sur 87 recours, seuls 9 ont été admis.
ad2	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	100	136	■
	4 Nombre de communes au bénéfice d'un plan d'assainissement (Loèche-les-Bains non compris)	2	2	■ A la fin de l'année 2013, il n'y aura plus de communes au bénéfice d'un plan d'assainissement.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Constitution, législation et contentieux</b>	<b>763'865.96</b>	<b>78'578.01</b>	<b>685'287.95</b>
P1101 Constitution et législation cantonales	143'248.61		143'248.61
P1102 Recours, plaintes	620'617.35	78'578.01	542'039.34
<b>GP12 Relation Canton-communes</b>	<b>6'383'414.08</b>	<b>2'194'356.24</b>	<b>4'189'057.84</b>
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	51'509.37		51'509.37
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	158'840.40	14'356.24	144'484.16
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'294'980.79	2'180'000.00	3'114'980.79
362 Subventions accordées à des communes	180'000.00		180'000.00
380 Attributions aux financements spéciaux	2'000'000.00		2'000'000.00
Autres dépenses / recettes	3'114'980.79	2'180'000.00	934'980.79
P1204 Organisation des élections et votations	339'619.27		339'619.27
P1205 Relations avec les autorités	538'464.25		538'464.25
365 Subventions accordées à des institutions privées	490'000.00		490'000.00
Autres dépenses / recettes	48'464.25		48'464.25
<b>Total</b>	<b>7'147'280.04</b>	<b>2'272'934.25</b>	<b>4'874'345.79</b>

#### Remarques

Outre la parfaite tenue des élections communales, 2012 restera gravée dans les annales du SAIC par le nombre record de requêtes et recours déposés, très exactement 2'237. Gérer l'afflux imprévisible de plus de 1'300 dossiers a souvent tenu de la gageure.

## SECRETARIAT À L'ÉGALITÉ ET À LA FAMILLE

OP 1  
Promouvoir l'égalité  
femmes-hommes. Soutenir la  
famille. Lutter contre les violences  
domestiques.  
B12 656'800 net  
C12 632'874.26 net

GP 11  
Egalité / Famille / Violence  
domestique  
B12 656'800 net  
C12 632'874.26 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>558'749.54</b>	<b>665'800</b>	<b>648'197.26</b>	<b>-17'603</b>
30 Charges de personnel	423'670.40	491'800	473'649.30	-18'151
31 Biens, services et marchandises	103'889.10	132'800	122'443.05	-10'357
33 Amortissements	20.00	0	0.00	0
36 Subventions accordées	20'888.00	29'000	19'288.00	-9'712
39 Imputations internes	10'282.04	12'200	32'816.91	20'617
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>4'259.00</b>	<b>9'000</b>	<b>15'323.00</b>	<b>6'323</b>
43 Contributions	4'259.00	9'000	15'323.00	6'323
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>554'490.54</b>	<b>656'800</b>	<b>632'874.26</b>	<b>-23'926</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>554'490.54</b>	<b>656'800</b>	<b>632'874.26</b>	<b>-23'926</b>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	3.50	3.50	3.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## OBJECTIF POLITIQUE

**Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques**

## Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application dans le canton du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait, et proposer à cet effet des mesures incitatives
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection, le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre la violence dans les relations de couple en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteurs et en développant une politique d'information en la matière

## SECRETARIAT À L'ÉGALITÉ ET À LA FAMILLE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Conduite d'un projet de mise en réseau des associations féminines valaisannes	31.12.13		■ Mise en place d'un agenda commun; organisation de réunions
	2 Sensibilisation des élèves aux stéréotypes, notamment par l'organisation de la journée "Osez tous les métiers" (novembre 2012) et par la participation au salon des métiers	31.12.12	31.12.12	■ Diffusion de matériel de sensibilisation (école de l'égalité, balayons les clichés, Profil+, WorkLifeBlance)
<i>ad2</i>	3 Mise à jour de la brochure d'adresses utiles "Cairn"	31.12.13		■ Mise à jour des adresses terminée, graphisme et impression prévus en 2013
	4 Renforcement du "réseau favorable à la famille" au sein des entreprises valaisannes par l'organisation du Prix Famille+	31.12.12	04.10.12	■ Remise de trois prix (2 PME + 1 commune)
<i>ad3</i>	5 Conduite des travaux du projet de loi sur les violences domestiques	31.12.12	31.12.12	■ Consultation terminée
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre d'interventions médiatiques (2010 : 13)	15	32	■ Egalité: 20 ; famille: 10 ; violences domestiques: 2
	2 Proportion de filles dans les métiers techniques (CFC 2010 : 14%)	15%	14.2%	■
	3 Proportion de garçons dans les métiers de la santé et du social (CFC 2010 : 8%)	10%	9.6%	■
<i>ad2</i>	4 Nombre de réponses écrites données à des consultations législatives	5	5	■
	5 Nombre d'entreprises participant au projet "entreprises favorables à la famille" (2009 :33 / 2010 :28)	40	24	▲ Nombre d'entreprises participant au Prix Famille+
<i>ad3</i>	6 Nombre de victimes adultes de violence domestique en contact avec un centre LAVI en Valais [information statistique] (2010: 257)	250	274	■ Enfants: 168
	7 Nombre de cas de violences domestiques connus par la police cantonale en Valais [information statistique] (2010: 295)	200	299	■ Chiffres 2011: 299 auteurs, 314 victimes, 623 infractions

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Égalité / Famille / Violence domestique</b>	<b>648'197.26</b>	<b>15'323.00</b>	<b>632'874.26</b>
P1101 Égalité	275'071.51	3'525.00	271'546.51
P1102 Famille	210'447.54	2'000.00	208'447.54
P1103 Violence domestique	162'678.21	9'798.00	152'880.21
<b>Total</b>	<b>648'197.26</b>	<b>15'323.00</b>	<b>632'874.26</b>

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1  
Contribuer à la promotion, à la  
sauvegarde et au rétablissement  
de la santé humaine  
B12 485'274'000 net  
C12 506'872'328.79 net

<p>GP 11 Promotion, prévention, observatoire, épidémiologie B12 7'916'075 net C12 7'114'237.25 net</p>	<p>GP 12 Surveillance des professions et des institutions B12 845'723 net C12 897'740.09 net</p>	<p>GP 13 Prise en charge hospitalière B12 283'124'062 net C12 282'684'241.76 net</p>	<p>GP 14 Prise en charge extra hospitalière B12 85'743'286 net C12 107'637'325.55 net</p>
<p>GP 15 Subventionnement des primes d'assurance maladie B12 107'644'854 net C12 108'538'784.14 net</p>			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>532'188'198.11</b>	<b>573'503'700</b>	<b>593'216'585.16</b>	<b>19'712'885</b>
30 Charges de personnel	3'653'875.60	4'027'800	3'830'537.35	-197'263
31 Biens, services et marchandises	839'635.84	659'000	322'685.02	-336'315
33 Amortissements	-15'131.25	0	8'304.00	8'304
36 Subventions accordées	521'265'647.73	568'581'900	588'843'942.55	20'262'043
38 Attributions aux financements spéciaux	6'182'574.80	4'000	3'172.25	-828
39 Imputations internes	261'595.39	231'000	207'943.99	-23'056
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>85'721'834.32</b>	<b>101'327'700</b>	<b>100'231'390.79</b>	<b>-1'096'309</b>
40 Impôts	4'460.00	30'000	2'940.00	-27'060
42 Revenus des biens	0.00	12'823'000	12'530'000.00	-293'000
43 Contributions	150'968.70	167'700	175'877.40	8'177
46 Subventions acquises	82'726'641.70	86'603'000	84'272'801.84	-2'330'198
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'429'591.67	550'000	1'958'091.50	1'408'092
49 Imputations internes	1'410'172.25	1'154'000	1'291'680.05	137'680
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>446'466'363.79</b>	<b>472'176'000</b>	<b>492'985'194.37</b>	<b>20'809'194</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>36'927'237.31</b>	<b>13'098'000</b>	<b>13'887'134.42</b>	<b>789'134</b>
50 Investissements propres	452'835.00	2'010'000	1'553'412.50	-456'588
56 Subventions accordées	36'474'402.31	11'088'000	12'333'721.92	1'245'722
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>36'927'237.31</b>	<b>13'098'000</b>	<b>13'887'134.42</b>	<b>789'134</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>483'393'601.10</b>	<b>485'274'000</b>	<b>506'872'328.79</b>	<b>21'598'329</b>

**SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

Explication des écarts financiers
<p>Rubrique 31 (-0.3 mio): Certains mandats d'études spécifiques n'ont pas été réalisés.</p> <p>Rubrique 36 (+20.3 mios): Eléments concernant la non entrée en vigueur de la loi sur les soins de longue durée (suite au dépôt du référendum contre le paquet social &amp; santé de la RPT II) : EMS (+26.8 mios), CMS (-4.5 mios), Structure de liaison interinstitutionnelle (-0.3 mio) et foyers de jour (-0.2 mio). L'impact financier sur le social devrait enregistrer un produit supplémentaire non-budgété d'environ 13 mios. Eléments concernant le nouveau financement hospitalier : RSV (-1.4 mio), cliniques privées (+1.8 mio) et hospitalisations hors canton (+0.9 mio). Autres éléments principaux : Assistanat en cabinet privé (-0.4 mio) et subventions en faveur des assurés économiquement modestes des caisses-maladie (-1.5 mio). L'écart sur les subventions accordées aux autres partenaires représente environ -1 mio.</p> <p>Rubrique 46 (-2.3 mios): Les subsides de la Confédération pour la réduction des primes d'assurance-maladie sont inférieurs d'environ -2.3 mios.</p> <p>Rubrique 48 (+1.4 mio): Les prélèvements sur les fonds de financement spéciaux sont: 0.3 mio pour le projet d'informatisation des EMS / CMS, 1.3 mio pour la radio-oncologie (dont 0.9 mio non utilisé) et 0.1 mio pour les mesures sismiques des hôpitaux. Les recettes du timbre santé ayant été plus élevées que budgétées, le prélèvement dans le fonds est inférieur de -0.3 mio.</p> <p>Rubrique 5 (+0.8 mio): L'écart s'explique principalement par les dépenses pour le projet d'informatisation des EMS et des CMS (+0.3 mio), pour la radio-oncologie (+0.4 mio), pour les mesures sismiques des hôpitaux +0.1 mio) qui ont fait l'objet d'un prélèvement dans les fonds de financement y relatifs. A noter que les investissements accordés aux EMS ont été dépassés de 0.7 mio et ont été compensés avec les investissements de l'OVS (-0.2 mio), des foyers de jours (-0.1 mio) et des investissements du RSV non-effectués (-0.4 mio).</p>

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	22.20	24.00	22.60

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
1 EPT était à repourvoir en fin d'année 2012. Les fluctuations ordinaires de l'effectif du SSP (arrivées et départs de collaborateurs) expliquent le solde de 0.4 EPT au 31.12.2012.

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>	
<b>Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Promouvoir la santé, prévenir les maladies et les accidents, en se basant notamment sur des données chiffrées et statistiques [Agenda 21]
1.1	Définir le programme périodique de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents [Agenda 21]
1.2	Piloter les actions de prévention et de promotion de la santé conduites par les partenaires
1.3	Organiser les mesures préventives nécessaires pour lutter contre les maladies transmissibles et infectieuses [Agenda 21]
2	Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
2.1	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
2.2	Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
2.3	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
3	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
3.1	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
3.2	Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et, le cas échéant, en assurer le financement
4	Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
4.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
4.2	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
5	Garantir l'accessibilité économique des prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
5.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
5.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en oeuvre du programme cadre en promotion de la santé et prévention 2011-2014, en particulier dans les domaines prioritaires : promotion d'une alimentation équilibrée et du mouvement, prévention contre les addictions, promotion de la santé	31.12.14		■ Le programme-cadre de prévention et de promotion de la santé publié en janvier 2011 est mis en oeuvre par le SSP et les partenaires dans le cadre de leurs activités (projets, programmes, communications, etc.). Il est supervisé par la Commission cantonale de prévention et de promotion la santé.
	2 Accueil et suivi du patient en structure hospitalière et extra hospitalière	31.12.15		■ Le concept d'infirmier-ière référent continue à se développer au sein du RSV. Le modèle de référence évolue et s'adapte aux réalités du terrain. D'autre part, la structure de liaison interinstitutionnelle poursuit ses activités.
ad2	3 Recommandation de l'audit du RSV : demander au RSV la publication régulière d'indicateurs de qualité en collaboration avec la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins	31.12.13		▲ Le RSV publie, en même temps que son rapport de gestion annuel, un rapport qualité très complet présentant les résultats de nombreux indicateurs (taux de réadmissions, taux de mortalité, infections nosocomiales, etc.). Le rapport qualité 2012 devrait être disponible en mai 2013. En raison des polémiques concernant la qualité des soins au RSV, la Commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins ne se réunit plus.
ad3	4 Préparation de la planification hospitalière en application des nouvelles dispositions fédérales (LAMal)	31.12.14		■ La liste hospitalière adaptée en 2012 suite à la révision LAMal sera revue d'ici au 31.12.2014 conformément aux dispositions transitoires de la LAMal. L'évaluation des besoins pour la population valaisanne est en cours, en collaboration avec la Direction de la santé du Canton de Zürich.
	5 Mise en oeuvre du nouveau financement hospitalier (SwissDRG, intégration des investissements, etc.), élaboration des ordonnances et directives d'application de la loi sur les établissements et institutions sanitaires	31.12.13	01.01.12	▲ Suite au référendum concernant la Loi sur les établissements et institutions sanitaires, un décret urgent fixe les dispositions transitoires en matière de financement hospitalier. Depuis le 1er janvier 2012, ces dispositions permettent à l'ensemble des hôpitaux figurant sur la liste hospitalière valaisanne d'être financés conformément à la LAMal.
	6 Mise en oeuvre de la nouvelle gestion des hospitalisations extracantonales en application de la législation fédérale (libre choix de l'hôpital en Suisse pour les patients)	31.12.14	01.01.12	■ Les modalités de gestion et de financement des hospitalisations extracantonales pour les patients valaisans sont appliquées depuis le 1er janvier 2012. Le logiciel eHGP (gestion électronique des dossiers) est opérationnel depuis le 1er janvier 2013.
	7 Cautionnement de l'Etat du Valais pour le financement de la construction de l'hôpital Riviera-Chablais et suivi du projet	31.12.16	10.05.12	■ Le Grand Conseil du canton du Valais a approuvé lors de sa session de mai 2012 le cautionnement de 73,4 millions de francs pour l'emprunt bancaire contracté pour financer la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais sur le site de Rennaz et la transformation en Centres de traitement et de réadaptation des bâtiments hospitaliers de Monthey et du Samaritain à Vevey.
	8 Mise en oeuvre des recommandations de l'audit du Réseau Santé Valais, de l'Institut central des hôpitaux valaisans et de l'Observatoire valaisan de la santé	31.12.12		▲ Des changements importants ont été apportés à l'organisation du Réseau Santé Valais, en particulier le renouvellement du Conseil d'administration, de la Direction générale, en matière de gestion des ressources humaines, de communication, de développement du bilinguisme, d'ouverture d'un espace d'écoute, etc. D'autre part, les recommandations sont intégrées aux travaux de la commission extraparlamentaire chargée de réexaminer la loi sur les établissements et institutions sanitaires, notamment concernant la qualité des soins, l'organisation médicale et administrative, ainsi que la gestion opérationnelle du RSV.

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad4</i>	9 Mise en oeuvre de la nouvelle loi cantonale sur les soins de longue durée en application des dispositions fédérales en la matière et de la RPTII	31.12.16		▲ Suite au dépôt d'un référendum, en décembre 2011, contre le paquet santé/social de la RPT II, le décret concernant le financement des soins de longue durée du 5 mai 2010 est toujours en vigueur.
	10 Mise en oeuvre de la planification des soins de longue durée 2010-2015, en particulier par la construction de nouveaux établissements médico-sociaux et le développement des soins à domicile	31.12.15		■ Les projets de construction et de rénovation d'EMS avancent dans toutes les régions. Le développement des soins à domicile ainsi que des structures de soins de jour et des appartements à encadrement médico-social se poursuit.
<i>ad5</i>	11 Mise à disposition de moyens budgétaires supplémentaires permettant d'atténuer les effets de l'augmentation des primes d'assurance-maladie pour les assurés à revenu modeste	31.12.12	31.12.12	■ L'enveloppe budgétaire destinée à la réduction individuelle des primes d'assurance-maladie 2012 s'est élevée à 190.8 millions de francs, soit environ 6.6 millions de plus qu'en 2011.

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Dépenses globales en francs par habitant pour la prévention	28	25	▲ Les dépenses en matière de prévention et de promotion de la santé n'ont pas été aussi élevées que prévu.
	2 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (2009: 67.2%)	70%	63.7%	▲ Le taux de couverture est en diminution, bien que le nombre de mammographies soit en augmentation (12'043 mammographies effectuées en 2012, 11'874 en 2011, soit un taux de couverture de 64.3%).
	3 Nombre de programmes et de projets de prévention et de promotion de la santé subventionnés par le Service de la santé publique	30	30	■ De nombreux projets de prévention et de promotion de la santé se sont déroulés en 2012. Par exemple : apnée du sommeil, SlowUp, "Poids corporel sain", "Stop PBCO", label FIESTA, "Je gère... mais jusqu'où?", "Be My Angel", etc.
ad2	4 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé par le Service de la santé publique (2009: 444)	500	433	■ Le nombre de professionnels de la santé autorisés en 2012 a été stable par rapport à 2011 (200 médecins-assistants et chefs de clinique, 58 médecins indépendants, 55 médecins dépendants, 23 pharmaciens, 16 infirmiers, 16 ostéopathes, 13 médecins-dentistes dépendants, 11 physiothérapeutes, 10 médecins-dentistes indépendants, 31 autres professionnels de la santé).
ad3	5 Nombre d'emplois plein temps de l'Hôpital du Valais (RSV) (2010: 3'336) (information statistique)	3'400	3'548	▲ Chiffres provisoires. Le nombre d'EPT a augmenté en 2012 (+28 EPT médecins, +51 EPT soignants, + 38 EPT autres). (2011: 3'429 EPT)
	6 Nombre de lits exploités par les établissements publics des soins aigus (2010: 700)	700	700	■ Le nombre de lits de soins aigus n'a pas été modifié en 2012 par la planification.
	7 Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans (2010: 32'533) (information statistique)	33'481	33'807	■ Chiffres provisoires (nouvelles définitions OFS). Le nombre de sorties de soins aigus a été légèrement supérieur à celui planifié en 2012.
	8 Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins gériatriques des hôpitaux publics valaisans (2010: 79'653) (information statistique)	80'500	79'934	■ Chiffres provisoires. Le nombre de journées LAMal de soins gériatriques a été légèrement inférieur à celui planifié en 2012. (2011: 76'341)
	9 Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques des hôpitaux publics valaisans (2010: 65'903) (information statistique)	68'448	61'943	■ Chiffres provisoires (nouvelles définitions OFS). Le nombre de journées-malades LAMal de soins psychiatriques a été inférieur à celui planifié en 2012 (2011: 64'363). Un transfert vers l'ambulatoire est constaté pour la psychiatrie.
	10 Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de réadaptation des hôpitaux publics valaisans (2010: 1'130) (information statistique)	1'092	959	▲ Chiffres provisoires (nouvelles définitions OFS). Le nombre de cas LAMal de réadaptation a été inférieur à celui planifié en 2012. L'activité des cliniques du Haut-Plateau et de la CRR-SUVA a en revanche connu une augmentation.
	11 Nombre de journées-malades en lits d'attente des hôpitaux publics valaisans (2010: 5'271) (information statistique)	5'000	6'133	▲ Chiffres provisoires. Le nombre de journées-malades en lits d'attente a été supérieur à celui planifié en 2012, en particulier à St-Amé. (2011: 6'598 journées)
	12 Nombre de journées-malades de soins palliatifs des hôpitaux publics valaisans (2010: 3'673 en soins aigus et 1'486 en gériatrie) (information statistique)	5'500	8'096	■ Chiffres provisoires. Le nombre de journées de soins palliatifs dans les hôpitaux a augmenté en 2012 (soins aigus: 4'541, gériatrie: 3'555).
	13 Nombre de cas LAMal d'hospitalisations extracantonales de patients valaisans (2010: 4'748 tous les cas LAMal) (information statistique)	5'355	5'425	■ Chiffres provisoires. Le nombre de cas d'hospitalisations extracantonales est en augmentation mais correspond pratiquement au budget.

## SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad4 14 Nombre de lits dans les EMS (2010: 2'689)	2'901	2'853	■ Le nombre de lits d'EMS a augmenté en 2012 (moyenne des lits sur l'année), en lien notamment avec l'agrandissement de plusieurs EMS. (2011: 2'808)
15 Nombre de journées passées par des résidents dans les EMS (2009: 963'900) (information statistique)	1'025'000	1'003'900	■ Chiffres provisoires (nombre de journées de soins). (2011: 995'898 journées de long séjour)
16 Nombre d'EPT soignants dans les EMS (2009: 1'642) (information statistique)	1'700		■ Données 2012 non disponibles au 21 février 2013. (2011: 1'753 EPT)
17 Nombre d'heures pour des prestations de soins dans les CMS (2009: 251'861) (information statistique)	280'000		▲ Données 2012 non disponibles au 21 février 2013. (2011: 252'224 heures de soins)
18 Nombre d'EPT soignants dans les CMS (2010: 184) (information statistique)	200		▲ Données 2012 non disponibles au 21 février 2013. (2011: 181.0 EPT)
19 Nombre de journées de prise en charge dans les foyers de jours / nuit	24'960	16'697	▲ Chiffres provisoires. Les foyers de jour ne se développent pas aussi vite qu'escompté. Le taux d'occupation des foyers de jours est encore relativement faible.
ad5 20 Part de la population bénéficiant d'une subvention pour l'assurance-maladie obligatoire	30%	28.%	▲ Environ 92'000 personnes de condition économique modeste ont bénéficié de subsides pour les primes 2012.
21 Subvention moyenne par assuré	2'100	2'047	■ La subvention moyenne par assuré a été légèrement inférieure à celle planifiée, en lien avec une prime moyenne également inférieure.
22 Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.-)	342	330	■ La prime d'assurance-maladie moyenne a été inférieure au niveau prévu. (Prime mensuelle moyenne pour adulte, franchise ordinaire, avec risque accident, région 1)

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Promotion, prévention, observatoire, épidémiologie</b>	<b>8'661'419.87</b>	<b>1'547'182.62</b>	<b>7'114'237.25</b>
P1101 Prévention et promotion de la santé	6'365'699.58	1'546'292.45	4'819'407.13
364 Subventions Addiction Valais (ex-LVT)	2'749'875.00		2'749'875.00
364 Prévention Santé Valais (ex-LVPP) fonds de prévention - droit de timbre	1'537'694.00		1'537'694.00
364 Régulation médicale	754'414.00		754'414.00
364 Subventions exploitation soins dentaires à la jeunesse	365'822.00		365'822.00
364 Prévention du suicide	261'000.00		261'000.00
490 Fonds de prévention droit de timbre		1'288'506.00	-1'288'506.00
Autres dépenses / recettes	696'894.58	257'786.45	439'108.13
P1102 Observatoire de la santé	1'715'083.11	432.85	1'714'650.26
364 Subventions exploitation Observatoire de la santé	1'322'932.00		1'322'932.00
364 Subventions exploitation Registre des tumeurs	306'585.00		306'585.00
Autres dépenses / recettes	85'566.11	432.85	85'133.26
P1103 Epidémiologie	580'637.18	457.32	580'179.86
<b>GP12 Surveillance des professions et des institutions</b>	<b>1'027'476.00</b>	<b>129'735.91</b>	<b>897'740.09</b>
P1201 Surveillance professions (médicales/non-médicales)	652'605.66	106'144.56	546'461.10
P1202 Surveillance des institutions sanitaires	42'356.97	21'426.97	20'930.00
P1203 Surveillance des médicaments	332'513.37	2'164.38	330'348.99
<b>GP13 Prise en charge hospitalière</b>	<b>296'687'705.65</b>	<b>14'003'463.89</b>	<b>282'684'241.76</b>
P1301 Soins aigus et soins gériatriques	213'925'330.93	12'042'697.34	201'882'633.59
364 Financement Hôpitaux publics	197'462'411.00		197'462'411.00
364 Soins palliatifs	850'000.00		850'000.00
365 Financement Clinique de Valère	7'863'026.00		7'863'026.00
427 Infrastructures immobilières		10'572'814.00	-10'572'814.00
564 Subventions investissements	4'668'253.76		4'668'253.76
Autres dépenses / recettes	3'081'640.17	1'469'883.34	1'611'756.83
P1302 Soins de réadaptation	11'963'831.48	265'866.91	11'697'964.57
364 Financement Hôpitaux publics	4'876'312.88		4'876'312.88
365 Financement clinique romande de réadaptation (SUVA)	3'053'255.00		3'053'255.00
365 Financement RZL AG	1'828'626.00		1'828'626.00
365 Financement clinique bernoise de Montana	1'420'712.00		1'420'712.00
365 Financement clinique genevoise de Montana	444'143.00		444'143.00
365 Financement clinique lucernoise de Montana	298'315.00		298'315.00
427 Infrastructures immobilières		265'636.00	-265'636.00
Autres dépenses / recettes	42'467.60	230.91	42'236.69
P1303 Soins psychiatriques	31'181'797.18	1'692'122.37	29'489'674.81
364 Financement Hôpitaux publics	31'051'992.33		31'051'992.33
427 Infrastructures immobilières		1'691'550.00	-1'691'550.00
Autres dépenses / recettes	129'804.85	572.37	129'232.48
P1304 Hospitalisation hors canton	39'616'746.06	2'777.27	39'613'968.79

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP14 Prise en charge extra hospitalière</b>	<b>108'270'518.54</b>	<b>633'192.99</b>	<b>107'637'325.55</b>
P1401 Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées	76'370'413.02	269'869.29	76'100'543.73
364 Financement EMS publics	62'001'215.00		62'001'215.00
365 Financement EMS privés	7'932'438.46		7'932'438.46
564 Subventions investissements	6'046'298.36		6'046'298.36
Autres dépenses / recettes	390'461.20	269'869.29	120'591.91
P1402 Centres médico-sociaux et centres SIPE	22'472'091.38	91'077.22	22'381'014.16
364 CMS	20'144'933.00		20'144'933.00
364 SIPE	1'911'310.00		1'911'310.00
Autres dépenses / recettes	415'848.38	91'077.22	324'771.16
P1403 Organisation des secours (OCVS)	7'008'432.53	871.21	7'007'561.32
364 Subventions d'exploitation	5'944'225.00		5'944'225.00
564 Subventions investissements	858'114.05		858'114.05
Autres dépenses / recettes	206'093.48	871.21	205'222.27
P1404 Réseaux régionaux de santé	842'102.01	293.71	841'808.30
P1405 Secteur ambulatoire et autres institutions	831'637.11	584.21	831'052.90
P1406 Foyers de jour	745'842.49	270'497.35	475'345.14
<b>GP15 Subventionnement des primes d'assurance maladie</b>	<b>192'456'599.52</b>	<b>83'917'815.38</b>	<b>108'538'784.14</b>
P1501 Subventionnement des assurés des caisses-maladie	192'440'030.98	83'917'720.54	108'522'310.44
366 Subventions aux assurés	190'814'620.04		190'814'620.04
460 Subventions de la Confédérations		83'912'393.00	-83'912'393.00
Autres dépenses / recettes	1'625'410.94	5'327.54	1'620'083.40
P1502 Contrôle des primes des caisses-maladie	16'568.54	94.84	16'473.70
<b>Total</b>	<b>607'103'719.58</b>	<b>100'231'390.79</b>	<b>506'872'328.79</b>

## SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>6'300'993.45</b>	<b>6'855'000</b>	<b>6'299'946.91</b>	<b>-555'053</b>
30 Charges de personnel	4'745'196.95	5'129'800	4'650'187.30	-479'613
31 Biens, services et marchandises	1'171'128.16	1'377'400	1'210'552.82	-166'847
32 Intérêts passifs	40.00	0	0.00	0
33 Amortissements	37'382.85	0	34'737.19	34'737
35 Dédommagements à des collectivités publiques	24'453.50	24'800	24'361.50	-439
36 Subventions accordées	20'774.00	30'500	18'850.00	-11'650
38 Attributions aux financements spéciaux	149'188.45	158'000	220'511.15	62'511
39 Imputations internes	152'829.54	134'500	140'746.95	6'247
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>1'963'214.07</b>	<b>1'231'700</b>	<b>1'313'654.30</b>	<b>81'954</b>
40 Impôts	1'016.00	200	1'267.00	1'067
41 Patentes et concessions	17'749.00	8'000	4'310.20	-3'690
42 Revenus des biens	199.35	0	535.75	536
43 Contributions	1'591'780.77	923'500	1'025'168.90	101'669
46 Subventions acquises	200'802.05	140'000	151'013.45	11'013
49 Imputations internes	151'666.90	160'000	131'359.00	-28'641
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>4'337'779.38</b>	<b>5'623'300</b>	<b>4'986'292.61</b>	<b>-637'007</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>220'743.75</b>	<b>210'000</b>	<b>120'735.85</b>	<b>-89'264</b>
50 Investissements propres	220'743.75	210'000	120'735.85	-89'264
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>220'743.75</b>	<b>210'000</b>	<b>120'735.85</b>	<b>-89'264</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>4'558'523.13</b>	<b>5'833'300</b>	<b>5'107'028.46</b>	<b>-726'272</b>

## Explication des écarts financiers

Rubrique 31: Les coûts des différentes campagnes de surveillance, notamment celle de la diarrhée virale bovine/ maladie des muqueuses (BVD/MD) ont été inférieurs aux prévisions.

Rubrique 43: Récupération des frais concernant l'hygiène des viandes, des inspections des établissements publics et émoluments liés aux analyses conduisant à des non-conformités.

Rubriques 38 et 50: Acquisition d'un appareil prévu en 2012, avec une partie de la somme totale du prix de l'appareil reportée au budget 2013.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	29.80	30.30	30.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OBJECTIF POLITIQUE				
<b>Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales</b>				
Sous-objectifs politiques				
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie			
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, contrôle des vendanges, distributeurs d'eau)			
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur			
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires			
1.4	Contribuer au développement des AOC valaisannes et en contrôler la conformité			
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie			
2.1	Assurer par contrôles, délivrance d'autorisations et information, la protection de la population et de son environnement contre les substances et les préparations dangereuses			
2.2	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publiques et en prévenant la transmission d'agents pathogènes			
2.3	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe nucléaire, bactériologique et chimique (NBC), particulièrement dans le domaine des denrées alimentaires.			
3	Lutter contre les épizooties, veiller au bien être des animaux, contrôler la population canine			
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties; en particulier les zoonoses			
3.2	Veiller au respect de l'intégrité de l'animal (conditions de détention, de transport et d'abattage, usage adéquate des médicaments vétérinaires)			
3.3	Prévenir les accidents par morsure de chiens et veiller à la protection des personnes contre les chiens dangereux ou potentiellement dangereux			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Maintien et augmentation de l'efficacité des contrôles et des inspections: renforcement des inspections des infrastructures des services des eaux et proposition d'amélioration	31.12.15		■ Les résultats des nombreux tests interlaboratoires confirment la qualité de nos analyses.
	2 Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétence, échange des prestations, collaboration au niveau de l'inspection, mise en oeuvre d'un système informatique commun)	31.12.13		■ Un système informatique de management des données informatiques (LIMS- Limssophy) intercantonal a été développé. Ainsi une collaboration étroite des campagnes intercantionales d'analyses et d'inspections a été mise en place.
	3 Consolidation du principe de l'autocontrôle des vendanges	31.12.12	31.12.12	■
ad3	4 Campagne de surveillance de CAE pour les exploitations de chèvres - réalisation de la campagne quadriennale	31.12.12	31.12.12	■
	5 Campagne BVD/MD: passage de la phase d'éradication à la phase de surveillance	31.12.15	31.12.12	■

## SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'inspections d'entreprises effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires	4'000	2'830	▲ On constate une diminution (17.5 %) des contrôles par rapport à 2011. Celle-ci est en partie due à l'absence d'un contrôleur. Avec ces 2830 inspections, 2591 établissements sur 6822 ont été contrôlés dont 7.1 % (186 entreprises) ont montré des non conformités.
	2 Nombre d'analyses microbiologiques et chimiques	6'500	7'365	■ 11.3 % des échantillons n'étaient pas conformes aux diverses législations appliquées et ce pour des motifs allant de l'étiquetage à la mise en danger de la santé par des marchandises avariées en passant par les tromperies des consommateurs.
	3 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non conformité	10	4	■ 833 non conformités ont été mises en évidence mais seulement 4 cas ont fait l'objet d'une opposition. Parmi celles-ci, 4 cas ont été dénoncés au procureur. 2 recours ont été déposés au Conseil d'état.
	4 Part des entreprises de denrées alimentaires et objets usuels contrôlées selon l'analyse des risques (sur un total de 6519 entreprises)	60%	38%	▲ 2591 des 6822 entreprises de denrées alimentaires et objets usuels ont été contrôlées.
ad2	5 Nombre d'analyses des eaux de piscine réalisées par année	1'400	1'684	■
ad3	6 Contrôles vétérinaires officiels dans les exploitations d'animaux de rente et de bétail (2010: 160 contrôles, soit 100%) (information statistique)	110	139	■ Obligation légale de contrôler les détentions d'animaux de rente.
	7 Monitoring des épizooties selon planification de l'OVF (2010: 2730 prélèvements, soit 100 %) (information statistique)	3'300	7'426	■ Cette augmentation provient principalement de la campagne d'éradication de la CAE - arthrite encéphalite caprine - , réalisée entre novembre 2011 et avril 2012.
	8 Contrôle des viandes en abattoirs (2010: 13'185 abattages, soit 100 %) (information statistique)	13'500	14'087	■
	9 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure	150	155	■ Le programme de prévention contre les accidents par morsure risque d'être stoppé dans la partie haut-valaisanne, par manque de renouvellement des chiens.
	10 Suivi des cas d'agressions des chiens	160	168	■ Il y a eu 88 cas d'agressions canines sur des humains. 13 annonces concernaient des chiens dont le comportement était anormalement agressif et potentiellement dangereux envers les humains. 67 annonces concernaient des chiens ayant agressé un congénère.
	11 Suivi des cas de protection des animaux (2010: 283 plaintes) (information statistique)	283	260	■ 122 plaintes concernaient des animaux de compagnie et 138 de ces plaintes des animaux de rente.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Denrées alimentaires et objets usuels</b>	<b>3'695'021.91</b>	<b>762'783.63</b>	<b>2'932'238.28</b>
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	1'886'350.97	130'367.60	1'755'983.37
506 Investissement appareils et système informatique	50'375.25		50'375.25
Autres dépenses / recettes	1'835'975.72	130'367.60	1'705'608.12
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'744'204.76	493'628.54	1'250'576.22
313 Fournitures, produits et matériel de laboratoire	199'940.20		199'940.20
506 Investissement appareils et système informatique	70'360.60		70'360.60
Autres dépenses / recettes	1'473'903.96	493'628.54	980'275.42
P1103 Contrôle des vendanges	64'466.18	138'787.49	-74'321.31
460 Subventions acquises de la Confédération pour les vendanges		138'027.50	-138'027.50
Autres dépenses / recettes	64'466.18	759.99	63'706.19
<b>GP12 Piscines, substances et préparations dangereuses</b>	<b>551'469.58</b>	<b>205'136.53</b>	<b>346'333.05</b>
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	179'857.19	2'865.66	176'991.53
P1202 Inspection des piscines et analyse de l'eau	345'768.82	202'242.98	143'525.84
P1203 Protection atomique et chimique	25'843.57	27.89	25'815.68
<b>GP13 Santé animale et protection des animaux</b>	<b>2'174'191.27</b>	<b>345'734.14</b>	<b>1'828'457.13</b>
P1301 Santé animale	1'104'704.80	170'150.72	934'554.08
301 Traitement des auxiliaires et temporaires (vétérinaires, inspecteurs des ruchers)	130'698.80		130'698.80
318 Prestation de tiers (protection des animaux, affaires canines et apicultures) - Elimination des déchets animaux (GZM) - Campagnes de surveillance bovins, caprins, ovins	475'866.00		475'866.00
Autres dépenses / recettes	498'140.00	170'150.72	327'989.28
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	18'476.63	1'060.86	17'415.77
P1303 Protection des animaux	767'179.99	31'225.61	735'954.38
P1304 Contrôle des denrées alimentaires en abattoirs	283'829.85	143'296.95	140'532.90
301 Contrôleurs des viandes	87'538.00		87'538.00
436 Contrôleurs des viandes		137'674.60	-137'674.60
Autres dépenses / recettes	196'291.85	5'622.35	190'669.50
<b>Total</b>	<b>6'420'682.76</b>	<b>1'313'654.30</b>	<b>5'107'028.46</b>

	<b>Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI)</b>	<b>Compte 2011 Fr.</b>	<b>Budget 2012 Fr.</b>	<b>Compte 2012 Fr.</b>	<b>Ecart B/C Fr.</b>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>					
	Dépenses	477'662'492.99	473'107'500	509'671'806.32	36'564'306
	Recettes	312'472'080.38	293'219'800	345'388'374.77	52'168'575
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>165'190'412.61</b>	<b>179'887'700</b>	<b>164'283'431.55</b>	<b>-15'604'268</b>
<b><u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u></b>					
	Service administratif et juridique	-1'421'166.72	-230'900	-1'288'446.34	-1'057'546
	Police cantonale	76'098'515.20	78'461'600	76'045'188.37	-2'416'412
	Service de la sécurité civile et militaire	2'497'367.41	1'876'700	2'466'233.09	589'533
	Service de la circulation routière et de la navigation	-61'683'286.81	-64'491'500	-66'003'609.17	-1'512'109
	Etablissements pénitentiaires	11'876'462.72	11'119'900	12'914'953.45	1'795'053
	Offices des poursuites et faillites	-4'847'039.86	-3'002'300	-7'808'117.25	-4'805'817
	Service de l'action sociale	99'095'405.87	108'219'000	104'785'329.42	-3'433'671
	Centre médico-éducatif La Castalie	2'428'540.71	0	0.00	0
	Service de protection des travailleurs et des relations du travail	2'529'295.49	2'830'100	2'591'212.88	-238'887
	Service de la population et des migrations	3'555'943.55	4'283'100	3'765'291.15	-517'809
	Subventionnement des assurances sociales	35'060'375.05	40'822'000	36'815'395.95	-4'006'604
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>165'190'412.61</b>	<b>179'887'700</b>	<b>164'283'431.55</b>	<b>-15'604'268</b>
<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>					
30	Charges de personnel	156'917'483.46	138'639'800	138'186'199.59	-453'600
31	Biens, services et marchandises	38'747'169.73	37'962'000	41'574'328.19	3'612'328
33	Amortissements	1'601'190.15	933'500	1'196'455.12	262'955
34	Parts et contributions sans affectation		60'000	91'243.00	31'243
35	Dédommagements à des collectivités publiques	2'547'760.80	3'026'300	3'181'048.60	154'749
36	Subventions accordées	235'525'381.77	249'835'500	265'345'464.09	15'509'964
37	Subventions redistribuées	332'002.50	270'000	366'545.85	96'546
38	Attributions aux financements spéciaux	1'579'352.60	310'300	5'767'184.35	5'456'884
39	Imputations internes	17'138'644.84	16'850'800	29'210'721.20	12'359'921
40	Impôts	54'848'511.70	57'804'800	58'420'411.20	615'611
41	Patentes et concessions	-945.00			
42	Revenus des biens	252'184.55	1'216'000	2'326'073.70	1'110'074
43	Contributions	76'712'607.37	74'610'500	77'726'037.57	3'115'538
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'484'125.38	3'415'300	3'537'157.09	121'857
45	Dédommagements de collectivités publiques	45'276'380.78	39'540'700	56'666'758.77	17'126'059
46	Subventions acquises	112'625'800.72	91'974'500	100'877'042.02	8'902'542
47	Subventions à redistribuer	332'002.50	270'000	366'545.85	96'546
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	998'161.98	1'618'500	8'578'435.38	6'959'935
49	Imputations internes	12'022'571.95	12'020'200	24'141'589.91	12'121'390
	<b>Total charges</b>	<b>454'388'985.85</b>	<b>447'888'200</b>	<b>484'919'189.99</b>	<b>37'030'990</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>306'551'401.93</b>	<b>282'470'500</b>	<b>332'640'051.49</b>	<b>50'169'551</b>
	<b>Excédent de charges</b>	<b>147'837'583.92</b>	<b>165'417'700</b>	<b>152'279'138.50</b>	<b>-13'138'561</b>
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>					
50	Investissements propres	10'820'799.78	13'870'000	10'004'526.48	-3'865'474
56	Subventions accordées	12'452'707.36	11'199'300	14'748'089.85	3'548'790
57	Subventions redistribuées		150'000		-150'000
60	Transferts au patrimoine financier	10'500.00		388'784.78	388'785
66	Subventions acquises	5'910'178.45	10'599'300	12'359'538.50	1'760'239
67	Subventions à redistribuer		150'000		-150'000
	<b>Total dépenses</b>	<b>23'273'507.14</b>	<b>25'219'300</b>	<b>24'752'616.33</b>	<b>-466'684</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>5'920'678.45</b>	<b>10'749'300</b>	<b>12'748'323.28</b>	<b>1'999'023</b>
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>17'352'828.69</b>	<b>14'470'000</b>	<b>12'004'293.05</b>	<b>-2'465'707</b>

**SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE**

<b>OP 1</b> Gérer les affaires administratives B12 1'409'285 net C12 1'247'369.37 net		<b>OP 2</b> Traiter les affaires juridiques B12 -1'640'185 net C12 -2'535'815.71 net	
<b>GP 11</b> Assistance / Permanence administrative B12 1'773'682 net C12 1'595'111.16 net	<b>GP 12</b> Affaires administratives civiles B12 -364'397 net C12 -347'741.79 net	<b>GP 21</b> Contentieux / Législation B12 766'820 net C12 676'142.51 net	<b>GP 22</b> Exécution des peines B12 -2'407'005 net C12 -3'211'958.22 net

**Total service B12 -230'900 net C12 -1'288'446.34 net**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>3'931'489.61</b>	<b>4'424'400</b>	<b>4'238'474.62</b>	<b>-185'925</b>
30 Charges de personnel	2'773'528.90	2'747'800	2'838'562.95	90'763
31 Biens, services et marchandises	273'070.31	529'200	304'273.87	-224'926
33 Amortissements	310'426.89	300'000	312'029.50	12'030
36 Subventions accordées	378'532.45	631'500	564'447.15	-67'053
39 Imputations internes	195'931.06	215'900	219'161.15	3'261
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>5'352'656.33</b>	<b>4'655'300</b>	<b>5'526'920.96</b>	<b>871'621</b>
40 Impôts	2'470.00	2'500	2'121.50	-379
42 Revenus des biens	753.05	50'000	10'946.00	-39'054
43 Contributions	5'349'433.28	4'602'800	5'513'853.46	911'053
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>1'421'166.72</b>	<b>230'900</b>	<b>1'288'446.34</b>	<b>1'057'546</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>1'421'166.72</b>	<b>230'900</b>	<b>1'288'446.34</b>	<b>1'057'546</b>

## Explication des écarts financiers

Le compte 31 enregistre un nombre de mandats d'expert inférieur à celui planifié.

Le compte 43 comptabilise, principalement, le recouvrement des sanctions pécuniaires pour un nombre de jugements supérieur à celui de l'exercice 2011.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	16.50	17.60	17.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

Un 0.1 EPT juriste est vacant. La masse salariale correspondante est utilisée pour le financement partiel du traitement versé à un employé engagé à durée déterminée pour le recouvrement des sanctions pécuniaires.

**OBJECTIF POLITIQUE 1****Assurer la coordination, la permanence administrative et le controlling pour le Département - Exercer une surveillance dans les domaines du droit privé****Sous-objectifs politiques**

- 1 Garantir les tâches de secrétariat général du département
  - 1.1 Assurer le secrétariat du département
  - 1.2 Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département
  - 1.3 Assurer le controlling départemental
  - 1.4 Assurer l'information et la communication interne et externe du département
  - 1.5 Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions
- 2 Assurer le suivi des dossiers du Département ne relevant d'aucun autre de ses services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)
- 3 Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les autorités tutélaires, les notaires et les registres du commerce

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Participation de l'état-major du DSSI aux groupes de travail au sein du département (Révision de la Letr, Prestations complémentaires pour les familles avec enfant, Changement du statut de la Castalie, Audit des établissements pénitentiaires, Sécurité dans le Chablais et la région de Martigny).	31.12.14		<p>■ L'état-major du DSSI a participé à plusieurs groupes de travail en 2012. Le projet de révision de la Letr s'est achevé en septembre 2012. Les mesures proposées par le groupe de travail Sécurité dans le Chablais et la région de Martigny ont fait l'objet d'un suivi en 2012. Les conclusions de l'Audit des établissements pénitentiaires ont été présentées dans un rapport et leur mise en place s'est initiée durant l'année. Le projet de Prestations complémentaires pour les familles avec enfants a été mené à bien durant 2012 et se poursuit en 2013. Le changement de statut de la Castalie s'est terminé au 1er janvier 2012, le dossier est achevé.</p> <p>Le groupe de travail Police cantonale-polices municipale s'est initié courant 2012 et se poursuivra en 2013.</p>
ad2	2 Suivi des consultations fédérales et de la révision en cours de la Constitution cantonale, et examen de leurs conséquences pour les services du Département	31.12.15		<p>■ Entrée en vigueur le 1er janvier 2007, la nouvelle partie générale du code pénal (CP) a donné lieu à de vives critiques à propos du droit des sanctions. Le 30 juin 2010, le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation sur la révision du droit des sanctions et le 4 avril 2012, il a adopté le message relatif à la révision du CP. La réduction de la peine pécuniaire de 360 à 180 jours-amende, la réintroduction de la courte peine privative de liberté et la surveillance électronique auront des conséquences directes sur l'activité de l'autorité d'exécution des sanctions.</p> <p>Le 10 octobre 2012, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à l'initiative populaire "Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants" et la loi fédérale sur l'interdiction d'exercer une activité, l'interdiction de contact et l'interdiction géographique (modification du CP) en tant que contre-projet indirect. Ce projet renforcera la mission de surveillance de l'autorité de probation.</p>
ad3	3 Organisation de la formation des membres de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte à la fin du premier semestre 2012 (PROTENAD)	30.06.12	30.06.12	<p>■ A la demande du canton, la Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) a organisé un séminaire de formation pour les autorités de protection du Haut-Valais et deux séminaires pour celles du Valais romand. Chaque séminaire comprend quatre modules distincts de deux jours chacun (8 journées de formation). Le service a fonctionné comme interface entre la COPMA et les autorités communales ou intercommunales qui se sont toutes inscrites à un séminaire.</p>

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en production des premiers modules ECM auprès des secrétariats des services du département.	31.12.12	31.12.12	■ Tous les secrétariats du DSSI utilisent le système ECM-DCE pour transmettre les dossiers à soumettre au Conseil d'Etat.
	2 Nombre de projets gouvernementaux du DSSI suivis au moyen de l'outil SEMP	2	2	■ Durant l'année 2012, un état des lieux périodique des 2 projets gouvernementaux (Intégration des personnes migrantes et Protection de la population ) du département a été fait au moyen de l'outil SEMP.
ad3	3 Fin des formations PROTENAD	31.12.12	31.12.12	■ Avec ses 27 autorités de protection, le Valais se signale comme le canton disposant du plus grand nombre d'autorités de première instance. Organiser trois séminaires pour les seules autorités valaisannes a soumis la COPMA à des contraintes spéciales. Pour les autorités de langue française, le dernier module a eu lieu au début janvier 2013.

## OBJECTIF POLITIQUE 2

**Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et des affaires sociales - Veiller à la mise en œuvre des jugements pénaux**

## Sous-objectifs politiques

- 1 Préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral, la législation en matière de sécurité publique et la législation dans le domaine des affaires sociales
- 2 Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité et des affaires sociales; conseiller la Cheffe du Département et ses services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence
- 3 Conduire les procédures d'incarcération et de placement des condamnés devant exécuter leur peine en milieu fermé; faire exécuter les peines et mesures à subir en milieu ouvert (peines pécuniaires, créances compensatrices, travail d'intérêt général, mesures de probation, règles de conduite, mesures ambulatoires); accorder une priorité au suivi des condamnés dangereux (délinquants pervers, violents, incendiaires)

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Révision de la loi d'application du code de procédure pénale - Procédure de consultation sur l'avant-projet	10.12.12	13.09.12	■ La révision de la loi d'application du code de procédure pénale suisse ainsi que celle de la loi sur l'organisation de la Justice, de la loi d'application du code pénal et de la loi d'application de la législation sur la circulation routière, a été adoptée en 2ème lecture, le 13 septembre 2012, dans le but de décharger le Ministère public des infractions bagatelles, contraventions dorénavant de la compétence du tribunal de police conçu comme une autorité administrative.
	2 Etudes sectorielles préparatoires en vue d'un avant-projet de loi sur la prostitution	31.12.12	01.06.12	■ La motion déposée le 17 mars 2011 par les députés Xavier Moret, Nicolas Voide, Yves Fournier et Willy Giroud intitulée "La prostitution, quels contrôles?" a été acceptée par le Grand Conseil à la session de mai 2012. A l'issue des études sectorielles, un avant-projet de loi sur la prostitution a été mis en consultation le 1er juin 2012. Tirant les enseignements des nombreuses déterminations, un projet de loi a été arrêté qui donne suite à la plupart des observations.
ad2	3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI	31.12.15		■ 96 dossiers LAVI sont en suspens au 31 décembre 2012, contre 125 un an auparavant (-23%). La compétence nouvelle des centres LAVI de traiter la prise en charge des dépens et honoraires des avocats limite le nombre de dossiers dont est saisie l'autorité LAVI de première instance.
ad3	4 Evaluation et adaptation du nouveau processus de prise en charge des condamnés dangereux	31.12.15	31.12.12	■ Evaluation mensuelle, de manière interdisciplinaire. Une convention de collaboration avec l'office cantonal AI a été signée. Les procédures en cours ont été adaptées à 7 reprises, en particulier pour améliorer l'échange d'informations et l'intervention en situation d'urgence.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les trois mois dès la clôture de l'instruction (2010 = 43 décisions)	80%	82.2%	■ La diminution du nombre de dossiers entrants permet une liquidation plus diligente des affaires en cours (37/45 décisions en 2012; 33 décisions en 2011 - 80.55 % des dossiers liquidés dans le délai de 3 mois).
ad3	2 Nombre de rapports d'évaluation du processus de prise en charge des condamnés dangereux	12	12	■ Rapports mensuels servant de base à une approche interdisciplinaire de l'exécution des sanctions (droit, criminologie, psychologie, psychothérapie) et à un examen critique des procédures en vigueur.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP1 Gérer les affaires administratives</b>	<b>2'178'099.62</b>	<b>930'730.25</b>	<b>1'247'369.37</b>
<b>GP11 Assistance / Permanence administrative</b>	<b>1'631'868.94</b>	<b>36'757.78</b>	<b>1'595'111.16</b>
P1101 Appui à la Cheffe du Département et son état-major	32'853.18	53.28	32'799.90
P1102 Gestion administrative	357'565.45	36'663.25	320'902.20
P1103 Secrétariat général du Département et Controlling	1'241'450.31	41.25	1'241'409.06
<b>GP12 Affaires administratives civiles</b>	<b>546'230.68</b>	<b>893'972.47</b>	<b>-347'741.79</b>
P1201 Fondations classiques	202'998.19	30'889.63	172'108.56
P1202 Affaires administratives civiles	343'232.49	863'082.84	-519'850.35
<b>OP2 Traiter les affaires juridiques</b>	<b>2'060'375.00</b>	<b>4'596'190.71</b>	<b>-2'535'815.71</b>
<b>GP21 Contentieux / Législation</b>	<b>684'587.30</b>	<b>8'444.79</b>	<b>676'142.51</b>
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	505'153.07	8'164.32	496'988.75
P2102 Législation / Consultations	179'434.23	280.47	179'153.76
<b>GP22 Exécution des peines</b>	<b>1'375'787.70</b>	<b>4'587'745.92</b>	<b>-3'211'958.22</b>
P2201 Exécution formelle des jugements	243'666.26	395.28	243'270.98
P2202 Exécution matérielle des sanctions	1'132'121.44	4'587'350.64	-3'455'229.20
<b>Total</b>	<b>4'238'474.62</b>	<b>5'526'920.96</b>	<b>-1'288'446.34</b>

## POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>75'443'221.87</b>	<b>78'220'400</b>	<b>78'195'363.53</b>	<b>-25'036</b>
30 Charges de personnel	66'218'742.41	69'197'600	66'823'011.64	-2'374'588
31 Biens, services et marchandises	5'984'829.42	5'871'600	5'579'111.97	-292'488
33 Amortissements	9'689.30	0	7'172.30	7'172
36 Subventions accordées	338'962.92	354'000	383'286.06	29'286
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	2'120'077.85	2'120'078
39 Imputations internes	2'890'997.82	2'797'200	3'282'703.71	485'504
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>7'916'983.11</b>	<b>9'180'800</b>	<b>9'073'060.05</b>	<b>-107'740</b>
40 Impôts	3'406.00	0	3'778.00	3'778
42 Revenus des biens	974.35	0	383.45	383
43 Contributions	3'575'111.33	5'063'000	4'676'753.52	-386'246
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	889'330.61	906'900	871'752.00	-35'148
45 Dédommagements de collectivités publiques	816'055.06	740'000	752'476.09	12'476
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	35'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	2'597'105.76	2'470'900	2'767'916.99	297'017
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>67'526'238.76</b>	<b>69'039'600</b>	<b>69'122'303.48</b>	<b>82'703</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>8'572'276.44</b>	<b>11'422'000</b>	<b>6'922'884.89</b>	<b>-4'499'115</b>
50 Investissements propres	8'572'276.44	11'422'000	6'922'884.89	-4'499'115
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>2'000'000</b>	<b>0.00</b>	<b>-2'000'000</b>
66 Subventions acquises	0.00	2'000'000	0.00	-2'000'000
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>8'572'276.44</b>	<b>9'422'000</b>	<b>6'922'884.89</b>	<b>-2'499'115</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>76'098'515.20</b>	<b>78'461'600</b>	<b>76'045'188.37</b>	<b>-2'416'412</b>

**POLICE CANTONALE****Explication des écarts financiers****Rubrique 30**

CHF 600'000.-- (écolage des aspirants de Savatan). La présence de 5 EPT permanents à Savatan réduit ces frais d'écolage à CHF 0.00. Le solde d'environ 1 mio 7 est lié au budget des salaires. Notons que la budgétisation se fait sur une base de 12 mois par EPT attribué. Il est difficile de penser que l'effectif validé du Service puisse l'être 12 mois durant, et ce malgré une gestion prévoyante. Il faut compter un minimum de 5 mois de délai pour une procédure d'engagement (2012 : 18 procédures d'engagement).

**Rubrique 31**

Les frais de colonnes d'essence sont désormais comptabilisés sous 390 alors que le montant avait été prévu au budget en 313.

Le paiement des licences Windows 7 et Office 2010 a été passé en 31 alors que le budget avait été prévu en 50. D'entente avec l'ACF, le montant prévu en 50 n'a dès lors pas été affecté à un autre projet.

**Rubrique 38**

Art. 22 LGCAF pour 3 projets qui n'ont pas pu être réalisés en 2012.

**Rubrique 50**

Deux projets différés en 2013 par procédure 22 LGCAF (Epsipol et projet Centrale 117-144)

CHF 150'000.- portés en investissement ont été dépensés en 316 en raison de la nature de la dépense (paiement de licences Windows 7 et Office 2010). Dès lors le paiement s'est opéré virtuellement, avec assurance donnée que cette réserve subsiste en 50

1'612'196.25 du projet Polycom versé en fonds de financement spécial par procédure 22 LGCAF. Un solde de CHF 218'512.- de Polycom n'a pas pu être investi à temps en fin d'année.

Montant de 2 mio (rétrocession OFROU) reporté sur 2013 (répercussion directe en 660).

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	484.40	508.40	505.60

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

L'écart de 2.8 EPT au 31 décembre 2012 s'explique de la manière suivante :

- le poste de Chef de projet n'a pas été repourvu durant l'année 2012 (procédure remise à 2013);
- 1 poste a été mis à disposition du DSSI pour 2012 (attribué pour une durée déterminée aux EPV);
- le poste de Chef de projet POLYCOM (démission au 1.12.2012) n'a pas été repourvu à la fin de l'année (procédure en cours).

La différence de 0.2 EPT tient au fait que des pourcentages ont été attribués à une collaboratrice dont le temps de travail a été augmenté pour une période déterminée.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Veiller au maintien de la sécurité et à l'ordre publics en assurant, de manière permanente, sur l'ensemble du territoire, la première intervention et l'enquête de police judiciaire**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Maîtriser les événements par un engagement rapide et coordonné des forces d'intervention et assurer une coordination régionale en cas d'événement extraordinaire
- 2 Maintenir la sécurité et l'ordre publics par une présence, une information et des contrôles préventifs. Renforcer les synergies avec les partenaires de la sécurité.
- 3 Rechercher les infractions et leurs auteurs, exécuter les tâches de police judiciaire et les travaux d'enquêtes (manifestation de la vérité).
- 4 Maintenir un degré de sécurité optimal sur l'ensemble du réseau routier valaisan par :
  - des actions préventives
  - des mesures ciblées contre les infractions graves
  - des contrôles renforcés dans les endroits à risques
- 5 Réaliser des prestations en faveur de tiers

## POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Poursuite du projet Polycom (étude et réalisation des différents sites, mise en place des liaisons hertziennes et des alimentations), selon planification financière définie par le Conseil d'Etat (PIP 2010-2013)	31.12.13		▲ POLYCOM constitue un réseau unique de communication pour toutes les forces d'intervention dans les domaines de la sécurité, des secours et des catastrophes. L'année 2012 a été particulièrement active avec la réalisation de 12 des 15 sites planifiés. Tous n'ont pas été réalisés en raison d'une opposition à Vex et de report de travaux pour deux autres sites. Le projet suit néanmoins la planification initiale et POLYCOM devrait être activé en fin 2013. Restera alors à réaliser l'installation du réseau dans plusieurs tunnels du canton, travaux planifiés en 2014. Notons que le report de réalisation de trois sites a eu pour conséquence la création d'un fonds de financement spécial au sens de l'article 22 de la LGCAF.
ad2	2 Renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité et recherche de locaux supplémentaires en collaboration avec le SBMA (y compris en relation avec une éventuelle délocalisation du site de Sion du SCN).	31.12.13		■ L'augmentation des effectifs de la Police cantonale se poursuit dans le cadre du dossier défendu devant le Grand Conseil en 2009 (75 postes supplémentaires). L'accent est mis sur le renforcement des forces de police au front. Les dossiers relatifs aux locaux de police suivent leur cours. On citera notamment le projet de locaux communs pour le Ministère public du Bas-Valais et la Police judiciaire du Bas-Valais à St-Maurice. Mentionnons aussi les réflexions en cours à La Souste où la Police cantonale pourrait investir de nouveaux locaux dans le cadre d'un projet de développement immobilier mené par la commune précitée. Pour le surplus, voir indicateur n°8.
	3 Postulat (P1.065) - Mise en place de synergies entre la police cantonale et les polices municipales par le regroupement de ces dernières en polices intercommunales et/ou la réunion des deux entités sous le même toit (Police cantonale et Police municipale)	31.12.13		■ Les recherches de synergies se poursuivent en permanence notamment par des formations communes et des engagements planifiés. Le groupe de travail mandaté par la Cheffe DSSI a rendu un rapport circonstancié sur la collaboration entre la Police cantonale et les polices municipales. Celui-ci a été soumis au Conseil d'Etat en automne 2012 ainsi qu'à la Commission thématique de sécurité publique. Il va faire l'objet d'une présentation au comité de la Fédération des communes valaisannes au début 2013. Dans les grandes lignes, il valide le principe de deux forces de police, cantonale et communales, sur l'ensemble du territoire. Il tend à clarifier par l'élaboration d'une nouvelle convention les tâches respectives des deux entités et définit un délai de mise en oeuvre fixé à 2017.
ad3	4 Mise en application des nouvelles normes du Code de Procédure Pénale unifié (procédures - formation - locaux d'audition)	31.12.12	31.12.12	■ Deux ans après son entrée en vigueur, le nouveau Code de procédure pénale est appliqué de façon uniforme sur l'ensemble du canton. Il restait à aménager certains locaux d'audition, ce qui a été fait.
	5 Modification de la loi sur la Police cantonale par l'insertion d'un article traitant des investigations secrètes préventives préliminaires et des recherches secrètes de police.	31.12.12		▲ Le projet de modification a été rédigé. Il sera présenté au Conseil d'Etat et au Grand Conseil courant 2013.

## POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad4</b> 6 Assurer un nombre de contrôles suffisant sur les axes du Simplon et du Grand-St-Bernard en lien avec l'exploitation du CCTL de St-Maurice.	31.12.12		■ La Police cantonale tire un premier bilan très positif de l'exploitation du CCTL où huit collaborateurs oeuvrent désormais en permanence, permettant ainsi de satisfaire les exigences formulées par la convention signée avec l'OFROU. Il s'agit d'un outil de travail précieux, pointu et hautement professionnel permettant de garantir une sécurité accrue du trafic lourd. En parallèle, les contrôles sur les deux grands axes du Simplon et du Grand-St-Bernard ont également été maintenus à un degré satisfaisant, garantissant ainsi le maintien d'un taux de prévention et de répression nécessaire in situ. Rappelons que d'ici 2015 et selon les termes de la convention signée avec l'OFROU, il s'agit d'augmenter encore l'effectif des collaborateurs du CCTL de 4 EPT supplémentaires (postes entièrement financés par l'OFROU).
<b>ad5</b> 7 Concrétisation, en collaboration avec le DECS, d'un concept intégré de prévention des risques en milieu scolaire (cas "AMOK" et autres violences)	31.12.12		■ Le groupe de travail inter-départemental mandaté par le Conseil d'Etat a rendu son rapport final en août 2012. Celui-ci a été validé par le Conseil d'Etat le 19 décembre 2012. Il charge le DECS, le DSSI et le DTEE ainsi que le Service parlementaire de mettre en oeuvre des mesures de prévention dans les écoles et autres bâtiments publics, ainsi que des mesures concrètes de renforcement de sécurité passive. Le groupe de travail sera maintenu afin d'assurer le suivi et la mise en place des mesures décidées et ce, de manière progressive dans les années à venir.

## POLICE CANTONALE

Priorités politiques post-budget		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Adoption d'une convention cadre régissant l'intervention des forces de police lors de manifestations sportives et autres événements extraordinaires.	31.12.13		● L'adoption d'une convention cadre telle que décrite n'est plus l'option retenue. Une modification du concordat est en cours et devrait être finalisée et soumise au Grand Conseil fin 2013.
	2 Réalisation d'une première étude de faisabilité relative à la création d'une centrale d'engagement unique (117 - 118 - 144)	31.12.15		▲ Deux études ont été menées en parallèle courant 2012. La première, diligentée par le SBMA, portait sur les aspects architecturaux de cette réalisation. La seconde, confiée à la maison AKINOA, traitait des aspects techniques et informatiques. Un rapport de synthèse a été signé par les parties concernées et remis à la Cheffe du DSSI. Début 2013, une séance entre le DSSI et le DFIS devrait définir l'avancement futur de ce projet. Notons qu'une planification financière prévisionnelle a été prévue dans la PIP.
ad3	3 Renforcement de la lutte contre la cybercriminalité et la criminalité économique.	31.12.14		▲ Deux collaborateurs sont affectés à la problématique liée à la cybercriminalité. Ils travaillent essentiellement sur des supports numériques permettant d'échanger des fichiers pédo-pornographiques. La Police cantonale n'effectue pas de monitoring qui reste de la compétence de la Confédération. La lutte contre la cybercriminalité se fait en majeure partie sur dénonciation d'office par la Confédération ou suite à des interventions menées par diverses unités de la Police cantonale. Une modification de la loi sur la police cantonale est à l'étude pour l'insertion d'un nouvel article concernant des investigations secrètes préventives. Le projet d'article devrait être soumis au Grand Conseil courant 2013. Un enquêteur spécialisé pour ce domaine est nécessaire et devrait être engagé durant la prochaine législature.

## POLICE CANTONALE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de sites Polycom terminés (30 au total à charge de l'Etat, dont 1 déjà réalisé en 2010, 14 en cours de construction en 2011 et 15 en 2012, selon planification)	15	12	▲ 27 sites Polycom terminés au 31 décembre 2012. Les derniers sites seront réalisés en 2013.
	2 Nombre total d'appels par jour reçus à la centrale d'engagement (numéros d'urgence et numéro principal de la Police cantonale / 2010 : 769)	830	755	■ 768 appels par jour reçus à la centrale d'engagement en 2011. On relève ici la constance des appels par rapport à l'année 2011, ce qui peut être qualifié de positif.
	3 Nombre moyen d'appels d'urgence enregistrés par jour (2010 : 190)	185	223	■ 210 appels d'urgence enregistrés par jour en 2011. Malgré la hausse des appels, la centrale de la Police cantonale a été en mesure de traiter chaque demande.
	4 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 112 (2010 : 16'677)	→	22'370	■ 19'313 appels au numéro 112 en 2011. L'augmentation sensible démontre que le numéro européen d'urgence est de plus en plus connu et usité.
	5 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 118 (2010 : 16'568)	→	16'357	■ 16'851 appels au numéro d'urgence 118 en 2011. Pour rappel, le no 118 est traité par la centrale de la Police cantonale et le nombre d'appels entrants démontre une charge de travail importante liée à ce volet.
	6 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 117 (2010 : 36'038)	→	42'808	■ 40'393 appels au numéro d'urgence 117 en 2011. Le 117 demeure malgré tout le numéro d'urgence le plus utilisé.
	7 Nombre d'interventions gérées par la centrale d'engagement	36'000	42'808	■ Pour rappel, chaque entrée par le 117 donne lieu à un traitement de la part des centralistes de la Police cantonale. L'augmentation notoire du nombre d'appels démontre une nouvelle fois la masse de travail assurée par cette unité qui fonctionne 24/24 (40'393 interventions gérées par la centrale d'engagement en 2011).
ad2	8 Ratio de la population par policier (Opol : 1 policier pour 650 habitants). (2010 = 310'000 habitants et 437.4 policiers, soit un ratio d'un policier pour 709 habitants)	660	685	● Malgré l'augmentation de l'effectif accordée, force est de constater qu'elle ne suffit pas à mener la Police cantonale vers le ratio de 1 policier pour 650 habitants, tel que défini par le Grand Conseil en 2009 à l'article 13 de l'Ordonnance de la loi sur la police cantonale. Ce ratio est en effet étroitement lié à la croissance démographique du canton (ratio de 1 policier pour 700 habitants en 2011).
	9 Nombre total d'infractions (VS 2010 : 18'648 / CH 2010 : 656'858)	→	22'216	▲ 18'699 infractions en 2011. La nette augmentation du nombre d'infractions s'explique principalement par une recrudescence marquée des vols par effraction et des effractions relatives aux véhicules. Tous les cantons relèvent la même tendance que l'on peut lier en partie à une situation économique de plus en plus difficile.
	10 Pourcentage d'auteurs étrangers non résidant en Suisse (2010 : 16.5%)	15%	21%	▲ 21.7 % d'auteurs étrangers non résidant en Suisse en 2011. Ce pourcentage est relativement stable par rapport à l'an passé où nous avons noté une hausse que l'on traduisait par une augmentation générale des phénomènes de criminalité itinérante.
	11 Nombre de jours de formation réalisés par année (sans l'école d'aspirant) (2010 = 2750)	2'900	2'953	■ Ce chiffre tient compte de toutes les formations suivies par les policiers en 2012 que ce soit des formations spécifiques "police" internes ou des cours de formation continue organisés dans le cadre de l'Institut suisse de police ou d'autres institutions. On notera que la Police cantonale accorde une importance notoire aux formations dispensées au profit de son personnel (environ 6 jours par collaborateur de moyenne).

## POLICE CANTONALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 12 Pourcentage d'auteurs mineurs (2010 : 16.10 %)	17%	12.5%	■ 12.3 % en 2011. La baisse enregistrée en 2011 s'est heureusement confirmée en 2012. Un gros travail est effectué par la récente section mineurs-moeurs de la Police cantonale.
ad3 13 Pourcentage d'auteurs mineurs d'infractions contre la vie, l'intégrité corporelle et l'intégrité sexuelle (2010 = 16.9%)	15%	15.9%	■ 17.4 % en 2011. Nous constatons une certaine stabilité de ces chiffres qui n'appellent aucun commentaire supplémentaire sinon que la Police cantonale met tout en oeuvre pour résoudre ce type d'enquête.
14 Pourcentage d'auteurs mineurs d'infractions contre la Lstups (2010 = 14.10%)	13%	13.9%	■ 12.4 % d'auteurs mineurs d'infractions contre la LStups en 2011. Là aussi le pourcentage est relativement constant. Il correspond néanmoins au degré de priorité donné par la section des stupéfiants pour lutter contre les infractions commises par des mineurs.
15 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle (2010 = 138)	→	172	▲ 144 cas en 2011. Nous notons une légère augmentation. Les enquêtes menées dans ce domaine demeurent une priorité du domaine judiciaire.
16 Nombre de brigandages commis dans le canton (2010 = 36)	↘	49	▲ 49 brigandages en 2012 (37 en 2011), soit 3 tentatives et 46 brigandages commis (5 à l'arme à feu, 14 à l'arme blanche, 25 par violence physique et 5 avec des instruments divers). L'augmentation du nombre de brigandages tend à prouver le durcissement de la criminalité que nous avons déjà mentionné ces dernières années. Cet état de fait appelle sans cesse une vigilance accrue, une collaboration étroite entre les partenaires ainsi qu'une révision des méthodes d'intervention, ce qui a d'ailleurs été fait en 2011 par la mise en place d'un concept d'engagement spécial.
17 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	2'900	3'080	▲ 2'623 infractions en 2011. La Police cantonale maintient le principe de la tolérance zéro et active ses enquêtes aussi bien à l'encontre des trafiquants que des petits consommateurs. Plusieurs affaires importantes ont abouti à la dénonciation de nombreuses personnes impliquées.
18 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	250	261	▲ Ce chiffre fluctue selon les années en raison de l'importance des affaires et du temps qui y est consacré.
19 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique - cybercriminalité	100	78	■ 75 enquêtes liées à la criminalité informatique-cybercriminalité en 2011. L'enquête en milieu informatique prend de plus en plus d'importance et requiert des compétences très pointues. Le nombre d'affaires fluctue aussi en fonction du nombre de supports à analyser et de leur complexité. Comme déjà dit, ce groupe se compose aujourd'hui de deux inspecteurs mais il faudra dans un futur proche compter sur une augmentation de l'effectif de cette unité.
20 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (2010 = 875)	→	914	▲ 817 en 2011. Les enquêtes liées à ce domaine constituent également une priorité stratégique du domaine judiciaire de la Police cantonale. L'augmentation notée s'inscrit logiquement dans le durcissement de la criminalité que nous avons évoqué plus haut.
ad4 21 Nombre d'automobilistes soumis à un test d'éthylomètre (2010 = 9'276)	9'100	8'866	▲ 9'277 automobilistes ont été soumis à un test d'éthylomètre en 2011. La Police cantonale n'adopte pas l'application de contrôles systématiques mais se borne à faire souffler les automobilistes en cas de nécessité ou d'obligations légales.

## POLICE CANTONALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad4</b> 22 Nombre de contrôles de vitesse effectués (2010 = 1'907)	2'200	1'635	▲ Deux phénomènes expliquent cette baisse. Plusieurs appareils ont connu des défauts de fonctionnement durant une période prolongée, ce qui a nécessité un investissement non planifié et l'achat de deux nouveaux appareils radar. D'autre part, l'ouverture du CCTL a constitué une priorité et un effectif important de la section circulation y a été muté. Toutefois, la baisse du nombre de contrôles n'a pas mis en péril la sécurité routière d'une manière générale (1'998 en 2011).
23 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd (2010 = 3'280 h) - (l'augmentation du nombre d'heures de contrôle sera liée à l'acceptation de doter le CCTL d'effectifs supplémentaires pour ce travail spécifique de manière à satisfaire les exigences de l'OFROU).	4'000	6'439	■ 3'446 heures de contrôles du trafic lourd en 2011. Pour l'année 2012, 6'439 heures de contrôles ont été effectuées soit 2'631 heures par la section circulation et 3'808 heures par le CCTL à St-Maurice.
<b>ad5</b> 24 Nombre de jours d'engagement "maintien de l'ordre" au profit d'autres cantons ou de la Confédération	150	104	■ Cet indicateur est étroitement lié aux événements planifiés et non planifiés. En 2012, le Valais a détaché des effectifs pour le WEF de Davos, une manifestation à Genève et une autre à Berne. Le Valais répond toujours aux demandes de collaboration, mais salue le fait que celles-ci ont baissé en 2012 par souci de se concentrer sur nos missions cantonales avant tout.
25 Nombre de jours d'engagement "maintien de l'ordre" d'autres cantons au profit du Valais	40	0	■ Aucun engagement "maintien de l'ordre" d'autres cantons au profit du canton du Valais en 2012. Il est positif de noter que nous avons pu faire face à nos besoins en matière de maintien de l'ordre sans avoir à activer la collaboration romande ou suisse.
26 Nombre de jours de formation dispensée au profit de l'Académie de police de Savatan	1'750	1'680	■ Le canton du Valais, en qualité de partenaire de l'Académie, contribue toujours à l'effort de formation au profit des aspirants. La constance relevée ne suscite aucun commentaire particulier sinon que le nombre d'heures reste malgré tout important mais acceptable.

## POLICE CANTONALE

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Gendarmerie</b>	<b>56'383'179.72</b>	<b>6'432'646.28</b>	<b>49'950'533.44</b>
P1101 Circulation routière	12'097'179.52	4'225'933.77	7'871'245.75
P1102 Interventions spéciales	5'547'401.63	278'843.70	5'268'557.93
P1103 Première intervention	15'593'876.46	387'074.59	15'206'801.87
P1104 Police de proximité et investigations	23'144'722.11	1'540'794.22	21'603'927.89
<b>GP12 Police judiciaire</b>	<b>21'433'608.57</b>	<b>1'899'692.10</b>	<b>19'533'916.47</b>
P1201 Enquêtes judiciaires	20'680'234.42	1'648'743.44	19'031'490.98
P1202 Identification et coordination judiciaire	391'037.91	3'399.99	387'637.92
P1203 Protection de l'Etat	362'336.24	247'548.67	114'787.57
<b>GP13 Services généraux</b>	<b>7'301'460.13</b>	<b>740'721.67</b>	<b>6'560'738.46</b>
P1301 Prévention de la criminalité	226'895.29	3'774.33	223'120.96
P1302 Information interne et externe	952'829.82	22'744.11	930'085.71
P1303 Centrale d'engagement	5'045'657.83	570'059.70	4'475'598.13
P1304 Bureau des armes	1'076'077.19	144'143.53	931'933.66
<b>Total</b>	<b>85'118'248.42</b>	<b>9'073'060.05</b>	<b>76'045'188.37</b>

## SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1  
Assurer la sécurité et protection  
de la population  
B12 1'876'700 net  
C12 2'466'233.09 net

GP 11  
Organisation, planif., prép. en cas  
catastrophes  
B12 814'802 net  
C12 722'348.77 net

GP 12  
Prévention incendie  
B12 3 net  
C12 0.03 net

GP 13  
Préparation de la Pci  
B12 2'026'597 net  
C12 3'295'782.48 net

GP 14  
Gestion des affaires militaires  
B12 -964'702 net  
C12 -1'551'898.19 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>13'146'600.85</b>	<b>18'327'000</b>	<b>28'568'619.92</b>	<b>10'241'620</b>
30 Charges de personnel	7'124'045.90	7'683'900	7'507'117.00	-176'783
31 Biens, services et marchandises	2'087'465.43	2'534'800	2'196'843.03	-337'957
33 Amortissements	49'314.73	0	40'037.93	40'038
36 Subventions accordées	644'726.19	4'675'300	4'194'588.25	-480'712
37 Subventions redistribuées	332'002.50	270'000	366'545.85	96'546
38 Attributions aux financements spéciaux	1'072'872.40	310'300	3'011'159.60	2'700'860
39 Imputations internes	1'836'173.70	2'852'700	11'252'328.26	8'399'628
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>10'788'687.99</b>	<b>16'530'300</b>	<b>26'480'549.53</b>	<b>9'950'250</b>
40 Impôts	299.00	300	5'887.00	5'587
42 Revenus des biens	29'466.10	26'000	27'357.70	1'358
43 Contributions	1'196'642.39	6'019'000	4'043'676.25	-1'975'324
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	1'507'835.13	1'400'000	1'599'930.39	199'930
46 Subventions acquises	5'863'844.09	4'699'700	2'229'985.87	-2'469'714
47 Subventions à redistribuer	332'002.50	270'000	366'545.85	96'546
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	236'152.23	1'618'500	7'318'272.30	5'699'772
49 Imputations internes	1'622'446.55	2'496'800	10'888'894.17	8'392'094
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>2'357'912.86</b>	<b>1'796'700</b>	<b>2'088'070.39</b>	<b>291'370</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>5'961'313.00</b>	<b>7'299'300</b>	<b>10'202'850.03</b>	<b>2'903'550</b>
50 Investissements propres	756'906.64	1'150'000	2'127'270.08	977'270
56 Subventions accordées	5'204'406.36	5'999'300	8'075'579.95	2'076'280
57 Subventions redistribuées	0.00	150'000	0.00	-150'000
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>5'821'858.45</b>	<b>7'219'300</b>	<b>9'824'687.33</b>	<b>2'605'387</b>
66 Subventions acquises	5'821'858.45	7'069'300	9'824'687.33	2'755'387
67 Subventions à redistribuer	0.00	150'000	0.00	-150'000
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>139'454.55</b>	<b>80'000</b>	<b>378'162.70</b>	<b>298'163</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'497'367.41</b>	<b>1'876'700</b>	<b>2'466'233.09</b>	<b>589'533</b>

**SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE**

Explication des écarts financiers
<p>Rubrique 31:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais de fonctionnement de la maison du feu (gaz, etc.) de frs. -39'000 non utilisés (projet pas terminé)</li> <li>- Diminution des frais de matériel pour les cours et les CSI C (frs. -45'000) et des frais pour le système d'alarme VS-Fire (-61'000)</li> <li>- Diminution des frais de maintenance du réseau des sirènes (frs. -100'000) et des frais de réalisation du système POLYALERT (-49'000)</li> <li>- Augmentation des frais de véhicules PCi (31'000) cf. rubr. 43</li> <li>- Retard de la réalisation du système PLAGIR (-73'000)</li> </ul> <p>Rubrique 36:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des indemnités pour les frais de fonctionnement des CSI A et B (75'000)</li> <li>- Frais du personnel des OPC moins élevés que prévus (part d'expérience) (-550'000)</li> </ul> <p>Rubriques 38 / 48, 39 / 46 / 49, 56 / 66: cf remarque générale concernant le fonds OCF et du fonds des contributions de remplacement PCi (pour l'historique, les montants bruts ont été comptabilisé sur les différentes rubriques, au budget seul le montant net était prévu de figurer au fonds)</p> <p>Rubrique 43:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PCi: Contributions de remplacement moins élevées (-2'200'000)</li> <li>- Augmentation des récupérations de frais de véhicules cf. rubr. 31 (31'000)</li> <li>- Facturation des frais d'intervention en faveur de la collectivité (40'000), des amendes et émoluments (121'000) non prévus</li> <li>- Participation des communes aux frais des sirènes (50'000) non prévue</li> <li>- OCF: Diminution de la facturation des frais du système d'alarme cf. rubr. 31 (-42'000)</li> </ul> <p>Rubrique 44:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la part cantonale de la taxe d'exemption (199'930)</li> </ul> <p>Rubrique 50:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- OCF: report travaux maison du feu en 2012 (695'000)</li> <li>- PCi: achat de véhicules (budget reporté de 2011) (281'500)</li> </ul> <p>Rubrique 56:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- OCF: Paiement de subventions 2011, achat de WELAB prévu en 2013 (2'059'000)</li> </ul>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	52.60	53.80	53.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
L'écart provient d'un poste à 50% laissé vacant fin 2012 et qui sera repourvu début 2013.

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de catastrophes
2	Informier et sensibiliser la population sur les dangers, la prévention et les comportements à adopter
3	Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
5	Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tir) et des services logistiques optimaux dans notre canton
6	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (saisie des astreints, organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

## SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en application du concept cantonal de la protection civile	31.12.12	31.12.12	■ Le concept a été mis en oeuvre avec l'entrée en vigueur de la LPPCi au 1er janvier 2012 à la satisfaction des différents partenaires, tout particulièrement les communes
	2 Révision de la loi sur l'organisation des secours et en cas de catastrophes, débat parlementaire et mise en vigueur (entre autres, postulat 1.066)	31.12.13		■ La première lecture par le Grand-Conseil en session de septembre a donné lieu à une unanimité, la deuxième lecture pour approbation aura lieu en février 2013
	3 Intégration des systèmes de télécommunication dans le domaine de la sécurité, en collaboration avec la police cantonale (Polycom)	31.12.19		■ Participation du chef de service et du chef d'office au projet piloté par la police cantonale. L'utilisation du système par les sapeurs-pompiers est prévue dès l'automne 2013 (formation des utilisateurs et livraison des premiers appareils). La coordination entre les postes de commandement avec les différents intervenants sera garantie
ad2	4 Incitation des communes à l'élaboration du guide de comportement pour leur population	31.12.12	31.12.12	■ L'incitation auprès des communes a été profitable et doit être maintenue dans les prochaines années (tâche permanente)
ad3	5 Développement de l'analyse des risques par l'observatoire cantonal des risques OCRI (thèmes/dangers figurant en priorité 2) et réalisation du concept cantonal sur les séismes	31.12.13		▲ Cette analyse est reportée en 2014 de part la faible importance de ces derniers, la priorité a été mise sur l'élaboration du concept cantonal en cas de tremblement de terre lequel sera finalisé en 2013/2014
	6 Réalisation d'une plate-forme de gestion intégrée des risques PLAGIR	31.12.13		■ Le cahier des charges et l'offre sont réalisés, les travaux devraient être réalisés en 2013
ad4	7 Mise en application échelonnée et optimisation du concept d'organisation des sapeurs-pompiers	31.12.12	31.12.12	■ La phase transitoire est terminée en fin 2012, 18 communes ne répondent pas encore au concept cantonal
	8 Mise en oeuvre du module de la centrale d'achats des sapeurs-pompiers relatif aux appareils de protection respiratoires	31.12.12	31.12.12	■ Le module relatif aux appareils respiratoires est réalisé
	9 Mise en oeuvre du module de la centrale d'achats des sapeurs-pompiers relatif aux appareils d'extinction	31.12.12		▲ Le module relatif aux appareils d'extinction est en cours de réalisation et sera terminé en 2013

## SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Taux des communes évaluées sur le degré d'opérabilité de leur EM	70%	80%	■ Les dernières communes seront évaluées d'ici le mois de mai 2013
	2 Degré de réalisation du concept cantonal de la PCi	100%	100%	■ Les structures de la nouvelle protection civile ont été mises en place et fonctionnent à satisfaction
	3 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors durant les 4 dernières années (2008 = 11)	30	22	▲ Dans l'ensemble, les communes participent à ces exercices, cependant le chiffre aura tendance à évoluer à la baisse de part les fusions des communes
ad3	4 Degré de réalisation des fiches relatives aux thèmes/dangers de priorité 2	60%	0%	● Cette analyse est reportée en 2014 de part la faible importance des dangers de priorité 2.
	5 Degré de réalisation de la plate-forme de gestion intégrée des risques	60%	60%	■ La partie KADAS, à savoir l'application informatique - software -, est réalisée et fonctionnelle. Pour la partie restante correspondant au développement de certaines fonctionnalités, telles que la gestion des sirènes et la mise sur pieds des EM, le cahier des charges est en cours de rédaction. Il est prévu que ces fonctionnalités soient réalisées en 2013/2014.
ad4	6 Pour-cent de communes (selon concept cantonal 2007) disposant d'un service du feu entièrement opérationnel (analyse des rapports d'inspection)	95%	99%	■ Cette valeur a été établie sur la base de contrôles effectués lors des cours de commandants et des inspections et des cours de formation continue. Elle dépasse la valeur planifiée, toutes les communes sont opérationnelles et le 1% restant correspond à des détails à corriger dans certaines d'entre elles (par exemple dans le service de la protection de la respiration il manque par endroit le contrôle des appareils ou le contrôle médical des porteurs).
	7 Pour-cent des communes ayant des concepts d'intervention pour les sites à risques (nouveaux sites)	100%	98%	■ Cette valeur a été établie sur la base de contrôles effectués lors des cours de commandants et des inspections et des cours de formation continue. Toutes les communes ont élaborés des plans d'intervention pour leurs sites. Il manque 2% pour atteindre la valeur planifiée. Ceux-ci proviennent du fait que dans certaines communes tous les objets ne sont pas encore planifiés.
	8 Nombre de modules réalisés dans le cadre de la mise en place de la centrale d'achat pour les sapeurs-pompiers (au total 16 modules sont prévus)	6	5	▲ Les 2 modules motopompes et échelles seront réalisés en 2013
ad5	9 Pour-cent de satisfaction de la troupe liée à la place d'armes de Sion	90%	94%	■ Valeur établie selon les questionnaires remis à la troupe à la fin du service. Le taux de satisfaction reste élevé et constant par rapport à 2011 (2011 = 94%)
ad6	10 Pour-cent de satisfaction des participants aux journées d'information en vue du recrutement	90%	92%	■ Valeur établie selon l'évaluation des 1'461 questionnaires rentrés. Ce taux est légèrement inférieur à 2011 (2011 = 95.5%).

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes</b>	<b>803'084.56</b>	<b>80'735.79</b>	<b>722'348.77</b>
P1101 Instruction état-majors communaux, intercommunaux	289'515.75	22'467.09	267'048.66
P1102 Conseils, information population/autorités	376'126.48	29'649.12	346'477.36
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	137'442.33	28'619.58	108'822.75
<b>GP12 Prévention incendie</b>	<b>17'845'475.83</b>	<b>17'845'475.80</b>	<b>0.03</b>
P1201 Prévention des incendies	1'735'792.63	1'735'792.65	-0.02
P1202 Gestion et organisation corps sapeurs-pompiers	1'083'077.46	1'083'077.44	0.02
P1203 Instruction des sapeurs-pompiers	1'586'640.85	1'586'640.83	0.02
P1204 Gestion du système d'alarme	925'194.03	925'194.02	0.01
P1205 Financement, achat équipements et infrastructures	12'514'770.86	12'514'770.86	0.00
<b>GP13 Préparation de la Pci</b>	<b>16'509'438.74</b>	<b>13'213'656.26</b>	<b>3'295'782.48</b>
P1301 Organisation et planification de la Pci	1'122'639.43	579'220.34	543'419.09
P1302 Instruction des astreints de la Pci	4'907'043.89	2'568'075.18	2'338'968.71
P1303 Constructions, alarme et matériel Pci	10'479'755.42	10'066'360.74	413'394.68
<b>GP14 Gestion des affaires militaires</b>	<b>3'613'470.82</b>	<b>5'165'369.01</b>	<b>-1'551'898.19</b>
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	762'202.32	278'060.23	484'142.09
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	630'350.81	1'728'061.27	-1'097'710.46
P1403 Infrastructures et investissements	2'220'917.69	3'159'247.51	-938'329.82
<b>Total</b>	<b>38'771'469.95</b>	<b>36'305'236.86</b>	<b>2'466'233.09</b>

## Remarques

Particularité de la gestion de l'office cantonal du feu:

Le domaine de la police du feu est autofinancé par des contributions des assurances de 0.05 pour mille des valeurs assurées. A ces recettes s'ajoutent des contributions de la Confédération liées aux prestations fournies pour les routes nationales ainsi que d'autres recettes de l'OCF (facturation des mutations et taxes SMT, vente de formulaires etc.)

Les écarts entre dépenses et recettes sont gérés par le fonds 'police du feu' auquel les excédents de recettes sont attribués ou les prélèvements sont effectués.

Mouvements du fonds 'Police du feu':

	DEPENSES	RECETTES
Dépenses du fonctionnement de l'OCF	6'229'432.87	
Autres recettes de l'OCF		-2'914'164.05
Contributions des assurances		-8'166'825.50
Contributions RN de la Confédération		-874'345.00
Dépenses d'investissement	9'824'687.33	
Intérêts 2012 dus au fonds		-91'372.95
Prélèvement du fonds en 2012		-4'007'412.70
<b>Total</b>	<b>16'054'120.20</b>	<b>-16'054'120.20</b>

Fortune du fonds au 01.01.2012 -5'477'249.75

Fortune du fonds au 31.12.2012 -1'469'837.05

Fonds des contributions de remplacement Pci:

Les contributions de remplacement Pci de 2,8 mio étaient moins élevées que prévues (5 mio), les frais des OPC sont couverts partiellement et aucun solde est attribué au fonds.

## SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1  
Régler l'admission des personnes  
et des véhicules  
B12 -64'491'500 net  
C12 -66'003'609.17 net

GP 11  
Admission des personnes  
B12 -2'504'198 net  
C12 -1'710'463.08 net

GP 12  
Admission des véhicules  
B12 -61'987'302 net  
C12 -64'293'146.09 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>16'196'393.40</b>	<b>16'976'000</b>	<b>16'762'646.41</b>	<b>-213'354</b>
30 Charges de personnel	9'983'344.20	10'630'000	10'256'420.30	-373'580
31 Biens, services et marchandises	1'600'551.11	1'833'500	1'587'962.35	-245'538
33 Amortissements	942'539.17	500'000	595'432.94	95'433
34 Parts et contributions sans affectation	0.00	60'000	91'243.00	31'243
36 Subventions accordées	1'308'176.11	1'623'000	1'521'143.00	-101'857
38 Attributions aux financements spéciaux	226'480.20	0	84'346.90	84'347
39 Imputations internes	2'135'302.61	2'329'500	2'626'097.92	296'598
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>78'209'096.41</b>	<b>81'895'500</b>	<b>82'955'006.63</b>	<b>1'059'507</b>
40 Impôts	54'799'036.50	57'760'000	58'358'990.30	598'990
42 Revenus des biens	12'726.70	0	148'482.45	148'482
43 Contributions	21'508'734.46	22'091'700	22'250'037.83	158'338
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	889'330.60	906'900	871'752.00	-35'148
45 Dédommagements de collectivités publiques	376'168.15	370'000	380'190.00	10'190
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	32'400.00	0	176'587.60	176'588
49 Imputations internes	590'700.00	766'900	768'966.45	2'066
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>62'012'703.01</b>	<b>64'919'500</b>	<b>66'192'360.22</b>	<b>1'272'860</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>329'416.20</b>	<b>428'000</b>	<b>193'405.05</b>	<b>-234'595</b>
50 Investissements propres	329'416.20	428'000	193'405.05	-234'595
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>4'654.00</b>	<b>4'654</b>
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	0	4'654.00	4'654
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>329'416.20</b>	<b>428'000</b>	<b>188'751.05</b>	<b>-239'249</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>61'683'286.81</b>	<b>64'491'500</b>	<b>66'003'609.17</b>	<b>1'512'109</b>

**SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION****Explication des écarts financiers**

Les différences dans les rubriques s'expliquent comme suit:

- Rubr. 31: utilisation du stock de permis de conduire au format carte de crédit (PCC) compte tenu du changement d'imprimantes et suppression de l'augmentation automatique de la maintenance informatique.
- Rubr. 33: Augmentation des amortissements en raison du nombre de poursuites introduites et des frais y relatifs
- Rubr. 34: Suite à la migration des mesures administratives sur Cari le décompte est fait en début d'année et une provision a été constituée pour 2013.
- Rubr. 36: L'écart provient du bonus écologique qui s'est limité à fr. 537'720.-.
- Rubr. 38: Attribution au fonds spécial RPLP et report de la livraison d'un véhicule.
- Rubr. 40: L'augmentation du parc des véhicules a été légèrement plus forte que prévue (+3.2%).
- Rubr. 42: Ajustement de la provision pour pertes sur créances (Ducroire).
- Rubr. 48: solde du fonds spécial (article 22) pour la migration des modules mesures administratives et sanctions pénales (MASP) et navigation dans Cari.
- Rubr. 50: Le centre de St-Maurice n'a nécessité aucun équipement supplémentaire. Les projets KISTRA et Cari Garages ont été reportés en 2013.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	79.70	84.20	83.10

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

Il s'agit d'un poste à 50% devenu vacant suite à la démission d'une collaboratrice. La nomination définitive du successeur interviendra au début de l'année 2013. En plus la diminution d'un poste de 60% concerne un transfert du SCN vers les OPF jusqu'à janvier 2014.

**OBJECTIF POLITIQUE****Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation****Sous-objectifs politiques**

- 1 S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisantes pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation
- 2 S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis
- 3 Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants

## SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service, au besoin en sous-traitant les contrôles techniques (postulat n° 1.199)	31.12.14		■ En 2009: 63%, en 2010 67%, en 2011 69% et en 2012 71%. L'objectif a pu être atteint. Le rattrapage des contrôles techniques se poursuit.
	2 Mise en exploitation du nouveau centre de contrôle des véhicules et du centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) à St-Maurice en collaboration avec la police cantonale	31.12.12	31.12.12	■ Mise en exploitation le 2.1.2012 comme prévu.
	3 Suite à la décision de principe du Conseil d'Etat concernant le projet de délocalisation du site de Sion, développer le projet de construction du nouveau site ou concrétiser la réfection totale des guichets du centre actuel	31.12.13		▲ La recherche d'un terrain est en cours. Dans l'intervalle la réfection des guichets du centre de Sion est planifiée pour l'été 2013.
	4 Mise en place d'un remboursement automatique des soldes en faveur des détenteurs	31.12.12	31.12.12	■ Une solution informatique qui fournit une liste des clients à rembourser a été mise en place. Cette liste est traitée manuellement par la comptabilité.
	5 Introduction et suivi de l'impôt journalier sur les véhicules	31.12.12	31.12.12	■ Le programme informatique a été adapté pour répondre à cette exigence.
	6 En fonction du résultat de l'étude préliminaire qui sera réalisée en 2011 et des ressources disponibles, lancement du projet de certification ISO du service	31.12.14		■ L'étude préliminaire a été réalisée et la certification du service est planifiée pour la fin 2013.
	7 Informatisation du rapport de contrôle technique des véhicules pour répondre aux exigences du système d'assurance de qualité de l'association suisse des services automobiles (asa) et de l'article 33 de l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV)	31.12.13		■ Le projet avance selon planification. Une offre a été demandée à notre fournisseur informatique. Une mise en production est prévue pour 2014.
ad3	8 Elaboration d'un rapport final sur l'introduction du "bonus écologique" et décision du Conseil d'Etat sur la poursuite ou non de la mesure	31.12.12	31.12.12	■ Introduction d'un nouveau bonus écologique 2013 - 2015 au 1.1.2013 en fonction des critères suivants: étiquette énergie catégorie A, max. 115g/km émissions de CO2 et filtre à particules pour les moteurs diesel.

## SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8.2	8.2	■ Enquête effectuée par la société MIS-Trend en commun avec les cantons FR, VD, NE. Améliorations notamment au niveau de l'accueil de la clientèle et de la compétence des collaborateurs (2011: 8.0).
	2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	2%	2.5%	■ 78 recours ont été traités (2011:77).
	3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	8'800	8'750	■ Augmentation de 6% (2011: 8'252).
	4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'500	16'513	■ Le nombre est resté stable (2011: 16'658).
	5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (2010: moyenne CH = 32.6%)	33%	25.49%	■ Le taux d'échec aux examens de conduite théoriques s'est réduit grâce à une meilleure préparation des candidats (2011: 30.4%). Moyenne CH en 2012: 28.5%.
	6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (2010: moyenne CH = 33.25%)	33%	30.3%	■ Le taux d'échec aux examens de conduite pratiques est resté stable (2011: 29.6%). Moyenne CH en 2012: 34.2%.
	7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	26'000	28'637	■ Augmentation de 18.8% des permis étrangers échangés (2012: 2'512 et 2011: 2'115 permis étrangers échangés).
	8 Pourcentage d'écoles de conduite contrôlées (contrôle quinquennal)	20%	33%	■ L'accent a été mis sur le contrôle des cours pratiques pour motocyclistes et des supervisions des cours de sensibilisation au trafic routier.
	9 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	■ Il s'agit d'une tâche prioritaire. 16'668 certificats médicaux ont été traités en 2012, 16'499 en 2011 et 14'896 en 2010.
	10 Nombre de retraits d'admonestation de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	4'000	3'694	■ Le nombre est resté stable (2011: 3'855 et 2010: 3'634).
	11 Nombre de retraits de sécurité de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	450	467	■ Le nombre est resté stable (2011: 402 et 2010: 449).
	12 Nombre de récidives dans le cadre des infractions graves [indicateur statistique]	450	482	■ Le nombre est resté stable (2011: 381 et 2010: 461).
	13 Nombre d'amendes d'ordre impayées transmises au SCN [indicateur statistique]	1'800	1'440	■ Les amendes d'ordre impayées nous sont transmises par la police cantonale et ne peuvent être influencées par le service (2011: 1'976 et 2010: 1'484).
	14 Nombre de visites sur le site internet du Service	550'000	1'451'161	■ Le site internet www.vs.ch et le site du SCN sont toujours plus attractifs (2012: 717'372).
	15 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	26	14.48	■ Amélioration due à l'implémentation de différentes mesures liées à un projet d'amélioration continue, mené en 2011 (en 2011: 21.75s).
ad2	16 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	■ Les délais pour le contrôle périodique des bateaux sont respectés (516 expertises en 2012, 486 expertises en 2011 et 562 en 2010).
	17 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	71%	71%	■ L'objectif a pu être atteint. Le rattrapage des contrôles techniques se poursuit.
	18 Nombre de contrôles techniques effectués	83'000	80'231	▲ Malgré une augmentation de 7'437 contrôles techniques par rapport à 2011, l'objectif n'a pas pu être atteint en raison de l'absence d'un expert durant plus de 6 mois. 15'359 contrôles ont été délégués au TCS.
	19 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	75'000	80'946	■ Augmentation de 4.4% due à l'évolution du parc des véhicules et des changements de véhicules.

## SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 20 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	289'000	289'745	■ Augmentation de 3.2%. (2011: 280'813 véhicules et 2010: 272'195 véhicules).
21 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN (2010: moyenne CH = 2'570; VS = 3'481).	3'400	3'465	■ Malgré l'engagement de 3 collaborateurs le ratio n'a pas diminué en raison de l'augmentation du parc des véhicules. Le Valais reste le canton dont le nombre est le plus élevé en Suisse (2011: 3'413).
22 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport aux nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	26%	23.3%	▲ Légère diminution du pourcentage par rapport à 2011 en raison de l'engagement de deux collaboratrices administratives supplémentaire et de mesures de réorganisation (2011: 26.4%). 17 emplois provisoires viennent s'ajouter au 56 postes administratifs.
ad3 23 Nombre de véhicules bénéficiant du bonus écologique	8'000	6'978	▲ L'augmentation en 2012 est légèrement plus faible que prévue. Un nouveau bonus écologique a été introduit au 1.1.2013.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Admission des personnes</b>	<b>6'195'345.89</b>	<b>7'905'808.97</b>	<b>-1'710'463.08</b>
P1101 Examens de conduite	1'524'238.23	1'242'451.47	281'786.76
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'148'539.09	2'526'795.92	-378'256.83
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'519'317.15	4'136'083.66	-1'616'766.51
P1104 Surveillance des écoles de conduite	3'251.42	477.92	2'773.50
<b>GP12 Admission des véhicules</b>	<b>10'760'705.57</b>	<b>75'053'851.66</b>	<b>-64'293'146.09</b>
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'464'708.95	5'821'168.45	-1'356'459.50
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'783'853.61	10'493'502.91	-5'709'649.30
P1203 Perception des redevances	1'512'143.01	58'739'180.30	-57'227'037.29
<b>Total</b>	<b>16'956'051.46</b>	<b>82'959'660.63</b>	<b>-66'003'609.17</b>

## ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

OP 1  
Contribuer à la protection de la  
société par l'application des  
peines et des mesures.  
B12 11'119'900 net  
C12 12'914'953.45 net

GP 11 Détenue préventive : Sion - Brig - Martigny B12 2'684'805 net C12 -621'783.82 net	GP 12 Exécution peines privatives de liberté:Crêtelongue B12 1'265'473 net C12 4'740'914.44 net	GP 13 Placement éducatif en milieu fermé : Pramont B12 76'563 net C12 744'365.47 net	GP 14 Exécution des peines et mesures B12 7'093'059 net C12 8'051'457.36 net
---	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>26'205'445.02</b>	<b>25'260'300</b>	<b>30'044'247.99</b>	<b>4'783'948</b>
30 Charges de personnel	12'753'918.60	13'206'800	13'144'089.35	-62'711
31 Biens, services et marchandises	4'543'755.93	4'563'200	4'990'549.78	427'350
33 Amortissements	36'637.31	0	12'787.97	12'788
35 Dédommagements à des collectivités publiques	743'489.50	1'128'300	1'289'902.75	161'603
36 Subventions accordées	1'856'180.45	912'000	2'253'502.92	1'341'503
39 Imputations internes	6'271'463.23	5'450'000	8'353'415.22	2'903'415
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>14'833'310.95</b>	<b>14'464'400</b>	<b>17'430'471.24</b>	<b>2'966'071</b>
42 Revenus des biens	1'460.85	0	25'867.75	25'868
43 Contributions	1'360'286.74	1'421'300	1'409'732.86	-11'567
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'576'003.10	5'870'000	5'574'992.85	-295'007
46 Subventions acquises	1'142'499.55	1'089'000	1'104'846.55	15'847
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	165'110.00	165'110
49 Imputations internes	6'753'060.71	6'084'100	9'149'921.23	3'065'821
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>11'372'134.07</b>	<b>10'795'900</b>	<b>12'613'776.75</b>	<b>1'817'877</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>514'828.65</b>	<b>324'000</b>	<b>301'176.70</b>	<b>-22'823</b>
50 Investissements propres	514'828.65	324'000	301'176.70	-22'823
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>10'500.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
60 Transferts au patrimoine financier	10'500.00	0	0.00	0
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>504'328.65</b>	<b>324'000</b>	<b>301'176.70</b>	<b>-22'823</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>11'876'462.72</b>	<b>11'119'900</b>	<b>12'914'953.45</b>	<b>1'795'053</b>

## Explication des écarts financiers

31 Biens services et marchandises : dépassement Fr. 427'350.--

- augmentation des frais d'alimentation liée à l'augmentation des taux d'occupation plus particulièrement dans les Prisons préventives,

- augmentation importante du coût des frais médicaux à charge du canton pour les personnes détenues en exécution de peines ou mesures hors de notre canton. Cette prestation n'est pas incluse dans le contrat de médecine pénitentiaire.

36 : Subventions accordées : dépassement Fr. 1'341'503.-

Dépassement de crédit accordé par le Conseil d'Etat pour la prise en charge des frais de détention de personnes sous l'autorité valaisanne détenues en mesures thérapeutiques hors de notre canton.

39 - 49 Imputations internes : dépassement env. 3 mios

Compensation charges / recettes concernant les frais de détention des valaisans à charge de la direction des Etablissements pénitentiaires (GP 14 Exécution des peines et mesures) et en recette dans les établissements.

Augmentation de la facturation interne des repas entre établissements en lien avec l'augmentation des taux d'occupation.

45 : Dédommagement de collectivités publiques : Manque de Fr. 295'007.--

Baisse des recettes de détention de placements par d'autres canton en raison des taux d'occupation importants notamment dans les Préventives et de la proportion des valaisans en augmentation.

**ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES**

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	97.60	102.00	101.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

La différence s'explique de la manière suivante :  
 0.3 EPT vacant à Pramont  
 0.4 à la Direction des Etablissements pénitentiaires.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Elaborer une politique sécuritaire adaptée
  - 1.1 Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus
- 2 Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée
  - 2.1 Mettre en œuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus

## ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Etude des possibilités de renforcer les services de nuit dans les établissements	31.12.12	31.12.12	■ Le résultat de l'étude (audit) révèle la nécessité d'augmenter les effectifs du personnel carcéral valaisan par la création de 22 postes dans les 4 prochaines années. Quatre postes ont été accordés par le Grand Conseil en décembre 2012. Les possibilités de renforcer le service de nuit devront donc être réétudiées en 2013 avec ces effectifs supplémentaires.
	2 Développement du projet architectural de transformation de l'ensemble des infrastructures du Centre éducatif de Pramont	31.12.13		▲ Le développement de ce projet est momentanément arrêté. La mise en œuvre des résultats de l'audit de renouvellement de la reconnaissance de Pramont par l'Office fédéral de la justice a des conséquences sur les infrastructures du Centre et demande une nouvelle analyse.
	3 Finalisation du projet de construction de la nouvelle Colonie pénitentiaire de Crêtelongue	31.12.15		▲ Le projet de construction de la nouvelle Colonie pénitentiaire de Crêtelongue est en cours de révision pour tenir compte des résultats de l'audit des Etablissements pénitentiaires qui ont révélés de nouveaux besoins. Ceux-ci seront en discussion avec les architectes du projet courant 2013.
	4 Mise en application progressive des résultats de "l'audit général du système carcéral valaisan" décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010	31.12.14		▲ La première mesure mise en place à la suite de l'audit des Etablissements pénitentiaires est la création de l'Office des sanctions et mesures d'accompagnement (OSAMA) en 2013. Les différentes décisions concernant l'avancement des travaux des ailes A et E à la Prison des Iles devraient être prises courant 2013 également. Le canton est de plus dans l'attente de connaître la stratégie future de l'Office fédéral des migrations en matière de détention administrative. La réorganisation des sites peut s'en trouver modifiée.
	5 Analyse des recommandations de l'audit et fixation des priorités d'action	31.12.12	31.12.12	■ Divers projets se concrétiseront durant l'année 2013 et les années suivantes conformément à la décision du Conseil d'Etat du 10 octobre 2012 qui prend acte du rapport de synthèse sur les travaux du COPIL concernant le suivi de l'audit.
ad2	6 Amélioration de la réinsertion sociale en débutant déjà le travail social en détention avant jugement (préventive)	31.12.12	31.12.12	● Cet objectif n'est pas atteint car aucun poste supplémentaire n'a été attribué aux Etablissements pénitentiaires en 2012.
	7 Développement de la formation continue du personnel de surveillance	31.12.15		▲ La formation continue interne à l'Etat du Valais et auprès du Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire (CSFPP) est développée dans la mesure de nos possibilités et en respectant nos besoins en ressources humaines pour garantir l'activité sur le terrain.
	8 Mise en application progressive des résultats de "l'audit général du système carcéral valaisan" décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010 plus particulièrement dans l'activité des ateliers et du domaine agricole de Crêtelongue	31.12.14		▲ Engagement prévu début 2013 d'un agent de détention maître socioprofessionnel (MSP) à la Colonie pénitentiaire de Crêtelongue pour renforcer l'encadrement des détenus dans les ateliers. Ce seul engagement ne suffit bien entendu pas pour mener à bien les recommandations de l'audit dans le cadre des activités à Crêtelongue.

## ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage de surveillants titulaires du brevet fédéral d'agent de détention	95%	95%	■ Le brevet fédéral d'agent de détention est une exigence à l'engagement aux Etablissements pénitentiaires. Tous les nouveaux collaborateurs sont donc automatiquement inscrits à la formation dans un délai de 3 ans selon une planification respectant les effectifs nécessaires sur le terrain.
	2 Nombre de places en détention préventive (Sion 86 - Martigny 30 - Brigue 18, total 134)	134	134	■ Sur les 30 places de Martigny, 17 sont à disposition des LMC.
	3 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	40	40	■ Aucune modification du nombre de places pour 2012.
	4 Nombre de places en mesures éducatives (7 jeunes adultes - 18 mineurs, total 25)	25	25	■ Aucune modification du nombre de places pour 2012.
	5 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64 ; Valais en 2011 = 4.02)	4.02	4.02	● Le rapport n'a pas évolué car aucun poste supplémentaire n'a été accordé en 2012 et le nombre de places est identique. L'objectif était de baisser ce ratio et de se rapprocher de la valeur moyenne de la Suisse romande.
	6 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62 ; Valais en 2011 = 2.08)	2.08	2.08	● Le rapport n'a pas évolué car aucun poste supplémentaire n'a été accordé en 2012 et le nombre de places est identique. L'objectif était de baisser ce ratio et de se rapprocher de la valeur moyenne de la Suisse romande.
	7 Nombre de places en exécution de peine en milieu fermé (Projet 10 places)	10	10	▲ Le projet de réaménagement de l'aile A de la Prison des Iles, à Sion se concrétisera courant 2013 pour être opérationnel en 2014 conformément à la décision du Conseil d'Etat du 10 octobre 2012.
	8 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2010 = 1 Les Iles)	3	1	● 2011 = 1 Les Iles. Aucune ressource supplémentaire accordée en 2012.
ad2	9 Pourcentage de détenus au bénéfice d'un PES (plan d'exécution des sanctions), dans les deux premiers mois de détention, dans le cadre du nouveau Code pénal et des réglementations du Concordat latin	100%	100%	■ Tous les détenus sont au bénéfice d'un PES dans les deux premiers mois.
	10 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle (2010 = 12.5%)	25%	6%	● 2011 = 25 % Taux en baisse en raison des difficultés liées au profil des mineurs (pathologies et addictions) et à leur niveau scolaire faible.
	11 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle (2010 = 36.5%)	46%	18%	● 2011 = 45.5 % Taux en baisse en raison des difficultés liées au profil des jeunes (pathologies et addictions) et à leur niveau scolaire faible.
	12 Pourcentage d'éducateurs et de maîtres socio-professionnels reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75%) (moyenne 2010 = 84 %).	85%	75%	● 2011 = 84 % Difficultés à trouver, sur le marché lors du recrutement de personnel, des personnes formées et qui s'engagent pour une durée plus ou moins longue.
	13 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)	3.8%	15%	● Le taux de rotation du personnel de Pramont s'élève à 15 % pour 2012. Ce taux reflète la difficulté que rencontre le personnel à travailler dans ce milieu.

## ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Détention préventive : Sion - Brig - Martigny</b>	<b>7'169'973.60</b>	<b>7'791'757.42</b>	<b>-621'783.82</b>
P1101 Administration	759'755.88	150'383.84	609'372.04
P1102 Gestion de l'exécution de la détention préventive	5'177'473.18	6'426'848.16	-1'249'374.98
P1103 Gestion de l'exécution de la SD et TE	1'232'744.54	1'214'525.42	18'219.12
<b>GP12 Exécution peines privatives de liberté:Crêtelongue</b>	<b>8'217'826.25</b>	<b>3'476'911.81</b>	<b>4'740'914.44</b>
P1201 Administration	536'371.04	34'592.65	501'778.39
P1202 Gestion de l'exécution des peines en milieu fermé	5'680'822.25	2'769'771.73	2'911'050.52
P1203 Exploitation du domaine et des ateliers	2'000'632.96	672'547.43	1'328'085.53
<b>GP13 Placement éducatif en milieu fermé : Pramont</b>	<b>6'748'729.68</b>	<b>6'004'364.21</b>	<b>744'365.47</b>
P1301 Administration	889'894.68	178'842.53	711'052.15
P1302 Mesures éducatives et peines jeunes délinquants	4'184'684.85	5'486'202.02	-1'301'517.17
P1303 Exploitation des ateliers	1'674'150.15	339'319.66	1'334'830.49
<b>GP14 Exécution des peines et mesures</b>	<b>8'208'895.16</b>	<b>157'437.80</b>	<b>8'051'457.36</b>
P1401 Exécution des peines et mesures	8'130'797.80	157'437.80	7'973'360.00
P1402 Tâches juridiques	78'097.36		78'097.36
<b>Total</b>	<b>30'345'424.69</b>	<b>17'430'471.24</b>	<b>12'914'953.45</b>

## Remarques

Suite à l'audit du système carcéral valaisan réalisé courant 2011, différents groupes de travail ont analysés les recommandations proposées et diverses décisions ont été prises :

- créer un Service englobant l'ensemble des domaines concernant la privation de liberté (réseau de probation, exécution des peines et détention LMC)
- réunir à Martigny/Brigue la semi-détention et le travail externe
- transférer la détention préventive (hommes et femmes) de Martigny à Sion et Brigue
- transformer deux ailes à la prison des Iles : onze places pour la détention avant jugement, locaux à disposition pour la Police cantonale, le Ministère public et le Tribunal des mesures de contraintes, ainsi que dix places pour l'exécution de peines et en attente de placement, ainsi que des ateliers pour ces détenus
- lancer le projet de construction de Crêtelongue : détention et ateliers doivent être adaptés aux standards actuels
- augmenter le personnel afin de garantir la sécurité : (six postes supplémentaires pour l'année 2013)
- revoir la conception et le fonctionnement du service médical dans les prisons valaisannes
- soumettre un nouveau concept à la Confédération pour Pramont.

Au niveau de la médecine pénitentiaire, la convention liant le DFIS, le DSSI et le RSV a été prolongée pour une année dans l'attente d'un nouvel accord.

## OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1  
Procéder au recouvrement forcé  
des créances  
B12 -3'002'300 net  
C12 -7'808'117.25 net

GP 11  
Traitement des opérations de  
poursuites  
B12 -4'447'083 net  
C12 -8'751'498.36 net

GP 12  
Traitement des opérations de  
faillites et procédures  
concordataires  
B12 1'444'783 net  
C12 943'381.11 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>14'434'557.36</b>	<b>15'085'100</b>	<b>15'746'434.96</b>	<b>661'335</b>
30 Charges de personnel	10'306'191.00	10'432'200	10'594'917.30	162'717
31 Biens, services et marchandises	3'130'962.50	3'350'900	4'112'558.76	761'659
33 Amortissements	75'662.25	98'500	101'368.60	2'869
39 Imputations internes	921'741.61	1'203'500	937'590.30	-265'910
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>19'583'258.07</b>	<b>18'433'400</b>	<b>23'630'152.21</b>	<b>5'196'752</b>
42 Revenus des biens	0.00	0	796'551.65	796'552
43 Contributions	19'501'597.22	18'433'400	22'556'284.46	4'122'884
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	81'660.85	0	277'316.10	277'316
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>5'148'700.71</b>	<b>3'348'300</b>	<b>7'883'717.25</b>	<b>4'535'417</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>301'660.85</b>	<b>346'000</b>	<b>75'600.00</b>	<b>-270'400</b>
50 Investissements propres	301'660.85	346'000	75'600.00	-270'400
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>301'660.85</b>	<b>346'000</b>	<b>75'600.00</b>	<b>-270'400</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>4'847'039.86</b>	<b>3'002'300</b>	<b>7'808'117.25</b>	<b>4'805'817</b>

## Explication des écarts financiers

31 : Cette charge supplémentaire résulte d'une modification de l'Ordonnance fédérale sur les émoluments donnant accès à un nouveau service postal de distribution spéciale. Un important accroissement du volume des affaires a généré également une augmentation des charges liées aux dossiers. Ces coûts supplémentaires sont intégralement récupérés dans les dossiers sous la rubrique 43.

39 : Le montant prévu par le Service des bâtiments pour l'entretien des biens immobiliers est supérieur de Fr. 280'000.00 aux dépenses effectives.

42 : Des recettes extraordinaires ont été comptabilisées pour Fr. 796'000.00 suite à la directive du 7 mars 2012 de l'autorité cantonale de surveillance LP concernant les dividendes ou excédents de réalisation non retirés.

43 : Un accroissement marqué du volume des affaires en 2011 et 2012 a conduit à une très forte progression des émoluments ainsi que des frais à récupérer dans les dossiers (contrepartie des charges supplémentaires enregistrées sous la rubrique 31).

48 : Dissolution du fonds de financement spécial créé pour financer le nouveau système informatique centralisé de gestion des poursuites (THEMIS).

50 : Solde lié au report du projet d'introduction d'un système informatique centralisé de gestion des faillites.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	87.25	87.95	88.45

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

L'augmentation des postes concerne un transfert du SCN vers les OPF jusqu'à janvier 2014.

## OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OBJECTIF POLITIQUE			
Procéder au recouvrement forcé des créances			
Sous-objectifs politiques			
1 Traiter les opérations de poursuites			
2 Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Développement de la communication par voie électronique avec les créanciers et les débiteurs.	31.12.12	31.12.12	■ Les offices des poursuites valaisans répondent aux nouvelles dispositions légales de l'ordonnance fédérale sur la communication électronique du 18 juin 2010, entrée en vigueur le 1er janvier 2011.
2 Renforcement du secteur de la saisie suite à l'augmentation permanente du nombre de continuations requises par les créanciers.	31.12.14		▲ Des mesures de rationalisation devant permettre de faire face à l'important accroissement du volume d'affaires sont en cours d'implémentation. Elles permettront, à moyen terme, de dégager des ressources dans le domaine de la saisie. La finalisation de cette mesure nécessitera des transformations de postes. Pour le surplus, renvoi est fait à la remarque générale.
3 Traitement selon la norme e-LP des réquisitions introduites par l'Etat du Valais et la Caisse Cantonale de compensation.	31.12.13		■ L'intégration au réseau e-LP des poursuites introduites par l'Office cantonal du contentieux financier est en bonne voie. Le projet est actuellement en phase test et une mise en production est planifiée pour l'été 2013.
ad2 4 Introduction d'un système informatique centralisé de gestion des faillites.	31.12.13		▲ Ce projet a été retardé compte tenu : - du manque de ressources pour le réaliser, ceci en raison d'une importante augmentation du volume des affaires, - d'une préétude réalisée par le canton de Fribourg concernant l'opportunité d'un développement intercantonal.
5 Renforcement du secteur des faillites en raison d'un accroissement du nombre de dossiers résultant de nouvelles dispositions légales (art. 731 b CO).	31.12.12		▲ Les mesures de rationalisation précitées permettront, à moyen terme, de dégager des ressources qui pourront être attribuées au secteur des faillites. La finalisation de cette mesure nécessitera des transformations de postes.
6 Réorganisation de la surveillance LP.	31.12.12		▲ Un avis juridique, qui a pris plus de temps que prévu, a été établi quant à l'organisation de la surveillance LP en Valais. Cette expertise démontre que la répartition des tâches de surveillance entre les autorités administratives et judiciaires doit être réexaminée et que la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite doit être révisée. Le dossier se poursuit sur cette base en 2013.

## OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de poursuites [indicateur statistique] (2010 = 138'911)	141'000	159'684	▲ Un nombre record de poursuites a été enregistré durant cet exercice. Le volume de travail est considérable et il est toujours plus difficile d'y faire face avec les effectifs actuels. Les mesures de rationalisation en cours devraient toutefois permettre de diminuer quelque peu la pression sur les collaborateurs. Pour le surplus, renvoi est fait à la remarque générale.
	2 Pourcentage de réquisitions de poursuite transmises par l'Etat du Valais aux normes e-LP	30%	0%	■ Le projet est très avancé. Décision a été prise de traiter non seulement les réquisitions de poursuite gérées dans SAP, mais également celles issues du système BS2000, de sorte que la planification du projet a été quelque peu revue. Ceci permettra à l'Office cantonal du contentieux financier de transmettre aux OPF la totalité des réquisitions ordinaires de l'Etat sous forme électronique d'ici à l'été 2013 déjà.
	3 Pourcentage de réquisitions de poursuite transmises par la Caisse Cantonale de compensation aux normes e-LP	100%	0%	● La Caisse cantonale de compensation est membre du pool informatique romand INFOROM qui regroupe une quinzaine de caisses. Bien que des démarches pour rendre leur logiciel compatible e-LP aient été entreprises en 2010 déjà, les adaptations n'ont pas encore été effectuées.
	4 Nombre d'offices publiant leurs ventes sur le site Internet	12	0	▲ Ce projet a été retardé compte tenu du manque de ressources pour le réaliser, ceci en raison d'une importante augmentation du volume des affaires.
	5 Ressources humaines affectées à la saisie (situation mai 2010 = 17.5)	18.5	18	▲ (2011 = 18.5) Des mesures de rationalisation en cours permettront, à moyen terme, de dégager des ressources dans le domaine de la saisie. La situation actuelle est particulièrement difficile.
	6 Nombre de poursuites traitées par collaborateur [indicateur statistique] (2009 = 1972 / 2010 = 1971)	1'975	2'348	▲ (2011=2'163) Le nombre de poursuites traitées par collaborateur est en forte progression. Un accroissement de plus de 21'000 poursuites a été enregistré depuis 2010.
ad2	7 Pourcentage de poursuites atteignant le stade de la saisie (2009 = 49.5%; 2010 = 56.1%)	55.%	52%	■ (2011=44%) La moitié des poursuites atteignent le stade de la saisie.
	8 Nombre de faillites prononcées par le Juge [indicateur statistique] (2010 = 387)	380	386	■ (2011=354) Le nombre d'ouvertures de faillites a progressé de 9% depuis l'année précédente. 20% des dossiers concernent des liquidations officielles en raison de carences dans l'organisation de la société (731b CO).
	9 Nombre de faillites liquidées [indicateur statistique] (2010 = 322)	320	389	■ (2011=344) Le nombre de liquidations de faillites est lié au nombre d'ouvertures avec un décalage résultant du temps de traitement des dossiers.
	10 Nombre de concordats homologués judiciairement [indicateur statistique] (2010 = 2)	3	3	■ (2011=2) Ce mode de liquidation est très peu usité en Suisse car le dividende est généralement moins élevé que lors d'une procédure de faillite.
	11 Nombre de prolongations du délai pour liquider la faillite accordées par l'autorité cantonale de surveillance LP (art. 270 LP) [indicateur statistique] (2010 = 82)	75	68	■ (2011=102) Le nombre de prolongations est en retrait par rapport à l'année précédente.
	12 Nombre de faillites traitées par collaborateur [indicateur statistique] (2008 = 15 / 2009 = 19 / 2010 = 24)	24	25.5	▲ (2011=22) L'année 2012 a été marquée par un nombre record d'ouvertures de faillites gérées à personnel constant.

## OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Traitement des opérations de poursuites</b>	<b>12'950'568.75</b>	<b>21'702'067.11</b>	<b>-8'751'498.36</b>
P1101 Traitement administratif	5'920'784.27	9'484'243.93	-3'563'459.66
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	3'375'030.14	5'879'207.96	-2'504'177.82
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'296'076.15	2'260'517.06	-964'440.91
P1104 Gestion comptable et financière	2'358'678.19	4'078'098.16	-1'719'419.97
<b>GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires</b>	<b>2'871'466.21</b>	<b>1'928'085.10</b>	<b>943'381.11</b>
P1201 Traitement administratif	942'598.50	517'550.49	425'048.01
P1202 Opérations de liquidation	1'614'539.23	1'118'041.60	496'497.63
P1203 Gestion comptable et financière	314'328.48	292'493.01	21'835.47
<b>Total</b>	<b>15'822'034.96</b>	<b>23'630'152.21</b>	<b>-7'808'117.25</b>

## Remarques

Les offices n'ont pas obtenu de poste supplémentaire au budget 2013 alors qu'ils ont traité, en 2012, un nombre record de poursuites et de faillites. Malgré les mesures de rationalisation en cours, un renforcement de l'effectif s'avère indispensable. Par décision du 25 avril 2012, le Conseil d'Etat a autorisé l'engagement de 5,5 postes de durée déterminée. Compte tenu du statut de ces collaborateurs, ceux-ci sont actuellement engagés dans le secteur de la poursuite préalable. La précarité de ces emplois implique un taux de rotation élevé et un effort constant de formation. Un renfort devant être apporté tant au niveau de la saisie que de la faillite, domaine nécessitant une formation plus lourde, la transformation de ces emplois en poste de durée indéterminée doit impérativement constituer une priorité.

Il convient de considérer les importants moyens financiers dégagés par les Offices des poursuites et faillites (7,8 millions en 2012) pour leur attribuer les ressources nécessaires à l'exercice de leur mission.

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

OP 1  
Promouvoir l'intégration sociale et  
économique des personnes dans  
le besoin  
B12 108'219'000 net  
C12 104'785'329.42 net

GP 11 Prestations sociales individuelles B12 28'273'359 net C12 33'141'321.21 net	GP 12 Institutions sociales B12 73'044'613 net C12 68'201'328.00 net	GP 13 Recouvrement et avances des pensions alimentaires B12 3'115'722 net C12 3'176'408.72 net	GP 14 Asile (accueil et prise en charge sociale) B12 3'785'306 net C12 266'271.49 net
--	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>176'550'233.32</b>	<b>180'912'000</b>	<b>203'279'600.21</b>	<b>22'367'600</b>
30 Charges de personnel	13'733'915.45	13'164'200	15'529'017.05	2'364'817
31 Biens, services et marchandises	17'649'547.39	18'330'100	21'990'447.06	3'660'347
33 Amortissements	130'106.40	0	55'986.85	55'987
36 Subventions accordées	144'300'623.65	148'909'700	164'765'637.46	15'855'937
38 Attributions aux financements spéciaux	230'000.00	0	491'600.00	491'600
39 Imputations internes	506'040.43	508'000	446'911.79	-61'088
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>84'705'757.35</b>	<b>76'363'000</b>	<b>102'492'025.50</b>	<b>26'129'026</b>
42 Revenus des biens	175'328.85	1'140'000	1'316'095.95	176'096
43 Contributions	8'592'663.18	9'368'100	9'169'929.54	-198'170
45 Dédommagements de collectivités publiques	35'089'249.20	31'210'700	48'449'319.18	17'238'619
46 Subventions acquises	40'127'924.22	34'644'200	42'792'821.45	8'148'621
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	612'948.90	0	641'149.38	641'149
49 Imputations internes	107'643.00	0	122'710.00	122'710
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>91'844'475.97</b>	<b>104'549'000</b>	<b>100'787'574.71</b>	<b>-3'761'425</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>7'339'249.90</b>	<b>5'200'000</b>	<b>6'916'736.66</b>	<b>1'716'737</b>
50 Investissements propres	90'948.90	0	244'226.76	244'227
56 Subventions accordées	7'248'301.00	5'200'000	6'672'509.90	1'472'510
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>88'320.00</b>	<b>1'530'000</b>	<b>2'918'981.95</b>	<b>1'388'982</b>
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	0	384'130.78	384'131
66 Subventions acquises	88'320.00	1'530'000	2'534'851.17	1'004'851
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>7'250'929.90</b>	<b>3'670'000</b>	<b>3'997'754.71</b>	<b>327'755</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>99'095'405.87</b>	<b>108'219'000</b>	<b>104'785'329.42</b>	<b>-3'433'671</b>

**SERVICE DE L'ACTION SOCIALE**

Explication des écarts financiers
<p>Rubr. 30: + 2'364'817            Asile : Augmentation du personnel d'encadrement en CDD pour la gestion des nouveaux centres ouverts en 2012 (+ 18% des arrivées par rapport à 2011 et + 15% d'augmentation de présences moyennes de RA) - Pour l'encadrement et le suivi des programmes d'occupation, de formation et d'intégration prof. par le personnel de l'asile (+ 65% de participants aux PO) - Pour l'encadrement d'urgence des personnes déboutées (+40% de présence moyenne de personnes à l'aide d'urgence).            L'augmentation des dépenses est partiellement compensée par l'augmentation des recettes de la rubr. 463 (+1.5mios)</p>
<p>Rubr. 31: + 3'660'347            Asile : Augmentation des coûts d'équipements des places, des loyers, des fournitures et des prestations fournies aux RA (+ 15% d'augmentation de présences moyennes)</p>
<p>Rubr. 36: + 15'855'937            Les subventions accordées aux personnes à l'aide sociale sont supérieures au budget de 14,85 mios et celles accordées aux RA de 1.25 mio. Les subventions aux institutions sont inférieures de 890'000 et les avances de pensions alimentaires sont supérieures de 650'000.</p>
<p>Rubr. 45 : + 17'238'619            Augmentation des forfaits versés par la Confédération pour l'accueil et le suivi des demandeurs d'asile et des réfugiés reconnus (+ 11.4 mios). Augmentation des recettes communales découlant de la facturation des frais d'aide sociale (+6 mios) : corollaire de la rubrique 36. De plus, le taux de répartition initial des frais prévu et calculé au budget 2012, selon la RPT II (70% canton / 30% commune) n'a pas pu entrer en vigueur. Le taux de (63% canton / 37% commune) a donc été appliqué</p>
<p>Rubr. 46: + 8'148'621 et Rubr. 66 +1'004'851            Augmentation des recettes communales en lien avec la loi sur l'harmonisation (corollaire de la rubrique 36 + remarques identiques à celles de la rubrique 45 en ce qui concerne le taux de répartition)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	91.60	91.40	90.90

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Poste du secteur asile à renouveler à la suite de la diminution d'activité d'un collaborateur (0.5 EPT)

OBJECTIF POLITIQUE
<b>Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille</b>
Sous-objectifs politiques
1 Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11) [Agenda 21]
2 Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)
3 Assurer le recouvrement et les avances des pensions alimentaires dans la politique familiale cantonale (GP13)
4 Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP14)

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Adaptation du dispositif VS d'insertion professionnelle aux exigences de la LACI	31.12.12	31.12.12	■ Harmonisation des modalités de la mesure d'allocation d'initiation au travail (AITs) avec l'AIT fédérale LACI.
	2 Mise en place de la collaboration interinstitutionnelle (CII) restructurée (suite à la fin du projet MAMAC)	31.12.12	01.04.12	■ La nouvelle structure CII est en place depuis avril 2012 avec la constitution d'un comité de pilotage et d'un groupe de travail opérationnel incluant tous les services concernés (SICT, OCAI, SAS, SFP, Addiction-VS, SUVA)
	3 Analyse de l'opportunité de mettre en place un système de prestations complémentaires pour les familles	31.12.12		▲ Institué par décision du Conseil d'Etat du 1er décembre 2010, un groupe de travail a soumis au Gouvernement un rapport sur l'opportunité de mettre en place un système de prestations complémentaires pour les familles avec enfant(s) en Valais. La Caisse cantonale de compensation du Canton du Valais et le Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration ont ainsi élaboré un avant-projet de modification de la loi d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales et un rapport explicatif. En séance du 20 juin 2012, le Conseil d'Etat a pris connaissance de ces documents et a invité le Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration et la Caisse cantonale de compensation du Canton du Valais à engager une procédure de consultation. Ces documents ont ainsi été mis en consultation durant l'automne 2012. Les réponses font actuellement l'objet d'une analyse.
ad2	4 Vérification du respect de l'art. 2 de la loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides qui exige que les cantons mette à disposition de chaque personne domiciliée sur leur territoire une place ou des prestations en adéquation avec ses besoins	31.12.12	31.12.12	■ Une solution de placement adéquate a pu être trouvée dans toutes les situations grâce au Centre d'indication et de suivi.
	5 Préparation de la planification cantonale de l'offre de places selon les principes du plan stratégique cantonal	31.12.12		■ Rapport mis en consultation auprès des institutions en novembre 2012 et terminé en décembre 2012. Actuellement en cours d'analyse pour une détermination par le Conseil d'Etat.
	6 Finalisation du projet informatique VALOGIS pour permettre son déploiement sur l'ensemble des institutions début 2011 (projet s'inscrivant dans le cadre de la mise en oeuvre du plan stratégique cantonal RPT/LIPPI)	30.06.12		▲ Les modules de gestion des dossiers sont en production dans les 3 services (SAS, SCJ, OES) et dans toutes les institutions depuis le 01.01.2011. Les modules financiers sont utilisés en production par 12 institutions. Le déploiement (paramétrage) auprès des 11 institutions restantes doit être réalisé en 2013. Le budget de projet est tenu.
ad3	7 Révision de la loi sur le recouvrement des pensions et le versement d'avances: introduction de paliers, adaptations aux recommandations du Conseil Fédéral (cf. son rapport de juin 2011)	31.12.12	31.12.12	■ Ordonnance d'application terminée. Approbation par le Grand Conseil en décembre 2012. En vigueur depuis le 01.01.2013.
ad4	8 Mise en place des centres de compétences et de formation pour migrants dans les trois régions du canton (selon dispositions légales fédérales)	31.12.14		■ Projet en cours de réalisation, effectif pour le Valais central, partiellement effectif pour le Haut et le Bas Valais.

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	19%	20.5%	■ Malgré l'augmentation des dépenses d'aide sociale entre 2011 et 2012, la part de ces dépenses dans celles prises en compte dans la loi sur l'harmonisation est restée relativement stable (2010: 20.6%, 2011: 19.6%, 2012: 20.5%).
	2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2009 VS : 1,5%, soit 4577 personnes; CH : 3,0%, soit 230'019 personnes; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	1.6%	1.4%	■ Résultat pour 2011. Augmentation d'environ 10% des dossiers et des personnes par rapport à 2010 (2010:3986 personnes, 2011:4353 personnes). Augmentation qui s'est très probablement poursuivie en 2012 (chiffres 2012 disponibles en septembre 2013).
ad2	3 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	112.%	112.%	■ Sans prise en compte des coûts supplémentaires reconnus pour le développement de nouvelles prestations, la progression de 1.5%/an est respectée dans toutes les institutions.
	4 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises	100	128	■ La forte progression de cette offre est réjouissante car elle permet de diversifier les structures d'occupation pour les usagers et limite l'augmentation des places d'ateliers qui nécessitent des coûts d'investissement et de fonctionnement plus importants.
	5 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés) (2010: 804; 2011: 844)	900	894	■ Le développement effectif de places d'hébergement correspond à la prévision. Des places supplémentaires seront nécessaires dans les prochaines années.
	6 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour) (2010: 1'158; 2011: 1'238)	1'250	1'549	■ Dans plusieurs institutions les activités d'occupation n'étaient pas distinctes de l'hébergement. La séparation a été faite avec plusieurs institutions en 2012. Il en résulte un nombre de places supérieur à ce qui avait été projeté. Des places supplémentaires seront nécessaires dans les prochaines années.
ad3	7 Nombre de dossiers d'avance sur pensions alimentaires	640	754	■ Le nombre de bénéficiaires d'avances de l'ORAPA est en progression constante.
	8 Nombre de dossiers de recouvrement	1'650	1'640	■ Diminution par rapport à 2011 (1640 dossiers) du fait de l'archivage de plusieurs situations courant 2012 (acte de défaut de bien, décès du débiteur, déménagement hors-canton,...).
	9 Rapport charges indirects/nombre de dossiers (salaires et frais administratifs de l'ORAPA / nombre de dossiers ORAPA. 2012: 594'000/1650=360)	360	354	■ La hausse par rapport à 2011 (346) est due à la légère diminution du nombre de dossiers de recouvrement. A noter que les frais de gestion ont globalement diminué de CHF 22'000 du fait du non remplacement du poste de Chef de l'Office (engagement de collaborateurs en CDD).
ad4	10 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	1'750	1'974	▲ Evolution liée au contexte international et à la politique fédérale en matière d'asile.
	11 Nombre de départs durant l'année (2010: 634)	500	740	■ Ce chiffre prend également en compte les personnes dont les conditions de séjour ont été réglées durant l'année (obtention permis).
	12 Nombre d'arrivées durant l'année (2010: 477)	700	971	▲ Les requérants sont attribués au canton du Valais par l'Office fédéral des migrations selon une clé de répartition (VS: 3.9% des arrivées).
	13 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	280	306	▲ Evolution directement liée aux décisions en matière d'asile rendues par l'Office fédéral des migrations.
	14 Nombre d'admis provisoires au 31.12	900	816	■ Evolution directement liée aux décisions en matière d'asile rendues par l'Office fédéral des migrations.

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème <span style="margin-left: 20px;">▲ partiellement atteint / problèmes mineurs</span> <span style="margin-left: 20px;">● non atteint / problèmes</span>			
<p><i>ad4</i> 15 Rapport charges indirectes/nombre de requérants (2012: 8'750'000/1750 = 5000)</p> <p>16 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.</p>	<p>5'000</p> <p>35%</p>	<p>5'885</p> <p>25%</p>	<p>▲ Augmentation du personnel d'encadrement pour la gestion des nouveaux centres ouverts en 2012 (+ 18% d'augmentation des arrivées par rapport à 2011 et + 15% d'augmentation de présences moyennes de RA) - Pour l'encadrement et le suivi des programmes d'occupation, de formation et d'intégration prof. par le personnel de l'asile (+ 65% de participants aux PO) - Pour l'encadrement d'urgence des personnes déboutées (+40% d'augmentation de présence moyenne de personnes à l'aide d'urgence). L'augmentation des dépenses est partiellement compensée par l'augmentation des recettes de la rubr. 463 (+1.5mios).</p> <p>▲ Le nombre de personnes en activité est resté stable par rapport à l'an passé, mais le % a diminué en raison de l'augmentation importante des arrivées qui sont soumises à une interdiction de travail. D'autre part, la politique d'attribution d'autorisations de travail pour les NEM et requérants d'asile déboutés est devenue plus restrictive (2011: 31%).</p>

## SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Prestations sociales individuelles</b>	<b>57'231'075.40</b>	<b>24'089'754.19</b>	<b>33'141'321.21</b>
P1101 Mesures de politique sociale	55'549.80	1'692.79	53'857.01
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	56'274'263.98	23'973'905.00	32'300'358.98
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	901'261.62	114'156.40	787'105.22
<b>GP12 Institutions sociales</b>	<b>106'577'913.47</b>	<b>38'376'585.47</b>	<b>68'201'328.00</b>
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	1'061'956.87	318'529.23	743'427.64
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	2'382'005.58	351'229.76	2'030'775.82
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	95'618'255.23	34'949'267.64	60'668'987.59
P1204 Gestion de l'office de liaison	7'515'695.79	2'757'558.84	4'758'136.95
<b>GP13 Recouvrement et avances des pensions alimentaires</b>	<b>7'262'083.53</b>	<b>4'085'674.81</b>	<b>3'176'408.72</b>
P1301 Recouvrement des pensions alimentaires	558'685.87	148'083.42	410'602.45
P1302 Avance des pensions alimentaires	6'703'397.66	3'937'591.39	2'765'806.27
<b>GP14 Asile (accueil et prise en charge sociale)</b>	<b>39'125'264.47</b>	<b>38'858'992.98</b>	<b>266'271.49</b>
P1401 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	303'535.90	497'585.06	-194'049.16
P1402 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	38'821'728.57	38'361'407.92	460'320.65
<b>Total</b>	<b>210'196'336.87</b>	<b>105'411'007.45</b>	<b>104'785'329.42</b>

## Remarques

## Abréviations:

AP: admission provisoire

CDD: contrat à durée déterminée

CII: collaboration inter-institutionnelle entre l'assurance-invalidité (AI), l'assurance-chômage (AC) et l'aide sociale (AS)

NEM: non-entrée en matière

OCAI: Office cantonal AI

OES: Office de l'enseignement spécialisé

ORAPA: Office de recouvrements et des avances de pensions alimentaires

PO: programme d'occupation

RA: requérant d'asile

SAS: Service de l'action sociale

SCJ: Service cantonal de la jeunesse

SFP: Service de la formation professionnelle

SICT: Service de l'industrie, du commerce et du travail

## SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1  
Promouvoir santé-sécurité au  
travail / Aplanir, régler conflits du  
travail / Prévenir dumping social  
B12 2'830'100 net  
C12 2'591'212.88 net

GP 11  
Promotion santé-sécurité au  
travail, dumping soc.  
B12 1'349'866 net  
C12 1'305'687.71 net

GP 12  
Prévention et règlement des  
conflits  
B12 1'480'234 net  
C12 1'285'525.17 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>4'302'378.31</b>	<b>4'672'700</b>	<b>4'506'303.03</b>	<b>-166'397</b>
30 Charges de personnel	3'640'839.75	3'916'800	3'785'701.35	-131'099
31 Biens, services et marchandises	216'180.31	330'300	264'217.18	-66'083
33 Amortissements	10'206.05	0	32'491.51	32'492
36 Subventions accordées	14'629.00	34'700	19'420.90	-15'279
39 Imputations internes	420'523.20	390'900	404'472.09	13'572
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>1'827'968.37</b>	<b>1'842'600</b>	<b>1'915'090.15</b>	<b>72'490</b>
40 Impôts	2'531.20	0	4'608.40	4'608
43 Contributions	836'259.30	847'600	955'492.45	107'892
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	197'629.04	201'500	193'722.70	-7'777
45 Dédommagements de collectivités publiques	106'601.04	100'000	89'839.65	-10'160
46 Subventions acquises	487'318.75	492'000	477'704.25	-14'296
49 Imputations internes	197'629.04	201'500	193'722.70	-7'777
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>2'474'409.94</b>	<b>2'830'100</b>	<b>2'591'212.88</b>	<b>-238'887</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>54'885.55</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
50 Investissements propres	54'885.55	0	0.00	0
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>54'885.55</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'529'295.49</b>	<b>2'830'100</b>	<b>2'591'212.88</b>	<b>-238'887</b>

## Explication des écarts financiers

Le non-dépendé à hauteur de 42'201,95 Frs (rubrique 318) résulte principalement d'un montant de Fr. 30'000.-- prévu pour l'attribution de mandats à des tiers dans les entreprises industrielles (expertises en matière de prévention des accidents majeurs OPAM), lequel n'a pas dû être utilisé en 2012. Cas échéant, ces frais d'études sont récupérés auprès des entreprises concernées et comptabilisés à la rubrique 436, ce qui explique en partie le manque à gagner de 69'526,30 Frs. Le solde s'explique par l'engagement du nouveau poste d'inspecteur du travail au second semestre 2012 : le financement de ses activités de contrôle par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) n'a ainsi pu porter que sur un semestre.

L'augmentation significative des montants des amendes et frais (rubriques 431 et 437) est liée à la facturation des frais 2011 en fin d'année, suite à l'approbation du nouveau règlement ad hoc. Leur règlement durant le 1er trimestre 2012, cumulé aux encaissements de 2012, explique pour une bonne part cette augmentation.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	24.50	25.50	25.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
<b>Promouvoir des pratiques et des conditions de travail sécuritaires et harmonieuses indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne</b>			
Sous-objectifs politiques			
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques		
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail		
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail		
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et travail au noir		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1	1 Action prioritaire pour les contrôles système (MSST) dans les communes valaisannes	31.12.12	■ La plupart des communes auditées ont été invitées à porter un effort plus marqué dans le domaine de la santé-sécurité au travail. Un catalogue de mesures préventives devront être mises en oeuvre par leurs soins au cours des prochains mois, selon des échéanciers bien définis, afin de remplir leurs obligations légales.
	2 Préparation de la révision de la loi cantonale sur le travail	31.12.12	▲ Le projet de révision de la loi fédérale sur le travail n'a pas encore abouti. Nous suivons les négociations au niveau fédéral. Dans cette attente, les mises à jour et adaptations nécessaires sur le plan strictement cantonal (dont le champ de compétences est sensiblement plus large) sont en cours de recensement et seront proposées au Grand Conseil d'ici au printemps 2014.
ad3	3 Aide logistique et juridique aux partenaires sociaux pour l'extension des conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types (CTT).	31.12.15	■ Adoption par le Conseil d'Etat d'un CTT avec salaires obligatoires dans le secteur principal de la construction en février 2012. Toutes les adaptations salariales des CCT ou CTT et prolongations d'extensions des CCT sont réalisées ou en cours de réalisation. Poursuite des discussions pour la créations de nouvelles CCT (transport, vente, architectes-ingénieurs et ambulanciers). En parallèle, élaboration en 2013 d'un concept de contrôle du respect des CCT étendues par les adjudicateurs, via les listes permanentes, en partenariat avec le SBMA, le SRTCE et le SAJEET (dispositif permettant de préqualifier les entreprises soumissionnaires et éviter les distorsions de concurrence).
ad4	4 Réalisation des objectifs fixés par la Commission cantonale tripartite et coordination de l'action avec les différents partenaires et acteurs	31.12.15	■ Les priorités de contrôles proposées par la Commission tripartite cantonale et adoptées par le Conseil d'Etat ont été largement remplies. A ce jour, de toutes les enquêtes réalisées, aucune n'a mis en évidence un risque de sous-enchère abusive et répétée (dumping) et les contrats de prestation signés avec le SECO ont été honorés.

## SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs (MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExp))	385	397	<p>■ Nombre de contrôles plus importants réalisés, notamment grâce au renfort d'un nouvel inspecteur très qualifié. La mise en oeuvre de la MSST dans les entreprises stagne : désengagement de certaines grandes entreprises pour des raisons conjoncturelles et absence de démarche préventive de la part de la plupart des PME, même si les demandes de soutien sur des problématiques particulières sont en nette augmentation. Problèmes également quant au respect des règles sur la durée du travail et du repos : tendance dans l'industrie, le tertiaire et les positions de cadre à passer à l'horaire de confiance, alors que la loi ne l'autorise pas. Horaires excessifs également pour certains travailleurs cumulant plusieurs emplois, notamment dans le domaine du transport routier. Conséquence : des risques accrus d'accident et d'absentéisme. En revanche, respect satisfaisant des règles en matière de prévention des accidents majeurs et des risques biologiques.</p>
	2 Nombre de projets de constructions de locaux et postes de travail examinés [2010 : 379]	380	385	<p>■ Un accent particulier doit être maintenu sur l'approbation des plans, dont le nombre de projets déposés reste, comme en 2011 (414), très élevé (la CCC accorde un délai de 10 jours à l'Inspection du travail pour valider chaque projet déposé).</p>
	3 Nombre de contrôles système (MSST) dans les communes valaisannes	40	56	<p>■ Le renfort d'un inspecteur du travail supplémentaire très qualifié au second semestre 2012 a permis de poursuivre la campagne d'audits menée dans les communes (organisation et formation de base en matière de santé-sécurité, identification des dangers, analyse des locaux et postes de travail, etc.; 20 audits avaient été menés en 2011). Leur personnel est exposé à de nombreux dangers, très variés et largement méconnus ou sous-estimés.</p>
ad2	4 Pourcentage de règlement des conflits dans le délai de 12 mois	70%	80%	<p>■ Le nombre de requêtes déposées devant les instances prud'homales reste stable. Maintien d'un très haut niveau de conciliation (88% en 2011).</p>
ad3	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	18	19	<p>■ Maintien d'un nombre élevé de CCT et de CTT : adoption d'un CTT avec salaires obligatoires dans le secteur principal de la construction et négociations de nouvelles CCT en cours.</p>
ad4	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2012 : 450]; travail au noir [2012 : 570])	1'020	1'060	<p>■ Sur 578 contrôles réalisés en matière de travail au noir, 322 cas ne présentaient aucune infraction (56% contre 62% en 2011), 69 une infraction au droit des étrangers, 87 au droit des assurances sociales et à la TVA, 57 à la loi fiscale et 79 aux CCT. Les contrôles effectués sous l'angle des mesures d'accompagnement auprès des entreprises indigènes ont été centrés sur les carrosseries et les petits commerces (boutiques). Dans ces deux secteurs, aucun risque de sous-enchère abusive et répétée n'a pu être décelé. L'Observatoire de l'emploi n'a pas constaté de dumping dans les enquêtes réalisées dans les remontées mécaniques et un secteur de la chimie. Etudes en cours dans le domaine de la boulangerie (non-qualifiés) et auprès des assistantes dentaires.</p>
	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions paritaires (travail détaché et CCT)	500	496	<p>■ La quasi-totalité des entreprises européennes de la construction ayant détaché des travailleurs en Valais ont été contrôlées. La permanence visant à contrôler l'interdiction du travail du samedi dans le second oeuvre fonctionne à la satisfaction des partenaires.</p>

**SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL**

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad4</i> 8 Nombre de prononcés de sanctions	150	393	■ Les sanctions (147 en 2011) ont été renforcées, en particulier en matière d'interdiction du marché suisse aux entreprises européennes détachant des travailleurs en Valais, notamment en cas de refus de renseigner. Les entreprises suisses ou étrangères condamnées pénalement pour des infraction graves ou répétées à la loi sur le travail au noir seront dorénavant interdites de marché public (art. 13 LTN).

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.</b>	<b>2'988'383.76</b>	<b>1'682'696.05</b>	<b>1'305'687.71</b>
P1101 Formation / Conseil	63'178.39	17'692.13	45'486.26
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	137'716.96	64'350.92	73'366.04
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	437'598.62	184'984.24	252'614.38
P1104 Contrôle conditions de travail LTr/OTR/Ldét/ LTN	2'116'251.53	1'382'069.61	734'181.92
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	233'638.26	33'599.15	200'039.11
<b>GP12 Prévention et règlement des conflits</b>	<b>1'517'919.27</b>	<b>232'394.10</b>	<b>1'285'525.17</b>
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	276'745.84	20'642.88	256'102.96
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'067'478.20	91'475.05	976'003.15
P1203 CCT et CTT	47'759.94	3'562.48	44'197.46
P1204 Listes permanentes	125'935.29	116'713.69	9'221.60
<b>Total</b>	<b>4'506'303.03</b>	<b>1'915'090.15</b>	<b>2'591'212.88</b>

#### Remarques

CCC Commission cantonale de la construction  
 CCT Convention collective de travail  
 CTT Contrat-type de travail  
 EMS Etablissements médico-sociaux  
 LAA Loi fédérale sur l'assurance-accidents  
 Ldét Loi fédérale sur les conditions minimales de travail et de salaire applicables aux travailleurs détachés en Suisse et sur les mesures d'accompagnement (Loi sur les travailleurs détachés)  
 LExpl Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)  
 LTN Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)  
 LTr Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)  
 OCS Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)  
 OPAM Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs  
 OTR Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)  
 OUC Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)  
 OVE Observation valaisanne de l'emploi  
 SAJEET Service administratif et juridique du département de l'économie, de l'énergie et du territoire  
 SBMA Service des bâtiments, monuments et archéologie  
 SRTCE Service des routes, transports et cours d'eau  
 TMS Troubles musculo-squelettiques

## SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

OP 1  
Gérer en globalité la population  
cantonale, dont les migrants  
B12 4'283'100 net  
C12 3'765'291.15 net

GP 11  
Gestion de la population  
valaisanne et/ou résidan  
B12 613'885 net  
C12 447'128.92 net

GP 12  
Migrations, intégration et gestion  
de l'asile  
B12 3'669'215 net  
C12 3'318'162.23 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>12'469'224.24</b>	<b>12'748'700</b>	<b>13'031'854.07</b>	<b>283'154</b>
30 Charges de personnel	7'625'806.95	7'660'500	7'707'362.65	46'863
31 Biens, services et marchandises	553'833.16	618'400	548'364.19	-70'036
33 Amortissements	36'608.05	35'000	39'147.52	4'148
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'804'271.30	1'898'000	1'891'145.85	-6'854
36 Subventions accordées	984'763.90	1'433'700	1'097'793.10	-335'907
38 Attributions aux financements spéciaux	50'000.00	0	60'000.00	60'000
39 Imputations internes	1'413'940.88	1'103'100	1'688'040.76	584'941
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>8'913'280.69</b>	<b>8'665'600</b>	<b>9'406'525.92</b>	<b>740'926</b>
40 Impôts	40'769.00	42'000	45'026.00	3'026
41 Patentes et concessions	-945.00	0	0.00	0
42 Revenus des biens	1'044.00	0	388.75	389
43 Contributions	6'738'632.85	6'763'600	7'150'277.20	386'677
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'372'573.50	1'250'000	1'419'941.00	169'941
46 Subventions acquises	607'219.45	610'000	541'434.60	-68'565
49 Imputations internes	153'986.89	0	249'458.37	249'458
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>3'555'943.55</b>	<b>4'083'100</b>	<b>3'625'328.15</b>	<b>-457'772</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>200'000</b>	<b>139'963.00</b>	<b>-60'037</b>
50 Investissements propres	0.00	200'000	139'963.00	-60'037
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>200'000</b>	<b>139'963.00</b>	<b>-60'037</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>3'555'943.55</b>	<b>4'283'100</b>	<b>3'765'291.15</b>	<b>-517'809</b>

## Explication des écarts financiers

36+46 : Concernant l'intégration et la lutte contre le racisme, le budget a été établi sur la base de l'ensemble des besoins des organisateurs de projets. En raison de travaux à réaliser pour le programme d'intégration cantonal, il n'a pas été possible de mener de nouveaux projets du Point fort 3 (projets pilotes de la Confédération).

38 : Le montant de Fr. 60'000.00 prévu au budget 2012 a été attribué à un compte de financement spécial en vue de l'achat d'un programme informatique pour la gestion des dossiers de la section "Migrations" du service (voir compte 50).

39+49 : Les montants correspondant aux imputations internes sont déterminés par l'ACF. L'excédent de charges concerne des transferts de coûts de personnel pour l'intégration (Fr. 250'000.00) ainsi que des coûts plus élevés que prévu pour les détentions hors du centre LMC (Fr. 300'000.00). L'excédent de recettes concerne les transferts de coûts de personnel pour l'intégration mentionnés ci-dessus.

43 : Recettes plus importantes en raison de l'introduction des nouveaux passeports biométriques et de l'augmentation des émoluments fédéraux en matière d'état civil dès le 01.01.2011.

45 : Recettes supplémentaires dues à l'augmentation du nombre de requérants d'asile; le forfait pour frais administratifs versé par la Confédération a été plus élevé que prévu.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	61.80	63.90	63.80

**SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS****Explication des écarts**

Le Service compte 63.9 postes d'employés à durée indéterminée. Au 31.12.2012, seul le 0.1 du poste d'adjoint n'est pas occupé. La masse salariale vacante est utilisée pour des contrats à durée déterminée.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Gérer l'état civil
  - 1.1 Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
    - 1.1.1 Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)
    - 1.1.2 Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)
  - 1.2 Traiter les demandes de naturalisation
  - 1.3 Etablir les documents d'identité suisses
  - 1.4 Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant
- 2 Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers
  - 2.1 Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
  - 2.2 Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
  - 2.3 Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
  - 2.4 Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
    - 2.4.1 Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
    - 2.4.2 Gérer l'établissement des mesures de contrainte (Centre LMC à Granges)
  - 2.5 Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
    - 2.5.1 Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
  - 2.6 Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour

## SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les deux ans à compter de la date d'enregistrement	31.12.15		▲ La réorganisation de la gestion des dossiers de naturalisation a permis de diminuer la durée du traitement des dossiers. Celle-ci est néanmoins tributaire des nouvelles demandes (2010 : 546 requêtes, 2011 : 700 requêtes, 2012 : 735 requêtes). L'objectif de 24 mois prévu pour fin 2015 semble toutefois réalisable.
	2 Soutien aux communes pour le contrôle de l'habitant et mise en place de la plateforme informatique cantonale du registre des habitants	31.12.15		▲ Les communes ont été soutenues pour les livraisons trimestrielles des données à l'Office fédéral de la statistique (OFS). La mise en place de la plate-forme cantonale s'avère plus compliquée que prévu. Le service est soutenu par le service cantonal de l'informatique pour les solutions techniques. La gestion de cette base de données nécessite des ressources en personnel, raison pour laquelle des synergies sont étudiées avec plusieurs services de l'Etat.
	3 Informatisation des dossiers de naturalisation	31.12.13		■ L'outil GestStar donne entière satisfaction et sera étendu aux autres secteurs de l'état civil.
	4 Modification de la loi sur le droit de cité	31.12.12	31.12.12	■ Ces modifications sont entrées en vigueur le 01.01.2013 après avoir été adoptées par le Grand Conseil le 13.09.2012.
ad2	5 Etablissement du nouveau concept d'intégration selon les exigences de la politique fédérale	31.12.13		■ Le nouveau concept a été remis à l'ODM à fin 2012. Le groupe de travail ad-hoc prépare la mise en oeuvre pour 2014. La convention-programme entre le canton et la Confédération devrait être signée jusqu'à fin juin 2013. Les 3 piliers sont : 1. Information et conseil, 2. Formation et travail, 3. Compréhension et intégration sociale.
	6 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates	31.12.15		■ La réalisation d'une semaine valaisanne d'action contre le racisme en collaboration avec les villes valaisannes, le service de la jeunesse et le service de la culture ainsi que le service fédéral de lutte contre le racisme a rencontré un très bon écho. Elle sera reconduite en 2013.
	7 Promotion des compétences linguistiques et des projets interculturels au sein des communautés migrantes par l'organisation des cours de langues et des cours d'intégration	31.12.15		■ L'offre de cours de langues et de cours d'intégration s'est élargie. De nouvelles classes ont été ouvertes par un bon nombre d'organismes.
	8 Evaluation et mise en place de la gestion informatisée des dossiers de la section "Migrations"	31.12.15		■ Une évaluation des différents systèmes existants sur le marché suisse est en cours et un cahier des charges en vue d'un appel d'offres est en préparation en collaboration avec le service de l'informatique.
	9 Optimisation de l'organisation du SPM suite à l'analyse externe effectuée en 2011	31.12.12		▲ L'analyse est terminée. La mise en oeuvre des dernières mesures devra aboutir dans le premier semestre de l'année 2013. Cette réorganisation a permis de dégager un 80% de taux d'activité en faveur de l'harmonisation des registres et les juristes ont été rattachés directement à la Direction du service.
	10 Adoption de la loi d'application de la loi fédérale sur les étrangers et établissement de l'ordonnance y relative	31.12.12	31.12.12	■ La loi d'application et son ordonnance sont entrés en vigueur le 01.01.2013 après avoir été adoptés par le Grand Conseil le 13.09.2012.

## SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre d'offices de l'état civil	6	6	■ Le nombre d'offices de l'état civil est resté stable depuis 2010.
	2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	32	32	■ Même nombre de salles qu'en 2011. Aucune demande n'a été déposée pour une nouvelle salle des mariages.
	3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	27	26	■ Malgré l'augmentation constante des dossiers, l'objectif est atteint (2011 = 29 mois).
	4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes (au 31.12.2010 : 2'131 requêtes dont 636 en attente de traitement, soit 30 %)	30%	32%	▲ 518 dossiers en attente de traitement au 31.12.2012, soit 32% du total des dossiers enregistrés (1'577). 2011 = 36%, soit 643 dossiers pendants pour un total de 1'778.
	5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	800	830	■ Le nombre de dossiers transmis aux communes en 2012 est supérieur au nombre 2011 (2011 = 750). Ce chiffre ne pourra être maintenu en 2013, vu l'introduction du programme GestStar qui imposera une surcharge temporaire dans ce secteur d'activité.
<i>ad2</i>	6 Population étrangère résidente en Valais de manière permanente	66'000	68'621	■ La bonne santé économique engendre une augmentation constante de la population étrangère dans le canton. Population étrangère en 2011 : 66'172 (+ 3.7% en 2012).
	7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	64	94	■ 2011 = 68 projets.
	8 Nombre de décisions de détention prises	350	405	■ L'augmentation des décisions provient en grande partie des effets de l'accord Dublin (2011 = 342).

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Gestion de la population valaisanne et/ou résidan</b>	<b>5'319'981.17</b>	<b>4'872'852.25</b>	<b>447'128.92</b>
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	218'257.87	5'838.80	212'419.07
P1102 Instruction et traitement des dossiers	2'818'961.92	2'084'220.75	734'741.17
P1103 Centre de documents d'identité	2'282'761.38	2'782'792.70	-500'031.32
<b>GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile</b>	<b>7'851'835.90</b>	<b>4'533'673.67</b>	<b>3'318'162.23</b>
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'823'567.64	2'782'597.20	40'970.44
P1202 Intégration des étrangers	1'836'119.23	790'919.40	1'045'199.83
P1203 Mesures de contrainte et gestion du centre LMC	2'386'397.94	827'809.57	1'558'588.37
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile et des	553'774.93	132'347.50	421'427.43
P1205 Organisation, contrôle renvois requérants déboutés	251'976.16		251'976.16
<b>Total</b>	<b>13'171'817.07</b>	<b>9'406'525.92</b>	<b>3'765'291.15</b>

**SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>85'698'787.10</b>	<b>91'261'600</b>	<b>90'545'645.25</b>	<b>-715'955</b>
36 Subventions accordées	85'698'787.10	91'261'600	90'545'645.25	-715'955
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>50'638'412.05</b>	<b>50'439'600</b>	<b>53'730'249.30</b>	<b>3'290'649</b>
46 Subventions acquises	50'638'412.05	50'439'600	53'730'249.30	3'290'649
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>35'060'375.05</b>	<b>40'822'000</b>	<b>36'815'395.95</b>	<b>-4'006'604</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>35'060'375.05</b>	<b>40'822'000</b>	<b>36'815'395.95</b>	<b>-4'006'604</b>

**Explication des écarts financiers**

L'écart de la rubrique 36 s'explique par une augmentation moins forte que prévue des prestations complémentaires AVS/AI. L'écart de la rubrique 46 s'explique par le taux de participation des communes resté à 37% suite au référendum relatif aux nouvelles dispositions RPTII-Vs dans les secteurs santé et social. Le budget 2012 avait été calculé sur une participation des communes de 30%.

**Département de l'éducation, de la  
culture et du sport (DECS)**

	Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Compte 2012 Fr.	Ecart B/C Fr.
<b>TOTAL GENERAL</b>				
Dépenses	818'383'723.83	927'237'900	916'465'456.83	-10'772'443
Recettes	164'926'072.47	274'148'100	280'127'895.78	5'979'796
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>653'457'651.36</b>	<b>653'089'800</b>	<b>636'337'561.05</b>	<b>-16'752'239</b>
<b>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</b>				
Service administratif, juridique et du sport	19'673'134.57	18'848'200	18'822'041.07	-26'159
Service cantonal de la jeunesse	35'090'667.30	33'368'700	34'107'846.74	739'147
Service de la formation tertiaire	116'197'585.59	120'829'700	116'932'509.53	-3'897'190
Service de l'enseignement	366'340'194.13	364'861'400	352'474'144.42	-12'387'256
Service de la formation professionnelle	64'558'072.54	63'241'500	64'014'012.76	772'513
Service de la culture	28'106'338.06	28'405'900	28'521'206.49	115'306
Service cantonal de l'informatique	23'491'659.17	23'534'400	21'465'800.04	-2'068'600
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>653'457'651.36</b>	<b>653'089'800</b>	<b>636'337'561.05</b>	<b>-16'752'239</b>
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>				
30 Charges de personnel	267'823'849.24	587'157'200	578'510'417.12	-8'646'783
31 Biens, services et marchandises	52'151'135.16	53'441'400	49'105'485.97	-4'335'914
32 Intérêts passifs	405.83		2'556.00	2'556
33 Amortissements	788'408.19	498'200	847'388.10	349'188
35 Dédommagements à des collectivités publiques	86'821'133.23	87'933'800	86'147'389.03	-1'786'411
36 Subventions accordées	360'700'093.99	154'964'500	152'950'911.51	-2'013'588
37 Subventions redistribuées	11'127'770.69	11'327'000	13'684'092.68	2'357'093
38 Attributions aux financements spéciaux	1'788'968.13	134'100	4'468'273.55	4'334'174
39 Imputations internes	11'930'194.72	12'686'700	13'277'134.12	590'434
40 Impôts	399.00	200	280.00	80
42 Revenus des biens	940'826.45	618'500	913'622.64	295'123
43 Contributions	27'130'022.22	31'203'300	33'518'336.02	2'315'036
45 Dédommagements de collectivités publiques	66'853'499.94	58'343'500	58'892'889.93	549'390
46 Subventions acquises	41'899'823.56	155'917'500	156'956'527.96	1'039'028
47 Subventions à redistribuer	11'127'770.69	11'327'000	13'684'092.68	2'357'093
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'588'689.13	766'600	689'900.71	-76'699
49 Imputations internes	5'976'017.12	6'514'500	7'227'758.95	713'259
<b>Total charges</b>	<b>793'131'959.18</b>	<b>908'142'900</b>	<b>898'993'648.08</b>	<b>-9'149'252</b>
<b>Total revenus</b>	<b>155'517'048.11</b>	<b>264'691'100</b>	<b>271'883'408.89</b>	<b>7'192'309</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>637'614'911.07</b>	<b>643'451'800</b>	<b>627'110'239.19</b>	<b>-16'341'561</b>
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
50 Investissements propres	5'034'489.05	5'493'000	4'110'643.86	-1'382'356
52 Prêts et participations permanentes	4'918'000.00	3'800'000	2'740'750.00	-1'059'250
56 Subventions accordées	14'357'887.60	9'802'000	10'620'414.89	818'415
57 Subventions redistribuées	941'388.00			
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'993'340.81	9'150'000	8'086'124.69	-1'063'875
66 Subventions acquises	474'295.55	307'000	158'362.20	-148'638
67 Subventions à redistribuer	941'388.00			
<b>Total dépenses</b>	<b>25'251'764.65</b>	<b>19'095'000</b>	<b>17'471'808.75</b>	<b>-1'623'191</b>
<b>Total recettes</b>	<b>9'409'024.36</b>	<b>9'457'000</b>	<b>8'244'486.89</b>	<b>-1'212'513</b>
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>15'842'740.29</b>	<b>9'638'000</b>	<b>9'227'321.86</b>	<b>-410'678</b>

**SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET DU SPORT**

<b>OP 1</b> Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation B12 17'438'914 net C12 17'409'516.69 net	<b>OP 2</b> Encourager la pratique du sport B12 1'409'286 net C12 1'412'524.38 net	
<b>GP 11</b> Appui, coordination et aides à la formation B12 17'438'914 net C12 17'409'516.69 net	<b>GP 21</b> Jeunesse et Sport B12 1'409'286 net C12 1'412'524.38 net	<b>GP 22</b> Fonds du sport B12 0 net C12 0.00 net

**Total service B12 18'848'200 net C12 18'822'041.07 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>32'910'501.61</b>	<b>33'804'300</b>	<b>34'222'378.33</b>	<b>418'078</b>
30 Charges de personnel	4'098'970.15	4'418'900	4'688'744.25	269'844
31 Biens, services et marchandises	785'419.37	817'500	801'889.05	-15'611
33 Amortissements	645'385.38	300'000	242'070.13	-57'930
35 Dédommagements à des collectivités publiques	18'670.35	25'000	20'874.42	-4'126
36 Subventions accordées	23'128'271.90	23'855'000	23'590'474.20	-264'526
37 Subventions redistribuées	2'322'066.00	2'500'000	2'599'680.00	99'680
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	570'390.47	570'390
39 Imputations internes	1'911'718.46	1'887'900	1'708'255.81	-179'644
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>10'144'026.23</b>	<b>9'606'100</b>	<b>10'054'962.57</b>	<b>448'863</b>
42 Revenus des biens	661'516.80	518'000	541'846.65	23'847
43 Contributions	1'401'584.18	1'071'800	1'018'155.45	-53'645
45 Dédommagements de collectivités publiques	32'910.80	50'700	28'421.40	-22'279
46 Subventions acquises	5'347'771.23	4'935'000	5'565'012.94	630'013
47 Subventions à redistribuer	2'322'066.00	2'500'000	2'599'680.00	99'680
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	67'449.89	272'600	0.00	-272'600
49 Imputations internes	310'727.33	258'000	301'846.13	43'846
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>22'766'475.38</b>	<b>24'198'200</b>	<b>24'167'415.76</b>	<b>-30'784</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>4'900'000.00</b>	<b>3'800'000</b>	<b>2'740'750.00</b>	<b>-1'059'250</b>
52 Prêts et participations permanentes	4'900'000.00	3'800'000	2'740'750.00	-1'059'250
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>7'993'340.81</b>	<b>9'150'000</b>	<b>8'086'124.69</b>	<b>-1'063'875</b>
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'993'340.81	9'150'000	8'086'124.69	-1'063'875
<b>Recettes nettes d'investissement</b>	<b>3'093'340.81</b>	<b>5'350'000</b>	<b>5'345'374.69</b>	<b>-4'625</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>19'673'134.57</b>	<b>18'848'200</b>	<b>18'822'041.07</b>	<b>-26'159</b>

**SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET DU SPORT**

Explication des écarts financiers
Rubrique 33 Amortissements : le montant des amortissements des prêts irrécouvrables accordés aux étudiants et aux apprentis (Fr. 241'847.-) a été moins important que planifié (Fr. 300'000.-)
Rubrique 36 Subventions accordées : l'écart s'explique par le montant des subventions versées par le Fonds du sport aux communes (Compte : Fr. 90'742.-, budget Fr. 300'000.-) et aux institutions privées (Compte : Fr. 3'453'815.-, budget Fr. 3'500'000.-) qui a été moins important que planifié suite à la baisse des demandes pour le matériel et les installations sportive.
Rubrique 37 Subventions redistribuées : la subvention fédérale à redistribuer a été plus importante que prévu(+ Fr. 99'680) en raison d'une hausse de cours J+S dans le canton (montants compensés par la rubrique 47)
Rubrique 38 Attributions financements spéciaux : l'écart de Fr. 570'390.47 correspond au bénéfice de clôture du Fonds du sport. Le budget prévoyait une perte de Fr. 272'600.- (cf. rubrique 48)
Rubrique 39 Imputations internes : la différence provient en grande partie du montant des intérêts sur les prêts d'études (Fr. 1'485'316.-, taux de 2.67%) qui a été inférieur au montant budgétisé (Fr. 1'645'000.-)
Rubrique 46 Subventions acquises : la part annuelle du canton au bénéfice de la Loterie romande (LORO) affectée pour le Fonds du sport (Fr. 4'240'493.-) a été plus importante que la part budgétisée (Fr. 3'700'000.-)
Rubrique 49 Imputations internes : le montant des intérêts du Fonds du sport (Fr. 252'816.-) a été supérieur au montant budgétisé (Fr. 208'000.-)
Rubrique 52 Prêts et participations permanentes : l'écart provient en partie de la modification de l'Ordonnance du 20.06.2012 et en partie de prêts alloués qui n'ont pas été entièrement utilisés
Rubrique 62 Remboursements de prêts : le montant des remboursements correspond à celui de 2011. Il varie en fonction de la capacité financière des bénéficiaires

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	30.80	29.90	32.80

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
L'augmentation constatée en 2012 par rapport à 2011 s'explique par le transfert administratif d'un poste du Service cantonal de l'informatique ainsi que par la création d'un poste de collaborateur scientifique auprès de l'Etat major du Département

<b>OBJECTIF POLITIQUE 1</b>
<b>Appuyer la conduite et la direction du département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études</b>
<b>Sous-objectifs politiques</b>
1 Assumer les missions d'état-major du Département :
1.1 Assurer les tâches particulières de secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information
1.2 Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales
1.3 Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service
2 Assurer les affaires juridiques et la planification législative pour le compte des Services et du Département
3 Assurer la comptabilisation, le contrôle formel et la saisie des pièces comptables pour les trois Services d'enseignement du Département
4 Faciliter la fréquentation de l'enseignement secondaire I dans une autre région linguistique ou dans une structure sport-arts-formation et permettre l'accès aux études secondaires du deuxième degré, aux études supérieures et professionnelles par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis
4.1 Veiller que l'aide financière sous forme de bourses et/ou de prêts soit octroyée uniquement aux requérants ayant des possibilités financières modestes

## SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET DU SPORT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Amélioration de la « dimension qualité » des indicateurs du Département	31.12.12	31.12.12	▲ Cette mesure prioritaire s'est terminée à la fin de l'exercice 2012. Le travail de définition et d'amélioration des indicateurs aux trois niveaux se poursuivra toutefois chaque année dans le cadre du processus budgétaire. Un programme gouvernemental de développement d'indicateurs de gestion du personnel sera lancé en 2013 en collaboration avec le Service des ressources humaines.
	2 Amélioration des processus pour un meilleur contrôle interne au DECS	31.12.12		▲ L'implémentation de « ECM-Département » est dans la phase finale et devrait clarifier le processus de décision départemental et ainsi renforcer le contrôle interne.
ad2	3 Adaptation et traduction des bases légales et réglementaires découlant de la RPT II en collaboration avec les Services concernés	31.12.12	31.12.12	■ Les adaptations et les traductions ont été réalisées conformément aux délais planifiés.
ad3	4 Mise en place des processus et des procédures comptables pour une meilleure définition des responsabilités	31.12.12	01.12.12	■ Une directive sur la responsabilité des contrôles internes de la comptabilité a été mise en place dans les Services d'enseignement.
ad4	5 Analyse et adaptation éventuelle de la nouvelle ordonnance sur les Allocations de formation	31.12.12	20.06.12	■ Une adaptation de l'Ordonnance a été acceptée par le Conseil d'Etat le 20 juin 2012.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad4	1 Montant moyen versé par boursier (moyenne suisse en 2009 : 5'541.-, FR 4'520.-, JU 5'971.-, TI 5'076.-, GR 4'721.- et SO 5'870.-)	5'800	5'500	▲ L'entrée en vigueur le 01.07.2011 de la nouvelle Loi sur les allocations de formation a modifié la répartition entre les bourses et les prêts d'études. Le montant moyen versé par boursier se rapproche de la moyenne nationale. En 2011, il se montait à Fr. 4'485.-.
	2 Montant moyen des prêts accordés par bénéficiaire	2'500	1'500	▲ La différence provient en partie de la nouvelle Loi sur les allocations de formation et en partie de prêts alloués qui n'ont pas été entièrement utilisés.
	3 Nombre d'ayants droit à une aide (bourse et/ou prêt)	3'600	3'495	■
	4 Montant brut des prêts accordés en Valais (total des prêts en Suisse 2009 : 24,7 millions de francs)	3'800'000	2'740'750	▲ cf. explications de l'indicateur n°2
	5 Montant brut des bourses accordées en Valais (total des bourses en Suisse 2009 : 279 millions de francs)	19'313'000	19'337'825	■

## OBJECTIF POLITIQUE 2

**Créer un contexte favorable au bon déroulement du sport en termes de bien-être, de stabilité, d'éducation, de santé et d'infrastructures publiques**

## Sous-objectifs politiques

- 1 Encourager et soutenir l'expansion du sport dans la société afin d'améliorer le bien-être et la santé de toute la population par le développement du sport pour tous
- 2 Parfaire l'entraînement sportif et les activités physiques des jeunes de la 10ème à la 20ème année (jeunesse et sport) et de la 5ème à la 10ème année (jeunesse et sport kids), les amener à vivre sainement et assurer la formation de base et la formation continue des cadres

## SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET DU SPORT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Présentation de la Loi sur le sport au Grand Conseil	31.12.12	14.09.12	■ La loi sur le sport a été acceptée par le Grand Conseil en première lecture le 10 mai 2012 et en deuxième lecture le 14 septembre 2012. Résultat du vote : 114 oui, 6 non, 3 abstentions
	2 Mise en place de la nouvelle organisation cantonale du sport et de la nouvelle structure du sport	31.12.12		▲ Pour réaliser les nouvelles tâches prévues dans la nouvelle loi et compte tenu du message de la loi, 2 EPT devraient renforcer l'Office du sport. 1 EPT via le budget de l'État et 1 EPT via des mandats financés par le Fonds du sport
	3 Mise en oeuvre des mesures visant à obtenir l'organisation de manifestations sportives d'importance majeure et exceptionnelle auxquelles le canton aspire jusqu'en 2025 avec pour objectif le renouvellement et la pérennité des installations sportives	31.12.12	31.12.12	■ Le concept d'organisation d'événements sportifs d'importance majeure acceptée par le Conseil d'État le 26 octobre 2011, doit être régulièrement adapté. L'Office du sport entretient les contacts avec les instances nationales et internationales et les organisateurs potentiels de grandes manifestations sportives.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Montant de l'aide annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	3'800'000	3'922'919	■
	2 Nombre de personnes affiliées à une association sportive (Base 2009 : 89'358)	90'000	92'578	■
ad2	3 Nombre de jeunes (5 à 20 ans) participant à des activités «Jeunesse et Sport»	25'000	27'913	■
	4 Pourcentage d'enfants âgés de 5 à 10 ans participant au programme J+S Kids	20%	18.64%	■ Les personnes dans leur 10ème année peuvent être comptabilisées avec les enfants ou avec les jeunes. Cette possibilité, laissée aux clubs, biaise la précision de cette statistique.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP1 Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation</b>	<b>27'121'577.88</b>	<b>9'712'061.19</b>	<b>17'409'516.69</b>
<b>GP11 Appui, coordination et aides à la formation</b>	<b>27'121'577.88</b>	<b>9'712'061.19</b>	<b>17'409'516.69</b>
P1101 État-major du département	1'397'419.60	107'528.69	1'289'890.91
P1102 Affaires juridiques et traductions	499'017.10	18'060.81	480'956.29
P1103 Finances et comptabilité	692'877.72	1'482.23	691'395.49
P1104 Allocations de formation	24'390'185.31	9'584'989.46	14'805'195.85
366 Bourses d'études accordées	19'312'825.00		19'312'825.00
390 Charges d'intérêts sur prêts d'études	1'485'316.12		1'485'316.12
421 Revenus d'intérêts sur prêts d'études		507'918.80	-507'918.80
460 Subventions fédérales acquises pour les bourses d'études		980'000.00	-980'000.00
526 Prêts d'études accordés	2'740'750.00		2'740'750.00
626 Remboursement des prêts d'études		8'086'124.69	-8'086'124.69
Autres dépenses / recettes	851'294.19	10'945.97	840'348.22
P1105 Coordination informatique du DECS	142'078.15		142'078.15
<b>OP2 Encourager la pratique du sport</b>	<b>9'841'550.45</b>	<b>8'429'026.07</b>	<b>1'412'524.38</b>
<b>GP21 Jeunesse et Sport</b>	<b>5'348'241.38</b>	<b>3'935'717.00</b>	<b>1'412'524.38</b>
P2101 Formation des jeunes, des moniteurs et des cadres	4'126'331.37	3'104'119.95	1'022'211.42
375 Subventions des cours de branches sportives J+S	2'599'680.00		2'599'680.00
470 Subventions fédérales acquises pour les cours de branches sportives J+S		2'599'680.00	-2'599'680.00
Autres dépenses / recettes	1'526'651.37	504'439.95	1'022'211.42
P2102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'221'910.01	831'597.05	390'312.96
<b>GP22 Fonds du sport</b>	<b>4'493'309.07</b>	<b>4'493'309.07</b>	<b>0.00</b>
P2201 Soutien financier	4'493'309.07	4'493'309.07	0.00
<b>Total</b>	<b>36'963'128.33</b>	<b>18'141'087.26</b>	<b>18'822'041.07</b>

## SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1  
Promouvoir la protection et l'aide  
à la jeunesse  
B12 33'368'700 net  
C12 34'107'846.74 net

<p>GP 11 Institutions et organisations spécialisées B12 22'653'058 net C12 22'710'458.28 net</p>	<p>GP 12 Promotion et soutien B12 290'554 net C12 293'130.49 net</p>	<p>GP 13 Education sociale et promotion de la santé B12 45'563 net C12 293'454.76 net</p>	<p>GP 14 Protection de l'enfant B12 556'936 net C12 1'447'849.94 net</p>
<p>GP 15 Conseil social/psychologie/logopédie/psychor B12 8'024'722 net C12 7'693'402.84 net</p>	<p>GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents B12 359'996 net C12 348'652.33 net</p>	<p>GP 17 Education précoce spécialisée B12 1'437'871 net C12 1'320'898.10 net</p>	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>41'170'821.59</b>	<b>42'390'900</b>	<b>43'484'886.58</b>	<b>1'093'987</b>
30 Charges de personnel	11'194'477.45	11'827'400	11'740'679.71	-86'720
31 Biens, services et marchandises	3'804'471.41	4'257'100	4'038'395.52	-218'704
33 Amortissements	1'298.20	0	785.95	786
36 Subventions accordées	20'789'175.67	21'099'300	22'538'011.12	1'438'711
37 Subventions redistribuées	3'975'525.00	3'975'000	3'996'144.00	21'144
38 Attributions aux financements spéciaux	98'011.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	1'307'862.86	1'232'100	1'170'870.28	-61'230
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>6'337'241.89</b>	<b>9'372'200</b>	<b>9'582'295.64</b>	<b>210'096</b>
40 Impôts	385.00	200	280.00	80
43 Contributions	234'044.80	1'722'000	1'821'756.10	99'756
46 Subventions acquises	1'508'090.00	3'675'000	3'621'679.20	-53'321
47 Subventions à redistribuer	3'975'525.00	3'975'000	3'996'144.00	21'144
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	617'197.09	0	142'436.34	142'436
49 Imputations internes	2'000.00	0	0.00	0
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>34'833'579.70</b>	<b>33'018'700</b>	<b>33'902'590.94</b>	<b>883'891</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>257'087.60</b>	<b>350'000</b>	<b>205'255.80</b>	<b>-144'744</b>
50 Investissements propres	18'453.40	28'000	14'840.56	-13'159
56 Subventions accordées	238'634.20	322'000	190'415.24	-131'585
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>257'087.60</b>	<b>350'000</b>	<b>205'255.80</b>	<b>-144'744</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>35'090'667.30</b>	<b>33'368'700</b>	<b>34'107'846.74</b>	<b>739'147</b>

## Explication des écarts financiers

31 -218'704 : □□

Toutes les unités du Service ont participé à ce résultat.

36 +1'438'711 : □□

Dépassement de crédit de 1.3 million autorisé par le Conseil d'Etat dans sa décision du 23 janvier 2013 pour le secteur de la Petite enfance. Pour le solde du dépassement, il s'agit des placements hors canton.

48 +142'436 : □□

Utilisation de différents fonds : Fontanelle 71'066.34.-, informatisation des institutions VALOGIS 14'840.56.- et dissolution du solde de ces fonds 56'452.44.-.

56 -131'584 : □□

Suite à des oppositions et difficultés à trouver des terrains, certains projets n'ont pas pu débiter. Par contre, le projet de Mattini débitera en 2013.

**SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE**

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	72.85	79.40	75.15

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

Cette différence se justifie par le fait que plusieurs postes de spécialistes (logopédiste et psychologue notamment) n'étaient pas encore repourvus au 31 décembre 2012 et faisaient l'objet d'une mise au concours.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées
- 2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
- 3 Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
- 4 Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
- 5 Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être

## SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Définition des prestations subventionnées à 100% et finalisation de la mise en place d'une gestion par contrats de prestations des institutions d'éducation spécialisée	31.12.12	31.12.12	■ Toutes les institutions sont à ce jour au bénéfice d'un contrat de prestations.
	2 Coordination et suivi des projets de construction et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.14		▲ Le planning de tous les projets de constructions / rénovations ont été respectés sauf pour l'institution La Chaloupe. Ce projet sera reporté en 2014.
	3 Organisation, contrôle et suivi de la procédure de reconnaissance des institutions par l'OFJ	31.12.12	31.12.12	■ Toutes les institutions ont obtenu le renouvellement de la reconnaissance par l'OFJ. Suite à l'audit, 1.5 postes supplémentaires ont été créés à Cité Printemps et 3.2 postes à St-Raphaël.
ad2	4 Mise en application du nouveau concept de suivi concernant les familles d'accueil	31.12.12		▲ Manque de ressources !
ad3	5 Mise sur pied d'un rassemblement des organisations de jeunesse valaisanne	31.12.12	31.12.12	■ Rencontre à Ovronnaz le 17 - 18 mars 2012. Environ 300 jeunes
	6 Collaboration à la création de la cellule cantonale contre la violence chez les jeunes	31.12.12	31.12.12	■ Intégré dans le projet d'observatoire cantonal et concept réalisé.
ad4	7 Mise en application des directives de collaboration entre l'École, le Cdtea et l'Ope	31.12.12	31.12.12	■
	8 Réflexion pour la mise en place d'une unité de prévention sur le plan cantonal	31.12.12	31.12.12	▲ Dans la proposition de réorganisation du SCJ, nous avons proposé la création d'une cellule composée de 3 personnes spécialisées dans le domaine de la prévention.
	9 Adaptation de la gestion des mesures de curatelle éducative CCS art. 308 al. 1 et 2 en lien avec la RPT II ainsi que de la pratique en vue de l'entrée en vigueur du nouveau droit tutélaire au 1er janvier 2013	31.12.12	31.12.12	■ La modification formelle de la LJE a été effectuée. Par contre, les modalités de facturation aux communes ont posé quelques difficultés.
ad5	10 Mise en place du concept cantonal pour la pédagogie spécialisée en Valais (SE, SCJ)	31.12.12		▲ Rédaction du projet en cours.
	11 Mise en place d'un examen systématique après deux ans de traitement par un centre d'expertise neutre des prises en charge logopédiques d'enfants souffrant de grave troubles d'élocution	31.12.13		▲ Cf. concept cantonal de pédagogie spécialisée en cours d'élaboration.
	12 Collaboration à la mise en application du contrat de prestations entre le SCJ et le RSV dans le domaine de la pédopsychiatrie	31.12.12		▲ Budget élaboré en 2012 et mérite d'être affiné pour 2013.
	13 Collaboration à la création d'un centre d'évaluation en lien avec la procédure standardisée CDIP	31.12.12	31.12.12	■ Dans le cadre du nouveau concept de pédagogie spécialisée qui est en cours d'élaboration, nous avons proposé la création d'un centre d'évaluation pour toutes les mesures renforcées ou excédant 3 ans de prise en charge

## SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage des institutions d'éducation spécialisée participant à la période transitoire des contrats de prestations	100%	100%	■
ad2	2 Nombre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	3'300	4'434	■
	3 Nombre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	1'896	2'735	■
ad3	4 Nombre d'organisations de jeunesse qui participent à l'évènement	15	25	■
ad4	5 Pourcentage des professionnels informés	100%	100%	■
ad5	6 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0	1	■ Viège//l'ensemble des directions d'écoles ont été contactés par les responsables CDTEA afin d'échanger sur la satisfaction de ses partenaires.
	7 Nombre de dossiers d'enfants bénéficiant d'une aide spécialisée et/ou de mesures de protection	5'800	6'890	▲
	8 Nombre de cas nouveaux	300	1'975	▲ La planification repose sur une seule unité. Alors que le réalisé correspond à l'ensemble des unités.
	9 Nombre de cas anciens resignalés	60	1'013	▲ La planification repose sur une seule unité. Alors que le réalisé correspond à l'ensemble des unités.
	10 Nombre de cas anciens qui continuent à être suivis	900	3'902	▲ La planification repose sur une seule unité. Alors que le réalisé correspond à l'ensemble des unités.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Institutions et organisations spécialisées</b>	<b>26'853'143.62</b>	<b>4'142'685.34</b>	<b>22'710'458.28</b>
P1101 Relations institutions d'éducation spécialisée	10'993'146.62	4'138'580.34	6'854'566.28
365 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisannes (5)	6'245'876.96		6'245'876.96
390 Placements à la MET de Pramont	478'715.00		478'715.00
Autres dépenses / recettes	4'268'554.66	4'138'580.34	129'974.32
P1102 Colonies et camps de vacances	7'519.93	4'105.00	3'414.93
P1103 Aide financière réseaux d'accueil à la journée	12'083'621.49		12'083'621.49
362 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE)	6'179'174.60		6'179'174.60
363 Subvention structures d'accueil de propre établissement (Jardin d'Enfant)	32'023.85		32'023.85
365 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et association de parents d'accueil	5'784'560.00		5'784'560.00
Autres dépenses / recettes	87'863.04		87'863.04
P1104 Financement prise en charge graves troubles éloc.	3'768'855.58		3'768'855.58
<b>GP12 Promotion et soutien</b>	<b>293'130.49</b>		<b>293'130.49</b>
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	293'130.49		293'130.49
362 Subventionnement des projets des jeunes	15'500.00		15'500.00
365 Subventionnement des projets des jeunes	220'078.70		220'078.70
366 Subventionnement des projets des jeunes	1'500.00		1'500.00
Autres dépenses / recettes	56'051.79		56'051.79
<b>GP13 Education sociale et promotion de la santé</b>	<b>294'699.15</b>	<b>1'244.39</b>	<b>293'454.76</b>
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	294'699.15	1'244.39	293'454.76
<b>GP14 Protection de l'enfant</b>	<b>6'807'198.19</b>	<b>5'359'348.25</b>	<b>1'447'849.94</b>
P1401 Protection des enfants	3'596'824.58	1'712'463.65	1'884'360.93
P1402 Placements et surveillance	3'210'373.61	3'646'884.60	-436'510.99
361 Placements hors canton	1'516'363.26		1'516'363.26
362 Placements hors canton	57'468.30		57'468.30
365 Placements hors canton	1'022'762.15		1'022'762.15
Autres dépenses / recettes	613'779.90	3'646'884.60	-3'033'104.70
<b>GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.</b>	<b>7'772'420.50</b>	<b>79'017.66</b>	<b>7'693'402.84</b>
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	7'772'420.50	79'017.66	7'693'402.84
<b>GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents</b>	<b>348'652.33</b>		<b>348'652.33</b>
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	348'652.33		348'652.33
<b>GP17 Education précoce spécialisée</b>	<b>1'320'898.10</b>		<b>1'320'898.10</b>
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'320'898.10		1'320'898.10
<b>Total</b>	<b>43'690'142.38</b>	<b>9'582'295.64</b>	<b>34'107'846.74</b>

## SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

OP 1  
Assurer l'enseignement et la  
recherche au niveau tertiaire  
B12 120'829'700 net  
C12 116'932'509.53 net

GP 11 Haute école valaisanne (HEVs) B12 114'900 net C12 -1'017'541.05 net	GP 12 Formation et recherche en éducation (HEPVs) B12 12'828'475 net C12 14'709'774.47 net	GP 13 Formation et recherche HES et ES subventionnées B12 63'587'679 net C12 60'874'419.15 net	GP 14 Formation et recherche universitaires B12 39'835'396 net C12 40'453'956.76 net
GP 15 Haute école spécialisée santé social SR (HES-S2) B12 1'684'875 net C12 -264'339.68 net	GP 16 Recherche et développement du système de formation B12 2'778'375 net C12 2'176'239.88 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>202'617'347.32</b>	<b>205'303'800</b>	<b>208'609'353.84</b>	<b>3'305'554</b>
30 Charges de personnel	60'526'680.39	60'637'100	61'906'319.26	1'269'219
31 Biens, services et marchandises	13'345'818.12	14'607'400	13'681'625.97	-925'774
32 Intérêts passifs	36.15	0	303.85	304
33 Amortissements	122'716.98	197'200	259'692.85	62'493
35 Dédommagements à des collectivités publiques	78'698'997.88	79'409'000	77'266'002.11	-2'142'998
36 Subventions accordées	38'973'083.75	40'147'000	39'606'027.22	-540'973
37 Subventions redistribuées	4'830'179.69	4'852'000	6'528'268.68	1'676'269
38 Attributions aux financements spéciaux	1'558'580.82	120'200	3'245'977.48	3'125'777
39 Imputations internes	4'561'253.54	5'333'900	6'115'136.42	781'236
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>87'873'873.72</b>	<b>85'932'100</b>	<b>93'102'104.22</b>	<b>7'170'004</b>
42 Revenus des biens	233'748.10	72'500	336'028.14	263'528
43 Contributions	17'486'963.72	16'817'700	19'536'970.68	2'719'271
45 Dédommagements de collectivités publiques	54'166'408.12	53'447'900	55'211'764.78	1'763'865
46 Subventions acquises	6'537'143.48	5'742'000	6'051'679.97	309'680
47 Subventions à redistribuer	4'830'179.69	4'852'000	6'528'268.68	1'676'269
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	783'085.75	400'000	218'309.94	-181'690
49 Imputations internes	3'836'344.86	4'600'000	5'219'082.03	619'082
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>114'743'473.60</b>	<b>119'371'700</b>	<b>115'507'249.62</b>	<b>-3'864'450</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>1'928'407.54</b>	<b>1'765'000</b>	<b>1'583'622.11</b>	<b>-181'378</b>
50 Investissements propres	1'928'407.54	1'765'000	1'583'622.11	-181'378
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>474'295.55</b>	<b>307'000</b>	<b>158'362.20</b>	<b>-148'638</b>
66 Subventions acquises	474'295.55	307'000	158'362.20	-148'638
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>1'454'111.99</b>	<b>1'458'000</b>	<b>1'425'259.91</b>	<b>-32'740</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>116'197'585.59</b>	<b>120'829'700</b>	<b>116'932'509.53</b>	<b>-3'897'190</b>

**SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE****Explication des écarts financiers**

Rubr. 30 : dépassement à la Haute école valaisanne/HEVs (projets) compensé par des recettes supplémentaires et à la Haute école pédagogique/HEP-VS compensé en partie par un reliquat sous la 31.  
 Rubr. 31 : report d'acquisitions à la HEVs et à la HEP-VS.  
 Rubr. 35 : contributions à la Haute école de Suisse occidentale/HES-SO (-1.5 mios), à la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale/HES-S2 (-0.9 mio), à la HES-S2 «Musique et Arts» (-0.4 mio) en raison d'une diminution des étudiants ; contribution à l'accord universitaire (+0.6 mio) en raison d'une augmentation des étudiants envoyés.  
 Rubr. 36 : diminution essentiellement due à l'excédent de revenu de la Haute école santé-social Valais (HEVs2).  
 Rubr. 37 : compensé par des recettes supplémentaires sous la rubrique 47 (Accord intercantonal universitaire et HEVs).  
 Rubr. 38 : provient de la HEVs (+2.9 mios) suite à l'attribution des résultats au fonds «mandats» (bénéfice sur projets) et de la vente des livres scolaires (+0.2 mio).  
 Rubr. 39 : compensé en grande partie par les recettes figurant sous 49 (+0.6 mio).  
 Rubr. 43 : provient essentiellement de la HEVs (recettes supplémentaires générées par les projets).  
 Rubr. 45 : provient de la HEVs (recette projets, +1.4 mios) et du montant de la HES-S2 pour la HEVs2 (+0.3 mio).  
 Rubr. 47 : compensé par l'augmentation à la rubrique 37 (Accord intercantonal universitaire et HEVs).  
 Rubr. 49 : compensé sous rubrique 39.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	151.67	153.30	154.59
Enseignants cantonaux	178.72	189.91	180.99

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

L'augmentation du nombre de postes d'employés à durée indéterminée (1.29) est due essentiellement aux projets de recherche et prestations de service.  
 La diminution du nombre de postes d'enseignants (8.92) s'explique par des vacances de postes au 31 décembre, dans l'attente qu'il soient repourvus.

**OBJECTIF POLITIQUE****Assurer l'enseignement et la recherche de niveau tertiaire****Sous-objectifs politiques**

- 1 Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international
  - 1.1 Rechercher des synergies entre institutions
- 2 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
- 3 Assumer pour le Département de l'éducation, de la culture et du sport des tâches de développement et d'évaluation du système de formation. Contrôler la qualité des établissements valaisans
- 4 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais

## SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en oeuvre de la nouvelle convention intercantonale HES-SO: préparation du mandat de prestation entre le canton du Valais et la HES-SO	31.12.12		▲ Ces travaux concernant le mandat entre le canton du Valais et la Haute école de Suisse occidentale (HES-SO) n'ont pas débuté en 2012. L'effort principal a été mis en 2012 sur l'adaptation des lois cantonales en cohérence avec la nouvelle convention intercantonale HES-SO.
	2 Adaptation des lois cantonales en cohérence avec la nouvelle convention intercantonale HES-SO	31.12.12	31.12.12	■ Le Grand Conseil a approuvé fin 2012 le projet de loi "HES-SO Valais/Wallis".
	3 Poursuite des formations pour l'introduction du Plan d'étude romand (PER) et HARMOS. Préparation des réflexions pour le "Lehrplan 21". Définition des conditions et des ressources à mettre en place (délai: 31.12.2012)	30.08.13		▲ Le projet "Lehrplan 21" a été repoussé. Les contacts en vue de la mise en place des formations sont établis avec la Bildungsabteilung Kanton Luzern et les premières discussions ont eu lieu.
	4 Mise en place de "Valais université" dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de la recherche en Valais	31.12.12		■ En date du 21 novembre 2012, le Conseil d'Etat a décidé de consolider et de renforcer les activités de formation et de recherche universitaires en Valais, de lui proposer un concept de stratégie. Les premières discussions avec les partenaires concernés et la Confédération ont débuté. La réorganisation concerne en priorité l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), la Fernstudien Schweiz (FS-CH) et la Fernfachhochschule Schweiz (FFHS).
	5 Mise en oeuvre de mesures susceptibles de renforcer l'attractivité des filières "Technologie du vivant" et "Systèmes industriels"	31.12.14		■ Plusieurs actions ont été réalisées dans les trois régions du Valais. La fréquence des contacts a été accentuée avec les fournisseurs de premier niveau: les centres professionnels de Viège et de Sion, le centre de formation de la "Compagnie industrielle de Monthey (CIMO)" sur le site chimique et l'Ecole des métiers. Concrètement, les filières "Systèmes Industriels" et "Technologie du Vivant" ont présenté les travaux de diplôme sous forme de posters à Viège (2011) et à Monthey (2012). En 2013, elles seront présentes dans les trois régions valaisannes. Les filières de la "Haute Ecole d'Ingénierie" étaient présentes aux forums pour les collèges et au Salon des métiers et formations "Your Challenge" (Martigny, 2012) destiné principalement aux élèves du cycle d'orientation et du collège. En novembre 2012, la "Haute Ecole d'Ingénierie" a organisé une journée portes ouvertes pour présenter ses filières et ses orientations à l'ensemble de la population. Cette opération, couronnée de succès, sera renouvelée en 2014. Pour des raisons d'organisation et de financement, les portes ouvertes seront organisées chaque 2 ans.

## SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes				
ad2	6 Renforcement de la recherche, notamment dans le domaine de l'énergie	31.12.12	31.12.12	■ La HES-SO Valais a concentré ses efforts dans des projets d'envergure visant des résultats sur le long terme, grâce notamment à la collaboration avec la fondation The Ark. Différents projets ont vu le jour ou se sont poursuivis en 2012. Nous pouvons citer notamment: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme "Energy Forum Valais/Wallis". En 2012, les thèmes étaient les énergies hydrauliques, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.</li> <li>- Réflexions pour le développement d'un observatoire de l'énergie pour le Valais.</li> <li>- "Hydronet II": soutien à la collaboration à un réseau de compétences suisse sur l'énergie hydro-électrique.</li> <li>- "I2G": réflexion sur le contrôle, le pilotage et la sécurisation des réseaux électriques de nouvelle génération.</li> <li>- Initialisation de la mise en place de projets pilotes de mini-pompage turbinage: une collaboration entre l'Institut Systèmes Industriels (ISI) et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).</li> <li>- "i-BATs": régulation d'un sous-réseau électrique (microgrid) (avec Icare, Centre de recherches énergétiques et municipales/CREM, The Ark).</li> <li>- "IoT6": intégration universelle de l'Internet des objets grâce à une architecture orientée "services" permettant l'interopérabilité entre des composants hétérogènes (financé par l'Union européenne).</li> <li>- "QuaD": développement d'un prototype d'outil d'aide à la décision facilitant la réalisation de cahiers des charges destinés à des concours d'urbanisme à l'échelle d'un quartier et contenant des critères d'efficacité énergétique (avec EPFL, CREM, fondation The Ark).</li> <li>- Management Energétique Urbain (MEU) 2012 (avec EPFL, CREM, The Ark).</li> <li>- "Energy intelligence ICT": réduction de l'énergie consommée par des capteurs domotiques répartis dans les habitations résidentielles (avec The Ark).</li> <li>- Achèvement de la réflexion de l'ISI sur les promesses et les limites du bâtiment dans la gestion de la demande en énergie électrique (demande side management).</li> </ul>

## SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	3'876	3'884	■ Soit 3'265 (+35 par rapport à 2011) dans les universités et 619 (-8 par rapport à 2011) dans les écoles polytechniques fédérales.
	2 Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master") (au 15.10. de l'année considérée)	3'026	3'377	■ Objectif atteint.
	3 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais (niveaux "Bachelor", y.c. santé-social)	1'163	1'214	■ Objectif atteint.
	4 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	993	1'008	■ 467 étudiants valaisans dans les écoles AHES (+80 par rapport à 2011 ou +20%) et 541 étudiants valaisans hors canton dans les écoles du système HES-SO/S2 (-24 par rapport à 2011 ou -4% ).
	5 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	369	359	■ Objectif atteint.
	6 Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI (FS-CH + IUKB, dès 2010)	796	805	■ Objectif atteint.
	7 Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	96%	100%	■ Objectif atteint.
	8 Nombre d'étudiant domaine « Santé & Social »	758	795	■ Objectif atteint. Il s'agit d'étudiants HES.
	9 Nombre d'étudiant domaine « Économie & Services »	1'245	1'528	■ Objectif atteint. Il s'agit d'étudiants HES.
	10 Nombre d'étudiant domaine « Sciences de l'ingénieur »	420	438	■ Objectif atteint. Il s'agit d'étudiants HES.
ad3	11 Tous les acteurs concernés par les démarches qualité livrent leur apport annuel, avec les valeurs des indicateurs, dans les délais	100%	75%	▲ Sur les neuf écoles concernées, deux ont rendu leur rapport hors des délais. Dans la thématique du suivi des élèves, le calcul de l'indicateur "Taux de réussite" par le biais d'Internet school management (ISM) a posé des problèmes de compréhension et des problèmes techniques, notamment aux écoles qui n'utilisent pas encore ISM.

## SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad3</b> 12 Les cinq filières de formation prévues dans les objectifs stratégiques de la HEP-VS bénéficient d'une reconnaissance de la CDIP	100%	100%	■ Objectif atteint. La demande de reconnaissance par la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) des trois filières de la formation professionnelle secondaire a reçu un avis favorable à la fin novembre 2012. La CDIP a relevé que le modèle valaisan à temps partiel était particulièrement intéressant. Les modifications de l'ordonnance et du règlement d'étude exigées par la CDIP ne remettent cependant pas en cause la qualité de la formation et devraient être corrigées pour le mois de juin 2013. La Haute école pédagogique Valais (HEP-VS) propose une formation en enseignement spécialisé en collaboration avec la Haute école pédagogique Vaud (HEP-VD). C'est dans le cadre du renouvellement de la reconnaissance CDIP de la formation vaudoise que la partie valaisanne a été évaluée. Dans son rapport de novembre 2012, la commission de la CDIP donne un avis favorable tout en reconnaissant l'intérêt d'une formation en emploi pour ce type de filière. Finalement, la demande de renouvellement de la reconnaissance CDIP pour la filière de la formation préscolaire et primaire est en cours d'analyse auprès de la commission CDIP. Une prise de position de la CDIP est attendue pour le printemps 2013. La reconnaissance actuelle reste cependant toujours valable.
<b>ad4</b> 13 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB)	2'008	1'703	■ 1'537 en 2011. On compte 1'612 étudiants à la Fernstudien Schweiz (FS-CH), dont 869 dans les filières propres, et 743 dans les filières en partenariat (les étudiants non affiliés à un centre d'études mais suivant les formations offertes en partenariat sont désormais exclus de cette statistique, ce qui explique la différence de 300 étudiants environ entre la planification et la réalisation). On dénombre 91 étudiants à l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), dont 54 en "Master interdisciplinaire droit de l'enfant (MIDE)" et 37 en "Master interdisciplinaire en étude du tourisme (MIT)".

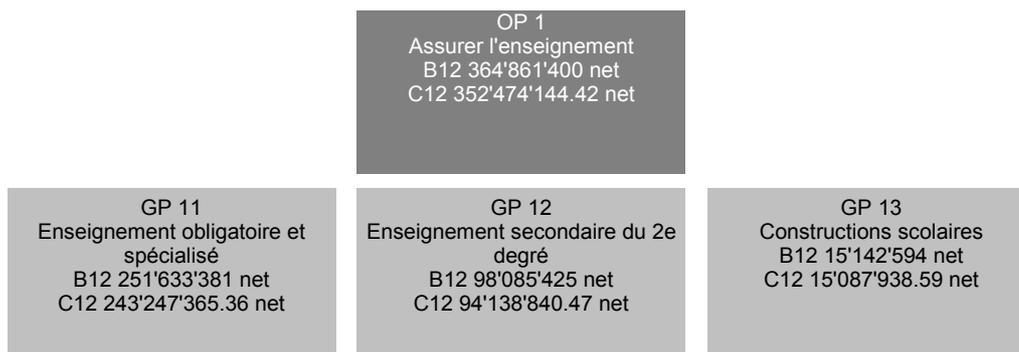
### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Haute école valaisanne (HEVs)</b>	<b>62'079'587.31</b>	<b>63'097'128.36</b>	<b>-1'017'541.05</b>
P1101 Enseignement de base HES	34'375'209.01	35'392'750.06	-1'017'541.05
P1102 Formation postgrade HES	656'135.64	656'135.64	0.00
P1103 Recherche appliquée et développement	21'637'206.79	21'637'206.79	0.00
490 Dont Fr. 3'500'000.- de subvention cantonale à la HEVs pour la Ra&D		3'839'422.94	-3'839'422.94
Autres dépenses / recettes	21'637'206.79	17'797'783.85	3'839'422.94
P1104 Prestations de services & transfert de technologie	5'411'035.87	5'411'035.87	0.00
<b>GP12 Formation et recherche en éducation (HEPVs)</b>	<b>17'052'702.80</b>	<b>2'342'928.33</b>	<b>14'709'774.47</b>
P1201 Formation initiale primaire et secondaire	10'892'466.94	2'016'810.63	8'875'656.31
P1202 Recherche orientée "terrain" et prestations serv.	817'801.75	201'788.95	616'012.80
P1203 Formations continue et complémentaire	2'436'309.02	119'354.45	2'316'954.57
P1204 Animation pédagogique	2'017'415.88	4'974.30	2'012'441.58
P1205 Multimédias	888'709.21		888'709.21
<b>GP13 Formation et recherche HES et ES subventionnées</b>	<b>63'595'108.35</b>	<b>2'720'689.20</b>	<b>60'874'419.15</b>
P1301 Fernfachhochschule Schweiz (FFHS)	434'828.40	49.05	434'779.35
365 Fernfachhochschule Schweiz (FFHS)	379'666.00		379'666.00
Autres dépenses / recettes	55'162.40	49.05	55'113.35
P1302 Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV)	2'922'177.41	2'717'064.05	205'113.36
363 Montant avancé par le Valais à l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) pour la formation HES	2'717'015.00		2'717'015.00
365 Subvention de l'Etat du Valais à l'ECAV pour les autres missions	150'000.00		150'000.00
451 Montant que la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale (HES-S2) Musique et Arts destine à l'ECAV		2'717'015.00	-2'717'015.00
Autres dépenses / recettes	55'162.41	49.05	55'113.36
P1303 HEMU Lausanne / Site de Sion	1'005'652.38	49.05	1'005'603.33
351 Contribution du Valais au Conservatoire de Lausanne	449'886.46		449'886.46
351 Contribution du Valais au Canton de Vaud (site de Sion rattaché au Conservatoire de Lausanne)	322'691.95		322'691.95
365 Subvention du Valais à l'Académie de musique Tibor Varga (AMTV) pour les autres missions	129'704.15		129'704.15
Autres dépenses / recettes	103'369.82	49.05	103'320.77
P1304 Accords interc. AHES/AESS & autres contributions	59'232'450.16	3'527.05	59'228'923.11
351 Contribution du Valais à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) pour les formations de base HES	23'231'040.35		23'231'040.35
351 Contribution du Valais à la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale (HES-S2) pour les formations de base HES	15'724'380.95		15'724'380.95
351 Contribution du Valais à la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale (HES-S2) - Musique et Arts	2'176'152.85		2'176'152.85
351 Contribution à la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)	138'334.00		138'334.00
365 Subventions versées à des écoles situées hors canton accueillant des étudiants valaisans	14'239'043.15		14'239'043.15
390 Subvention cantonale à la Haute école valaisanne (HEVs) pour la Ra&D	3'500'000.00		3'500'000.00
Autres dépenses / recettes	223'498.86	3'527.05	219'971.81

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP14 Formation et recherche universitaires</b>	<b>44'607'379.09</b>	<b>4'153'422.33</b>	<b>40'453'956.76</b>
P1401 Formation universitaire hors canton	34'949'638.45	98.10	34'949'540.35
351 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires (Ecoles polytechniques fédérales non comprises) en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	34'830'099.00		34'830'099.00
Autres dépenses / recettes	119'539.45	98.10	119'441.35
P1402 Formation et recherche universitaires en Valais	9'657'740.64	4'153'324.23	5'504'416.41
374 Montant accord intercantonal universitaire destiné à Fernstudien Schweiz (FS-CH) et Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) (redistribué)	4'153'226.13		4'153'226.13
471 Montant accord intercantonal universitaire destiné à Fernstudien Schweiz (FS-CH) et Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) (à redistribuer)		4'153'226.13	-4'153'226.13
Autres dépenses / recettes	5'504'514.51	98.10	5'504'416.41
<b>GP15 Haute école spécialisée santé social SR (HES-S2)</b>	<b>16'209'334.37</b>	<b>16'473'674.05</b>	<b>-264'339.68</b>
P1501 Enseignement de base HES	15'709'334.37	16'473'674.05	-764'339.68
363 Montant avancé par le Valais à la Haute école santé-social Valais (HEVs2) pour les formations de niveau HES	13'650'172.11		13'650'172.11
363 Haute école santé-social Valais (HEVs2) modules complémentaires santé	1'183'999.85		1'183'999.85
363 HEVs2 stages	820'000.00		820'000.00
451 Montant que la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale (HES-S2) destine à la Haute école santé-social Valais (HEVs2)		16'473'625.00	-16'473'625.00
Autres dépenses / recettes	55'162.41	49.05	55'113.36
P1503 Recherche appliquée et développement	500'000.00		500'000.00
363 Subvention cantonale à la HEVs2 pour la Ra&D	500'000.00		500'000.00
<b>GP16 Recherche et développement du système de formation</b>	<b>6'648'864.03</b>	<b>4'472'624.15</b>	<b>2'176'239.88</b>
P1601 Recherche et évaluation du système de formation	464'281.71	21'390.60	442'891.11
P1602 Démarches qualité dans les écoles	398'487.06	339.85	398'147.21
P1603 Pilotage formation continue des enseignants	866'660.77	1'006.15	865'654.62
P1604 Publications, information et communication	512'522.82	98'089.10	414'433.72
P1605 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	4'406'911.67	4'351'798.45	55'113.22
<b>Total</b>	<b>210'192'975.95</b>	<b>93'260'466.42</b>	<b>116'932'509.53</b>

## SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>360'664'131.23</b>	<b>474'568'900</b>	<b>462'962'983.28</b>	<b>-11'605'917</b>
30 Charges de personnel	106'073'554.34	421'704'000	412'093'850.11	-9'610'150
31 Biens, services et marchandises	8'153'479.64	9'283'000	7'172'239.55	-2'110'760
32 Intérêts passifs	0.00	0	1'804.35	1'804
33 Amortissements	3'478.03	0	313'448.82	313'449
36 Subventions accordées	245'890'177.13	42'970'500	42'830'886.82	-139'613
39 Imputations internes	543'442.09	611'400	550'753.63	-60'646
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>8'715'134.68</b>	<b>119'907'700</b>	<b>121'059'963.14</b>	<b>1'152'263</b>
42 Revenus des biens	8'752.35	0	4'348.25	4'348
43 Contributions	2'244'022.65	4'344'600	4'546'202.44	201'602
45 Dédommagements de collectivités publiques	3'015'401.00	1'714'400	1'654'958.15	-59'442
46 Subventions acquises	3'417'434.40	113'848'700	114'764'893.30	916'193
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	29'524.28	0	89'561.00	89'561
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>351'948'996.55</b>	<b>354'661'200</b>	<b>341'903'020.14</b>	<b>-12'758'180</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>15'332'585.58</b>	<b>10'200'200</b>	<b>10'571'124.28</b>	<b>370'924</b>
50 Investissements propres	271'944.18	720'200	191'124.63	-529'075
56 Subventions accordées	14'119'253.40	9'480'000	10'379'999.65	900'000
57 Subventions redistribuées	941'388.00	0	0.00	0
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>941'388.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
67 Subventions à redistribuer	941'388.00	0	0.00	0
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>14'391'197.58</b>	<b>10'200'200</b>	<b>10'571'124.28</b>	<b>370'924</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>366'340'194.13</b>	<b>364'861'400</b>	<b>352'474'144.42</b>	<b>-12'387'256</b>

**SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT**

Explication des écarts financiers
Différences entre le compte 2012 et le budget 2012
<p>Rub 30 Charges de personnel La différence provient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un renchérissement budgétisé à 0.9% alors qu'il fut effectivement de 0%.</li> <li>- d'une surestimation du budget lié au nouveau cycle d'orientation</li> <li>- du fait qu'il s'agissait du premier budget effectué avec les nouvelles dispositions RPT2 et donc de l'absence de repères ou de comparaisons fiables</li> </ul>
<p>Rub 31 Biens et Services La différence provient essentiellement de la budgétisation du mandat octroyé à la HEVs sous la rubrique 318 et à sa comptabilisation sous la 363</p>
<p>Rub 46 Subventions acquises La différence provient essentiellement des recettes communales calculées sur des bases totalement nouvelles définies au niveau RPT2. Elles se sont révélées légèrement supérieures à celles budgétisées (0.8%)</p>
<p>Rub 50 Investissements propres La différence provient du fait que certains investissements budgétisés au niveau des écoles secondaires du 2e degré n'ont pas été effectués ou ont été comptabilisés directement en charge de façon à respecter les directives en la matière.</p>
<p>Rub 56 Subventions d'investissement accordées Le dépassement est compensé par notre reliquat de la rubrique 50 et par des reliquats des autres services du DECS.</p>

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	41.15	40.65	41.25
Enseignants cantonaux	550.21	548.64	552.45
Enseignants primaires et secondaires du 1er degré	2'367.95	2'351.50	2'409.39

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
<p>En ce qui concerne le personnel enseignant, le nombre de postes mentionnés au budget et au compte ne porte pas sur la même année scolaire, ce qui rend toute comparaison inopportune.</p>
<p>Par contre, le nombre de postes figurant sous "Compte 2011" correspond au nombre de postes au 31.12.2011 soit à l'année scolaire 2011/12, et celui figurant sous "Compte 2012" correspond au nombre de postes au 31.12.2012 soit à l'année scolaire 2012/13. Une comparaison de ces 2 chiffres est donc plus adéquate et revient finalement à comparer deux années scolaires successives : 2011/12 et 2012/13. La différence provient essentiellement des postes découlant de la mise en place du nouveau CO dont l'incidence se retrouve sur les années civiles 2011 à 2014.</p>

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>
<b>Assurer l'enseignement au niveau des degrés enfantin, primaire et secondaire non professionnel</b>
<b>Sous-objectifs politiques</b>
<p>1 Au niveau de la scolarité obligatoire :</p> <p>1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles</p> <p>1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires</p> <p>1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement</p> <p>1.4 Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse</p> <p>2 Au niveau de la scolarité post obligatoire :</p> <p>2.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles</p> <p>2.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance</p> <p>2.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)</p> <p>2.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école</p>

## SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Statut et traitement du personnel enseignant : - Mise en vigueur dès l'année scolaire 2012/13 - Elaboration des ordonnances et règlements d'application découlant des modifications législatives retenues	31.08.13		■ Les ordonnances ont été décidées le 20 juin 2012
	2 RPT2 : - Elaboration des ordonnances et règlements d'application découlant des modifications législatives retenues	31.08.12	31.08.12	■ Les dispositions ont été adaptées
	3 Harmos : - Modification de l'âge d'entrée à l'école par étape et passage généralisé à l'école infantine obligatoire par étape (dès 2012/13, en lien avec la loi sur l'enseignement primaire) - Introduction des plans d'études (PER / Lehrplan) Poursuite de l'information et de la formation du personnel enseignant pour le PER Introduction du PER pour les degrés Enfants / 3P-4P / 2e CO en 2012/13 Introduction du PER pour les degrés 1P-2P / 5P-6P / 3e CO en 2013/14 Introduction du Lehrplan 21 (dès 2014/15) Poursuite de la formation L2L3 des enseignants de la scolarité obligatoire	31.12.15		■ Le calendrier prévu est respecté, principalement pour les plans d'études. Le processus de formation PER du personnel enseignant (1-2P et 5-6P) est en cours et se terminera au printemps 2013. Les enseignants concernés par l'anglais (introduit en 5P en 2013/14) ont reçu la formation adéquate.
	4 Nouveau CO : - Mise en vigueur du nouveau CO pour la 2e année de programme à la rentrée scolaire 2012/13 (1ère année de programme en vigueur dès 2011/12) - Introduction progressive des nouvelles grilles horaire (en lien avec le PER)	31.08.14		■ Le calendrier est respecté : en 2011-12, introduction de la loi en 1ère CO et en 2012-13, introduction de la loi en 2e CO
	5 Loi sur l'enseignement primaire : - phase rédactionnelle - phase législative (1ère lecture)	31.12.12		● La présentation du dossier au niveau législatif a été repoussée d'une année
	6 Concept cantonal de pédagogie spécialisée : - Décision du Conseil d'Etat - Introduction progressive des mesures d'enseignement spécialisé (SE) et des mesures péda-go-thérapeutiques (SCJ)	31.08.14		▲ Le groupe de travail mandaté a élaboré un nouveau concept. Celui-ci sera déposé au Conseil d'Etat en 2013. Des directives transitoires sont élaborées.
ad2	7 Introduction du nouveau système de remboursement des frais de déplacement pour les étudiants du Secondaire du 2e degré général à la rentrée 2012/2013	31.08.13		▲ Les remboursements ont été effectués. Malgré l'informatisation mise en place, un travail administratif considérable a dû être effectué pour réaliser cette mesure.

## SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'700	7'399	▲ L'écart provient de la différence de renchérissement (0.9% à 0%) et d'une revalorisation salariale réelle plus faible que celle budgétisée
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'800	11'869	▲ L'écart provient de la différence de renchérissement (0.9% à 0%) et d'une revalorisation salariale nulle bien que budgétisée.
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.55	1.52	■
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.2	2.15	■
	5 Nombre de personnel enseignant partiellement non diplômé en niveau Primaire (yc Enfantin)	5	17	▲ Il s'agit pour l'essentiel de personnes en cours de formation
	6 Nombre de personnel enseignant partiellement non diplômé au CO (Haut-Valais : 50)	150	234	▲ Il s'agit pour l'essentiel de personnes en cours de formation
	7 Nombre de personnel enseignant partiellement non diplômé au Secondaire 2	70	57	■ Il s'agit pour l'essentiel de personnes en cours de formation
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire (poste fixe) des nouveaux diplômés de la HEP	45%	46%	■
ad2	9 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.85	1.84	■
	10 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'800	13'558	■

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé</b>	<b>351'718'409.67</b>	<b>108'471'044.31</b>	<b>243'247'365.36</b>
P1101 Enseignement primaire (enfantin et primaire)	221'469'663.90	67'247'431.88	154'222'232.02
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	130'248'745.77	41'223'612.43	89'025'133.34
<b>GP12 Enseignement secondaire du 2e degré</b>	<b>102'873'145.37</b>	<b>8'734'304.90</b>	<b>94'138'840.47</b>
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	63'967'441.96	3'978'149.13	59'989'292.83
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	38'905'703.41	4'756'155.77	34'149'547.64
<b>GP13 Constructions scolaires</b>	<b>18'942'552.52</b>	<b>3'854'613.93</b>	<b>15'087'938.59</b>
P1301 Constructions scolaires propres	8'407'733.47	3'585'928.59	4'821'804.88
P1302 Constructions scolaires subventionnées	10'534'819.05	268'685.34	10'266'133.71
<b>Total</b>	<b>473'534'107.56</b>	<b>121'059'963.14</b>	<b>352'474'144.42</b>

Remarques
<p>Toute comparaison effectuée entre le compte 2011 et le compte 2012 est rendue difficile étant donné l'entrée en vigueur des nouvelles règles RPT2 en 2012 et les changements importants qui en ont découlés, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nouveau mode de comptabilisation du personnel enseignant de la scolarité obligatoire</li> <li>2. Nouveau mode de calcul de la contribution communale aux traitements du personnel enseignant de la scolarité obligatoire</li> <li>3. Suppression de certaines subventions cantonales</li> <li>4. Suppression du taux différentiel de subventionnement cantonal</li> <li>5. Changement du mode de contribution des communes-siège d'école secondaire du 2e degré</li> <li>6. Changement du mode de contribution des communes à l'écolage des élèves en institutions</li> <li>7. Nouveau mode de financement du transport des élèves qui fréquentent des institutions spécialisées ou en situation de handicap</li> </ol> <p>Détails des subventions les plus importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement spécialisé : 33 millions (budget 2012 : 32 millions) (P1101/P1102)</li> <li>- Transports scolaires Sec 2 : 2.0 millions (budget 2012 : 2.3 millions) (P1101/P1102)</li> <li>- Directions d'écoles : 1.7 millions (budget 2012 : 2.2 millions) (P1101/P1102)</li> <li>- Moyens d'enseignement : 1.8 millions (budget 2012 : 1.9 millions) (P1101/P1102)</li> </ul>

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1  
Mettre en oeuvre et surveiller la  
formation professionnelle  
B12 63'241'500 net  
C12 64'014'012.76 net

GP 11 Autorisation de former, qualité, examen et dévt. B12 6'166'039 net C12 6'464'935.02 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle B12 5'503'373 net C12 5'764'864.24 net	GP 13 Formation professionnelle initiale B12 47'748'534 net C12 47'433'523.33 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue B12 3'823'554 net C12 4'350'690.17 net
---	--	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>103'274'350.15</b>	<b>99'862'400</b>	<b>98'152'289.60</b>	<b>-1'710'110</b>
30 Charges de personnel	65'381'956.44	67'164'300	66'895'690.05	-268'610
31 Biens, services et marchandises	7'381'553.66	6'643'000	6'757'156.59	114'157
33 Amortissements	7'550.15	1'000	21'971.40	20'971
35 Dédommagements à des collectivités publiques	8'103'465.00	8'499'800	8'860'512.50	360'713
36 Subventions accordées	21'420'807.20	16'500'500	13'868'033.10	-2'632'467
37 Subventions redistribuées	0.00	0	560'000.00	560'000
38 Attributions aux financements spéciaux	32'302.40	0	0.00	0
39 Imputations internes	946'715.30	1'053'800	1'188'925.96	135'126
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>39'245'321.36</b>	<b>37'110'900</b>	<b>34'672'949.79</b>	<b>-2'437'950</b>
40 Impôts	14.00	0	0.00	0
42 Revenus des biens	34'175.40	28'000	29'099.60	1'100
43 Contributions	5'002'246.54	6'164'600	5'652'118.25	-512'482
45 Dédommagements de collectivités publiques	9'638'780.02	3'130'500	1'997'745.60	-1'132'754
46 Subventions acquises	24'093'503.30	27'191'800	25'793'636.85	-1'398'163
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	560'000.00	560'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	44'672.95	44'673
49 Imputations internes	476'602.10	596'000	595'676.54	-323
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>64'029'028.79</b>	<b>62'751'500</b>	<b>63'479'339.81</b>	<b>727'840</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>529'043.75</b>	<b>490'000</b>	<b>534'672.95</b>	<b>44'673</b>
50 Investissements propres	529'043.75	490'000	534'672.95	44'673
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>529'043.75</b>	<b>490'000</b>	<b>534'672.95</b>	<b>44'673</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>64'558'072.54</b>	<b>63'241'500</b>	<b>64'014'012.76</b>	<b>772'513</b>

**SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE****Explication des écarts financiers**

31: le dépassement est couvert par les possibilités données par la décision du Conseil d'État du 27.10.2010 (un montant équivalent au 9 % des subventions fédérales reçues ... est mis à disposition pour financer les besoins supplémentaires couvrant l'équipement ...).

35 : délimitation périodique affinée pour les charges découlant des élèves/étudiants fréquentant des formations à plein temps hors du canton (estimation sur la base des autorisations délivrées pour 12-13 ainsi que sur les dernières factures reçues pour 11-12).

36 : dont moins fr. 2.3 millions car la part des subventions fédérales reversées au Service de l'enseignement (Écoles de commerce) et à l'École d'agriculture, budgétisée sous cette rubrique, a été portée directement en déduction de la rubrique 46 "Subventions acquises".

37/47: il s'agit des subventions reçues de la Confédération dans le cadre du projet Programme Action Apprentissage géré par la Fondation Action Jeunesse.

43: budgétisation trop optimiste des écolages (cours interentreprises et apprentis des autres cantons) ainsi que des dédommagements de tiers, toutefois par rapport à la dernière réalité connue (2011) nous avons une augmentation de fr. 650'000.

45: dont - fr. 1,5 millions dus au changement de système concernant la prise en charge des frais de déplacement des apprentis.

46: l'augmentation des subventions reçues de la Confédération, + fr. 2.4 millions, est compensée par la prise en charge de la part des subventions fédérales reversées à nos partenaires (fr. 2.3 millions, voir la rubrique 36) ainsi que par l'augmentation de la part versée au SBMA (+ fr. 1 millions) ; Fonds de financement spécial et entretiens); d'autres subventions, couvrant des coûts effectifs, ont été inférieures au budget.

50: le dépassement est couvert par un prélèvement d'un même montant sur la rubrique 48.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	86.80	89.34	88.40
Enseignants cantonaux	289.89	285.75	313.74

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

La rubrique 30 "Charges de personnel" comprend les catégories mentionnées ci-dessus et inclut également les chargés de cours, les experts aux procédures de qualification, le personnel payé à l'heure et le personnel en formation.

Le nombre d'employés à durée indéterminée correspond à celui réellement à disposition du SFOP.

En ce qui concerne les enseignants cantonaux, le nombre de postes mentionnés au budget (année scolaire 11/12) et au compte (année scolaire 12/13) ne porte pas sur la même année scolaire.

Comptes 2011 (année scolaire 11/12) = 289.89

Auxiliaire de la formation professionnelle (année scolaire 12/13) = 16.74

Nouvel engagement/variation des taux d'activité (année scolaire 12/13) = 7.11

Comptes 2012 (année scolaire 12/13) = 313.74

La masse salariale du budget 2012 et des comptes 2011 et 2012 tient compte des maîtres professionnels payés à la leçon. De part les nouvelles dispositions légales régissant le personnel enseignant, ces maîtres ont été à la rentrée scolaire 2012-2013:

- engagés comme auxiliaires de la formation professionnelle (art. 26 de la loi sur le statut) pour une durée d'une année et payé en mois; au nombre de 16.74, ces postes devront être régularisés en enseignant à temps partiel pour la prochaine rentrée,
- considérés comme chargés de cours de la formation professionnelle (art. 27 de la loi sur le statut) et payés à la leçon; cela concerne principalement les intervenants dans les cours interentreprises, les cours de connaissances professionnelles spécifiques ainsi que les cours de formation continue.

Les nouveaux engagements/variation des taux d'activité concernent principalement:

- l'introduction progressive du sport à la Berufsfachschule Oberwallis (Viège et Brigue),
- les variations d'effectifs et les introductions/modifications des ordonnances de formation (diverses attestations fédérales de formation pratique, dessinateurs-constructeurs industriels, agents d'exploitation, carreleurs, etc.).

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue.**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale de base en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération
- 2 Consolider l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, notamment son intégration dans le nouveau cycle d'orientation
- 3 Promouvoir la santé et le bien-être des jeunes dans les écoles professionnelles, principalement par l'enseignement du sport tel qu'exigé par les ordonnances fédérales de formation et selon les directives de la Confédération
- 4 Garantir une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale), la promouvoir, inciter les personnes à se perfectionner et favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle
- 5 Assurer les transitions en adéquation avec les objectifs de la CDIP et de l'OFFT:
  1. transition I entre la fin de scolarité obligatoire et la formation professionnelle,
  2. transition II entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Adaptation de la réglementation cantonale découlant de la Loi cantonale d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) et de l'Ordonnance concernant la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (OLALFPr)	31.12.12	31.12.12	■ L'Ordonnance sur l'orientation scolaire professionnelle et de carrière a été acceptée par le Conseil d'État (CE) le 19 décembre 2012. L'Ordonnance concernant les directions des écoles cantonales du secondaire du 2e degré professionnel a été adoptée par le CE le 10 janvier 2013. Une Ordonnance concernant le statut et le traitement des maîtres professionnels des cours interentreprises organisés dans les écoles professionnelles cantonales a été établie. L'Ordonnance concernant le fonctionnement des écoles cantonales du secondaire du deuxième degré professionnel a été finalisée pour une entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2013-2014.
	2 Formation et sensibilisation des apprentis aux principes du développement durable	31.12.12	01.09.12	■ La formation et la sensibilisation des apprentis aux principes du développement durable sont intégrées dans l'enseignement de la culture générale.
	3 Réflexion sur l'organisation des écoles professionnelles, en tenant compte, notamment, des effectifs, du nombre de classes, des types de profession, des localisations des bâtiments et des synergies possibles avec d'autres établissements	30.04.12	20.08.12	■ Un rapport a été établi le 20 août 2012: rattachement de l'École professionnelle Service communautaire (EPSC) comme une section de l'École professionnelle de Martigny (EPMA) et création de deux écoles sur Sion, l'École professionnelle technique (EPTs) et l'École professionnelle commerciale et artisanale (EPCAs).
	4 Etablissement des conventions de prestations avec les partenaires externes au Service de la formation professionnelle (École cantonale d'art du Valais, École de couture, École intercantonale de laborantins, Associations professionnelles, etc.)	30.06.12		▲ Des projets ont été établis et devront être finalisés pour les rentrées 2013-2014 et 2014-2015. Les relations avec les partenaires externes se basent sur des contacts réguliers, sur le contrôle du respect des Ordonnances de formation, sur les résultats aux procédures de qualification.
	5 Consolidation du système de prise en charge des frais de transports des apprentis/étudiants de l'ensemble du secondaire II en collaboration avec le Service des transports, le Service de l'enseignement et les communes valaisannes	30.04.12	06.06.12	▲ Un Règlement concernant les modalités de prise en charge des frais de transport pour les apprentis et étudiants du secondaire du deuxième degré général a été adopté par le CE le 6 juin 2012.
ad2	6 Poursuite du renforcement de la collaboration des conseillers en orientation (COSP) dans les cycles d'orientation (CO) et redéfinition des relations COSP et direction des CO dans le cadre des activités découlant de la loi sur le Cycle d'orientation entrée en vigueur au 01.09.11	31.12.12	31.12.12	■ L'Ordonnance concernant la direction des écoles de la scolarité obligatoire, y compris l'école enfantine du 20 juin 2012 tient compte de l'orientation: champs d'activité à couvrir et à répartir par la direction, la direction invite ou convoque autant que nécessaire les conseillers en orientation, le directeur est responsable des mesures d'orientation scolaire et professionnelle. Conformément à l'Ordonnance sur l'orientation scolaire professionnelle et de carrière du 19 décembre 2012 les conseillers en orientation sont au service des directions d'école pour les mesures d'orientation scolaire et professionnelle, conformément aux dispositions de la loi sur le cycle d'orientation.
	7 Implémentation des dispositions découlant de la nouvelle Ordonnance sur l'orientation scolaire et professionnelle adoptée par le Conseil d'État en 2011	31.12.12		▲ L'Ordonnance a été adoptée le 19 décembre 2012. Les dispositions y découlant porteront leurs effets en 2013 et 2014.
ad3	8 Poursuite et suivi de la construction des infrastructures sportives: Viège, Brigue et Sion	31.08.13		■ Les plannings sont respectés. L'enseignement du sport et prévention santé (SPS) est opérationnel à Martigny (11/12), à Brigue (12/13) et à Viège (12/13).

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad4 9	31.08.12		● Les études menées par le Centre romand d'enseignement à distance n'ont pas abouti. Ce concept pour la formation continue est abandonné. Par contre un concept d'e-learning pour les cours de formateurs en entreprise est prévu pour 2013.
10	31.12.12	31.12.12	■ Le processus de reconnaissance est en cours. La phase 1 est terminée avec succès (volée de référence = 2011-2014). La procédure se terminera au plus tôt à fin 2014.
ad5 11	31.12.12	31.12.12	■
12	31.12.12	31.12.12	■
13	31.12.12		● La plateforme sera mise en place début 2013 par l'engagement d'une personne, dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle (CII).

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Taux de promotion en fin de 1ère année d'apprentissage (réalisé 2009 = 89.18%)	90%	88.76%	■
2 Taux de réussite aux examens de CFC (2009 = 88.73%)	90%	86.35%	▲ Ce taux varie selon les années mais reste un des plus positifs de Suisse.
3 Nombre de contrats d'apprentissage signés	8'500	8'543	■
4 Nombre d'élèves qui font une maturité professionnelle dans les écoles professionnelles valaisannes, y compris auprès de l'École cantonale d'art du Valais	880	924	■
5 Nombre d'interventions (litige, réclamation ou conflit) par le SFOP auprès d'entreprises; divers sous-indicateurs mis en place en 2011 (nbre de séance, nbre contact courriel, estimation du nombre de téléphone, etc.)	1'000		▲ Selon les statistiques de l'inspectorat, en 2012: - nombre de séances (Commissaires-formateurs-apprenti-e-s-associatiors = 550 (500 en 2011), - nombre de contacts téléphoniques (litiges-coaching-conseils juridiques..) = 3'100 (3'000 en 2011), - nombre de contacts par mail (Service-litiges-coaching-conseils juridiques..) = 2'200 (2'200 en 2011), - divers courriers et coaching des collaborateurs/trices. Le travail de l'inspecteur est en augmentation et est également à mettre en relation avec le nombre de résiliation des contrats d'apprentissage.
6 Prescriptions cantonales adaptées à l'Ordonnance de la Confédération sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 24 juin 2009 (art. 36 al. 4 de l'OMPr : Les prescriptions cantonales sont adaptées à la présente ordonnance le 31 décembre 2012 au plus tard.)	31.12.12		● Reporté dans l'attente du nouveau Plan d'étude cadre (PEC) au début 2013.
7 Nouvelle Ordonnance remplaçant le règlement des écoles professionnelles qui remplace celui du 26 mars 1986	31.12.12		▲ Ce règlement sera remplacé par l'Ordonnance concernant les directions des écoles cantonales du secondaire du 2e degré professionnel, adopté par le CE le 10 janvier 2013, et par l'Ordonnance concernant le fonctionnement des écoles cantonales du secondaire du deuxième degré professionnel qui doit être finalisée pour une entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2013-2014.
8 Coût net moyen par personnes en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation)	5'600	5'552	■
9 Coût brut moyen par personnes en formation (GP 13 sans les subventions acquises / nombre de personnes en formation) (nouvelle méthode de calcul suite au transfert de la gestion du Fonds FPr au SBMA: le chiffre corrigé pour 2011 est de fr 8'290)	8'300	8'382	▲
10 Le cahier de l'apprenti et le guide du maître sont complétés par une partie "développement durable"	01.09.12	01.09.12	■ Une partie "développement durable" est enseignée dans le programme de culture générale. L'apprenti a un support dans lequel figure un chapitre développement durable.
11 Nouvelle organisation des écoles professionnelles valaisannes présentée au Conseil d'État pour décision	30.04.12	20.08.12	■

## SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1 12 Conventions de prestations en vigueur pour la rentrée scolaire 12/13	01.09.12		▲ Des projets ont été établis et seront présentés pour entrer en vigueur pour les entrées scolaires 2013-2014 et 2014-2015.
13 Bases légales et directives relatives à la prise en charge des frais de transport opérationnelles pour l'année scolaire 12/13	01.06.12	06.06.12	■
ad2 14 Réorganisation des Centres d'information et d'orientation (CIO) en lien avec l'orientation des adultes (adaptation aux dispositions de l'Ordonnance sur l'orientation scolaire et professionnelle)	31.12.12		●
ad4 15 Formation continue en e-learning opérationnelle à la rentrée scolaire 12/13	01.09.12		●
ad5 16 Âge moyen de signature des contrats d'apprentissage (2009 = 17.3)	16	17.4	▲ Parmi les contrats d'apprentissage conclus en 2012, il y a 2'616 apprentis en 1ère année qui ont une moyenne d'âge de 17.4 ans (17.49 en 2011). L'âge moyen des apprentis à fin 2012 est de 18.92 contre 18.87 à fin 2011.
17 Nombre de résiliations de contrat (2009 = 1'047)	950	1'071	● Selon des estimations, plus de la moitié des jeunes reviennent en formation professionnelle. Toutes les résiliations de contrat d'apprentissage sont communiquées aux communes et à l'inspecteur de la formation professionnelle.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Autorisation de former, qualité, examen et dévt.</b>	<b>8'572'768.62</b>	<b>2'107'833.60</b>	<b>6'464'935.02</b>
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	2'745'249.37	322'775.24	2'422'474.13
P1102 Surveillance et qualité de la formation	535'807.73	4'675.30	531'132.43
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	3'685'554.34	990'223.26	2'695'331.08
351 Dédommagements à des cantons	694'318.50		694'318.50
Autres dépenses / recettes	2'991'235.84	990'223.26	2'001'012.58
P1104 Gestion et développement de la formation prof.	1'606'157.18	790'159.80	815'997.38
<b>GP12 Orientation scolaire et professionnelle</b>	<b>8'499'210.20</b>	<b>2'734'345.96</b>	<b>5'764'864.24</b>
P1201 Orientation - activité Etat	6'160'176.39	431'060.55	5'729'115.84
P1202 Orientation - activités et mandats divers	2'339'033.81	2'303'285.41	35'748.40
<b>GP13 Formation professionnelle initiale</b>	<b>76'205'427.28</b>	<b>28'771'903.95</b>	<b>47'433'523.33</b>
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	40'672'947.08	18'844'012.34	21'828'934.74
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	8'356'758.85	-251'378.00	8'608'136.85
351 Soutien aux écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales.	5'935'094.00		5'935'094.00
365 Soutien aux écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales.	3'057'563.85		3'057'563.85
460 Part des subventions fédérales reversées à l'Ecole d'agriculture (ordre no 408212).		-266'578.00	266'578.00
Autres dépenses / recettes	-635'899.00	15'200.00	-651'099.00
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	7'301'585.26	4'104'669.69	3'196'915.57
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	6'417'541.00	-1'428'406.90	7'845'947.90
351 Soutien aux écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales.	2'055'830.00		2'055'830.00
365 École intercantonale de laborantins, Monthey (ordre no 405541).	1'726'966.00		1'726'966.00
365 École cantonale d'arts du Valais, Sierre (ordre no 404216) - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales.	1'437'066.00		1'437'066.00
365 Ecole de Couture Valais (ordre no 408387) - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales et part des subventions fédérales reversées.	788'040.00		788'040.00
365 Soutien aux écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales.	595'239.00		595'239.00
460 Part des subventions fédérales reversées au Service de l'enseignement (Écoles de métiers du commerce).		-2'000'000.00	2'000'000.00
Autres dépenses / recettes	-185'600.00	571'593.10	-757'193.10
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	8'532'801.93	5'941'389.55	2'591'412.38
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'257'995.90		1'257'995.90
365 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales (ordre no 402683).	1'247'454.65		1'247'454.65
Autres dépenses / recettes	10'541.25		10'541.25
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	3'665'797.26	1'561'617.27	2'104'179.99

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP14 Formation prof. supérieure et form. continue</b>	<b>5'409'556.45</b>	<b>1'058'866.28</b>	<b>4'350'690.17</b>
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	2'216'221.70	987'672.28	1'228'549.42
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'080'728.75	76'594.00	1'004'134.75
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales.	173'860.00		173'860.00
365 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales.	842'716.95		842'716.95
Autres dépenses / recettes	64'151.80	76'594.00	-12'442.20
P1403 Enseignement de base ES	2'112'606.00	-5'400.00	2'118'006.00
363 HES-SO VS (formation écoles supérieures) - Montants versés sur la base des conventions intercantionales (AESS) (no ordre 406579)	2'112'606.00		2'112'606.00
Autres dépenses / recettes		-5'400.00	5'400.00
<b>Total</b>	<b>98'686'962.55</b>	<b>34'672'949.79</b>	<b>64'014'012.76</b>

#### Remarques

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'100 (10-11) et fr. 7'300 (11-12 et 12-13) pour les formations duales; fr. 13'500 (10-11), fr. 14'400 (11-12) et fr. 15'200 (12-13) pour les formations à plein temps. Cela concerne les rubriques 35 et 36.

## SERVICE DE LA CULTURE

OP 1  
Promouvoir la culture  
B12 28'405'900 net  
C12 28'521'206.49 net

<p>GP 11 Action culturelle générale B12 1'427'480 net C12 1'530'497.20 net</p>	<p>GP 12 Archives B12 2'118'412 net C12 2'040'422.15 net</p>	<p>GP 13 Bibliothèques et médiathèques B12 10'843'531 net C12 10'448'561.76 net</p>	<p>GP 14 Musées B12 6'400'351 net C12 6'784'814.90 net</p>
<p>GP 15 Encourager les activités culturelles B12 7'616'126 net C12 7'716'910.48 net</p>			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>30'439'447.40</b>	<b>30'223'000</b>	<b>30'745'922.99</b>	<b>522'923</b>
30 Charges de personnel	12'054'044.54	12'391'000	12'347'087.95	-43'912
31 Biens, services et marchandises	5'742'581.96	5'480'000	5'862'289.90	382'290
32 Intérêts passifs	110.55	0	229.70	230
33 Amortissements	7'775.00	0	9'400.50	9'401
36 Subventions accordées	10'469'377.34	10'366'000	10'487'378.05	121'378
38 Attributions aux financements spéciaux	100'073.91	13'900	90'605.60	76'706
39 Imputations internes	2'065'484.10	1'972'100	1'948'931.29	-23'169
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>2'583'109.34</b>	<b>2'317'100</b>	<b>2'697'932.50</b>	<b>380'833</b>
42 Revenus des biens	2'633.80	0	2'300.00	2'300
43 Contributions	488'829.27	757'600	558'281.32	-199'319
46 Subventions acquises	995'881.15	525'000	1'159'625.70	634'626
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	91'432.12	94'000	194'920.48	100'920
49 Imputations internes	1'004'333.00	940'500	782'805.00	-157'695
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>27'856'338.06</b>	<b>27'905'900</b>	<b>28'047'990.49</b>	<b>142'090</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>250'000.00</b>	<b>500'000</b>	<b>473'216.00</b>	<b>-26'784</b>
50 Investissements propres	232'000.00	500'000	423'216.00	-76'784
52 Prêts et participations permanentes	18'000.00	0	0.00	0
56 Subventions accordées	0.00	0	50'000.00	50'000
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>250'000.00</b>	<b>500'000</b>	<b>473'216.00</b>	<b>-26'784</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>28'106'338.06</b>	<b>28'405'900</b>	<b>28'521'206.49</b>	<b>115'306</b>

## Explication des écarts financiers

L'écart sur la rubrique 46 est constitué de montants non budgétisés ou budgétisés dans une autre rubrique comptable : recettes transitoires pour le financement de divers projets du fonds des institutions culturelles (Fr. 182'000.-), contribution du Service du développement économique au fonds culture & tourisme initialement budgétisée sur rubrique 490 (Fr. 300'000.-), donc non budgétisé en faveur du Musée d'art du Valais (Fr. 80'000.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	77.95	80.75	79.80

**SERVICE DE LA CULTURE**

## Explication des écarts

0,95 poste vacant correspond à 0,50 poste qui sera repourvu en 2013 et à des diminutions du taux d'activité de 3 collaborateurs remplacés par du personnel temporaire

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Offrir à la société valaisanne la possibilité de se connaître et de s'exprimer dans sa diversité et ses dimensions historiques [Agenda 21]
- 2 Favoriser le développement d'une création de niveau professionnel dans les différents champs artistiques et promouvoir les artistes professionnels et leurs projets. [Agenda 21]
- 3 Garantir l'accès au patrimoine ainsi qu'aux activités culturelles et contribuer au développement des pratiques artistiques au sein de la population [Agenda 21]
- 4 Contribuer à l'attrait du Valais et à son développement touristique
- 5 Développer la présence des institutions culturelles dans les régions du canton et renforcer la cohérence et la complémentarité des actions culturelles locales et cantonales (archives administratives comprises)
- 6 Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gestion du patrimoine culturel et sa connaissance auprès du public et lui permettre d'exercer son droit à l'information pluraliste [Agenda 21]
- 7 Développer les formations artistiques afin, notamment, de favoriser le passage des élèves dans les structures de formation de niveau professionnel
- 8 Améliorer de manière significative l'enrichissement, la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine culturel au moyen de locaux et d'équipements adéquats, ainsi qu'à travers les recherches scientifiques y relatives [Agenda 21]

## SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Révision de la Politique d'encouragement culturel de 2007 et élaboration d'une charte du Service de la culture	31.12.13		■ Les travaux préliminaires en vue de la révision de la politique d'encouragement ont été entrepris en vue d'une finalisation en 2014
ad2	2 Elaboration (2012) et mise en oeuvre (2013) du dispositif de soutien aux arts visuels	31.12.13		■ La phase de l'état des lieux s'est terminée fin 2012. L'élaboration du nouveau dispositif se fera au cours du 1er semestre 2013.
ad3	3 Réalisation du centre pour la culture et la connaissance (Médiathèque Valais, Archives cantonales et Encouragement des activités culturelles) sur le site des arsenaux, réalisation des travaux (2012 - 2014). 2012 : début de la transformation de l'ex-arsenal cantonal	31.12.14		■ Juillet 2012, début des travaux de transformation à l'Ancien arsenal cantonal. La réalisation complète des travaux est planifiée pour fin 2015.
	4 Poursuite de la réorganisation des Musées cantonaux par l'extension du Centre d'exposition de la rue des Châteaux (2014), la préparation du Musée de la nature (2012-13) et du site d'interprétation archéologique (2012 - 2014)	31.12.14		■ Centre d'exposition de la rue des Châteaux : rez-de-chaussée de l'Ancienne Chancellerie intégré et ouvert au public en 2012. Préparation des nouvelles salles du Musée de la nature à la Grange à l'Evêque. Avant projet du site d'interprétation archéologique réalisé.
ad6	5 Assainissement, reclassement et reconditionnement des fonds des Archives de l'Etat du Valais en vue de leur déménagement et de leur conservation à long terme dans leur nouveau dépôt : réalisation (2012 - 2015). 2012 : établissement du concept et du plan d'action	31.12.15		■ Travaux de traitement rétrospectif et d'élimination entrepris sur les fonds de l'Etat du Valais, des communes et des fonds privés par des stagiaires, auxiliaires et mandataires sous la conduite des archivistes
ad7	6 Redéfinition du cadre et de la base légale du soutien aux institutions de formation culturelle (art. 22 LPrC). Elaboration d'un avant-projet d'article de loi et de règlement d'application	31.12.14		■ Le cadre d'harmonisation a été élaboré et validé par toutes les parties. Le projet est en attente de sa réalisation et de la modification de la base légale.
ad8	7 Etablissement de l'inventaire et de la documentation du patrimoine culturel immatériel d'importance nationale (2012) et cantonale (2013) (Convention de l'UNESCO)	31.12.13		■ L'élaboration de la documentation a été conduite comme prévue et sera achevée en 2013
	8 Réalisation du centre pour la culture et la connaissance (Médiathèque Valais, Archives cantonales et Encouragement des activités culturelles) sur le site des arsenaux (cf. mesure 3).	31.12.14		■ Voir MP 3.
	9 Poursuite de la réorganisation des Musées cantonaux (cf. mesure 4).	31.12.14		■ Voir MP 4.
	10 Développement et mise en oeuvre des nouvelles prestations de la documentation pédagogique, 2012 : poursuite de la mise en place du catalogue renouvelé pour le VS romand, élaboration d'une stratégie d'accès à la DP sous forme électronique pour les enseignants	31.12.15		■ Un mandat est en cours d'attribution. Délai de réalisation du rapport de base à l'été 2013, lequel définira le plan d'actions à venir
	11 Renforcement du bilinguisme dans le cadre de la mise en valeur des collections patrimoniales de la MV (expositions, informations)	30.06.13	31.12.12	■ Offre de base assurée. Une offre bilingue plus substantielle nécessiterait des ressources humaines supplémentaires.

## SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad3	1 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	450	370	▲ Les critères de soutien sont appliqués avec rigueur.
ad5	2 Nombre annuel de visiteurs de la MV	531'000	543'982	■
	3 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	95%	93.68%	■ Base de calcul élargie due à l'augmentation de la population de 14000 unités.
	4 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique intégrée à un réseau d'une bibliothèque régionale virtuelle	70%	69.35%	■
	5 Nombre de prêts annuels de la MV	755'000	739'010	▲ Suit la tendance générale des bibliothèques suisses et européennes liée notamment à l'implantation des nouveaux documents numériques. Une offre accrue dans ce nouveau domaine (eBooks) sera proposée au premier semestre 2013 aux clients MV afin de répondre à l'évolution de ces besoins.
	6 Indice de satisfaction des usagers de la Médiathèque (max. 20)	16	16.23	■ Résultat de l'enquête de satisfaction révisée menée en 2012, sera reconduite chaque 3 ans.
	7 Part réalisée de la réorganisation des bâtiments des musées	74%	75%	■
	8 Total annuel de visiteurs pour les 3 musées cantonaux	34'000	36'728	■
	9 Nombre annuel de visiteurs "actifs" (participant à une activité de médiation)	11'000	7'076	▲ Aucune classe n'a pu être accueillie en automne car Musée de la nature fermé. Le caisson de fouilles transféré de la rue des Châteaux au Musée d'histoire n'a pas été accessible pour les classes une grande partie de l'année.
ad6	10 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de records management	5	6	■ 6 unités administratives ont bénéficié du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de records management:
	11 Nombre cumulé des pages d'inventaires révisés et transférés dans scopeArchiv (fin du projet en 2014)	35'000	37'583	■ 37583 pages d'inventaires ont été révisées et transférées dans scopeArchiv (81,7%)
	12 Nombre cumulé des pages d'inventaires sur Internet (scopeQuery) (fin du projet en 2014)	35'000	26'335	▲ Sous-évaluation du temps nécessaire au transfert et redéfinition des priorités de l'administrateur du système (supervision des préparatifs de la journée "Portes ouvertes").
ad7	13 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (CCM, EJMA, AMO et ET)	5'000	5'389	■
ad8	14 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque	55.75%	55.75%	■
	15 Part réalisée du centre pour la culture et la connaissance sur le site des arsenaux	43.18%	43.18%	■ Le taux évoluera sensiblement lors de la mise en exploitation des nouveaux locaux à mi 2014
	16 Surface cumulée des aménagements définitifs des locaux de stockage (m2) pour les Musées	3'200	3'130	■

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Action culturelle générale</b>	<b>1'530'497.20</b>		<b>1'530'497.20</b>
P1101 Action culturelle générale	1'530'497.20		1'530'497.20
<b>GP12 Archives</b>	<b>2'182'285.81</b>	<b>141'863.66</b>	<b>2'040'422.15</b>
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'182'285.81	141'863.66	2'040'422.15
361 Centre suisse d'archivage long	11'744.00		11'744.00
365 Mémoire du Rhône	45'000.00		45'000.00
Autres dépenses / recettes	2'125'541.81	141'863.66	1'983'678.15
<b>GP13 Bibliothèques et médiathèques</b>	<b>11'045'254.76</b>	<b>596'693.00</b>	<b>10'448'561.76</b>
P1301 Médiathèque Valais	2'346'038.84	5'837.85	2'340'200.99
361 Participation du Valais à RERO	121'327.00		121'327.00
362 Subventions aux bibliothèques publiques et scolaires	508'488.00		508'488.00
364 Contributions à SWITCH	135'679.65		135'679.65
364 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	70'000.00		70'000.00
364 Bibliomedia Suisse	61'500.00		61'500.00
365 Plan directeur des bibliothèques et centres de documentation	117'000.00		117'000.00
Autres dépenses / recettes	1'332'044.19	5'837.85	1'326'206.34
P1302 Médiathèque Valais - Sion	4'239'575.93	428'809.15	3'810'766.78
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'382'890.89	43'165.65	1'339'725.24
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'041'233.58	100'502.25	1'940'731.33
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'035'515.52	18'378.10	1'017'137.42
<b>GP14 Musées</b>	<b>7'234'809.38</b>	<b>449'994.48</b>	<b>6'784'814.90</b>
P1401 Musées cantonaux	2'725'288.43	69'381.10	2'655'907.33
364 Fondation Aubert	200'000.00		200'000.00
365 Fondation Pierre Gianadda	225'000.00		225'000.00
Autres dépenses / recettes	2'300'288.43	69'381.10	2'230'907.33
P1402 Musée d'art	1'187'231.08	183'125.25	1'004'105.83
P1403 Musée d'histoire	2'520'244.70	188'125.70	2'332'119.00
P1404 Musée de la nature	802'045.17	9'362.43	792'682.74

## SERVICE DE LA CULTURE

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP15 Encourager les activités culturelles</b>	<b>9'226'291.84</b>	<b>1'509'381.36</b>	<b>7'716'910.48</b>
P1501 Soutien aux activités culturelles	5'646'920.64	1'509'381.36	4'137'539.28
362 Activités dans les écoles communales	130'555.00		130'555.00
363 Activités dans les écoles cantonales	99'156.60		99'156.60
365 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'093'003.30		3'093'003.30
365 Soutien des activités culturelles à impact touristique	617'500.00		617'500.00
366 Subventions accordées à des personnes physiques	560'613.50		560'613.50
463 Soutien aux activités culturelles à impact touristique		300'000.00	-300'000.00
469 Encouragement des activités culturelles de tiers		460'000.00	-460'000.00
490 Soutien aux activités culturelles à impact touristique		300'000.00	-300'000.00
490 Encouragement des activités culturelles de tiers		350'000.00	-350'000.00
Autres dépenses / recettes	1'146'092.24	99'381.36	1'046'710.88
P1502 Soutien aux formations culturelles	3'579'371.20		3'579'371.20
365 Ecoles de musique et de théâtre	3'575'000.00		3'575'000.00
Autres dépenses / recettes	4'371.20		4'371.20
<b>Total</b>	<b>31'219'138.99</b>	<b>2'697'932.50</b>	<b>28'521'206.49</b>

## SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OP 1  
Assurer et développer un système  
d'informations  
B12 23'534'400 net  
C12 21'465'800.04 net

GP 11  
Stratégie des systèmes  
d'informations  
B12 3'882'666 net  
C12 3'789'262.05 net

GP 12  
Informatique opérationnelle  
B12 19'651'734 net  
C12 17'676'537.99 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>22'055'359.88</b>	<b>21'989'600</b>	<b>20'815'833.46</b>	<b>-1'173'767</b>
30 Charges de personnel	8'494'165.93	9'014'500	8'838'045.79	-176'454
31 Biens, services et marchandises	12'937'811.00	12'353'400	10'791'889.39	-1'561'511
32 Intérêts passifs	259.13	0	218.10	218
33 Amortissements	204.45	0	18.45	18
36 Subventions accordées	29'201.00	26'200	30'101.00	3'901
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	561'300.00	561'300
39 Imputations internes	593'718.37	595'500	594'260.73	-1'239
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>618'340.89</b>	<b>445'000</b>	<b>713'201.03</b>	<b>268'201</b>
43 Contributions	272'331.06	325'000	384'851.78	59'852
49 Imputations internes	346'009.83	120'000	328'349.25	208'349
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>21'437'018.99</b>	<b>21'544'600</b>	<b>20'102'632.43</b>	<b>-1'441'968</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>2'054'640.18</b>	<b>1'989'800</b>	<b>1'363'167.61</b>	<b>-626'632</b>
50 Investissements propres	2'054'640.18	1'989'800	1'363'167.61	-626'632
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>2'054'640.18</b>	<b>1'989'800</b>	<b>1'363'167.61</b>	<b>-626'632</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>23'491'659.17</b>	<b>23'534'400</b>	<b>21'465'800.04</b>	<b>-2'068'600</b>

## Explication des écarts financiers

Les principaux écarts budgétaires pour l'année 2012 s'expliquent principalement comme suit :

## 31 Biens, service et marchandises

- Le déploiement de Windows 7 et Office 10 pour l'ensemble de l'administration cantonale sera finalisé d'ici la fin 2013.
- Par manque de ressources humaines, ralentissement ou report de différents projets (ITIL, extensions de stockage....).
- Moins d'acquisition de licence que prévu initialement d'où diminution des frais d'acquisition ainsi que de maintenance liés et budgétisés.
- Résiliation de certains contrats (Olor notamment).
- Réduction de l'acquisition d'imprimantes individuelles par la mise en place de systèmes "multi-fonctions" centralisés.

## 50 Dépenses d'investissement, investissements propres

Les divers changements organisationnels intervenus en 2012 au SCI (chef de service ad intérim, postes vacants à repourvoir suite aux divers départs et décisions, nouvelle organisation validée par le CE au 1er janvier 2012), le démarrage d'un projet de définition d'un concept stratégique ainsi que la charge croissante de travail ont induit des modifications de priorité et des réaffectations temporaires des ressources humaines. Ces éléments ont pour conséquence la non-réalisation et la demande de report des investissements cités ci-après :

- l'acquisition d'outils de gestion de portefeuilles de projet,
- l'acquisition du logiciel MDM (Master Data Management) dans le cadre du projet BDR (base de données référentielles),
- l'extension du système d'archivage Centera et du SAN (Storage Area Network),
- l'acquisition d'un outil de gestion des "services" IT dans le cadre du projet ITIL (bonnes pratiques).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	51.70	55.15	52.40

**SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE****Explication des écarts**

Suite aux transferts des postes de Délégué aux questions informatiques et Chef de la section Postes utilisateurs, ceux-ci sont portés en déduction des EPT de notre service.

Le poste d'architecte web et chef du CC internet" est en cours de sélection.

Suite à la reprise de la Médiathèque, 0.3 postes ont été transférés entre deux exercices budgétaires.

Suite à la demande de réduction du taux d'activité du chef de projet Filières, 0,05 postes sont vacants.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Définir la stratégie des systèmes d'informations (GP11)
  - 1.1 Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application
  - 1.2 Evaluer, proposer, introduire et contrôler les standards assurant l'homogénéisation du parc bureautique (logiciel et matériel, client et serveur) et de la messagerie
- 2 Assurer l'informatique opérationnelle (GP12)
  - 2.1 Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique performante (centre d'exploitation, équipement de télécommunication, serveurs bureautiques, installations personnelles)
  - 2.2 Gérer le support aux utilisateurs (achats, formation et conseil)
  - 2.3 Assurer la maintenance, le support et la mise à jour des applications informatiques existantes
  - 2.4 Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs pour le développement de nouvelles applications et en assurer, le cas échéant, la mise en place

## SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 ECM (Entreprise Content Management) : suite du projet (2012 : ECM-DCD, ECM-Parlement ; 2013 : ECM-Services)	31.12.15		▲ Les projets ECM-DPT (ex ECM-DCD) et ECM Parlement sont en cours de réalisation, ce dernier étant placé sous la responsabilité du service parlementaire. Le projet ECM-Services est bloqué par le Conseil d'Etat dans l'attente de la stratégie informatique (mandat).
	2 Mise en place d'un nouvel organigramme, incluant notamment la séparation de la responsabilité des tâches du Chef de service et du Délégué aux questions informatiques	31.12.12		▲ Les travaux sont en cours avec la société NOVO et une présentation à la Délégation Informatique Permanente du Conseil d'Etat est prévue en 2013.
	3 Harmonisation des registres : mise en application de la loi sur l'harmonisation des registres-création de la base de données "Personnes" (2012 : Mise en oeuvre d'une plate-forme cantonale des habitants)	31.12.15		▲ 70 % des communes fournissent l'information; l'adaptation du logiciel communal par le prestataire est en cours dans les 30% des cas restants.
	4 Service des contributions (SCC 2015) : Modernisation des programmes informatiques du SCC	31.12.15		● La mise en production des personnes morales a été reportée, par décision du CoPil.
	5 Mise en place de bonnes pratiques pour la gestion des projets informatiques, sur la base de la méthodologie HERMES, en tenant compte des spécificités cantonales	31.03.14		▲ Le retard de la mise en place est lié à la fonction intérimaire supplémentaire du responsable de ce projet en tant que chef de service.
	6 Regroupement des affaires informatiques : Intégration des systèmes d'information de la Police Cantonale, du Service de l'Industrie du commerce et du travail, du Service de la culture	31.12.12		● La situation avec la Police Cantonale et le Service de l'industrie du commerce et du travail est toujours ouverte.
	7 RF2020 (Registre foncier et géomatique) : Suivi de l'ensemble des projets liés à la géomatique et au registre foncier	31.12.15		▲ Le projet est en cours de réalisation.
	8 Mise en place d'un plan de continuité d'activité (PCA)	31.01.13		▲ L'analyse de l'infrastructure IT du SCN a été effectuée, par contre la mise en place du DRP y relatif n'a pu avancer depuis le départ de l'ancien responsable sécurité, par faute de ressources humaines insuffisantes.
	9 eGouvernement : Suivi des projets	31.12.14		▲ Ce projet est à intégrer dans la planification stratégique.
	10 Police Cantonale : Suivi et accompagnement du projet Polycom	31.12.14		■
	11 Mise en place des systèmes d'informations des EMS : Fin du déploiement	31.12.12		● Les systèmes d'informations "Soins" sont en cours
	12 Intégration de la médecine ambulatoire : Concept et implantation d'un Système d'information sanitaire intégré pour le canton du Valais	31.12.13		▲ L'évaluation de la solution est en cours.
	13 SMI : système de management intégré en collaboration avec la Fédération du Développement Durable	31.12.15		■ Afin d'optimiser la gestion des impressions, 15 copieurs multifonctions ont été installés.
ad2	14 Migration des postes de travail : Windows 7 et Office 10	30.06.13		▲ La réalisation de la migration est prévue pour la fin 2013, 35% des postes de travail ont été migrés.
	15 Migration des applications Access vers la plateforme Window 7 / Office 2010	31.12.13		■ Les services migrés à Windows 7 ont vu leurs applications Access adaptées.

## SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad2</b> 16 Sauvegarde : aménagement du BPP Sierre  17 Projet SHOPVS.CH pour la réception et le traitement en ligne des demandes de matériel informatique  18 Création de redondance de l'architecture téléphonique au bâtiment protégé de Pradegg	30.03.13  31.12.13  31.12.12	  31.12.12	▲ Le robot a pu être installé. Le virtual tape Library n'a pas pu être installé en raison du système de climatisation insuffisamment dimensionné  ■ Des améliorations doivent être apportées à l'application.  ■ La redondance des moteurs est installée.
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad1</b> 1 Taux de regroupement des affaires informatiques  2 Pourcentage des projets informatiques ne dépassant pas le crédit initial  <b>ad2</b> 3 Disponibilité des services de télécommunications 24 heures sur 24, en %  4 Disponibilité des serveurs et services réseau 24 heures sur 24, en %  5 Nombre d'interventions sur site par rapport au nombre d'appel au Help Desk, en % (pour 3600 utilisateurs)  6 Accès aux bases de données 24 heures sur 24, en %  7 Diminution des frais de télécommunications, en % des dépenses de l'année précédente	99%  100%  99.9%  99.9%  16%  98%  0%	99%  100%  99.9%  99.9%  30%  98%  4%	■ La situation est toujours ouverte (cf. mesure 6)  ■  ■ Aucune panne majeure ayant eu comme résultat une interruption conséquente de l'exploitation.  ■ Aucune panne majeure ayant rendu indisponible les serveurs durant 2012.  ● L'augmentation des dépannages sur sites sont dus principalement à la migration Windows 7.  ■  ■ Une économie de Fr. 34'022 a pu être réalisée.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Stratégie des systèmes d'informations</b>	<b>4'063'198.64</b>	<b>273'936.59</b>	<b>3'789'262.05</b>
P1101 Délégué aux questions informatiques	30'219.09	816.07	29'403.02
P1102 Sécurité informatique	368'472.88	8'142.28	360'330.60
P1103 Pilotage	3'664'506.67	264'978.24	3'399'528.43
<b>GP12 Informatique opérationnelle</b>	<b>18'115'802.43</b>	<b>439'264.44</b>	<b>17'676'537.99</b>
P1201 Systèmes	6'795'272.67	112'907.50	6'682'365.17
P1202 Télécommunications	4'731'240.13	150'703.75	4'580'536.38
P1203 Développement	2'260'230.04	55'472.24	2'204'757.80
P1204 Logistique et processus	1'425'712.02	55'767.33	1'369'944.69
P1205 Postes utilisateurs	2'903'347.57	64'413.62	2'838'933.95
308 Migration Windows 7 et Office 10	296'043.35		296'043.35
Autres dépenses / recettes	2'607'304.22	64'413.62	2'542'890.60
<b>Total</b>	<b>22'179'001.07</b>	<b>713'201.03</b>	<b>21'465'800.04</b>

**Département de l'économie, de l'énergie  
et du territoire (DEET)**
**Compte 2011  
Fr.**
**Budget 2012  
Fr.**
**Compte 2012  
Fr.**
**Ecart B/C  
Fr.**
**TOTAL GENERAL**

Dépenses	<b>422'487'529.84</b>	<b>424'978'700</b>	<b>421'745'916.69</b>	<b>-3'232'783</b>
Recettes	<b>512'425'198.82</b>	<b>475'449'000</b>	<b>486'948'495.58</b>	<b>11'499'496</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>89'937'668.98</b>	<b>50'470'300</b>	<b>65'202'578.89</b>	<b>14'732'279</b>

**SUBDIVISION ADMINISTRATIVE**

Service administratif et juridique	1'492'935.26	1'568'200	1'540'530.67	-27'669
Service du développement économique	27'332'349.17	38'809'900	36'777'009.16	-2'032'891
Service de l'industrie, du commerce et du travail	6'647'522.11	6'669'000	7'028'106.48	359'106
Service de l'agriculture	27'118'955.96	24'057'000	23'731'179.29	-325'821
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-54'379'779.23	-59'566'800	-66'078'831.83	-6'512'032
Service du développement territorial	2'703'869.66	3'288'800	2'602'162.04	-686'638
Service des registres fonciers et de la géomatique	-100'853'521.91	-65'296'400	-70'802'734.70	-5'506'335
<b>Excédent de recettes</b>	<b>89'937'668.98</b>	<b>50'470'300</b>	<b>65'202'578.89</b>	<b>14'732'279</b>

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

30	Charges de personnel	42'665'140.79	60'037'100	58'035'730.59	-2'001'369
31	Biens, services et marchandises	8'635'069.86	12'470'500	9'403'452.10	-3'067'048
32	Intérêts passifs	3'433.85		2'462.05	2'462
33	Amortissements	631'588.28	154'000	706'742.38	552'742
34	Parts et contributions sans affectation	1'038'254.10	992'000	1'004'676.85	12'677
35	Dédommagements à des collectivités publiques	3'672'967.65	3'055'000	2'806'995.65	-248'004
36	Subventions accordées	91'626'687.46	79'651'100	84'515'473.59	4'864'374
37	Subventions redistribuées	106'032'847.00	108'890'000	109'398'289.15	508'289
38	Attributions aux financements spéciaux	37'214'917.06	25'367'900	33'070'387.26	7'702'487
39	Imputations internes	56'281'847.90	64'618'600	47'564'620.79	-17'053'979
40	Impôts	173'419'241.06	151'559'700	164'199'015.99	12'639'316
41	Patentes et concessions	36'772'628.60	35'200'000	38'434'461.41	3'234'461
42	Revenus des biens	5'727'547.37	5'401'200	6'000'634.50	599'435
43	Contributions	36'582'326.43	33'832'800	29'594'356.36	-4'238'444
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'952'580.50	4'030'700	3'874'453.55	-156'246
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'694'482.55	2'640'000	2'598'819.50	-41'181
46	Subventions acquises	28'130'998.49	28'822'000	29'325'586.91	503'587
47	Subventions à redistribuer	106'032'847.00	108'890'000	109'398'289.15	508'289
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	13'569'827.23	1'541'800	10'572'453.95	9'030'654
49	Imputations internes	47'631'005.70	55'197'300	37'450'761.48	-17'746'539
	<b>Total charges</b>	<b>347'802'753.95</b>	<b>355'236'200</b>	<b>346'508'830.41</b>	<b>-8'727'370</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>454'513'484.93</b>	<b>427'115'500</b>	<b>431'448'832.80</b>	<b>4'333'333</b>
	<b>Excédent de revenus</b>	<b>106'710'730.98</b>	<b>71'879'300</b>	<b>84'940'002.39</b>	<b>13'060'702</b>

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

50	Investissements propres	946'447.00	2'850'000	1'296'252.48	-1'553'748
52	Prêts et participations permanentes	33'255'030.00	29'777'000	30'635'500.00	858'500
56	Subventions accordées	20'147'902.49	21'012'000	19'937'371.25	-1'074'629
57	Subventions redistribuées	20'335'396.40	16'103'500	23'367'962.55	7'264'463
60	Transferts au patrimoine financier	3'359.45		241'251.31	241'251
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	32'620'276.60	30'310'000	31'383'702.42	1'073'702
64	Remboursement de subventions accordées	424'062.00	150'000	623'040.50	473'041
66	Subventions acquises	4'528'619.44	1'770'000	-116'294.00	-1'886'294
67	Subventions à redistribuer	20'335'396.40	16'103'500	23'367'962.55	7'264'463
	<b>Total dépenses</b>	<b>74'684'775.89</b>	<b>69'742'500</b>	<b>75'237'086.28</b>	<b>5'494'586</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>57'911'713.89</b>	<b>48'333'500</b>	<b>55'499'662.78</b>	<b>7'166'163</b>
	<b>Excédent de dépenses</b>	<b>16'773'062.00</b>	<b>21'409'000</b>	<b>19'737'423.50</b>	<b>-1'671'577</b>

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1  
Assurer les tâches législatives et  
administratives du DEET  
B12 1'568'200 net  
C12 1'540'530.67 net

GP 11  
Droit économique  
B12 627'516 net  
C12 583'395.08 net

GP 12  
Aide au pilotage et à la gestion  
départementaux  
B12 940'684 net  
C12 957'135.59 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>1'848'345.51</b>	<b>1'916'200</b>	<b>1'819'788.22</b>	<b>-96'412</b>
30 Charges de personnel	1'710'093.90	1'718'400	1'679'190.55	-39'209
31 Biens, services et marchandises	53'240.20	110'000	71'482.45	-38'518
33 Amortissements	80.00	0	413.95	414
36 Subventions accordées	17'498.00	22'000	17'879.00	-4'121
39 Imputations internes	67'433.41	65'800	50'822.27	-14'978
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>355'410.25</b>	<b>348'000</b>	<b>279'257.55</b>	<b>-68'742</b>
40 Impôts	15'786.00	14'000	13'139.00	-861
43 Contributions	339'624.25	334'000	266'118.55	-67'881
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>1'492'935.26</b>	<b>1'568'200</b>	<b>1'540'530.67</b>	<b>-27'669</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>1'492'935.26</b>	<b>1'568'200</b>	<b>1'540'530.67</b>	<b>-27'669</b>

## Explication des écarts financiers

Rubrique 43: La différence est due au nombre de décision de droit foncier rural inférieur en 2012 par rapport à l'année 2011 en raison de l'initiative sur l'impôt sur les successions.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	10.60	10.60	10.20

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

La différence entre le budget 2012 et le compte 2012 est due à la réduction du temps de travail de 0.4 EPT d'une collaboratrice du département.

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OBJECTIF POLITIQUE				
<b>Assurer le suivi juridique ainsi que la coordination du département</b>				
Sous-objectifs politiques				
1	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre du droit foncier rural et bail à ferme (GP11)			
2	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil dans le cadre des marchés publics (GP11)			
3	Mettre en oeuvre les nouvelles dispositions concernant les marchés publics suite à l'entrée en vigueur de la RPT II (GP11)			
4	Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)			
5	Appuyer le chef du département et le soutenir dans le pilotage et la gestion départementale (GP12)			
6	Assurer le suivi de la réalisation du programme cantonal de soutien à l'économie (GP12)			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad2	1 Mesure de l'efficacité du système d'information dans le domaine des marchés publics par les instruments "internet" (Simap) ainsi que par la formation de personnel de l'administration et des adjudicateurs (par exemple les communes)	31.12.12	31.12.12	■
ad3	2 Introduction d'un nouveau système d'auto-contrôle des adjudications	31.12.12	31.12.12	■
ad4	3 Introduction d'une méthode de contrôle pour le respect des délais	30.12.12	30.12.12	■
ad5	4 Implémentation du logiciel ECM (Informatisation du processus de DCE) dans les services du Département	30.06.12	30.06.12	■
ad6	5 Rapport final de la réalisation du programme cantonal de soutien à l'économie (le décret prend fin en juin 2012)	30.06.12	30.06.12	■
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Nombre de dossiers traités	2'200	1'987	▲ En 2012, il y a eu une légère diminution des dossiers traités par rapport à la planification.
ad2	2 Pourcentage des solutions apportées sans procédure, sur 250 demandes déposées (2010 : 95%)	95%	95%	■
ad3	3 Nombre de contrôles effectués (nouvelle mesure/estimation)	200	0	● Le poste de travail demandé n'a pas encore été accordé.
ad4	4 Pourcentage des recours déposés traités dans les délais d'ordre	100%	100%	■
ad6	5 Niveau de planification du programme cantonal de soutien à l'économie (en millions de francs)	1.39	1.39	■

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Droit économique</b>	<b>862'652.63</b>	<b>279'257.55</b>	<b>583'395.08</b>
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	390'899.31	1'545.98	389'353.33
P1102 Droit foncier rural et bail à ferme	471'753.32	277'711.57	194'041.75
<b>GP12 Aide au pilotage et à la gestion départementaux</b>	<b>957'135.59</b>		<b>957'135.59</b>
P1201 Appui au pilotage et à la gestion départementaux	605'236.83		605'236.83
P1202 Secrétariat du chef de département	351'898.76		351'898.76
<b>Total</b>	<b>1'819'788.22</b>	<b>279'257.55</b>	<b>1'540'530.67</b>

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OP 1  
Favoriser le développement  
économique et maintenir la  
population sur l'ensemble du  
territoire  
B12 38'809'900 net  
C12 36'777'009.16 net

<p>GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique B12 7'333'107 net C12 14'623'342.60 net</p>	<p>GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco B12 28'910'665 net C12 19'826'930.92 net</p>	<p>GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco. B12 1'328'462 net C12 1'247'048.54 net</p>	<p>GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS B12 1'237'666 net C12 1'079'687.10 net</p>
---	---	--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>44'740'400.59</b>	<b>38'601'500</b>	<b>42'301'926.09</b>	<b>3'700'426</b>
30 Charges de personnel	3'015'448.35	3'305'600	3'096'438.89	-209'161
31 Biens, services et marchandises	1'081'980.23	690'000	826'658.95	136'659
33 Amortissements	636'028.55	0	4'274.90	4'275
36 Subventions accordées	22'488'673.86	25'246'300	27'845'902.96	2'599'603
38 Attributions aux financements spéciaux	5'687'696.10	2'000'000	3'662'163.27	1'662'163
39 Imputations internes	11'830'573.50	7'359'600	6'866'487.12	-493'113
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>21'066'429.97</b>	<b>5'888'600</b>	<b>11'121'784.33</b>	<b>5'233'184</b>
40 Impôts	7.00	0	0.00	0
41 Patentes et concessions	34'236.20	0	55'104.50	55'105
42 Revenus des biens	503'294.45	200'000	432'527.32	232'527
43 Contributions	58'326.50	68'600	56'576.40	-12'024
46 Subventions acquises	3'396'033.92	3'620'000	3'945'719.64	325'720
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	10'378'917.90	0	4'560'000.00	4'560'000
49 Imputations internes	6'695'614.00	2'000'000	2'071'856.47	71'856
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>23'673'970.62</b>	<b>32'712'900</b>	<b>31'180'141.76</b>	<b>-1'532'758</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>27'148'803.25</b>	<b>27'677'000</b>	<b>28'725'736.00</b>	<b>1'048'736</b>
52 Prêts et participations permanentes	23'677'000.00	22'177'000	22'921'500.00	744'500
56 Subventions accordées	3'419'877.25	5'400'000	5'782'306.00	382'306
57 Subventions redistribuées	51'926.00	100'000	21'930.00	-78'070
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>23'490'424.70</b>	<b>21'580'000</b>	<b>23'128'868.60</b>	<b>1'548'869</b>
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	23'035'382.70	21'380'000	22'751'131.35	1'371'131
64 Remboursement de subventions accordées	403'116.00	100'000	355'807.25	255'807
67 Subventions à redistribuer	51'926.00	100'000	21'930.00	-78'070
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>3'658'378.55</b>	<b>6'097'000</b>	<b>5'596'867.40</b>	<b>-500'133</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>27'332'349.17</b>	<b>38'809'900</b>	<b>36'777'009.16</b>	<b>-2'032'891</b>

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE****Explication des écarts financiers**

Rubrique 30: 1 poste de case manager à 80% vacant durant toute l'année, 2 postes de case manager à 100% vacant durant 1 et 2 mois.

Rubrique 31: Le dépassement est dû à des mandats dans le cadre du projet Tourisme 2015 et du projet base de données photos non prévus lors de l'élaboration du budget

Rubrique 36: 2 dossiers faisant partie du Fonds de soutien à l'économie: 1.2 mios CCF SA et 1.2 mios Valais Tourisme (DCE 20.06.12). Le solde du dépassement est dû à des dossiers non prévus lors de l'élaboration au budget (Observatoire Valaisan du Tourisme,...)

Rubrique 38:Création d'un fonds de préfinancement selon art. 22 LGCAF pour l'aide au logement NPR d'un montant de CHF 1'617'694.-. Retour de pertes sur cautionnement CHF 44'469.27.-

Pas d'imputation de pertes LIM au fonds de développement régional en 2012.

Rubrique 39: Pas de pertes LIM en 2012.

Rubrique 42: Rendement des participations (Valinvest, Restoroutes) supérieur aux attentes.

Rubrique 46: Projets réalisés dans le cadre de la Convention-Programme 2012-2015 avec participation de la Confédération supérieurs aux estimations faites lors du budget.

Rubrique 48: Prélèvements sur le fonds de préfinancement the Ark (attribution selon DCE du 27.01.10) d'un montant de CHF 2'000'000.- pour la réalisation du projet PhytoArk à Conthey,dissolution du solde non utilisé de CHF 1'500'000.-

Dissolution du solde non utilisé du fond de préfinancement des mesures de stabilisation de la Confédération (non-obtention d'une prolongation du délai d'utilisation fixé par la Confédération au 31.12.2011) (attribution selon DCE du 27.01.10) pour Fr. 1'0600'000.-

Rubrique 52: La totalité de la rub. 52 a été utilisée et le dépassement est compensé par l'excédent de recettes de la rubrique 62.

Rubrique 62: Excédent de recettes malgré le décret de suspension des amortissements (DGC 16.03.12) en raison du remboursement total (vente, changement d'affectation) de plusieurs dossiers.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	17.20	20.20	19.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

La différence est due à la vacance d'un poste à 80% et à l'occupation d'un poste à 90% au lieu de 100% au 31.12.2012

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Créer les conditions favorables à un développement économique durable
  - 1.1. Optimiser les conditions cadres du développement économique
  - 1.2. Améliorer la qualité de la formation et l'adaptation aux évolutions du marché dans la branche touristique
  - 1.3. Gérer les différents contrats de prestations sous contrôle de l'Etat ainsi que coordonner et superviser l'octroi d'aides financières
  - 1.4. Développer le transfert de technologie entre les domaines académiques et l'économie privée
- 2 Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions
  - 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale fédérale (NPR) et cantonale
  - 2.2 Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale
  - 2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes
  - 2.4. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement
- 3 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'économie valaisanne en soutenant la création de nouvelles entreprises
  - 3.1. Favoriser le maintien et la création d'emplois à haute valeur ajoutée
  - 3.2. Inciter l'implantation de nouvelles entreprises en Valais
  - 3.3. Valoriser et optimiser les liens de développement économique hors canton
  - 3.4. Encourager l'innovation et la création de nouvelles entreprises
- 4 Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne
  - 4.1. Communiquer au public et aux partenaires la stratégie du développement économique
  - 4.2. Optimiser les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers
  - 4.3. Assurer un système de management de la qualité conformément aux exigences des normes Valais Excellence

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Réalisation de la stratégie de développement économique (prise en compte des mesures de l'Agenda 21)	31.12.12	31.12.12	■ Le Conseil d'Etat a chargé les départements de la mise en oeuvre pour leurs domaines respectifs
	2 Mise en place de l'observatoire de l'économie en collaboration avec les associations faitières de l'économie	31.12.12	31.12.12	■ Groupe de travail formé, comprenant le Bureau des Métiers, l'Association valaisanne des entrepreneurs, l'office cantonal de la statistique et le SDE. 2 séances ont eu lieu à fin décembre 2012
	3 Mise en place de la structure PromoValais	31.12.12	31.12.12	■ Valais/Wallis Promotion est opérationnelle depuis le 1er janvier 2013.
	4 Définir une stratégie pour soutenir l'infrastructure touristique	31.12.12		▲ La stratégie de promotion de l'hébergement touristique et la stratégie de soutien aux sociétés de remontées mécaniques seront soumises au Conseil d'Etat durant le 1er trimestre 2013.
	5 Réalisation masterplan nouvelles formes d'hébergement touristique	31.12.12	31.12.12	▲ Mesure intégrée dans la mesure prioritaire 4
<i>ad2</i>	6 Mise en oeuvre de la nouvelle Convention-Programme 2012-2015	31.12.15		■ Mise en oeuvre effective sur 4 ans
	7 Mise en oeuvre des recommandations du SECO suite à l'audit NPR de 2011	31.12.12		▲ Processus en cours, attente formalisation informatique (SAP)
	8 Evaluation de l'impact de la nouvelle politique du logement dans les régions de montagne	31.12.12		▲ L'évaluation sera finalisée au 1er trimestre 2013. Elle sera suivie d'une ré-évaluation des communes faisant partie de la liste des communes PSRM durant le 1er semestre 2013.
<i>ad3</i>	9 Préparation de la nouvelle convention du GGBa	31.12.12	30.11.12	■ Convention signée en novembre 2012 pour 1 année. Le modèle de fonctionnement doit être revu par le comité avec des propositions à soumettre à l'assemblée générale au mois de juin 2013
<i>ad4</i>	10 Réalisation d'une enquête de satisfaction des clients du SDE	31.12.12		▲ Pas d'enquête formelle réalisée en 2012. La satisfaction de nos clients est un souci quotidien du SDE. Les retours des clients sont traités de manière adéquate.
	11 Sensibilisation du rôle de la promotion économique auprès de la population valaisanne	31.12.12	31.12.12	■ Nombreux articles, participation à des séances, rencontre des acteurs économiques, des entreprises, etc.

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'actions réalisées en fonction des objectifs du projet	5	4	▲ Constitution du groupe de travail, définition des objectifs, screening des données sources potentielles, définition des processus de collecte d'informations
	2 Montants redistribués dans le cadre du cofinancement du conseil, des cautionnements, des prises en charge d'intérêts, des fonds d'amorçage, des fonds de micro-crédit	0.6	1.65	■ PECl, cofinancement ou participations à des foires, seed money
	3 Investissements induits par les outils CCF	20	13	▲ Conjoncture défavorable aux investissements, qui a touché en particulier les entreprises exportatrices
	4 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement, dans la limite de 40 millions CHF maximum	25	21	▲ L'objectif fixé à CCF dans le contrat de prestations 2012 a été réévalué à la baisse à 22 millions pour tenir compte de la conjoncture
	5 Nbre de projets d'implantation du SDE accompagnés par CimArk (Base 2009=12)	13	25	■ Nombre de projets important malgré la conjoncture, indiquant une capacité d'innovation intacte
	6 Nbre d'entreprises hébergées sur un site de The Ark (2009 : 77)	82	72	▲ Nouvelle base de calcul (nombre total d'entreprises sur les sites The Ark (y.c les start-up). Les résultats sont satisfaisants, surtout sur le site de Sierre, au vu de la conjoncture actuelle.
	7 Nombre de nouvelles entreprises labellisées Valais Excellence	10	21	■ Fort succès pour ce label qualité avec des entreprises de tous les domaines (tourisme, services, administration publique, industrie,...)
	8 Taux de réalisation des conditions établies par les contrats de prestations	90%	90%	■ Mise en place de nouveaux contrats de prestations, incluant fiches de controlling, dès 2013
ad2	9 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM)	1.4%	1.3%	▲ Légèrement inférieur à l'année précédente (-88 personnes), même baisse que sur l'ensemble du Canton du Valais (-0.1%)
	10 Nombre de grands projets (> 50'000.-) de promotion touristique et porteurs de la Marque Valais soutenus	28	26	▲ La plupart des manifestations soutenues affichent la marque Valais (festivals, Guide culturel, courses de ski, etc...)
	11 Taux de réalisation des projets définis dans la Convention-programme	25%	22%	▲ Retard dans le démarrage des projets de parcs technologiques et d'écoles internationales
	12 Evolution du nombre de permis de construire dans les zones spécifiques (nouvelle mesure)	75	710	■ Effet de l'initiative des résidences secondaires expliquent cette forte augmentation.
ad3	13 Nombre de nouvelles entreprises installées en Valais	30	12	▲ Révision de la stratégie d'acquisition des clients pour privilégier les sociétés génératrices d'emplois. Aussi du à la conjoncture économique et au franc fort
	14 Nombre de visites d'entreprises étrangères enregistrées	60	64	■ Nombre de visites très satisfaisant au vu du climat économique actuel
	15 Nombre d'emplois total créés par les nouvelles entreprises	50	105	■ Prévus après la 1ère année d'exploitation
	16 Nombre d'entreprises amenées par le GGBa	15	4	▲ Révision de la stratégie d'acquisition des clients pour privilégier les sociétés génératrices d'emplois. Aussi franc fort, fiscalité des entreprises moins attractive, grandes incertitudes quant à la fiscalité des entreprises et difficulté pour ouvrir des relations bancaires pour les pays tiers (hors UE)
	17 Pourcentage des entreprises implantées en Valais présentes après 5 ans	90%	75%	▲ Beaucoup d'entreprises individuelles. Face à la conjoncture économique, plus de sécurité pour les entrepreneurs de retourner à une activité dépendante

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad4</i> 18 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais	25	25	■ Forum Business Valais, Oser entreprendre, Forum The Ark, Petit-déjeuners Relève PME, etc.
19 Nombre de non-conformités constatées par les clients	15	5	■ Le SDE travaille à l'amélioration de l'enregistrement des non-conformités.
20 Taux de satisfaction des clients du SDE	75%	85%	■ Pas d'étude de satisfaction formelle en 2012. Taux estimé par les différents collaborateurs avec nos clients. Une enquête formelle sera mise en place au 1er semestre 2013.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique</b>	<b>15'726'051.86</b>	<b>1'102'709.26</b>	<b>14'623'342.60</b>
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	153'886.83	210.64	153'676.19
P1102 Maintien, amélioration de la qualité des services	467'717.11	55'227.20	412'489.91
P1103 Sensibilisation de la population	70'212.86	129.64	70'083.22
P1104 Aides financières et contrats de prestation	13'709'699.28	1'045'718.27	12'663'981.01
364 Fonds de soutien à l'économie: Valais Tourisme	4'200'000.00		4'200'000.00
364 Contrat de prestations The Ark	2'900'000.00		2'900'000.00
364 Contrat de prestations et avenant The Ark Energy	2'000'000.00		2'000'000.00
364 Contrats de prestations CCF	2'000'000.00		2'000'000.00
364 Fonds de soutien à l'économie: CCF SA	1'200'000.00		1'200'000.00
364 Contrats de prestations CimArk	250'000.00		250'000.00
364 Contrats de prestations Renaissance Bois	90'000.00		90'000.00
Autres dépenses / recettes	1'069'699.28	1'045'718.27	23'981.01
P1105 Innovation et transfert de technologies	72'680.46	35.09	72'645.37
P1106 Relations hors canton	894'364.68	1'366.84	892'997.84
P1107 Concertation en matière économique	355'460.31	17.14	355'443.17
361 CDEP-SO	346'306.00		346'306.00
Autres dépenses / recettes	9'154.31	17.14	9'137.17
P1108 Appui à la délégation du Conseil d'Etat à l'éco.	2'030.33	4.44	2'025.89

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco</b>	<b>52'969'935.78</b>	<b>33'143'004.86</b>	<b>19'826'930.92</b>
P1201 Amélioration de la compétitivité des régions socio			
363 Observatoire valaisan du tourisme	12'648'955.01	4'602'885.94	8'046'069.07
364 Subventions NPR CH + VS à des sociétés d'économie mixte	1'117'000.00		1'117'000.00
364 Subventions NPR CH + VS à des privés	169'928.70		169'928.70
365 Subventions NPR CH + VS à des privés	569'847.35		569'847.35
460 Part fédérale des subventions NPR VS + CH		3'800'002.01	-3'800'002.01
522 Prêts NPR VS+CH aux communes	311'000.00		311'000.00
524 Prêts NPR VS+CH aux sociétés d'économie mixte	10'096'100.00		10'096'100.00
525 Prêts NPR VS+CH à des entreprises privées	3'115'000.00		3'115'000.00
622 Remboursements NPR des communes		292'380.00	-292'380.00
624 Remboursements NPR des sociétés d'économie mixte		122'400.00	-122'400.00
625 Remboursements NPR des entreprises privées		207'830.00	-207'830.00
626 Remboursements NPR des personnes physiques		179'100.00	-179'100.00
Autres dépenses / recettes	-2'729'921.04	1'173.93	-2'731'094.97
P1202 Amélioration de l'attractivité des régions-sociéco	9'627'102.22	581'710.16	9'045'392.06
361 Projets San Gottardo	314'875.00		314'875.00
364 Contrat de prestations Antenne régionale Valais Romand	1'100'000.00		1'100'000.00
364 Abgaben der Walliser Autobahnraststätten	703'537.07		703'537.07
364 Contrat de prestations RWO	594'000.00		594'000.00
364 Subvention IRO	400'000.00		400'000.00
364 Subvention IDIAP	300'000.00		300'000.00
364 Subventions NPR VS	103'056.00		103'056.00
365 Projets UNESCO	370'100.00		370'100.00
460 Part fédérale des subventions NPR cantonales		144'594.63	-144'594.63
524 Prêts NPR VS aux sociétés d'économie mixte	5'400'000.00		5'400'000.00
Autres dépenses / recettes	341'534.15	437'115.53	-95'581.38
P1203 Gestion financière des aides aux infrastructures	7'598'765.74	24'740'463.87	-17'141'698.13
522 Prêts LIM aux communes	470'000.00		470'000.00
525 Prêts LIM à des entreprises privées	330'000.00		330'000.00
622 Remboursements LIM des communes		6'586'865.00	-6'586'865.00
624 Remboursements LIM des sociétés d'économie mixte		1'882'000.00	-1'882'000.00
625 Remboursements LIM des entreprises privées		10'792'556.00	-10'792'556.00
626 Remboursements LIM des personnes physiques		2'261'110.00	-2'261'110.00
628 Remboursements LIM des bourgeoisies		424'030.00	-424'030.00
Autres dépenses / recettes	6'798'765.74	2'793'902.87	4'004'862.87
P1204 Promotion développement et pérennité entreprises	2'400'464.03	3'982.04	2'396'481.99
360 Mediplant	188'000.00		188'000.00
362 Participation location Nespresso	124'220.50		124'220.50
564 Subventions PhytoArk	2'000'000.00		2'000'000.00
Autres dépenses / recettes	88'243.53	3'982.04	84'261.49
P1205 Aide promotion touristique et divesification offre	7'102'165.32	16'058.78	7'086'106.54
363 Fonds Culture et Tourisme	300'000.00		300'000.00
364 Contrat de prestations et complément Valais Tourisme	1'450'000.00		1'450'000.00

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
364 Subvention Valais Tourisme	1'200'000.00		1'200'000.00
364 Valais Tourisme: mesures marketing	300'000.00		300'000.00
364 Aide promotion touristique et développement de l'offre	299'470.00		299'470.00
364 Patrouille des Glaciers PDG	250'000.00		250'000.00
365 Aide promotion touristique et développement de l'offre	1'824'369.60		1'824'369.60
365 OMEGA European Masters à Crans	200'000.00		200'000.00
365 Coupe du Monde de ski à Crans-Montana	150'000.00		150'000.00
365 Jeux mondiaux des transplantés	100'000.00		100'000.00
365 Open Air Gampel	100'000.00		100'000.00
365 Rallye international du Valais	100'000.00		100'000.00
365 Verbier Festival	100'000.00		100'000.00
Autres dépenses / recettes	728'325.72	16'058.78	712'266.94
P1206 Amélioration de l'hébergement touristique	9'480'555.07	2'798'117.55	6'682'437.52
525 Prêts à des structures d'hébergement touristique détenues par des entreprises privées	3'720'000.00		3'720'000.00
526 Prêts à des structures d'hébergement touristique détenues par des personnes physiques	2'779'400.00		2'779'400.00
528 Prêts à des structures d'hébergement touristique détenues par des bourgeoisies	400'000.00		400'000.00
Autres dépenses / recettes	2'581'155.07	2'798'117.55	-216'962.48
P1207 Aide au logement dans les zones spécifiques	1'507'680.29	524'961.89	982'718.40
566 Aides au logement NPR	1'376'248.00		1'376'248.00
Autres dépenses / recettes	131'432.29	524'961.89	-393'529.60
P1208 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	2'604'248.10	-125'175.37	2'729'423.47
566 Anciennes aides au logement	2'260'258.00		2'260'258.00
Autres dépenses / recettes	343'990.10	-125'175.37	469'165.47
<b>GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.</b>	<b>1'251'471.56</b>	<b>4'423.02</b>	<b>1'247'048.54</b>
P1301 Développement exogène	1'149'787.08	4'014.43	1'145'772.65
365 Mandat GGBa	470'000.00		470'000.00
Autres dépenses / recettes	679'787.08	4'014.43	675'772.65
P1302 Axes stratégiques développement économique	26'791.54	219.57	26'571.97
P1303 Valorisation-optimisation liens hors canton	71'331.79	159.82	71'171.97
365 Mandat OSEC	51'630.00		51'630.00
Autres dépenses / recettes	19'701.79	159.82	19'541.97
P1304 Favoriser l'accès des start-ups au marché	3'561.15	29.20	3'531.95
<b>GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS</b>	<b>1'080'202.89</b>	<b>515.79</b>	<b>1'079'687.10</b>
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	190'178.80	62.81	190'115.99
P1402 Relations partenaires	321'445.53	223.99	321'221.54
P1403 Communication	459'398.48	159.23	459'239.25
P1404 Gestion des risques	71'087.02	46.09	71'040.93
P1405 Système de Management Intégré	38'093.06	23.67	38'069.39
<b>Total</b>	<b>71'027'662.09</b>	<b>34'250'652.93</b>	<b>36'777'009.16</b>

## SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

OP 1  
Politique de l'emploi et activités  
économiques  
B12 6'669'000 net  
C12 7'028'106.48 net

GP 11  
Emploi et marché du travail  
B12 9'211'300 net  
C12 8'694'397.01 net

GP 12  
Activités économiques  
B12 -2'542'300 net  
C12 -1'666'290.53 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>76'591'955.95</b>	<b>92'585'900</b>	<b>77'241'478.52</b>	<b>-15'344'421</b>
30 Charges de personnel	5'014'601.10	19'736'100	19'328'335.45	-407'765
31 Biens, services et marchandises	778'826.44	3'305'300	1'851'426.14	-1'453'874
32 Intérêts passifs	0.00	0	350.95	351
33 Amortissements	108'108.18	34'000	56'756.46	22'756
34 Parts et contributions sans affectation	666'630.10	620'000	633'052.85	13'053
35 Dédommagements à des collectivités publiques	12'877.35	12'000	9'277.60	-2'722
36 Subventions accordées	54'646'043.65	40'149'600	42'764'575.67	2'614'976
38 Attributions aux financements spéciaux	2'883'522.85	60'000	2'037'550.55	1'977'551
39 Imputations internes	12'481'346.28	28'668'900	10'560'152.85	-18'108'747
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>69'944'433.84</b>	<b>85'916'900</b>	<b>70'213'372.04</b>	<b>-15'703'528</b>
40 Impôts	2'103'159.96	2'301'000	1'806'014.57	-494'985
41 Patentes et concessions	29'916'553.80	28'500'000	31'142'291.86	2'642'292
42 Revenus des biens	144'503.12	120'000	125'578.38	5'578
43 Contributions	1'595'408.07	2'243'700	1'285'597.48	-958'103
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'577.50	0	0.00	0
46 Subventions acquises	23'850'723.27	24'470'000	23'985'528.37	-484'472
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	314'748.94	41'800	2'709'723.93	2'667'924
49 Imputations internes	12'016'759.18	28'240'400	9'158'637.45	-19'081'763
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>6'647'522.11</b>	<b>6'669'000</b>	<b>7'028'106.48</b>	<b>359'106</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>514'574.94</b>	<b>650'000</b>	<b>0.00</b>	<b>-650'000</b>
56 Subventions accordées	514'574.94	650'000	0.00	-650'000
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>514'574.94</b>	<b>650'000</b>	<b>0.00</b>	<b>-650'000</b>
66 Subventions acquises	514'574.94	650'000	0.00	-650'000
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>6'647'522.11</b>	<b>6'669'000</b>	<b>7'028'106.48</b>	<b>359'106</b>

**SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL****Explication des écarts financiers****Rubrique 31**

Tous les montants en relation avec les frais de loyers des locaux des ORP (environ Fr. 900'000.00) ont été pris en charge par la rubrique 390 (imputations internes). Dans la rubrique 316, nous ne retrouvons que des frais de location de machines et de licences informatiques.

**Rubrique 36**

Cet écart est dû en grande partie à une insuffisance de financement dans le fonds de l'emploi, un prélèvement de Fr. 2'607'350.00 a été effectué dans la fortune du fonds (voir également position 48).

**Rubrique 38**

Ces montants proviennent de l'excédent des recettes des différents fonds

-dommages non assurables (Fr. 179'720.00)

-loteries (Fr. 1'793'875.00)

-Fonds dépendance au jeu (Fr. 63'954.00)

**Rubrique 40**

Sur la base des décomptes de la CFMJ de ces 3 dernières années, nous constatons une baisse du PBJ (produit brut des jeux) réalisé au Casino de Crans-Montana. Pour référence en 2009 le PBJ était de Fr. 21'886'050, en 2010 Fr. 21'311.891, en 2011 Fr. 20'827'932 et en 2012 Fr. 18'116'829. A noter que les décomptes finaux de 2011 et 2012 n'ont pas encore été établis.

Lors de l'élaboration du budget 2012, nous nous étions basés sur le décompte de l'année 2010 pour nos prévisions.

**Rubrique 41**

Les résultats de la Loterie romande ont été supérieurs à nos prévisions budgétaires (Fr. 25'520'000.-). Le montant versé au canton se monte à Fr. 28'058'232.00.

**Rubrique 39 et 49**

L'intégration des ORP a nécessité la modification de la méthode de comptabilisation des montants versés par la Confédération pour les frais de fonctionnement des ORP. La budgétisation a été effectuée selon l'ancienne méthode utilisant les comptes d'imputations internes tandis que la comptabilisation 2012 a été effectuée directement dans les différents centres de coût, laissant apparaître une nette diminution des rubriques 39 et 49.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	34.80	147.05	147.20

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

Nous avons donc 0.15 de trop qui s'explique par une petite ressource supplémentaire utilisée pour les ORP. Ces 15% sont entièrement financés par le SECO.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant
- 2 Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
- 3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'œuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail
- 4 Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
- 5 Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant
- 6 Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer

## SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Introduction d'un système de prise en charge des jeunes (Transition I : Ecole -> Formation)	31.12.12	31.12.12	▲ Une coordination avec le SFOP a été mise en place pour les jeunes qui sortent de l'école. Des démarches vont être introduites en 2013 pour les jeunes en rupture de formation.
	2 Maximiser la recherche d'emplois vacants à mettre à disposition de nos assurés	31.12.13		▲ Un concept de « contacts entreprises » a été élaboré et lancé. Des priorités ont été définies pour les contacts avec les entreprises. Un répondant entreprises a été nommé dans chaque ORP, qui sera chargé de mettre en œuvre ces priorités. Les résultats, resp. le bilan, de cette intensification des contacts ne seront disponibles qu'à la fin 2013.
	3 Intensification des contacts avec les milieux économiques pour favoriser les mesures en emploi et le placement des assurés	31.12.13		▲ Est inclus dans la mesure prioritaire 2. En comparaison avec l'année 2011, le nombre de ces mesures en emploi a augmenté de 16%. Il est prévu de les renforcer en 2013.
	4 Introduction d'un système de réduction de l'horaire de travail (RHT) adapté aux PME	31.12.12	31.12.12	■ Un règlement a été élaboré et est à disposition en cas de besoin. De surcroît, le Grand Conseil a approuvé l'ancrage dans la LEMC révisée en 2012 de l'autorisation pour le Conseil d'Etat de prendre les mesures préventives adéquates.
ad2	5 Adaptation du dispositif selon les contraintes budgétaires sans réduction des mesures en entreprises et sans licenciements des collaborateurs ORP	31.12.13		■ A poursuivre en 2013.
ad3	6 Maintien d'une politique stricte dans le recrutement CE-2 dans l'hôtellerie-restauration de plaine et dans la construction	31.12.13		■ A poursuivre en 2013.
	7 Mise en place d'un système informatique clair et simple sur les procédures d'attributions des permis (Projets 3 clics)	31.12.12	31.12.12	■
ad4	8 Analyse des conditions salariales par enquêtes auprès d'entreprises valaisannes selon mandat de la commission tripartite	31.12.12	31.12.12	▲ Etant donné que la méthodologie des enquêtes a été améliorée en collaboration avec le SECO, les deux enquêtes actuelles ont été entreprises plus tard que prévu. Par contre, les délais indiqués par le SECO seront respectés (printemps 2013).
ad5	9 Régularisation des emplacements exploités sans autorisations dans le domaine de l'hébergement et restauration	31.12.15	31.12.12	▲ La régularisation des emplacements reste une priorité. La collaboration des communes est indispensable.
ad6	10 Liquidation des litiges dans un délai court	31.12.15	31.12.12	■ Le délai est resté court malgré le grand nombre de dossiers.

## SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Places vacantes gérées par les ORP (2010 : 566)	600	378	▲ Les contacts avec les milieux économiques ont été réduits lors de l'élaboration du projet et de sa mise en œuvre ; ils seront intensifiés en 2013.
	2 Assignations réussies p. r. aux assignations réalisées par les ORP (2010 : 58.4% de 8'119 assignations réalisées)	60%	35%	■ La valeur a été redéfinie dans le cadre du projet « contacts entreprises » et le nouvel objectif se situe entre 30 et 40%. Env. 3 chômeurs, mais qui répondent bien aux exigences du poste, sont assignés à chaque poste. Avec un résultat de 35%, l'objectif est atteint.
	3 Indicateur résultat 1 (SECO) : Durée moyenne d'indemnisation (2010 : 122.9)	122	112.4	■ Moyenne suisse : 146.4
	4 Indicateur résultat 2 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont entrés en chômage de longue durée (2010 : 12.5%)	12%	10.4%	■ Moyenne suisse : 19%
	5 Indicateur résultat 3 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont arrivés en fin de droit (2010 : 9.9%)	9%	13.1%	● Les conséquences de la révision de la LACI et le ralentissement conjoncturel ont eu un impact sur les fins de droit. (Moyenne suisse : 18.5%)
	6 Indicateur résultat 4 (SECO) : Part des réinscriptions au chômage (2010 : 6.15%)	6.5%	5.5%	■ Moyenne suisse : 4.5%
	7 Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2010 : 4.3%)	3.7%	4.1%	● L'amélioration conjoncturelle annoncée en 2011 pour l'année 2012 ne s'est pas produite. Le taux de chômage n'a ainsi pas pu diminuer dans les proportions voulues. Les taux de chômage auront été adaptés suite au recensement fédéral de la population en 2010. Le taux pour 2010 correspondrait donc à 3.7% et celui de 2012 à 3.5% sur la base du RFP 2010. (Moyenne suisse : 2.9% / RFP 2010)
	8 Indicateur général 2 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (2010 : 5.4%)	5%	4.5%	■ Les taux de chômage auront été adaptés suite au recensement fédéral de la population en 2010. Le taux pour 2010 correspondrait donc à 4.7% et celui de 2012 à 4% sur la base du RFP 2010. (Moyenne suisse : 3.2% / RFP 2010)
	9 Indicateur général 3 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2010 : 19'179)	20'000	11'204	■ Le chiffre indiqué est provisoire.
ad2	10 Nombre de participants dans des mesures en entreprises (2010 : 559)	600	503	▲ Après la baisse enregistrée entre 2010 (559) et 2011 (433), le nombre de participants aux mesures en entreprise est remonté à 503 en 2012 (+16%). Les efforts pour faire progresser l'utilisation des mesures en entreprise seront intensifiés grâce au projet « contacts entreprises ».
	11 Nombre de licenciements de collaborateurs ORP	0	0	■
ad3	12 Part des permis (construction et hôtellerie/restaurations) par rapport à tous les permis CE-8 (inf. à) (Nouvelle mesure)	10%	2.3%	■
ad5	13 Nombre d'emplacements exploités sans autorisation inférieur à (2010 : 3216 empl. total)	1%	1%	■
ad6	14 Nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis supérieur à (2010 : 734 cas soumis)	90%	74%	▲ L'indicateur n'est pas atteint pour 3 raisons principales: dossiers en suspens à la demande des parties, demandes de report des séances par des parties ou demandes de prolongation de la part des avocats.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Emploi et marché du travail</b>	<b>43'375'943.94</b>	<b>34'681'546.93</b>	<b>8'694'397.01</b>
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	419'829.10	-2'489.49	422'318.59
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'337'217.64	855'824.45	481'393.19
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	963'762.83	921'602.89	42'159.94
P1104 Prestations des ORP aux entreprises et aux DE	39'751'551.45	32'727'065.43	7'024'486.02
360 Participation aux coûts de l'assurance-chômage (mesures du marché du travail)	6'574'193.00		6'574'193.00
364 Subvention dans le domaine de l'assurance-chômage	6'425'807.00		6'425'807.00
390 Part cantonale au fonds de l'emploi	8'190'000.00		8'190'000.00
462 Alimentation du Fonds de l'emploi par les communes		4'810'000.00	-4'810'000.00
490 Alimentation du Fonds de l'emploi par le canton		8'190'000.00	-8'190'000.00
Autres dépenses / recettes	18'561'551.45	19'727'065.43	-1'165'513.98
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	737'182.30	111'551.77	625'630.53
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	166'400.62	67'991.88	98'408.74

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP12 Activités économiques</b>	<b>33'865'534.58</b>	<b>35'531'825.11</b>	<b>-1'666'290.53</b>
P1201 Prestations LHR	2'657'478.49	3'776'338.84	-1'118'860.35
318 Formation Ritzy* et Booking VS	764'825.40		764'825.40
340 Part des recettes en faveur des communes 30% des redevances encaissées en matière d'hébergement et de restauration	446'016.75		446'016.75
363 Projet Interreg	20'000.00		20'000.00
390 Part des recettes en faveur du Fonds de formation 60% des redevances encaissées en matière d'hébergement et de restauration	896'371.48		896'371.48
390 Formation HGA (Hébergement, Gastronomie, Accueil)	200'000.00		200'000.00
410 Recettes provenant des autorisations d'exploiter pour environ Fr. 1'500'000 et des boissons alcoolisées pour environ Fr. 1'180'000.00		2'675'479.30	-2'675'479.30
490 Recettes 60% des redevances encaissées en matière d'hébergement et de restauration et intérêts au Fds de l'hôtellerie		963'203.45	-963'203.45
Autres dépenses / recettes	330'264.86	137'656.09	192'608.77
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	30'504'989.09	31'765'921.09	-1'260'932.00
340 Part des recettes 50% aux communes provenant des émoluments encaissés pour les autorisations d'appareils automatiques	204'290.00		204'290.00
365 Subvention de la Loterie Romande à des institutions privées	26'002'999.00		26'002'999.00
365 3% du PNJ réalisé par le Casino de Crans-Montana reversé à des oeuvres de bienfaisance	402'418.22		402'418.22
365 Mandats de prestations Caritas (Fr. 80'000) et Addiction VS (Fr. 200'000) ainsi que frais du programme intercantonal	302'663.60		302'663.60
406 Impôts du Casino de Crans-Montana		1'803'019.36	-1'803'019.36
410 Recettes provenant de l'encaissement des émoluments pour appareils automatiques		408'580.00	-408'580.00
410 Part du canton au bénéfice des loteries		28'058'232.56	-28'058'232.56
439 3% PNJ réalisé par le Casino de Crans-Montana		402'418.22	-402'418.22
469 Dons de la LORO au fonds pour dommages non assurables		200'000.00	-200'000.00
469 Dons de la LORO au fond dépendance au jeu		366'618.21	-366'618.21
Autres dépenses / recettes	3'592'618.27	527'052.74	3'065'565.53
P1203 Bail à loyer	662'280.77	-10'029.77	672'310.54
P1204 AEP	423.39	-20.76	444.15
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	40'362.84	-384.29	40'747.13
<b>Total</b>	<b>77'241'478.52</b>	<b>70'213'372.04</b>	<b>7'028'106.48</b>

Remarques

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1  
Défendre et promouvoir  
l'agriculture valaisanne  
B12 24'057'000 net  
C12 23'731'179.29 net

GP 11  
Structures et espaces agricoles  
B12 7'489'904 net  
C12 6'892'041.04 net

GP 12  
Exploitations et produits  
B12 16'567'096 net  
C12 16'839'138.25 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>140'307'352.64</b>	<b>142'750'800</b>	<b>142'005'854.90</b>	<b>-744'945</b>
30 Charges de personnel	16'699'886.24	17'488'500	16'970'604.25	-517'896
31 Biens, services et marchandises	4'246'319.60	4'883'100	3'778'979.88	-1'104'120
32 Intérêts passifs	3'433.85	0	2'111.10	2'111
33 Amortissements	192'708.50	120'000	458'476.05	338'476
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'529'847.30	846'000	664'205.45	-181'795
36 Subventions accordées	9'154'878.94	8'113'200	8'004'471.99	-108'728
37 Subventions redistribuées	106'032'847.00	108'890'000	109'398'289.15	508'289
38 Attributions aux financements spéciaux	697'194.25	0	151'251.84	151'252
39 Imputations internes	1'750'236.96	2'410'000	2'577'465.19	167'465
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>122'884'491.68</b>	<b>125'183'800</b>	<b>124'742'058.46</b>	<b>-441'742</b>
40 Impôts	677.00	700	1'047.00	347
42 Revenus des biens	426'500.45	428'000	788'860.70	360'861
43 Contributions	9'329'259.71	9'447'900	8'393'433.30	-1'054'467
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'952'580.50	4'030'700	3'874'453.55	-156'246
45 Dédommagements de collectivités publiques	211'943.40	153'000	116'007.50	-36'993
46 Subventions acquises	580'334.25	504'500	714'632.95	210'133
47 Subventions à redistribuer	106'032'847.00	108'890'000	109'398'289.15	508'289
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	864'402.85	0	220'456.35	220'456
49 Imputations internes	1'485'946.52	1'729'000	1'234'877.96	-494'122
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>17'422'860.96</b>	<b>17'567'000</b>	<b>17'263'796.44</b>	<b>-303'204</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>24'334'854.35</b>	<b>21'473'500</b>	<b>22'240'955.81</b>	<b>767'456</b>
50 Investissements propres	675'529.60	470'000	318'748.16	-151'252
52 Prêts et participations permanentes	9'238'030.00	6'100'000	6'100'000.00	0
56 Subventions accordées	9'169'234.75	8'900'000	9'128'023.65	228'024
57 Subventions redistribuées	5'252'060.00	6'003'500	6'694'184.00	690'684
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>14'638'759.35</b>	<b>14'983'500</b>	<b>15'773'572.96</b>	<b>790'073</b>
60 Transferts au patrimoine financier	3'359.45	0	241'251.31	241'251
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	9'362'393.90	8'930'000	8'570'904.40	-359'096
64 Remboursement de subventions accordées	20'946.00	50'000	267'233.25	217'233
67 Subventions à redistribuer	5'252'060.00	6'003'500	6'694'184.00	690'684
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>9'696'095.00</b>	<b>6'490'000</b>	<b>6'467'382.85</b>	<b>-22'617</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>27'118'955.96</b>	<b>24'057'000</b>	<b>23'731'179.29</b>	<b>-325'821</b>

**SERVICE DE L'AGRICULTURE****Explication des écarts financiers**

Rubr. 31: CHF -1'126'673: La sous-utilisation du budget (CHF 825'000) est due principalement au fait que le Domaine des Barges a été mis en location au 1er janvier 2012. Moins d'achats sur les domaines, caves et internat de l'Ecole de Châteauneuf.

Rubr. 35: CHF - 181'795: La HES Zollikofen a passé en mains bernoises, au 1er janvier 2012, incidence sur les contributions à payer.

Rubr. 42: CHF + 360'861: Vente matériel de la cave de Châteauneuf, car vinification centralisée au Grand-Brûlé à Leytron. Rachat des véhicules et engins du Domaine des Barges par les locataires.

Rubr. 43: CHF - 1'054'467: Principalement dû à la mise en location du Domaine des Barges au 1er janvier 2012, la budgétisation avait été réalisée comme si l'exploitation continuait (- 715'000). Egalement, ventes de l'internat de Châteauneuf, des caves et secteurs de production inférieures.

Rubr. 48: CHF + 220'456: Prélèvement au fonds RPLP. Perçu CHF 156'246 en moins que budgété par la Confédération.

Rubr. 50: CHF - 151'252: Ce montant a été reporté dans un compte de financement spécial (cf. rubr. 38) selon art. 22 LGCAF concernant l'acquisition d'un tracteur arboricole dont la livraison a pris du retard et le renouvellement des pompes d'irrigation immergées du domaine arboricole de Châteauneuf dont l'étude prend plus de temps que prévu.

Rubr. 56: CHF + 228'024: Dépas. de CHF 33'000 concernant la reconversion des cultures, compensé par un prélèvement au fonds RPLP. Dépassement de CHF 195'000 concernant les améliorations structurelles, compensé par une recette enregistrée sur la rubr. 64 "Rembt de subv." s'agissant des participations de tiers (SRCE, CFF, etc.), dans un dossier d'améliorations foncières. La totalité de la subv. avait été avancée par notre service.

Rubr. 57: CHF + 690'684: Il s'agit des subventions redistribuées concernant les améliorations structurelles. La Confédération, suite à notre demande au niveau des dossiers en cours, a versé ce montant en plus du contingent annoncé.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	107.40	113.06	110.11

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

Budget 2012 : 114.16 et non pas 113.06  
 Compte 2012 : 110.11 EPT  
 Différence : 4.05 EPT

Comme précisé dans le rapport du 17 octobre 2012 de la Commission agriculture, tourisme et environnement et la Commission des finances traitant de l'examen des mandats de prestations politiques pour le budget 2013, le budget 2012 est erroné car il ne prend pas en compte 1.1 EPT concernant le personnel de cuisine et de nettoyage engagé pour une durée indéterminée selon décision du Conseil d'Etat de 2008, anciennement payé à l'heure et au mois depuis 2011 donc devant figurer dans l'organigramme en vertu des nouvelles dispositions de la loi sur le personnel de l'Etat du Valais du 19 novembre 2010, avec entrée en vigueur au 1er juillet 2011 (article 13).

L'écart de 4.05 EPT entre le budget 2012 et le compte 2012 provient :

- 2.10 EPT vacants et repourvus au début 2013
- 1.90 EPT transférés à fin 2011 et 2012 au DEET (80% Etat-major DEET - 50% à titre provisoire au Service du développement territorial et 60% au Service de l'énergie et forces hydrauliques)
- 0.05 EPT concerne la différence entre le budget (0.56EPT) et le compte (0.51EPT) pour un enseignant à l'Ecole d'agriculture de Viège

**SERVICE DE L'AGRICULTURE****OBJECTIF POLITIQUE****Améliorer la performance globale de l'agriculture et de l'économie rurale valaisannes en termes économique, social, environnemental et territorial****Sous-objectifs politiques**

- 1 Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif
- 2 Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale et internationale (OMC, ALEA)
- 3 Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en développant des stratégies marketing intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans et en adaptant l'offre aux opportunités du marché
- 4 Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil
- 5 Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire
- 6 Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Définition et mise en place d'une stratégie cantonale pour anticiper l'évolution future des paiements directs (analyse du potentiel, mesures préparatoire, ...)	31.12.13		■ Stratégie et plan d'action définis. Campagne d'information systématique effectuée, réaffectation des ressources et mise en oeuvre effectuée.
	2 Etablissement de bilan écologiques pour les produits agricoles valaisans	31.12.13		▲ Cadre et premier mandat pilote donné
ad2	3 Défense des intérêts de l'agriculture valaisanne dans le cadre des débats parlementaire PA 2017 (réforme des paiements directs notamment)	31.12.12		■ Les trois objectifs majeurs ont été atteints : PD en ZAB, exigences de formation et CI pour capital plantes.
	4 Suivi des négociations internationales (ALEA - OMC) et et défense des intérêts de l'agriculture valaisanne, notamment dans le cadre d'éventuelles mesures d'accompagnement	31.12.14		■ Suivi permanent, négociations suspendues
ad3	5 Réalisation des stratégies Viti 2015, Arbo 2015 et Production animale 2015	01.01.15		▲ Arbo 2015 : ok, Viti 2015 : mise en oeuvre difficile au sein de la branche; Politique animale 2015 : mise en oeuvre 1.1.2013
	6 Réorganisation des structures de promotion agricoles en lien avec l'évolution des structures promotionnelles cantonales et coordination des activités sur la base de la Marque Valais	31.12.12	31.12.12	■ Nouvelle structure en place, transfert de marque et mandat de prestation provisoire réalisés
	7 Définition, validation et mise en place d'une politique d'avenir pour la race d'Hérens	31.12.12	31.12.12	■ Nouveaux statuts et buts d'élevage de la FSERH adoptés
ad4	8 Mise en oeuvre de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle	31.12.12	31.12.12	▲ Amélioration à apporter notamment dans le cadre de la gestion des filières à petits effectifs (ex. arboriculture, culture maraîchère). Recherche de synergie maximale et nécessité d'adapter le plan de formation au niveau national.
ad5	9 Analyse et préservation des surfaces d'assolement potentielles sur l'ensemble du canton	31.12.12	31.12.12	■ Collaboration systématique avec le SDT dans le cadre des projets existants.
	10 Poursuite de la promotion et de la mise en oeuvre d'un développement intégré de l'espace rural sur les plans communaux et régionaux, notamment par des projet de développement régionaux et des plans d'aménagement du vignoble permettant le soutien et la sauvegarde des murs en pierres sèches et des réseaux écologiques	31.12.12		■ PDR : 4 avant-projets, 2 projets en cours de réalisation MPS : 4 nouveaux projets Lancement de 10 projets OQE
	11 Maintien des infrastructures agricoles, notamment par l'entretien et la remise en état des chemins, routes, bisses et infrastructures d'irrigation	31.12.13		▲ 11 dossiers "routes", un dossier "remise en état des terres agricoles" et un nouveau projet "réseau d'irrigation dans le vignoble".
	12 Définition et mise en oeuvre des mesures de protection des troupeaux et de regroupement des alpages, en collaboration avec les éleveurs et l'Office fédéral de l'environnement	31.12.13		▲ Mandat Agridea - Schafalplanung 2012-2014 : 38 alpages dans le Haut-Valais ont été analysés en 2012.
ad6	13 Mise en place du système de management intégré découlant de la certification VS-Excellence du SCA, avec les normes ISO 9001 et 14001	31.12.14		■ Analyse environnementale effectuée avec propositions d'amélioration.

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad6	14 Adaptation des bâtiments et des activités selon les priorités et la reprise de nouvelles formations (paysagiste, forestier, horticulteur)	31.12.13		■ Travaux site de Châteauneuf 1ère étape terminés à 95% (8.246 mios)
	15 Réorientation des activités des domaines agricoles en centres de compétences spécialisés et performants à des fins de formation, de démonstration, de recherche et de promotion	31.12.12	31.12.12	▲ Réorientation des activités des domaines encore à finaliser.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Volume de paiements directs (2010 = 108.64 mios; 2011 : 108.15)	108.5	107.15	▲ Diminution de la contribution à la surface de 20 francs/ha
ad3	2 Rendement brut du secteur agricole (2009 = 358 mios; 2010 = 351 mios)	360	341	▲ Année 2011 - chiffres 2012 pas encore disponibles
	3 Valeur ajoutée brute totale de l'agriculture valaisanne (2008 = 312 mios, 2009 = 321 mios 2010 = 324 mios)	330	284	▲ La méthode de calcul a été révisée par l'OFS en juin 2012 avec effet rétroactif (2009 = 345 mios / 2010 = 299 mios / 2011 = 296 mios)
	4 Chiffre d'affaires de la viti-viniculture valaisanne (2007 : 410 mios; 2008 : 425 mios; 2009 : 437 mios)	445	411	▲ Année 2011 (2010 = 436 mios) - chiffres 2012 pas encore disponible
	5 Valeur ajoutée brute de la viti-viniculture valaisanne (calculée sur la base des coûts 2006 et pour un CA de 430 mios)	302	305.7	■ Année 2010 - chiffres 2011 et 2012 pas encore disponibles
	6 Part des recettes totales des exploitations issue de la production (exploitation avec lait transformé en fromage traditionnel) : (2009 : 55 %; 2010 : 54.08 %)	58.0%	58.0%	■ La baisse du prix du lait industriel est compensée par la contribution extraordinaire du canton de 15 cts/kg
	7 Surface de verger reconvertie (en ha)	60	60	■ Décalages entre engagements et réalisations
ad4	8 Nombre d'apprentis en formation dans les métiers du champs professionnel agricole et dans celui de l'horticulture-paysagiste	200	224	■ 206 à Châteauneuf et 18 à Viège
	9 Nombre de participants aux cours de formation continue	1'100	1'000	■ Un nouveau programme informatique permettra de connaître dès 2013 la fréquentation de manière plus précise
	10 Taux de satisfaction des participants aux cours de formation continue	80%	90%	■ Questionnaire de satisfaction établi après chaque cours
ad5	11 Ecart entre budget disponible et paiements effectifs pour les améliorations structurelles	5%	0%	■ Totalité du budget utilisée
	12 Nombre de nouvelles études préliminaires et avant projet de PDR terminés	4	2	▲ 2 projets en 2012
ad6	13 Taux de satisfaction des clients du SCA dans le domaine d'activité analysé	80%	85%	■ Taux de satisfaction des apprentis sur cours dispensés

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Structures et espaces agricoles</b>	<b>21'647'756.01</b>	<b>14'755'714.97</b>	<b>6'892'041.04</b>
P1101 Espace rural	861'803.47	25'774.01	836'029.46
P1102 Structures agricoles	20'785'952.54	14'729'940.96	6'056'011.58
525 Crédits d'investissement aux institutions privées	2'080'180.00		2'080'180.00
526 Crédits d'investissement aux personnes physiques	2'358'900.00		2'358'900.00
562 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux communes	3'293'733.00		3'293'733.00
565 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux institutions privées	2'910'260.20		2'910'260.20
566 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux personnes physiques	823'271.00		823'271.00
572 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux communes	3'520'250.00		3'520'250.00
575 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux institutions privées	2'714'584.00		2'714'584.00
576 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux personnes physiques	396'650.00		396'650.00
622 Remboursement de prêts du crédit agricole de communes		247'074.00	-247'074.00
625 Remboursement de prêts du crédit agricole d'institutions privées		2'773'960.25	-2'773'960.25
626 Remboursement de prêts du crédit agricole de personnes physiques		4'330'765.40	-4'330'765.40
645 Remboursement des subventions		224'144.00	-224'144.00
670 Subv. de la Confédération pour améliorations structurelles à redistribuer		6'694'184.00	-6'694'184.00
Autres dépenses / recettes	2'688'124.34	459'813.31	2'228'311.03

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP12 Exploitations et produits</b>	<b>142'599'054.70</b>	<b>125'759'916.45</b>	<b>16'839'138.25</b>
P1201 Conseils aux producteurs et animation de groupes	4'215'478.58	1'693'693.49	2'521'785.09
365 Soutien aux sociétés d'apiculture : 43'000 + Serv. sanitaire petits ruminants 45'000 + Restitution taxe RPLP soutien transport lait valaisan 150'000 + Soutien aux producteurs de lait de consommation 11'000	250'553.70		250'553.70
366 Subv. élimination du bétail : 151'000 + Soutien à l'apiculture 26'000 + Soutien aux prod. de lait de consommation 27'000 + Aide à la reconstitution de troupeau : 26'000	230'973.00		230'973.00
434 Analyses de vins effectuées par le laboratoire		102'363.18	-102'363.18
440 Rétrocession RPLP soutien transport lait valaisan		150'152.10	-150'152.10
526 Prêts aides aux exploitations paysannes aux personnes physiques	1'604'000.00		1'604'000.00
626 Remboursement de prêts des privés (aides aux exploitations)		1'186'651.75	-1'186'651.75
Autres dépenses / recettes	2'129'951.88	254'526.46	1'875'425.42
P1202 Recherche et développement	4'573'767.08	2'522'818.87	2'050'948.21
318 Mandat Agridea pour analyse et planification des alpages ovins en Valais, participation de la Confédération à raison de 50% (cf. rubr. 460)	150'660.00		150'660.00
365 Subv. pour lutte contre carpocapse (ravageur en arboriculture) par confusion sexuelle : 208'000	220'784.60		220'784.60
365 Sub. pour lutte par confusion sexuelle du vers de la grappe en viticulture : 85'000 + Gestion qualité IVV (selon contrat de prestations) : 100'000	185'275.85		185'275.85
365 Prime de groupe bovins : 80'000 + aides zootechniques 24'000 + soutien aux fédérations d'élevage 7'000 + divers soutiens à des recherches en lien avec la protection des troupeaux: 49'000	160'100.00		160'100.00
440 Rétrocession RPLP affectée à la diversification des cultures fruitières		2'033'024.45	-2'033'024.45
460 Subv. fédérale pour contrôle AOC vendange		138'027.50	-138'027.50
460 Subv. fédérales pour les organismes de quarantaine : 194'000		211'487.50	-211'487.50
565 Subv. d'investis. diversification des cultures fruitières - Rétrocession RPLP	474'786.70		474'786.70
566 Subv. d'investis. diversification des cultures fruitières - Rétrocession RPLP	1'548'076.75		1'548'076.75
Autres dépenses / recettes	1'834'083.18	140'279.42	1'693'803.76
P1203 Paiements directs	111'516'618.70	109'405'101.99	2'111'516.71
308 Honoraires développeurs SAP externes pour gestion des paiements directs dans SAP	174'000.65		174'000.65
318 Soutien aux organisations professionnelles pour contrôle des prestations écologiques requises (PER) : 95'000	113'281.00		113'281.00
366 Subv. du canton selon Ordonnance fédérale sur la qualité écologique (OQE)	197'921.00		197'921.00
376 Paiements directs versés	109'398'289.15		109'398'289.15
470 Paiements directs à redistribuer		109'398'289.15	-109'398'289.15
Autres dépenses / recettes	1'633'126.90	6'812.84	1'626'314.06
P1204 Défense & Promotion des produits agricoles	7'415'534.32	5'689'121.41	1'726'412.91
318 Frais d'organisation pour diverses actions promotionnelles en lien avec les produits agricoles : Foire du Valais, Institut suisse de Rome, etc	138'302.50		138'302.50
365 Redevances agricoles encaissées et reversées (rubr. 439): 3.750 mios	3'825'906.09		3'825'906.09

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
365 Subv. promotion des produits agricoles (dont 1.7 mio de rétrocession RPLP)	2'380'410.00		2'380'410.00
439 Redevances agricoles encaissées (rubr. 365) et reversées		3'750'801.59	-3'750'801.59
440 Prélèvement au fonds RPLP affecté à la promotion		-209'922.40	209'922.40
440 Rétrocession RPLP affectée à la promotion		1'901'199.40	-1'901'199.40
480 Prélèvement au fonds RPLP affecté à la promotion		209'922.40	-209'922.40
Autres dépenses / recettes	1'070'915.73	37'120.42	1'033'795.31
P1205 Formation de base et formation continue	7'988'770.50	1'542'148.82	6'446'621.68
310 Dont achat de livres pour élèves (refacturés)	134'121.16		134'121.16
312 Frais de chauffage et d'électricité - Ecole d'agriculture Châteauneuf	171'983.35		171'983.35
313 Achat marchandise pour cuisine de l'internat de Châteauneuf	314'096.45		314'096.45
350 Contribution fondation Changins (Ecole spécialisée uniquement)	668'249.00		668'249.00
432 Hébergement et restauration internat de Viège		100'679.98	-100'679.98
432 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		479'077.05	-479'077.05
451 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton accueillis à Châteauneuf		116'007.50	-116'007.50
460 Subv. fédérale pour l'enseignement (266'000 au total pour 2012)		148'750.50	-148'750.50
Autres dépenses / recettes	6'700'320.54	697'633.79	6'002'686.75
P1206 Domaines agricoles	6'888'885.52	4'907'031.87	1'981'853.65
313 Diverses marchandises (semences, engrais, produits phytos, aliments, etc.) - Domaine de Viège	432'937.92		432'937.92
313 Cave Grand-Brûlé - Achat bouchons, bouteilles, étiquettes et autres fournitures	146'431.42		146'431.42
330 Domaine des Barges : Diminution de stocks suite mise en location du domaine et rachat des actifs par les locataires	299'931.00		299'931.00
424 Plus-value sur vente matériel d'occasion de la Cave de Châteauneuf		111'638.59	-111'638.59
424 Domaine des Barges : Plus-value sur reprise des actifs par les locataires		213'970.70	-213'970.70
427 Domaine des Barges : Location des bâtiments du domaine		273'418.00	-273'418.00
435 Ventes des secteurs fromagerie, bovins et grandes cultures du Domaine de Châteauneuf		136'467.08	-136'467.08
435 Ventes de la Cave de Châteauneuf		191'351.90	-191'351.90
435 Ventes des secteurs arboricole, maraîcher et vente directe du Domaine de Châteauneuf		244'455.20	-244'455.20
435 Ventes du Domaine des Barges		612'786.62	-612'786.62
435 Ventes de la cave du Grand-Brûlé		946'397.86	-946'397.86
435 Vente du Domaine de Viège		1'023'339.76	-1'023'339.76
500 Domaine de Châteauneuf : Système d'irrigation 64'000, reconstitution arboricole 60'000, rempl. 2 pompes immergées : 24000	151'312.11		151'312.11
606 Domaine des Barges : Valeur résiduelle des actifs rachetés par les locataires		236'329.30	-236'329.30
Autres dépenses / recettes	5'858'273.07	916'876.86	4'941'396.21
<b>Total</b>	<b>164'246'810.71</b>	<b>140'515'631.42</b>	<b>23'731'179.29</b>

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1  
Promouvoir un approvisionnement  
et une utilisation de l'énergie  
favorisant la sécurité économique  
B12 -59'566'800 net  
C12 -66'078'831.83 net

GP 11  
Production hydroélectrique  
B12 -65'286'890 net  
C12 -72'085'286.18 net

GP 12  
Approvisionnement et efficacité  
énergétique  
B12 5'720'090 net  
C12 6'006'454.35 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>65'044'668.56</b>	<b>60'648'900</b>	<b>62'177'275.84</b>	<b>1'528'376</b>
30 Charges de personnel	2'514'269.35	2'955'800	2'623'561.55	-332'238
31 Biens, services et marchandises	958'982.19	1'331'000	778'617.75	-552'382
33 Amortissements	200.90	0	180'135.25	180'135
34 Parts et contributions sans affectation	371'624.00	372'000	371'624.00	-376
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'130'243.00	2'197'000	2'133'512.60	-63'487
36 Subventions accordées	4'970'555.20	5'859'000	5'708'007.00	-150'993
38 Attributions aux financements spéciaux	25'606'503.86	23'307'900	24'066'548.25	758'648
39 Imputations internes	28'492'290.06	24'626'200	26'315'269.44	1'689'069
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>122'039'515.29</b>	<b>125'285'700</b>	<b>134'635'725.45</b>	<b>9'350'025</b>
40 Impôts	77'136'468.90	84'244'000	90'892'115.15	6'648'115
41 Patentes et concessions	6'821'838.60	6'700'000	7'237'065.05	537'065
42 Revenus des biens	4'653'200.00	4'653'200	4'653'200.00	0
43 Contributions	1'939'862.00	2'473'600	2'397'846.30	-75'754
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'479'961.65	2'487'000	2'482'812.00	-4'188
46 Subventions acquises	0.00	0	30'000.00	30'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'740'840.14	1'500'000	2'128'069.35	628'069
49 Imputations internes	27'267'344.00	23'227'900	24'814'617.60	1'586'718
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>56'994'846.73</b>	<b>64'636'800</b>	<b>72'458'449.61</b>	<b>7'821'650</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>11'871'762.00</b>	<b>6'190'000</b>	<b>11'926'900.45</b>	<b>5'736'900</b>
52 Prêts et participations permanentes	340'000.00	1'500'000	1'614'000.00	114'000
56 Subventions accordées	6'511'612.00	4'690'000	4'497'990.45	-192'010
57 Subventions redistribuées	5'020'150.00	0	5'814'910.00	5'814'910
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>9'256'694.50</b>	<b>1'120'000</b>	<b>5'547'282.67</b>	<b>4'427'283</b>
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	222'500.00	0	61'666.67	61'667
66 Subventions acquises	4'014'044.50	1'120'000	-329'294.00	-1'449'294
67 Subventions à redistribuer	5'020'150.00	0	5'814'910.00	5'814'910
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>2'615'067.50</b>	<b>5'070'000</b>	<b>6'379'617.78</b>	<b>1'309'618</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>54'379'779.23</b>	<b>59'566'800</b>	<b>66'078'831.83</b>	<b>6'512'032</b>

**SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES**

Explication des écarts financiers
<p>Rub 31: -0.5 mio Diminution des dépenses pour des honoraires et prestations</p> <p>Rub 38: +0.7 mio Attribution supplémentaire au Fonds selon les art. 70-71 LFH-VS dû à l'hydrologie supérieure à la moyenne</p> <p>Rub 39 et 49: +1.6 mio +0.8 mio Dotations supplémentaires des Fds selon les art. 69-71 LFH-VS dû à l'hydrologie supérieure à la moyenne +0.8 mio Prélèvement supplémentaire sur le compte de fortune du Fds d'encouragement de l'énergie</p> <p>Rub 40: 6.6 mio L'hydrologie supérieure à la moyenne influe sur le total de l'impôt spécial perçu par le canton.</p> <p>Rub 41: 0.5 mio L'hydrologie supérieure à la moyenne influe sur le total des redevances perçues par le canton.</p> <p>Rub 48: 0.6 mio Prélèvement supplémentaire sur le compte de fortune du fonds d'encouragement de l'énergie.</p> <p>Rub 57 et 67: 5.8 mio La Conférence des directeurs cantonaux des finances a décidé que les montants versés dans les cantons dans le cadre du programme national relatif à l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments devaient apparaître dans les comptes cantonaux en tant que subventions redistribuées. Ainsi, la rub 67 contient le même montant que la rub 57.</p> <p>Rub 66: -1.4 mio Le montant effectivement reçu de la Confédération a été de 2'351'200 Fr en 2012.</p> <p>Dans son rapport sur le compte 2011, l'inspection des finances a demandé de créer des comptes créanciers pour chaque année pour lesquelles une contribution fédérale est versée. Ceci afin de connaître le solde disponible de ces contributions pour couvrir les engagements des années respectives. Le solde des prélèvements pour alimenter ces nouveaux comptes créanciers pour les années 2009 à 2012 ainsi que des attributions pour couvrir les versements effectués en 2012 se monte à -329'294 Fr.</p> <p>Les disponibilités sur les comptes créanciers sont de 2'680'494 Fr. Avec l'exercice 2012, les moyens mis à disposition dans le cadre du Fonds soutien à l'économie ont été épuisés.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	13.30	15.50	15.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
1.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
1.2	par l'encouragement d'une distribution d'énergie coordonnée.
1.3	par la mise sur pied des conditions cadre favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, l'anticipation du financement des droits de retours de concessions hydrauliques.
2	Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Suivi des réalisations des lignes THT en Valais et plus particulièrement participation à la gestion des projets découlant des conclusions du rapport d'experts	31.12.12		<p>▲ Tronçon "Chamoson - Chippis" Les recours déposés en août 2012 auprès du Tribunal Administratif Fédéral à propos du 1er tronçon ont été rejetés en grande partie. En raison de difficultés techniques et de coûts trop élevés, ce tronçon devra être construit comme ligne aérienne. Cette décision a été contestée par les requérants devant le tribunal fédéral. Ce dernier a accordé un effet suspensif au recours.</p> <p>Tronçon "Chippis - Mörel" Le Conseil fédéral a défini à la fin octobre 2012 le corridor relatif au 2ème tronçon. La nouvelle ligne sera également une ligne aérienne en rive gauche du Rhône. Les détails devront être précisés plus dans le cadre du processus d'approbation des plans.</p> <p>Tronçon "Mörel - Ulrichen" L'autorisation de construire pour le 3ème tronçon a été délivrée en juin 2011. Le tribunal administratif fédéral a reçu par la suite de nombreux recours. Les requérants demandaient entre autre une étude à propos de l'enfouissement des lignes. Une prise de position de la part du tribunal administratif fédéral était initialement attendue pour début 2013.</p>
	2 Mise à jour de la statistique de la consommation finale d'énergie dans le canton	31.12.12		<p>▲ Manque de collaboration de certaines grandes compagnies pétrolières actives en Valais pour transmettre les données statistiques demandées.</p>
	3 Consultation relative à la stratégie de politique énergétique, préparation des premières modifications législatives	31.12.12		<p>■ Concernant la consultation relative à la Stratégie Forces Hydrauliques, une dizaine de prises de positions ont été transmises courant 2012 au SEFH à propos du rapport du groupe d'expert.</p> <p>Concernant la préparation des premières modifications législatives, il faut mentionner que la concrétisation de la Stratégie Forces Hydrauliques est divisée en 5 phases. Les 3 premières ont été réalisées et approuvées en 2012:</p> <p>Phase 1: Le planning et les visions relatives à la stratégie force hydraulique ont été approuvés par le Conseil d'Etat en avril 2012. Les visions sont au nombre de 6 et décrivent les grands axes de la stratégie.</p> <p>Phase 2: Le décret a été approuvé par le Grand Conseil en septembre 2012. Il vise à garantir que toutes les décisions ou les conventions relatives à l'utilisation des forces hydrauliques poursuivent les objectifs de la stratégie force hydraulique jusqu'à l'implémentation de celle-ci. La durée du décret est de 3 ans.</p> <p>Phase 3: La stratégie du propriétaire de FMV a été approuvée par le Conseil d'Etat en novembre du 2012. Cette stratégie précise la mission de FMV et définit les attentes du canton en tant qu'actionnaire principal au niveau des activités principales.</p>

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	4 Mise en oeuvre du plan cantonal d'assainissement des cours d'eau (LEaux) et suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eaux	31.12.12		● Dans le cadre de l'assainissement des eaux fondée sur une approche globale de bassins versants, toutes les compagnies d'électricité concernées ont effectué et finalisé une étude de faisabilité fin 2012. En raison de l'arrêt du Tribunal Fédéral du 15 novembre 2012 dans l'affaire de l'assainissement de l'aménagement de Misox (Grisons), où des mesures de dotation ont été ordonnées, le processus deva être réexaminé.
	5 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts conforme à la nouvelle politique énergétique fédérale	31.12.15		▲ La prise de position du Conseil d'Etat relative à la Stratégie énergétique 2050 a défendu une pesée d'intérêt en faveur des énergies renouvelables.
	6 Simplification de la procédure d'autorisation pour installations photovoltaïques	31.12.12		● Aucune mesure prise en raison de l'allocation des ressources à l'élaboration de la stratégie "Efficacité et approvisionnement en énergie".
ad2	7 Mise en oeuvre d'un programme de promotion de l'utilisation des rejets de chaleur	31.12.12	01.12.12	■ Deux programmes de promotion concernant l'utilisation des rejets de chaleur ont été mise en oeuvre le 01 décembre 2012:  1) Chaleur à distance (CAD) - Infrastructure 2) Raccordement à un chauffage à distance (CAD)
	8 Conduite de la mise en place des conditions cadre (information, formation, influence sur les normes de construction) pour que les standards MINERGIE et MINERGIE-P augmentent leurs part de marché dans le domaine du bâtiment	31.12.15		▲ Objectif MINERGIE atteint/dépassé  Objectif MINERGIE-P non atteint, d'où adaptation du programme de promotion au 01 décembre 2012.
	9 Suivi de la mise en application de la nouvelle ordonnance sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (OURE) du 9 février 2011, en collaboration avec les communes	31.12.13		▲ Bonne réception d'une majorité des communes. Quelques problèmes, en particulier avec la limitation du chauffage électrique.
	10 Conduite et adaptation des programmes de promotion énergétiques en fonction de la politique fédérale et de l'évolution du marché	31.12.15		■ En plus de la gestion des programmes existants, deux programmes de promotion ont été ajoutés en 2012 : « Remplacement d'un chauffage utilisant une énergie fossile » et « Infrastructure principale d'approvisionnement en chaleur à distance ». Par ailleurs des ajustements ont été réalisés dans les programmes de développement «MINERGIE» et «Installation solaires thermiques».
	11 Collaboration avec les autres services de l'Etat pour la définition et la mise en place d'une politique énergétique transversale dans le cadre de l'Agenda 21 et découlant de la stratégie de la politique énergétique du canton.	31.12.14		▲ Une collaboration avec le SBMA est en cours pour: 1) Une aide à décision pour les communes en matière d'autorisation de construire les installations solaires. 2) La pose d'installations photovoltaïques sur les bâtiments de l'Etat.

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Etat d'avancement de la mise à jour de la statistique de la consommation finale d'énergie dans le canton	100%	80%	▲ Manque de collaboration de certaines grandes compagnies pétrolières actives en Valais pour transmettre les données statistiques demandées.
	2 Production hydroélectrique moyenne (GWh par an)	10'000	10'400	■ Hydrologie 2012 supérieure à la moyenne. [2011: 9'100 GWh] [2010: 9'500 GWh] [2009: 10'200 GWh]
	3 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	83.5	90.1	■ L'hydrologie 2012 supérieure à la moyenne influe sur le total de l'impôt spécial perçu par le canton. [2011: 76.4 mios. Fr.] => 2011: Augmentation de la redevance hydraulique [2010: 61.0 mios. Fr.] [2009: 68.2 mios. Fr.]
	4 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	6.7	7.2	■ L'hydrologie 2012 supérieure à la moyenne influe sur le total des redevances perçues par le canton. [2011: 6.8 mios. Fr.] => 2011: Augmentation de la redevance hydraulique [2010: 5.2 mios. Fr.] [2009: 5.6 mios. Fr.]
ad2	5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie (en 2010: 37)	50	0	● En raison d'un très grand nombre de dossiers de demandes d'autorisations de construire liés à la LEX Weber, le service n'a pas pu allouer de ressources aux contrôles de chantiers. [2011: 17 chantiers contrôlés] [2010: 37 chantiers contrôlés] [2009: 21 chantiers contrôlés]
	6 Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie	40%		● En raison d'aucun contrôle des chantiers, la part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie ne peut pas être spécifiée.
	7 Nombre de dossiers énergétiques préavisés (en 2010: 324)	200	583	■ En 2012, le service a préavisé 286 dossiers de compétence de la commission cantonale des constructions (CCC) et 153 dossiers MINERGIE (en particulier avec bonus sur l'indice d'utilisation du sol). Le solde est constitué de dossiers particuliers de compétence communale. [2011: 457 dossiers préavisés] [2010: 324 dossiers préavisés] [2009: 339 dossiers préavisés]
	8 Nombre de labels MINERGIE octroyés (en 2010: 230)	200	312	■ La forte croissance est due en partie à la LEX Weber. [2011: 210 labels MINERGIE octroyés] [2010: 230 labels MINERGIE octroyés] [2009: 212 labels MINERGIE octroyés]
	9 Nombre de labels MINERGIE-P octroyés (en 2010: 19)	40	14	▲ Objectif MINERGIE-P non atteint, d'où adaptation du programme de promotion au 01 décembre 2012. [2011: 13 labels MINERGIE-P octroyés] [2010: 19 labels MINERGIE-P octroyés]

## SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad2</b> 10 Nombre d'indicateurs énergétiques dans les mandats de prestations de l'administration cantonale (tunnels, hôpitaux, écoles) dans le cadre de l'	4	0	● Des collaborations avec d'autres services existent (SRCE, SBMA, RSV, SE) mais sans report d'indicateurs dans l'Agenda 21.
11 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr.)	4.6	4.8	■ 4.5 millions concernent les subventions d'investissement financées par le budget cantonal ordinaire, le Fonds de soutien à l'économie et la contribution fédérale.  0.3 millions concernent des prêts pour l'assainissement énergétique des processus industriels.  A noter que 5.8 millions ont été versés en plus par le programme national relatif à l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments.
12 Délai de mise en vigueur du programme de promotion "utilisation des rejets de chaleur"	31.03.12	01.12.12	■ Deux programmes de promotion concernant l'utilisation des rejets de chaleur ont été mise en oeuvre le 01 décembre 2012:  1) Chaleur à distance (CAD) - Infrastructure 2) Raccordement à un chauffage à distance (CAD)

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Production hydroélectrique</b>	<b>60'881'851.73</b>	<b>132'967'137.91</b>	<b>-72'085'286.18</b>
P1101 Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	2'150'434.59	6'086'909.35	-3'936'474.76
426 Dividendes FMV SA		2'100'000.00	-2'100'000.00
427 Loyer pour l'aménagement de Chippis-Rhône		2'550'000.00	-2'550'000.00
480 Prélèvements sur les financements spéciaux		1'300'000.00	-1'300'000.00
Autres dépenses / recettes	2'150'434.59	136'909.35	2'013'525.24
P1102 Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	58'160'052.07	126'847'524.54	-68'687'472.47
340 Dédommagement par les CFF pour perte sur impôt, part communale	371'624.00		371'624.00
350 Franc du paysage, prélèvement par la Confédération	1'051'200.10		1'051'200.10
352 Franc du paysage, part communale	1'082'312.50		1'082'312.50
365 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	5'502'306.00		5'502'306.00
380 Attributions aux financements spéciaux	24'066'548.25		24'066'548.25
390 Imputations internes	25'389'947.51		25'389'947.51
401 Compensation pour perte d'impôt CFF		743'248.00	-743'248.00
408 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		90'148'093.15	-90'148'093.15
410 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'191'065.05	-7'191'065.05
439 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'293'138.10	-2'293'138.10
450 Contribution de la Confédération au franc du paysage		2'101'120.00	-2'101'120.00
452 Contribution des communes au franc du paysage		381'692.00	-381'692.00
490 Imputations internes		23'986'548.25	-23'986'548.25
Autres dépenses / recettes	696'113.71	2'619.99	693'493.72
P1103 Gestion des risques et assainissement	571'365.07	32'704.02	538'661.05
<b>GP12 Approvisionnement et efficacité énergétique</b>	<b>13'222'324.56</b>	<b>7'215'870.21</b>	<b>6'006'454.35</b>
P1201 Domaine du bâtiment et programme de promotion	12'297'231.96	7'208'243.36	5'088'988.60
480 Prélèvements sur les financements spéciaux		828'069.35	-828'069.35
525 Prêts et participations permanentes aux institutions privées	254'000.00		254'000.00
528 Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	60'000.00		60'000.00
562 Subventions accordées à des communes	389'109.00		389'109.00
565 Subventions accordées à des institutions privées	2'878'055.00		2'878'055.00
566 Subventions accordées à des personnes physiques	1'230'826.45		1'230'826.45
576 Subventions redistribuées à des personnes physiques	5'814'910.00		5'814'910.00
660 Subventions acquises de la Confédération		-329'294.00	329'294.00
670 Subventions de la Confédération à redistribuer		5'814'910.00	-5'814'910.00
Autres dépenses / recettes	1'670'331.51	894'558.01	775'773.50
P1202 Approvisionnement en énergie	494'759.04	6'351.50	488'407.54
P1203 Formation, information et études	303'595.26	826.89	302'768.37
P1204 Collectivités publiques et secteur économique	126'738.30	448.46	126'289.84
<b>Total</b>	<b>74'104'176.29</b>	<b>140'183'008.12</b>	<b>-66'078'831.83</b>

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

Remarques

FONDS DES FORCES HYDRAULIQUES  
-----

En conséquence des montants facturés pour l'impôt spécial (rubrique 408) ainsi que les redevances (rubrique 410) dans le cadre des comptes 2012, les Fonds liés aux forces hydrauliques sont dotés conformément aux articles 70 et 71 LFH-VS.

1) FONDS DE RACHAT DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-ÉLECTRIQUES (art. 70 LFH-VS): Après la comptabilisation de la dotation, des intérêts, des prélèvements etc., le solde de ce Fonds se monte au 31.12.2012 à 70'800'520.- Fr.

2) FONDS DE PRÉFINANCEMENT DES FMV (art. 71 LFH-VS): Après la comptabilisation de la dotation, des intérêts, des prélèvements etc., le solde de ce Fonds se monte au 31.12.2012 à 34'312'087.- Fr.

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1  
Assurer une utilisation rationnelle  
et mesurée du sol et coordonner  
les activités territoriales  
B12 3'288'800 net  
C12 2'602'162.04 net

GP 11  
Assurer une utilisation rationnelle  
du sol  
B12 1'368'047 net  
C12 1'196'287.94 net

GP 12  
Coordonner les activités  
territoriales  
B12 1'920'753 net  
C12 1'405'874.10 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>2'808'146.51</b>	<b>2'965'900</b>	<b>2'716'951.79</b>	<b>-248'948</b>
30 Charges de personnel	2'104'458.15	2'077'500	2'144'114.80	66'615
31 Biens, services et marchandises	274'748.75	565'700	332'871.90	-232'828
36 Subventions accordées	310'850.16	226'000	122'389.32	-103'611
39 Imputations internes	118'089.45	96'700	117'575.77	20'876
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>171'060.85</b>	<b>17'100</b>	<b>195'014.25</b>	<b>177'914</b>
43 Contributions	5'718.85	17'100	24'242.25	7'142
49 Imputations internes	165'342.00	0	170'772.00	170'772
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>2'637'085.66</b>	<b>2'948'800</b>	<b>2'521'937.54</b>	<b>-426'862</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>66'784.00</b>	<b>340'000</b>	<b>293'224.50</b>	<b>-46'776</b>
50 Investissements propres	0.00	40'000	23'300.00	-16'700
56 Subventions accordées	66'784.00	300'000	269'924.50	-30'076
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>213'000.00</b>	<b>213'000</b>
66 Subventions acquises	0.00	0	213'000.00	213'000
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>66'784.00</b>	<b>340'000</b>	<b>80'224.50</b>	<b>-259'776</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>2'703'869.66</b>	<b>3'288'800</b>	<b>2'602'162.04</b>	<b>-686'638</b>

## Explication des écarts financiers

Rubrique 313 : La consommation de l'essence a diminué dû au remplacement d'une voiture de service par une voiture plus écologique et une sensibilisation des collaborateurs

Rubrique 318 : Retard des mandats dans le cadre du projet "développement territorial 2020", dû au manque de ressources humaines occupés par les conséquences de l'acceptation de l'initiative Weber par le peuple suisse en mars 2011 (mise en place d'une hotline géré par les collaborateurs du SDT, soutien aux communes, travaux en lien avec l'élaboration de l'ordonnance urgente)

Rubrique 36 : L'ensemble de l'enveloppe budgétaire était destinée en 2012 au paiement d'actions du Plan Intégré Transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc qui a une durée de 3 ans et se termine en juin 2013. Vu que les dépenses dépendent de l'avancement du travail des partenaires et des communes de l'Espace Mont-Blanc, les subventions qui n'ont pas été versées en 2012 seront dépensées dans le courant du premier semestre 2013.

Rubrique 56 : Toutes les subventions dues aux communes selon le règlement des mesures d'encouragement en matière d'aménagement du territoire ont été versées. Toutefois, les versements sont faits pour autant que les modifications des plans d'affectation de zone (PAZ) soient homologués par le Conseil d'Etat et les factures acquittées transmises au service

Rubrique 660: Dans le cadre du projet d'agglomération la Confédération nous a versé le 27.12.2011 la somme de CHF 213'000.00 laquelle a été transférée le 6.3.2012 à l'agglomération, resp. à la commune de Naters.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	13.40	13.70	14.20

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

Transfert de 0.5 EPT du Service d'agriculture au Service du développement territorial en vue de l'engagement d'un aménagiste à 80 % pour une durée limitée de deux ans

<b>OBJECTIF POLITIQUE</b>	
<b>Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales</b>	
<b>Sous-objectifs politiques</b>	
1	Assurer la qualité de vie de la population [Agenda 21]
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification [Agenda 21]
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles [Agenda 21]
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et du plan directeur cantonal
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable et maîtriser le développement des résidences secondaires [Agenda 21]
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent
10	Encourager l'élaboration de plans d'aménagement régionaux. [Agenda 21]

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Réalisation du projet développement territorial 2020	31.12.15		▲ La réalisation du projet dt2020 correspond au planning prévu, malgré un retard du projet, notamment dû l'acceptation par le peuple de l'initiative Weber. Le Conseil d'Etat a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux le 29 août 2012.
	2 Projet partiel dt2020: Révision de la LcAT - élaboration de l'avant-projet	31.12.12		■ Le Conseil d'Etat a pris connaissance du projet de révision partielle de la LcAT le 29 août 2012 et a chargé le DEET de le mettre en consultation publique. La consultation a eu lieu entre le 10 décembre 2012 et le 22 février 2013.
	3 Projet partiel dt2020: Elaboration de l'avant-projet du concept cantonal de développement territorial	31.12.12		■ L'avant-projet de CCDT a été présenté aux communes dans le cadre d'ateliers organisés au mois d'octobre 2012. Le 29 août 2012, le Conseil d'Etat a pris connaissance de l'avant-projet. Sa consultation publique a été lancée le 10 décembre 2012 en même temps que la révision de la LcAT.
	4 Coordination, mise en oeuvre et suivi des actions de l'Espace Mont Blanc en collaboration avec le SDE	31.12.13		■ La réalisation des actions du Plan Intégré Transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc suit son cours. La collaboration avec le SDE est fructueuse et les actions ont eu des retombées médiatiques très positives en 2012.
ad3	5 Soutien des communes dans l'identification et la mobilisation des réserves d'utilisation à l'intérieur du milieu urbanisé par le biais de la méthode Raum+	31.12.12		▲ Réalisation d'un projet pilote en cours dans le cadre du projet d'agglomération Brig-Visp-Naters.
ad5	6 Elaboration d'un master plan pour l'hébergement touristique en collaboration avec le SDE et adaptation du Plan Directeur (selon la révision de l'art. 8 LAT du 17 décembre 2010)	31.12.12		▲ Le groupe de travail a adapté sa stratégie suite à l'acceptation de l'initiative Weber acceptée par le peuple le 11 mars 2012. Une stratégie pour l'hébergement touristique en Valais a ensuite été soumise au Conseil d'Etat en janvier 2013. Le Conseil d'Etat en a pris connaissance et a chargé le groupe de travail d'examiner les mesures selon les axes fixés dans cette stratégie. Un rapport final sur ce travail est attendu d'ici la fin du mois d'avril 2013.
ad6	7 Coordination du développement territorial dans la plaine avec les mesures de la 3ème correction du Rhône - adaptation du Plan Directeur (fiche de coordination f.901)	31.12.12		■ Le Conseil d'Etat a validé le PA-R3 2012, pris connaissance du projet de fiche f.901 « Troisième correction du Rhône » et chargé le DEET de sa mise à l'enquête publique, qui ad'ailleurs été lancée le 11 janvier 2013.
	8 Projet partiel 2020: Révision du Plan Directeur Cantonal - Elaboration de l'avant-projet	31.12.14		▲ Malgré un retard du projet en début d'année 2012, notamment dû l'acceptation par le peuple de l'initiative Weber, ce projet partiel respecte le planning prévu. L'avant-projet a débuté avec des travaux de benchmarking, des réflexions sur la conception et le graphisme et la rédaction des fiches du futur plan directeur cantonal.
	9 Participation à une étude pour analyser les impacts spatiaux et de transport du tunnel de base du Lötschberg pour le Canton du Valais	31.12.12	30.09.12	■ L'étude est terminée et a été communiquée en septembre 2012.
ad7	10 Analyse et adaptation des instruments de communication et participation à l'exposition "DARUM Raumplanung" en collaboration avec l'EPF Zürich et le SIA	31.12.12	31.10.12	■ L'exposition "DARUM Raumplanung" a eu lieu entre le 17 et le 29 octobre 2012 à Sion et à Brigue.
	11 Formation continue et information aux communes et aux autres acteurs	31.12.12		■ Plusieurs séances d'information et de formation sur différentes thématiques ont été effectuées en 2012.

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad8 12 Coaching des communes dans la mise en oeuvre des outils d'aménagement du territoire par rapport au résidences secondaires	31.12.12		■ Suite à l'acceptation de l'initiative Weber une hotline a été mise en place au SDT pour répondre aux questions des communes et des particuliers.
ad9 13 Conseiller, accompagner et informer les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones	31.12.12		■ Les urbanistes d'arrondissement du SDT collaborent régulièrement avec les communes pour les aider dans leurs tâches de gestion du territoire.
ad10 14 Accompagner les communes dans la mise en oeuvre des projets d'agglomérations (projet DEET)	31.12.12		■ Le programme d'agglomération Brig-Visp-Naters (2ème génération) a été déposé auprès de la Confédération à la fin juin 2012. Les projets d'agglomération du Chablais et de Sion sont en cours d'évaluation auprès de la Confédération.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 1 Evolution démographique dans les régions de montagne (2008: + 1.4 %)	1.4%	1.3%	▲ Le développement démographique des régions de montagne a quelque peu baissé. La méthodologie de calcul a été établie en accord avec le SDE.
ad3 2 Surface de zones à bâtir construite par habitant (2010 : 285m2)	→	→	■ Les derniers chiffres disponibles datent uniquement de 2010. Une mise à jour est prévu chaque 5 ans.
3 Reserves de zones à bâtir	→	→	■
ad4 4 Surfaces d'assolement du Canton du Valais (bilan 2008: 7'343 ha)	7'343	7'343	■ Le SDT a appliqué le plan sectoriel de la Confédération sur les surfaces d'assolement. Le bilan a été réalisé et communiqué à l'ODT.
ad7 5 Nombre de jours de cours effectués	3	3	■ Divers cours de formation sur les thématiques actuelles ont été organisés. Ils étaient destinés aux stagiaires avocats et notaires, aux apprentis de l'administration cantonale ainsi qu'aux bureaux de planification.
ad8 6 Nombre de communes qui ont pris des mesures pour la maîtrise des résidences secondaires (2010: 13)	17	17	■ Les mesures devront être réanalysées, en collaboration avec les communes, suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance fédérale sur les résidences secondaires.
ad9 7 Degré de satisfaction des communes (première enquête en 2010 : 78%)	80%	78.2%	■ La prochaine enquête auprès des communes aura lieu en 2013.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol</b>	<b>1'207'840.75</b>	<b>11'552.81</b>	<b>1'196'287.94</b>
P1101 Législation	129'470.52	1'311.68	128'158.84
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'078'370.23	10'241.13	1'068'129.10
<b>GP12 Coordonner les activités territoriales</b>	<b>1'802'335.54</b>	<b>396'461.44</b>	<b>1'405'874.10</b>
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	632'819.79	137'007.65	495'812.14
P1202 Plan directeur cantonal et controlling	660'118.09	43'797.58	616'320.51
P1203 Projets d'agglomération et coopération	509'397.66	215'656.21	293'741.45
<b>Total</b>	<b>3'010'176.29</b>	<b>408'014.25</b>	<b>2'602'162.04</b>

## SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

OP 1  
Assurer l'état des droits sur les  
immeubles et réaliser la  
mensuration officielle  
B12 -65'296'400 net  
C12 -70'802'734.70 net

GP 11 RF 2020 B12 4'691'721 net C12 4'871'165.55 net	GP 12 Support des RF, ventes aux étrangers B12 -7'241 net C12 -439'501.82 net	GP 13 Mensuration officielle B12 3'031'402 net C12 2'382'280.30 net	GP 14 Etat des droits sur les immeubles B12 -74'240'750 net C12 -79'239'569.99 net
GP 15 Organisation et promotion du SIT-VS B12 1'228'468 net C12 1'622'891.26 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>16'461'884.19</b>	<b>15'767'000</b>	<b>18'245'555.05</b>	<b>2'478'555</b>
30 Charges de personnel	11'606'383.70	12'755'200	12'193'485.10	-561'715
31 Biens, services et marchandises	1'240'972.45	1'585'400	1'763'415.03	178'015
33 Amortissements	-305'537.85	0	6'685.77	6'686
36 Subventions accordées	38'187.65	35'000	52'247.65	17'248
38 Attributions aux financements spéciaux	2'340'000.00	0	3'152'873.35	3'152'873
39 Imputations internes	1'541'878.24	1'391'400	1'076'848.15	-314'552
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>118'052'143.05</b>	<b>84'475'400</b>	<b>90'261'620.72</b>	<b>5'786'221</b>
40 Impôts	94'163'142.20	65'000'000	71'486'700.27	6'486'700
42 Revenus des biens	49.35	0	468.10	468
43 Contributions	23'314'127.05	19'247'900	17'170'542.08	-2'077'358
46 Subventions acquises	303'907.05	227'500	649'705.95	422'206
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	270'917.40	0	954'204.32	954'204
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>101'590'258.86</b>	<b>68'708'400</b>	<b>72'016'065.67</b>	<b>3'307'666</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>10'747'997.35</b>	<b>13'412'000</b>	<b>12'050'269.52</b>	<b>-1'361'730</b>
50 Investissements propres	270'917.40	2'340'000	954'204.32	-1'385'796
56 Subventions accordées	465'819.55	1'072'000	259'126.65	-812'873
57 Subventions redistribuées	10'011'260.40	10'000'000	10'836'938.55	836'939
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>10'011'260.40</b>	<b>10'000'000</b>	<b>10'836'938.55</b>	<b>836'939</b>
67 Subventions à redistribuer	10'011'260.40	10'000'000	10'836'938.55	836'939
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>736'736.95</b>	<b>3'412'000</b>	<b>1'213'330.97</b>	<b>-2'198'669</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>100'853'521.91</b>	<b>65'296'400</b>	<b>70'802'734.70</b>	<b>5'506'335</b>

**SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE****Explication des écarts financiers**

L'excédent de financement réalisé en 2012 est supérieur de Fr. 5'506'335.- par rapport au budget. L'essentiel de cette différence provient d'un excédent de recettes d'impôt de la rubrique 40 de Fr. 6'486'700.-. Cette différence provient du fait que la valeur des prix de vente, qui est la base de calcul de l'impôt et des émoluments, a continué d'augmenter en 2012 de manière générale sur tout le territoire et plus particulièrement dans certaines communes du canton. Suite à la révision de l'ordonnance sur le registre foncier et notamment de l'utilisation de la cédule de registre dès le 1.01.2012, une diminution des recettes de la rubrique 43 était prévue au budget 2012. L'estimation était difficile à faire et les résultats démontrent que la diminution est plus importante (CHF -2'077'358.-).

Les autres différences sont :

- Rubrique 31, 39 et 46 : Les frais de location pour les RF sont à charge des communes dès le 1.01.2012 et sont comptabilisés dans les comptes du SRFG avec compensation dans les recettes sous 46.
- Rubrique 38 et 50 : Attribution du montant de Fr. 2'340'000.- à un compte de financement spécial à utiliser dans le cadre du projet RF2020.
- Rubrique 48 : Prélèvements sur les financements spéciaux : utilisation du fonds spécial reporté dans le cadre du projet RF2020.
- Rubrique 56, 57 et 67 Subventions: En 2012, le montant nécessaire à l'enregistrement des décomptes finaux a été supérieur de Fr. 836'939.- au montant prévu au budget. Par contre le montant des subventions enregistrées en faveur des communes a été inférieur de Fr. 812'873.- au montant prévu au budget.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	93.10	95.60	94.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

95.60 EPT au budget 2012.  
 Au 31.12.2012, 2 EPT étaient en cours de procédure de mise au concours. Les 2 collaborateurs ont commencé leur activité au 01.01.2013.  
 Deux collaborateurs avaient augmenté leur taux d'activité pour une durée limitée représentant 0.7 EPT.

**OBJECTIF POLITIQUE****Assurer l'état des droits sur les immeubles et réaliser la mensuration officielle****Sous-objectifs politiques**

- 1 Réaliser le projet RF 2020
- 2 Soutenir juridiquement les registres fonciers (RF)
- 3 Réaliser la mensuration officielle sur tout le canton et garantir des données informatisées, fiables et harmonisées.
- 4 Promouvoir et administrer un système d'information du territoire (SIT-VS) afin d'obtenir une gestion informatisée des données touchant l'ensemble du canton (infrastructures, dangers naturels, plans de zones, etc)

## SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Mise à disposition des données du Registre foncier fédéral aux clients autorisés via InterCapi par Internet (PI18)	31.12.12	31.12.12	■
	2 Installation et mise en production de la nouvelle version du logiciel métier Capitastra 6 (PI 17)	31.12.12		▲ Etape 2012 réalisée, mise en production 2013
	3 Présentation du projet de loi cantonale sur la géoinformation (LGeo) en première lecture au Grand-Conseil (PL 4)	31.12.12		▲ Les documents sont rédigés.
	4 Poursuite de la réalisation du projet de scannérisation des données dans un registre foncier et déploiement de ce projet dans un deuxième registre foncier (PI 23)	31.12.12		▲ + 55% documents scannés mais pas encore disponibles.
<i>ad2</i>	5 Révision de l'ordonnance concernant la tenue du registre foncier cantonal (211.611) (PL 8)	01.06.12		● Planification modifiée.
<i>ad3</i>	6 Réalisation de la mise à jour du plan d'ensemble (PI 13)	31.12.13	31.12.12	■
	7 Mise en place de la structure d'organisation sur la base de la loi sur la mensuration officielle révisée	31.12.12		● Planification modifiée.
<i>ad4</i>	8 Migration du SIT-Valais vers la nouvelle architecture technique	31.12.12	31.12.12	■

## SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Degré de réalisation du projet de mise à disposition des données RFF accessibles aux clients autorisés via Intercapi par Internet	100%	100%	■
	2 Degré de réalisation de la mise en production de la nouvelle version du logiciel métier Capitastra 6	100%	50%	▲ Etape 2012 réalisée, mise en production 2013
	3 Délai pour la première lecture du projet de loi cantonale sur la géoinformation (LGeo)	31.12.12	31.12.12	▲ Les documents sont rédigés.
	4 Pourcentage de documents existants scannés dans le RF pilote	100%	55%	■ + 55% documents scannés mais pas encore disponibles.
	5 Degré de préparation du projet de reprise des données MO des communes non introduites au RFF	60%	0%	● Planification modifiée.
	6 Nombre de nouvelles communes introduites au registre foncier fédéral par année	6	0	● Priorité donnée à l'informatisation.
	7 Nombre de nouvelles communes introduites et informatisées en production dans Capitastra par année (situation au 01.10.2011 : 57 sur 143)	10	6	▲ Brig-Glis (sektor Glis) Bürchen Bovernier Dorénaz Vétroz Port-Valais
<i>ad2</i>	8 Traitement des réquisitions dans un délai en jours (réalisé 2010 : 20, planifié 2011 : 20)	20	20	■
	9 Délai pour la révision de l'ordonnance concernant la tenue du registre foncier cantonal	01.06.12	31.12.12	● Planification modifiée.
<i>ad3</i>	10 Degré de réalisation du projet de mise à jour du plan d'ensemble	60%	60%	■
	11 Délai pour la mise en place de la structure d'organisation sur la base de la loi sur la mensuration officielle révisée	31.12.12	31.12.12	■ Planification modifiée.
	12 Pourcentage de la surface du canton en cours de mensuration selon les ordonnances fédérales et cantonales	2%	2%	■
	13 Pourcentage de la surface du canton dont la mensuration est réalisée selon les ordonnances fédérales et cantonales	53%	53%	■
<i>ad4</i>	14 Pourcentage d'applications migrées vers la nouvelle architecture technique	100%	100%	■

**Informations complémentaires portées à la connaissance du  
Grand Conseil**

<b>Groupes de produits / Produits</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Net 2012</b>
<b>GP11 RF 2020</b>	<b>6'219'559.67</b>	<b>1'348'394.12</b>	<b>4'871'165.55</b>
P1101 Projets informatiques (PI)	3'059'360.57	954'204.32	2'105'156.25
P1102 Projets organisationnels (PO)	-0.01		-0.01
P1103 Projets législatifs (PL)	35'411.11		35'411.11
P1104 Introduction du registre foncier fédéral (PI 14)	1'520'375.60	394'189.80	1'126'185.80
P1105 Informatisation du registre foncier (PI 14)	1'604'412.40		1'604'412.40
<b>GP12 Support des RF, ventes aux étrangers</b>	<b>693'261.84</b>	<b>1'132'763.66</b>	<b>-439'501.82</b>
P1201 Support des RF	150'460.74	-205.44	150'666.18
P1202 Autorisations de vente aux étrangers (LFAIE)	514'863.32	1'044'622.60	-529'759.28
P1203 Centrale des testaments	27'937.78	88'346.50	-60'408.72
<b>GP13 Mensuration officielle</b>	<b>13'247'958.35</b>	<b>10'865'678.05</b>	<b>2'382'280.30</b>
P1301 Vérification des mensurations	12'972'880.24	10'853'617.45	2'119'262.79
P1302 Points fixes (PFP2, PFA2)	3'450.50	12'060.60	-8'610.10
P1304 Mise à jour de la MO	271'627.61		271'627.61
<b>GP14 Etat des droits sur les immeubles</b>	<b>8'462'246.79</b>	<b>87'701'816.78</b>	<b>-79'239'569.99</b>
P1401 Gestion des registres fonciers	8'381'086.37	87'701'816.78	-79'320'730.41
P1402 Inspection des notaires et tenue des archives	81'160.42		81'160.42
<b>GP15 Organisation et promotion du SIT-VS</b>	<b>1'672'797.92</b>	<b>49'906.66</b>	<b>1'622'891.26</b>
P1501 Infrastructure SIT-VS	638'610.12	3'580.36	635'029.76
P1502 Projets géomatiques et coordination	792'912.28		792'912.28
P1503 Diffusion des données	193'472.49	46'326.30	147'146.19
P1504 Support aux utilisateurs (SIT-VS)	47'803.03		47'803.03
<b>Total</b>	<b>30'295'824.57</b>	<b>101'098'559.27</b>	<b>-70'802'734.70</b>

**Département des transports, de  
l'équipement et de l'environnement**

	Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Compte 2012 Fr.	Ecart B/C Fr.
<b>TOTAL GENERAL</b>				
Dépenses	642'525'905.25	681'185'900	646'031'172.87	-35'154'727
Recettes	381'570'037.48	447'554'800	414'160'123.40	-33'394'677
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>260'955'867.77</b>	<b>233'631'100</b>	<b>231'871'049.47</b>	<b>-1'760'051</b>
<b>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</b>				
Service administratif et juridique	1'534'229.64	2'122'900	-858'005.97	-2'980'906
Office de construction des routes nationales	7'761'324.90	7'100'000	8'093'003.08	993'003
Service des transports	56'530'682.01	57'404'000	56'913'060.76	-490'939
Service des routes et des cours d'eau	99'518'421.64	89'901'600	94'730'051.58	4'828'452
Service des bâtiments, monuments et archéologie	50'147'488.63	33'638'100	31'564'292.38	-2'073'808
Service des forêts et du paysage	33'151'558.65	31'645'400	29'453'945.99	-2'191'454
Service de la protection de l'environnement	11'918'463.44	11'213'400	11'438'005.01	224'605
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	393'698.86	605'700	536'696.64	-69'003
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>260'955'867.77</b>	<b>233'631'100</b>	<b>231'871'049.47</b>	<b>-1'760'051</b>
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>				
30 Charges de personnel	80'719'592.86	85'199'400	82'029'207.45	-3'170'193
31 Biens, services et marchandises	87'641'075.35	99'199'000	103'844'486.56	4'645'487
32 Intérêts passifs	36'496.10	30'000	12'337.30	-17'663
33 Amortissements	45'374.05	2'200	252'247.05	250'047
35 Dédommagements à des collectivités publiques	355'162.27	468'000	555'279.32	87'279
36 Subventions accordées	63'146'387.25	67'453'100	66'045'649.13	-1'407'451
37 Subventions redistribuées	45'200.00		39'100.00	39'100
38 Attributions aux financements spéciaux	31'382'639.61	5'721'400	13'726'881.97	8'005'482
39 Imputations internes	10'128'409.83	11'022'500	9'978'056.68	-1'044'443
40 Impôts	64'581.00	49'700	60'467.15	10'767
41 Patentes et concessions	5'156'627.10	5'190'000	5'135'529.93	-54'470
42 Revenus des biens	3'148'952.69	2'711'000	5'795'486.60	3'084'487
43 Contributions	29'895'684.49	32'847'900	33'222'698.74	374'799
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	31'620'644.00	32'245'600	30'995'628.45	-1'249'972
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'118'717.88	269'500	3'543'099.68	3'273'600
46 Subventions acquises	46'828'137.06	56'229'800	55'676'982.95	-552'817
47 Subventions à redistribuer	45'200.00		39'100.00	39'100
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	11'027'651.63	4'427'800	11'207'256.70	6'779'457
49 Imputations internes	22'663'554.77	22'903'200	22'886'843.70	-16'356
<b>Total charges</b>	<b>273'500'337.32</b>	<b>269'095'600</b>	<b>276'483'245.46</b>	<b>7'387'645</b>
<b>Total revenus</b>	<b>152'569'750.62</b>	<b>156'874'500</b>	<b>168'563'093.90</b>	<b>11'688'594</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>120'930'586.70</b>	<b>112'221'100</b>	<b>107'920'151.56</b>	<b>-4'300'948</b>
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
50 Investissements propres	287'470'156.12	336'817'000	294'778'166.10	-42'038'834
52 Prêts et participations permanentes	13'007'657.06	11'732'000	11'375'102.90	-356'897
56 Subventions accordées	66'036'218.80	61'541'300	62'575'484.41	1'034'184
57 Subventions redistribuées	2'511'535.95	2'000'000	819'174.00	-1'180'826
60 Transferts au patrimoine financier	426'000.00			
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'943'349.00	2'029'400	2'000'330.80	-29'069
63 Facturation à des tiers	7'487.67			
66 Subventions acquises	224'111'914.24	286'650'900	242'777'524.70	-43'873'375
67 Subventions à redistribuer	2'511'535.95	2'000'000	819'174.00	-1'180'826
<b>Total dépenses</b>	<b>369'025'567.93</b>	<b>412'090'300</b>	<b>369'547'927.41</b>	<b>-42'542'373</b>
<b>Total recettes</b>	<b>229'000'286.86</b>	<b>290'680'300</b>	<b>245'597'029.50</b>	<b>-45'083'271</b>
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>140'025'281.07</b>	<b>121'410'000</b>	<b>123'950'897.91</b>	<b>2'540'898</b>

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

<b>OP 1</b> Assurer et coordonner les activités du département B12 2'859'216 net C12 2'991'020.51 net		<b>OP 2</b> Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions B12 -736'316 net C12 -3'849'026.48 net	
<b>GP 11</b> Gestion/coordination des activités administratives B12 1'070'418 net C12 1'188'483.30 net	<b>GP 12</b> Appui juridique au département et à ses services B12 1'788'798 net C12 1'802'537.21 net	<b>GP 21</b> Appui aux autorités communales B12 -1'443'088 net C12 -4'237'170.98 net	<b>GP 22</b> Appui à l'autorité cantonale (CCC) B12 706'772 net C12 388'144.50 net

**Total service B12 2'122'900 net C12 -858'005.97 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>5'069'549.29</b>	<b>5'514'200</b>	<b>5'377'239.83</b>	<b>-136'960</b>
30 Charges de personnel	4'534'128.55	4'574'700	4'734'693.40	159'993
31 Biens, services et marchandises	147'438.25	606'600	198'559.95	-408'040
33 Amortissements	9'905.95	0	20'251.15	20'251
36 Subventions accordées	24'416.00	28'000	25'731.20	-2'269
39 Imputations internes	353'660.54	304'900	398'004.13	93'104
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>3'535'319.65</b>	<b>3'391'300</b>	<b>6'235'245.80</b>	<b>2'843'946</b>
40 Impôts	9'339.00	10'000	8'198.00	-1'802
42 Revenus des biens	0.00	0	218.85	219
43 Contributions	3'322'515.65	3'171'300	6'006'025.95	2'834'726
49 Imputations internes	203'465.00	210'000	220'803.00	10'803
<b>Revenus nets de fonctionnement</b>	<b>-1'534'229.64</b>	<b>-2'122'900</b>	<b>858'005.97</b>	<b>2'980'906</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Excédent de financement</b>	<b>-1'534'229.64</b>	<b>-2'122'900</b>	<b>858'005.97</b>	<b>-2'980'906</b>

## Explication des écarts financiers

Explications relatives aux écarts du budget :

## 1. Rubrique 31 (- 408'040.--)

Le développement d'un outil de gestion informatique pour la gestion des dossiers juridiques n'a pas abouti en 2012 et sera poursuivi et finalisé en 2013. Pour le surplus, le service a favorisé une gestion modérée des dépenses.

## 2. Rubrique 43 : Rubrique 431 Emoluments (+ 3'075'079.80). Rubrique 436 (- 215'460.00). Rubrique 437 amendes (- 24'893.85)

Le budget 2012 (élaboration début 2011) a été d'une part, estimé sur la moyenne des émoluments des 3 dernières années et, d'autre part, sur les prévisions de BAK Basel Economics et KOF de l'EPFZ.

L'adoption de l'initiative "pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires" a engendré en 2012 une vague massive de demandes d'autorisations de construire de compétence communale auprès du SeCC (Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions) et a fait augmenter de manière considérable le montant des émoluments : 4999 dossiers traités en 2012 contre 3473 dossiers en 2011. Cela représente une augmentation de 1526 dossiers. D'autre part, toutes les démarches relatives à l'exécution des remises en état des lieux par voie de substitution ont été stoppées afin de fixer les priorités pour faire face au volume accru des dossiers, dès lors, aucune dépense n'a eu lieu et, par conséquent, pas de récupération de frais dans la rubrique 436.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	31.80	30.80	31.80

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

## Explication des écarts

La différence de 1 EPT entre la planification du budget et du compte provient d'un transfert de poste interne au Département (SRCE/EM DTEE) après la validation du budget par le Conseil d'Etat.

## OBJECTIF POLITIQUE 1

## Assurer et coordonner les activités du département

## Sous-objectifs politiques

- 1 Garantir les tâches de secrétariat général du département soit :
- 1.1 la coordination et la gestion administratives des activités départementales et interdépartementales, ainsi que la représentation du département dans les tâches interdépartementales
  - 1.2 la gestion des activités et des tâches ne relevant pas spécifiquement d'un service du DTEE
  - 1.3 la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire
  - 1.4 assurer la gestion financière et le controlling départementaux
  - 1.5 garantir la traduction de documents
  - 1.6 la communication et l'information départementales
- 2 Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et office soit notamment :
- 2.1 la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)
  - 2.2 le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés
  - 2.3 l'élaboration de la législation
- 3 Garantir l'appui et le suivi administratifs de l'Office des Constructions des Routes Nationales

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Encouragement à la diminution de l'utilisation du papier au sein du Département	31.12.12		▲ En cours. Grande amélioration au niveau de la numérisation des documents mais reste néanmoins influencé par la variation du nombre des dossiers traités.
	2 Coordination des mesures en vue de la réalisation des objectifs et priorités du département	31.12.13		■ Des séances sont organisées par l'état-major du Département régulièrement afin d'assurer la coordination.
ad2	3 Elaboration de la législation en matière de protection des eaux en collaboration avec le service spécialisé	31.12.12		■ La 1ère lecture de la loi cantonale sur la protection des eaux a eu lieu en novembre 2012. La deuxième lecture est prévue pour le 1er trimestre 2013.
	4 Appui aux services du département, spécialement dans les domaines R3 (3ème correction du Rhône), A9 (routes nationales) et dangers naturels	31.12.14		■ Le dossier de la 3e correction du Rhône (plus particulièrement les zones de dangers du Rhône) et diverses mesures d'appui, ceux en lien avec l'A9 ainsi que les dossiers d'assainissements de sites pollués ont nécessité un appui juridique conséquent et significatif.
	5 Révision de la loi et de l'ordonnance sur les constructions	31.12.12		● Reportée en 2013 compte tenu notamment des analyses en cours en vue de l'éventuelle adhésion à l'AIHC (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine de la construction).
ad3	6 Consolidation des structures et processus organisationnels administratifs et financiers	31.12.12		■ Adaptation permanente en tenant compte des fluctuations du personnel en 2012 ainsi qu'aux exigences techniques liées aux projets.

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Diminution du volume de papier	20%	5%	▲ Partiellement atteint compte tenu du nombre de dossiers traités en 2012.
	2 Nombre de projets de communication et d'information réalisés (clips TV, brochures d'information)	5	0	● L'élaboration d'un concept de communication a débuté en 2012.
ad2	3 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la planification quadriennale ou semestrielle	100%	100%	■ Les délais de présentation des projets prévus par la planification quadriennale sont respectés.

## OBJECTIF POLITIQUE 2

## Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions

## Sous-objectifs politiques

- 1 Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)
- 2 Assurer le secrétariat de la Commission cantonales des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :
  - 2.1 la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles
  - 2.2 l'élaboration des décisions prises et leurs notifications
  - 2.3 les tâches de police des constructions
- 3 Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions
- 4 Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers
- 5 Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Sensibilisation des administrations communales en vue de la constitution complète des dossiers de constructions	31.12.13		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les communes sont sensibilisées régulièrement soit par courrier (demandes de compléments) soit par téléphone. De plus, des contacts réguliers se font entre leurs services techniques et le Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC). Il est toutefois à relever, et ceci malgré ces contacts, qu'environ 40% des dossiers parvenant au SeCC sont encore incomplets au moment du dépôt.</li> </ul>
ad4	2 Analyse et adaptation permanentes des structures et des processus selon les besoins avérés des partenaires	31.12.12		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il ressort du rapport de la COGEST sur le principe de fonctionnement de la Commission cantonale des constructions (CCC) ainsi que du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) traité lors de la session du Grand Conseil de novembre 2012 que toutes les démarches demandées ont été pleinement mises en oeuvre pour l'optimisation des processus et des procédures au sein du SeCC. La COGEST observe également que d'autres mesures ont été déployées avec des effets positifs sur l'efficacité et sont ajustées selon le besoin. De plus, l'adoption de l'initiative "pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires" a contraint le SeCC, en collaboration avec les services spécialisés concernés, à prioriser les dossiers de constructions et à écourter les délais de traitement légaux.</li> </ul>
	3 Généralisation des informations transmises par Internet (mise à disposition de documents, informations, etc. e-Government)	31.12.12		<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ L'analyse du groupe de travail mis en place à cette fin et les démarches entreprises en vue d'une étude de faisabilité sont en cours.</li> </ul>

## SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal (30 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC	90%	83%	■ L'outil statistique appliqué permet d'identifier l'origine de ces retards. Pour le surplus, le rapport de la COGEST déposé indique, entre autres, les raisons du pourcentage non atteint des objectifs et des délais fixés dans l'ordonnance sur les constructions.
	2 Nombre minimal de communes à contacter (dossiers de compétence communale)	70	70	■ Un contact régulier est entretenu entre le SeCC et les communes, d'autant plus qu'une masse considérable de nouveaux dossiers est parvenue au SeCC pour traitement suite à l'adoption de l'initiative "pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires". 4999 dossiers traités en 2012 contre 3473 dossiers en 2011. Cela représente une augmentation de 1526 dossiers.
ad2	3 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC	85%	82%	■ L'outil statistique appliqué permet d'identifier l'origine de ces retards. Pour le surplus, le rapport de la COGEST déposé indique, entre autres, les raisons du pourcentage non atteint des objectifs et des délais fixés dans l'ordonnance sur les constructions.
	4 Pourcentage des décisions notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC	100%	96%	▲ Un effort particulier a été fourni en 2012. Malgré cela, la complexité de certains dossiers ne permet pas toujours de tenir les délais. De plus, des mesures visant à la réalisation de cet objectif ont été mises en oeuvre (augmentation des séances de la CCC, rappels, etc.).
	5 Nombre minimal de communes à contacter (dossiers de compétence cantonale)	70	70	■ Un contact régulier est entretenu entre le SeCC et les communes ce, d'autant plus qu'une masse considérable de nouveaux dossiers est parvenue au SeCC pour traitement suite à l'adoption de l'initiative "pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires". 4999 dossiers traités en 2012 contre 3473 dossiers en 2011. Cela représente une augmentation de 1526 dossiers.
	6 Etablissement et communication des check-lists par type de projet de constructions	31.12.12		▲ Suite à l'adoption de l'initiative "pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires", des mesures organisationnelles ont été implémentées pour faire face au volume accru des dossiers. Pour cette raison, la direction a décidé de mettre en veille les démarches liées à cet indicateur en priorisant la gestion et le traitement des dossiers concernés.
ad4	7 Implémentation des outils informatiques permettant la gestion des dossiers selon le principe e-Government	31.12.12		▲ Suite à l'adoption de l'initiative "pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires", des mesures organisationnelles ont été implémentées pour faire face au volume accru des dossiers. Pour cette raison, la direction a décidé de mettre en veille les démarches liées à cet indicateur en priorisant la gestion et le traitement des dossiers concernés. Le développement pour l'ouverture du système de gestion des dossiers de construction à l'Office cantonal de la protection civile s'est achevé en 2012 par contre, l'implémentation des outils informatiques concernant les autres entités n'a pas abouti.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP1 Assurer et coordonner les activités du département</b>	<b>3'183'985.73</b>	<b>192'965.22</b>	<b>2'991'020.51</b>
<b>GP11 Gestion/coordination des activités administratives</b>	<b>1'245'185.47</b>	<b>56'702.17</b>	<b>1'188'483.30</b>
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	865'405.24	39'236.25	826'168.99
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	100'898.97	4'640.30	96'258.67
P1103 Gestion administrative et traduction	278'881.26	12'825.62	266'055.64
<b>GP12 Appui juridique au département et à ses services</b>	<b>1'938'800.26</b>	<b>136'263.05</b>	<b>1'802'537.21</b>
P1201 Gestion des dossiers juridiques	1'868'156.92	133'014.18	1'735'142.74
P1202 Planification et élaboration de la législation	70'643.34	3'248.87	67'394.47
<b>OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions</b>	<b>2'193'254.10</b>	<b>6'042'280.58</b>	<b>-3'849'026.48</b>
<b>GP21 Appui aux autorités communales</b>	<b>1'161'396.42</b>	<b>5'398'567.40</b>	<b>-4'237'170.98</b>
P2101 Coordination des prises de position des organes	1'030'258.56	5'392'970.40	-4'362'711.84
431 Emoluments administratifs		5'345'663.80	-5'345'663.80
Autres dépenses / recettes	1'030'258.56	47'306.60	982'951.96
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	131'137.86	5'597.00	125'540.86
<b>GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)</b>	<b>1'031'857.68</b>	<b>643'713.18</b>	<b>388'144.50</b>
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	599'485.80	461'359.09	138'126.71
431 Emoluments administratifs		427'615.00	-427'615.00
Autres dépenses / recettes	599'485.80	33'744.09	565'741.71
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	167'240.49	7'137.88	160'102.61
P2203 Police des constructions	265'131.39	175'216.21	89'915.18
437 Amendes		155'106.15	-155'106.15
Autres dépenses / recettes	265'131.39	20'110.06	245'021.33
<b>Total</b>	<b>5'377'239.83</b>	<b>6'235'245.80</b>	<b>-858'005.97</b>

#### Remarques

Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 concernent des délais de traitement fixés dans l'ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996.

Les raisons du non respect des délais fixés dans l'ordonnance sur les constructions figurent dans le rapport de la COGEST traité en session du Grand Conseil de novembre 2012.

Suite à l'adoption de l'initiative "pour en finir avec la construction envahissante de résidences secondaires" qui a engendré en 2012 un nombre considérable de nouvelles demandes d'autorisation de construire auprès du SeCC (Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions), des mesures organisationnelles ont été mises en place pour faire face au volume accru des dossiers y relatifs et ceci en collaboration avec les services spécialisés concernés.

## OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1  
 Construire la route nationale A9,  
 achever le réseau des routes  
 nationales  
 B12 7'100'000 net  
 C12 8'093'003.08 net

GP 11  
 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est  
 B12 7'100'000 net  
 C12 8'093'003.08 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>9'961'040.07</b>	<b>9'622'200</b>	<b>9'210'240.19</b>	<b>-411'960</b>
30 Charges de personnel	6'969'765.85	8'081'300	6'660'171.60	-1'421'128
31 Biens, services et marchandises	571'005.44	609'200	470'936.22	-138'264
33 Amortissements	19'342.73	0	11'167.67	11'168
35 Dédommagements à des collectivités publiques	-36'832.23	70'000	17'595.32	-52'405
38 Attributions aux financements spéciaux	1'580'150.58	0	1'250'000.00	1'250'000
39 Imputations internes	857'607.70	861'700	800'369.38	-61'331
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>8'619'564.59</b>	<b>10'795'700</b>	<b>8'153'253.61</b>	<b>-2'642'446</b>
42 Revenus des biens	157'913.45	110'000	119'652.15	9'652
43 Contributions	90'586.97	85'700	120'025.00	34'325
46 Subventions acquises	8'236'284.32	10'400'000	7'779'367.97	-2'620'632
49 Imputations internes	134'779.85	200'000	134'208.49	-65'792
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>1'341'475.48</b>	<b>-1'173'500</b>	<b>1'056'986.58</b>	<b>2'230'487</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>161'195'937.05</b>	<b>217'725'000</b>	<b>170'972'291.32</b>	<b>-46'752'709</b>
50 Investissements propres	161'195'937.05	217'725'000	170'972'291.32	-46'752'709
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>154'776'087.63</b>	<b>209'451'500</b>	<b>163'936'274.82</b>	<b>-45'515'225</b>
66 Subventions acquises	154'776'087.63	209'451'500	163'936'274.82	-45'515'225
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>6'419'849.42</b>	<b>8'273'500</b>	<b>7'036'016.50</b>	<b>-1'237'484</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>7'761'324.90</b>	<b>7'100'000</b>	<b>8'093'003.08</b>	<b>993'003</b>

## Explication des écarts financiers

Rubr. 30: Différence en raison de postes non occupés.

Rubr. 31: D'une part, dès janvier 2012 les coûts pour l'essence étaient enregistrés sur le compte 39, d'autre part, les projets d'informatique planifiés dans les domaines des finances/controllers (SAP/BI) et du management qualité (QM) n'étaient pas complètement réalisés.

Rubr. 38: Attributions aux financements spéciaux selon l'art. 22 LGCAF pour le tunnel d'Eyholz, le tunnel de Viège et le tunnel de Riedberg.

Rubr. 46: Comme la rubrique 46 est en rapport direct avec le budget du personnel (cf. rubrique 30), les revenus sont également inférieurs aux comptes 2012 (cf. explication sous rubr. 30 concernant le personnel).

Rubr. 50: Dans le budget de l'OFROU, dont l'approbation définitive par la confédération se fait à peu près six mois après celle du budget cantonal, des coupes budgétaires ont été appliqués sur différents tronçons (en particulier pour le tronçon Viège Ouest – Viège Est: CHF -25 mio.). Par ailleurs, les travaux pour le tunnel de Viège n'ont pas pu débuter comme prévu (CHF -12 mio.). Néanmoins l'objectif budgétaire 2012 de l'OFROU a été atteint. Un montant de CHF 8.1 mio. a été éliminé du compte de charges puisque il avait déjà été enregistré auprès du SRCE (Rhône 3) (transfert interne). Le montant avait cependant été budgétisé pour 2012.

Rubr. 66: La rubrique 66 est en rapport direct avec la rubrique 50. Sur ce compte, il est fait état de la contribution fédérale (généralement 96%). Pour cette raison, le montant indiqué dépend des investissements effectués sous la rubrique 50.

**OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES**

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	49.20	57.70	47.20

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

Actuellement une réorganisation est en cours en vue des futurs besoins de l'OCRN. Plusieurs postes de cadre supérieur sont vacants ou font l'objet de procédures d'engagement. Le recrutement des cadres compétents dans le domaine de la construction publique s'avère, comme d'ailleurs dans tout le secteur privé de la construction, particulièrement difficile.

**OBJECTIF POLITIQUE**

**Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-Est et Viège-Est au taux de subventionnement fédéral de 96%, dans le respect des objectifs du développement durable, dans le respect des devis estimatifs, pour une mise en service complète fin 2019
- 2 Construire les quatre tronçons de l'autoroute A9 entre Sierre-Est, Leuk, Gampel et Viège Est en étapes, dans le respect de la planification financière à long terme de la Confédération pour l'achèvement du réseau des routes nationales

## OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes				
ad1	1 Mise en service complète de la A9 Sierre-Est à Viège-Est pour fin 2019	31.12.19		▲ En 2012, il a été décidé de procéder à un remaniement du projet général du tronçon Sierre – Loèche. Concernant le contournement de Viège, la réalisation des travaux planifiée est bloquée par des recours. Pour ces raisons et en fonction des circonstances actuelles, la date de la mise en service du tronçon globale est à adapter respectivement.
	2 Poursuite des études et travaux nécessaires pour la mise en service échelonnée selon tronçons et programme de réalisation de l'A9	31.12.19		▲ Cf. commentaire mesure prioritaire 1
	3 Mise en service du tronçon Sierre - Loèche	31.12.19		● Etat d'avancement: La modification du projet général de Finges a démarré le 17.09.2012. Le dossier sera envoyé à l'OFROU en septembre 2013, puis approuvé par le Conseil Fédéral dans les 6 mois. Le projet définitif sera étudié dès l'automne 2013 et la mise à l'enquête publique est prévue dès juillet 2014. Toutes les ressources sont actives et opérationnelles pour assurer les délais, les coûts et la qualité.  La succession des études du projet général, du projet définitif puis des projets de détail permet de planifier un démarrage des travaux A9 dans Finges au début 2018. Le lien avec le tronçon Leuk-Gampel est assuré par la mise en place d'une jonction provisoire pour l'ouverture de la A9 sur ce tronçon dès 2017.
	4 Mise en service du tronçon Loèche - Gampel	31.12.17		■ Phase projet: Les mandats d'ingénieurs ont tous été adjugés et se déroulent selon programme. Les modifications des mandats ont été préparées et transmises à l'OFROU pour approbation. Le projet de détail pour la reprise des travaux de percement du tunnel de Riedberg (TURI) ont été approuvés par l'OFROU le 8 novembre 2012. L'élaboration du cahier des charges correspondant est en cours.  Phase réalisation: L'état d'avancement de la tranchée couverte de Turtmann correspond au programme des travaux. Les travaux sur le tracé Loèche/La Souste Est – Tunnel de Riedberg correspondent aux programmes des travaux approuvés et aux prestations fixées. Le matériel de reflux de jetting, contaminé au Chrome VI, a été traité sur le dépôt provisoire de Leukerfeld pour sa majorité (>90%), puis évacué vers des sites de stockage définitifs. Les mesures de renforcement au portail ouest du tunnel de Riedberg ont débuté en octobre 2012.
	5 Mise en service du tronçon Gampel - Viège Ouest	31.12.17		▲ Travaux d'essai et préparatoires en exécution. L'adjudication des travaux de remblayage a été contestée par un recours et est actuellement pendante auprès du TC. Les compléments au Projet définitif (GERA) seront mis à l'enquête en 2013 (portails, centrales de ventilation). La mise à l'enquête du restauroute de Rarogne est prévue pour 2013.

## OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	6 Mise en service du tronçon Viège Ouest - Viège Est (Contournement de Viège)	31.12.19		▲ Les travaux d'excavation des deux tubes du tunnel d'Eyholz sont achevés. Environ 20% de la gaine technique reste à excaver. Les travaux de bétonnage de la voûte intérieure avancent selon le programme. Un recours dans le cadre de la procédure d'adjudication «Ausbrucharbeiten Tunnel Visp» a influencé le calendrier prévu. Une autre procédure de recours (initiée par le même recourant) est actuellement en cours. Par conséquent, il est impossible d'indiquer pour l'instant un calendrier à respecter.
	7 Approbation par l'OFROU du devis estimatif du projet modifié de Visp West (P1104 Viège Ouest à Viège Est)	31.03.12	01.10.12	■
	8 Début des travaux d'excavation du tunnel de Viège (P1104 Viège Ouest à Viège Est)	31.03.12		● Un recours dans le cadre de la procédure d'adjudication «Ausbrucharbeiten Tunnel Visp» a influencé le calendrier prévu. Une autre procédure de recours (initiée par le même recourant) est actuellement en cours. Par conséquent, il est impossible d'indiquer pour l'instant un calendrier à respecter.
	9 Fin des travaux d'excavation du tunnel d'Eyholz (P1104 Viège Ouest à Viège Est)	31.03.12	31.10.12	▲ Les travaux d'excavation des deux tubes du tunnel d'Eyholz se sont achevés en octobre 2012.
	10 Début des travaux de remblayages de préchargement (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.03.12	31.03.12	■ Les pré-remblayages des ouvrages d'art sont effectués.
	11 Mise à l'enquête publique des modifications de projet des zones portails de la tranchée couverte de Rarogne (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.03.12		● Ne sera probablement pas atteint avant le printemps 2013.
	12 Adjudication travaux de renforcement portail Ouest tunnel de Riedberg (P1102 Loèche à Gampel)	31.03.12	31.12.12	▲ L'adjudication a eu lieu en décembre 2012.
	13 Approbation par l'OFROU du nouveau projet de détails du tunnel de Riedberg (P1102 Loèche à Gampel)	31.03.12	08.11.12	▲ Le projet de détail pour la reprise des travaux de percement du tunnel de Riedberg (TURI) a été approuvé par l'OFROU le 8 novembre 2012. Les travaux préparatoires pour l'élaboration du cahier des charges sont actuellement en cours.
	14 Procédure projet partiel tranchées couvertes Ermitage et Gorwetsch (P1101 Sierre Est à Loèche)	30.06.12		● Avec le remaniement du projet général, cette mesure devient caduque, car elle fait partie intégrante du projet général remanié.
	15 Mise au point du projet partiel du tunnel de la Souste (P1101 Sierre Est à Loèche)	30.06.12		● Avec le remaniement du projet général, cette mesure devient caduque, car elle fait partie intégrante du projet général remanié.

## OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Ecart en mois entre la date de mise en service de l'A9 complète par rapport à la planification au 31.12.2019	0		▲ La révision du projet général pour le tronçon de Sierre – Loèche a été décidée en 2012. La date de la mise en service reste ouverte.
	2 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète	41%	35.9%	▲ Généralement, la base de calcul pour les degrés de réalisation des divers tronçons a été adaptée à la planification des coûts actuelle.
	3 Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Sierre - Loèche par rapport à la planification au 31.12.2019	0		● Cf. commentaire indicateur 1
	4 Etat d'avancement du tronçon Sierre - Loèche	33%	26%	● La réduction de l'état d'avancement des travaux de 33% à 26% est due au remaniement du projet général.
	5 Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Loèche - Gampel par rapport à la planification au 31.12.2017	0		■
	6 Etat d'avancement du tronçon Loèche - Gampel (2010: 46%)	57.%	58.6%	■
	7 Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Gampel - Viège Ouest par rapport à la planification au 31.12.2017	0	12	▲ Comme annoncé lors de la conférence de presse du 25.06.2012, l'ouverture de ce tronçon est prévu pour 2018/19.
	8 Etat d'avancement du tronçon Gampel - Viège Ouest (2010: 8%)	20%	7.5%	● Cf. précisions sous l'indicateur 7
	9 Ecart en mois entre la date de mise en service Viège Ouest - Viège Est par rapport à la planification au 31.12.2019	0	6	▲ Le respect du délai de mise en service du tunnel de Viège devient critique. Comme annoncé lors du communiqué de presse du 25.06.2012, il devrait être possible de mettre en service le contournement sud de Viège vers 2018.
	10 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège	43%	39.7%	▲ Cf. précisions sous l'indicateur 9
ad2	11 Ecart budgétaires annuels entre la planification financière de la Confédération et la planification intégrée pluriannuelle du Canton du Valais	0%	18%	▲ Les objectifs fixés par l'OFROU ont été atteints en utilisant 103% du budget approuvé. Le budget cantonal a été utilisé à hauteur de 82%. Cette différence découle d'un décalage entre les dates d'approbation des budgets Confédération/Canton.
	12 Taux d'utilisation du budget annuel	100%	103%	■ Les objectifs fixés par l'OFROU ont été atteints en utilisant 103% du budget approuvé.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est</b>	<b>180'182'531.51</b>	<b>172'089'528.43</b>	<b>8'093'003.08</b>
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	4'099'499.73	3'914'459.37	185'040.36
318 Honoraires et prestations de service	6'661.92		6'661.92
501 Ouvrages de génie civil	2'663'476.61		2'663'476.61
660 Subventions acquises de la Confédération		2'342'455.59	-2'342'455.59
Autres dépenses / recettes	1'429'361.20	1'572'003.78	-142'642.58
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	53'686'705.28	51'494'509.82	2'192'195.46
318 Honoraires et prestations de service	25'381.76		25'381.76
501 Ouvrages de génie civil	51'468'568.34		51'468'568.34
660 Subventions acquises de la Confédération		49'334'629.91	-49'334'629.91
Autres dépenses / recettes	2'192'755.18	2'159'879.91	32'875.27
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	9'644'085.92	9'337'636.98	306'448.94
318 Honoraires et prestations de service	7'966.31		7'966.31
501 Ouvrages de génie civil	8'629'471.29		8'629'471.29
660 Subventions acquises de la Confédération		8'298'476.57	-8'298'476.57
Autres dépenses / recettes	1'006'648.32	1'039'160.41	-32'512.09
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	112'752'240.58	107'342'922.26	5'409'318.32
318 Honoraires et prestations de service	45'555.42		45'555.42
501 Ouvrages de génie civil	108'211'979.08		108'211'979.08
660 Subventions acquises de la Confédération		103'960'712.75	-103'960'712.75
Autres dépenses / recettes	4'494'706.08	3'382'209.51	1'112'496.57
<b>Total</b>	<b>180'182'531.51</b>	<b>172'089'528.43</b>	<b>8'093'003.08</b>

**SERVICE DES TRANSPORTS**

<b>OP 1</b> Coordination, planification et financement TP B12 56'511'943 net C12 56'112'636.13 net		<b>OP 2</b> Transports à câble et téléphériques gérés B12 892'057 net C12 800'424.63 net	
<b>GP 11</b> Infrastructure des transports publics B12 10'423'879 net C12 10'997'589.82 net	<b>GP 12</b> Exploitation du réseau des transports publics B12 46'088'064 net C12 45'115'046.31 net	<b>GP 21</b> Transports à câble, obstacles aériens B12 213'804 net C12 198'908.70 net	<b>GP 22</b> Téléphériques gérés B12 678'253 net C12 601'515.93 net

**Total service B12 57'404'000 net C12 56'913'060.76 net**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>61'220'527.77</b>	<b>61'455'400</b>	<b>61'534'327.85</b>	<b>78'928</b>
30 Charges de personnel	4'590'074.10	4'810'900	4'663'127.60	-147'772
31 Biens, services et marchandises	1'570'926.06	1'823'000	1'620'347.92	-202'652
32 Intérêts passifs	16'707.30	0	7'505.90	7'506
33 Amortissements	1'461.23	0	2'962.83	2'963
35 Dédommagements à des collectivités publiques	202'219.50	240'000	234'759.00	-5'241
36 Subventions accordées	50'316'357.70	54'381'200	53'889'990.35	-491'210
38 Attributions aux financements spéciaux	4'159'385.96	63'000	700'091.50	637'092
39 Imputations internes	363'395.92	137'300	415'542.75	278'243
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>19'091'191.22</b>	<b>17'996'100</b>	<b>19'053'616.79</b>	<b>1'057'517</b>
40 Impôts	420.00	200	427.00	227
42 Revenus des biens	72'858.24	105'000	94'906.45	-10'094
43 Contributions	1'393'544.83	1'642'900	1'963'334.47	320'434
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'952'580.50	4'030'700	3'874'453.55	-156'246
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'799.00	64'500	87'366.05	22'866
46 Subventions acquises	11'736'754.99	11'981'000	12'093'988.77	112'989
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'750'046.16	171'800	719'840.50	548'041
49 Imputations internes	182'187.50	0	219'300.00	219'300
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>42'129'336.55</b>	<b>43'459'300</b>	<b>42'480'711.06</b>	<b>-978'589</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>15'190'835.46</b>	<b>14'734'100</b>	<b>15'240'239.70</b>	<b>506'140</b>
50 Investissements propres	1'655'300.00	1'515'000	1'385'373.90	-129'626
52 Prêts et participations permanentes	11'473'373.36	10'060'000	10'653'102.90	593'103
56 Subventions accordées	2'062'162.10	3'159'100	3'201'762.90	42'663
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>789'490.00</b>	<b>789'400</b>	<b>807'890.00</b>	<b>18'490</b>
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	789'490.00	789'400	807'890.00	18'490
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>14'401'345.46</b>	<b>13'944'700</b>	<b>14'432'349.70</b>	<b>487'650</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>56'530'682.01</b>	<b>57'404'000</b>	<b>56'913'060.76</b>	<b>-490'939</b>

**SERVICE DES TRANSPORTS****Explication des écarts financiers**

Rubrique 30: Moins de dépenses que prévu, le poste de collaborateur scientifique n'étant occupé qu'à 20% et partiellement compensé par l'engagement d'un collaborateur à durée déterminée.

Rubrique 31: Après le renouvellement des concessions en 2011, un effort particulier a pu être fait pour limiter les dépenses de fonctionnement des téléphériques gérés à un strict minimum.

Rubrique 36 : diminution de Fr. 150'000.- des subv. aux entreprises de transport public pour le trafic régional voyageurs sans porter préjudice à l'offre de transport et Fr. 300'000.- non dépensés pour les nouvelles indemnités aux téléphériques de liaison plaine-montagne, qui entreront en vigueur en 2013 seulement (compensation par diminution des recettes RPLP sur rubr. 44 et attributions aux financements spéciaux rubr. 38).

Rubrique 38 : Bénéfice 2012 des téléphériques gérés Fr. 514'000.- qui ramène la perte reportée totale à Fr. 621'000.- et transfert des recettes RPLP non utilisées en 2012 de l'ordre de Fr. 186'000.-.

Rubriques 39 / 49 : Fr. 219'000.- représentent les imputations internes (frais adm. des télés gérés) non budgétisées car sans incidence sur les comptes. Le solde de Fr. 60'000.- concerne les charges reportées du Service des bâtiments au Service des transports pour lesquelles un montant plus élevé aurait dû être budgétisé (environs Fr. 200'000.- par année).

Rubrique 43 : Bonnes recettes voyageurs pour les téléphériques gérés, en raison de l'enregistrement différé de la part 2011 des entrées auprès des CFF.

Rubrique 44 : Diminution des recettes RPLP.

Rubrique 46 : Augmentation des prestations de transport sur les lignes subventionnées par les communes.

Rubrique 48 / 52 / 56 : Prélèvements sur les financements spéciaux : Aide aux investissements : Fr. 300'000.- pour le projet Bockbart du MGI (52), Fr. 375'000.- pour la CGN (52), Fr. 45'000.- pour l'aéroport de Sion (56).

Rubrique 50 : Economie grâce à la diminution des prix de réalisation des investissements des télés gérés.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	38.35	40.00	39.15

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

Sur l'ensemble des 40 postes à l'organigramme 39,15 sont occupés à fin 2012. Les raisons en sont :

- 1) Le poste d'adjoint au chef de Service n'est occupé qu'à 95% au lieu de 100 (taux d'activité choisi par le détenteur du poste)
- 2) Le poste à plein temps d'ingénieur est resté vacant pour 80%. Ce poste est mis au concours en 2013 après intégration du Service des transports au Service des routes et cours d'eau.

**OBJECTIF POLITIQUE 1**

**Garantir une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises, en matière de transports en Valais et pour y accéder.
  - 1.1 Soutenir la réalisation et le renouvellement des infrastructures de transport. [Agenda 21]
  - 1.2 Octroyer des prêts et aides pour le financement des infrastructures de transport. [Agenda 21]
- 2 Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics.
  - 2.1 Optimiser les horaires en fonction des besoins et selon les moyens financiers fédéraux, cantonaux, communaux et de tiers.
  - 2.2 Définir, en collaboration avec les autorités fédérales et les partenaires locaux, l'offre annuelle de transport et en passer commande aux entreprises pour ce qui est du trafic régional.
  - 2.3 Octroyer les indemnités annuelles aux entreprises de transport régionales, selon l'offre commandée.
  - 2.4 Conduire au plan cantonal les procédures d'octroi et de renouvellement des concessions et des autorisations de transport.
  - 2.5 Conduire et coordonner au niveau cantonal les études et démarches prospectives visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais.
  - 2.6 Coopérer activement avec la Confédération, les cantons et régions voisines pour l'amélioration des offres de transport, notamment des voies d'accès et de transit touchant le Valais.
  - 2.7 Soutenir, coordonner et faciliter au niveau cantonal l'élaboration d'actions pour favoriser l'accès aux transports publics et la promotion de ceux-ci.

## SERVICE DES TRANSPORTS

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien à l'exploitation de la transversale ferroviaire de base du Lötschberg-Simplon et poursuite de la planification de sa réalisation complète à double voie avec raccordement ouest et chargement des véhicules accompagnés (réalisation conformément au projet ZEB rail 2000 2e étape et Rail 2030)	31.12.12		■ Suivi du projet ZEB et message FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) FAIF intègre désormais les attentes du Valais.
	2 Soutien de l'adaptation et à la mise en place de mesures sécuritaires pour l'infrastructure ferroviaire. Adaptations aux nouvelles normes favorisant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mesures anti-bruit le long des voies de chemin de fer	31.12.12		■ Le programme suit son cours.
	3 Mise en conformité des deux passages à niveau restant jugés dangereux sur la voie normale.	31.12.12		■ Projet d'aménagement des gares Sembrancher/Le Châble MO en cours. Assainissement gare d'Ardon sera terminé en 2013 selon programme.
	4 Rénovation de la ligne CFF Lausanne-Brig (- Iselle) conformément aux dispositions de la LDIF (les études anticipées seront initiées dès 2012, les premiers travaux sont à démarrer en 2013-14 pour une mise en service souhaitée des infrastructures adaptées dès 2017-18).	31.12.18		■ Travaux en cours à Sierre : réaménagement des voies et tunnel de Gobet à Sierre.
ad2	5 Coordination des moyens de transport dans chaque région, dans le respect des principes du développement durable. Mise en place de structures de coordination de transport compatibles avec le développement des différents projets d'agglomération dans notre canton	31.12.13		■ Correspondances améliorées. Monthey/Collombey ont mis en service leur bus urbain.
	6 Desserte en transports publics de l'ensemble du territoire, avec une amélioration qualitative et quantitative de l'offre (matériel roulant moderne et densification de l'offre le matin et en fin de journée)	31.12.12		■ RER-Valais mis en service aux heures de pointe (cadence à la demi-heure). Il reste à réaliser l'offre prolongée en soirée et les week-end.
	7 Soutien, coordination de mesures d'action pour favoriser l'accès aux transports publics	31.12.12		■ Système d'information sur les horaires VS-mobility disponible depuis décembre 2012.

## SERVICE DES TRANSPORTS

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Conduite des procédures au plan cantonal en 3 mois pour l'approbation des projets	100%	100%	■ 39 procédures terminées en 2012, dont Bockbart à Viège et protection antibruit CFF Martigny-Sierre.
	2 Approbation et octroi des subventions aux projets des entreprises de transports concessionnaires (ETC) en 4 mois à partir de la date d'établissement de la convention	100%	100%	■ Procédure plus efficace grâce aux plans de financement définis à travers les crédits cadres.
ad2	3 Respect de l'enveloppe financière des indemnités accordées par la Confédération pour l'ensemble du Canton	100%	100%	■ Offres de transport négociées auprès de la Confédération dans le respect des enveloppes.
	4 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics - chiffre extrapolé de quatre tronçons type représentatifs pour l'ensemble du canton)	3%	5%	■ Augmentation sensible du nombre de voyageurs grâce à une l'offre de transport optimisée et augmentée.

## OBJECTIF POLITIQUE 2

**Conduire, gérer au plan cantonal les procédures en lien avec les infrastructures d'installations à câbles, ainsi que les procédures de déclarations d'obstacles à la navigation aérienne. Assurer la direction des téléphériques gérés par le canton. Coordonner les procédures en matière d'infrastructures liées aux domaines skiables.**

## Sous-objectifs politiques

- 1 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
- 2 Veiller à l'actualisation permanente de l'inventaire des obstacles à la navigation aérienne
- 3 Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton.
  - 3.1 Assurer un transport voyageur et marchandises répondant aux besoins économiques régionaux et aux directives des autorités organisatrices.
  - 3.2 Respecter les normes sécuritaires et qualitatives.
- 4 Assurer le suivi des projets d'infrastructures liés aux domaines skiables en Valais. [Agenda 21]

## SERVICE DES TRANSPORTS

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Assurance de la qualité technique et environnementale des projets d'infrastructure de remontées mécaniques présentés	31.12.12		■ Qualité assurée grâce au soutien du ST aux exploitants des domaines skiables
	2 Validation par les autorités compétentes d'une stratégie cantonale pour le développement des liaisons par câble	30.03.12		▲ Evaluation de l'étude CITEC doit être réalisée par le Conseil d'Etat.
	3 Conduite au plan cantonal de la procédure de consultation et d'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques	31.12.12		■ Ensemble des dossiers traités, nlls install. inaugurées. Cas isolés de blocage en raison d'oppositions (droits des tiers).
ad2	4 Suivi de l'actualisation de l'inventaire des obstacles à la navigation aérienne et contrôle du respect des conditions pour leur montage/démontage	31.12.12		■ Collaboration efficace et étroite avec l'Office fédéral de l'aviation civile OFAC.
ad3	5 Accomplissement des charges liées au renouvellement de concession des téléphériques Turtmann-Unterems-Oberems, Gampel-Jeizinen et Raron-Eischoll	31.12.12	31.12.12	■ Ensemble des charges réalisées à fin 2012.
	6 Modernisation des installations du téléphérique Dorénaz-Alesse-Champex (renouvellement des commandes électroniques)	31.12.12		▲ Changement câble télécom et couverture quais à Champex.
ad4	7 Encadrement des sociétés de remontées mécaniques valaisannes dans leurs actions proactives grâce à la structure d'accompagnement mise en place au niveau du DTEE	31.12.15		■ Préposé au ST collabore avec les Remontées Mécaniques du Valais et les sociétés privés.
	8 Information de la prestation via l'association des remontées mécaniques valaisannes.	30.06.12	30.06.12	■ Communications et informations précises.

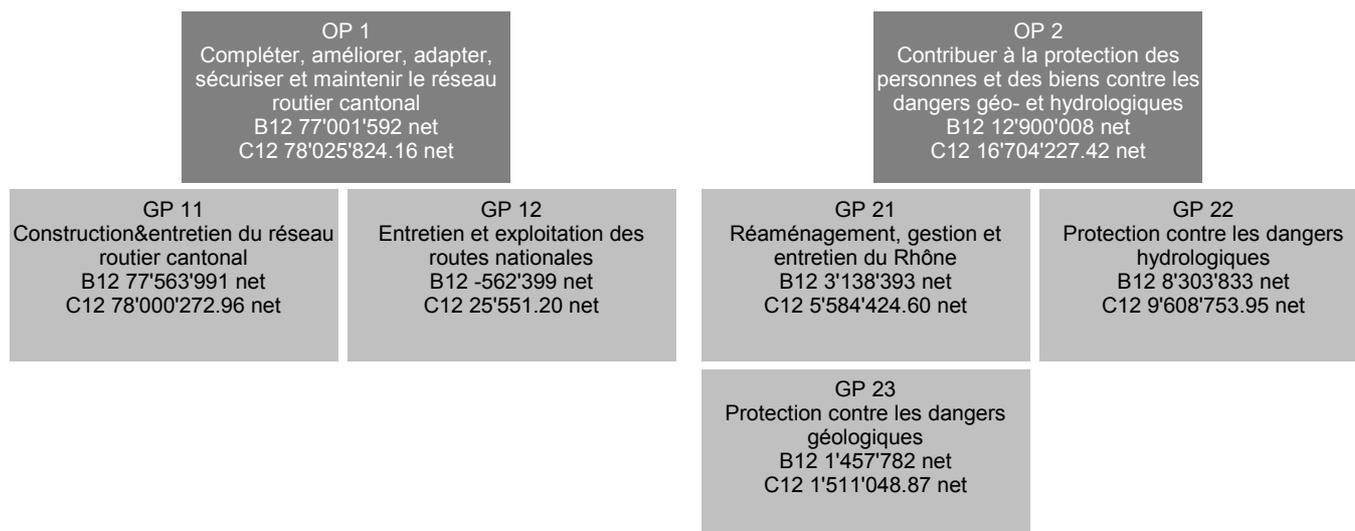
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	90%	90%	■ Procédures cantonales allégées grâce à l'assistance à la préparation des dossiers en amont.
ad2	2 Etablissement du préavis cantonal relatif aux déclarations d'obstacles à la navigation aérienne dans un délai d'un mois (env.20 dossiers traités par année)	90%	90%	■ Dossiers traités dans les délais.
ad3	3 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est inférieure à Fr. 100'000.- (3 en 2008, 4 en 2009).	4	3	▲ Excédent de recettes pour chacun des sept téléphériques gérés. Pertes reportées réduites globalement de Fr. 519'000.-
ad4	4 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC.	100%	100%	■ Délais respectés, amélioration qualitative des dossiers.
	5 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisanne de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées.	100%	100%	■ Dossiers mieux présentés grâce à l'assistance préalable fournie par le ST - préposé aux remontées mécaniques.

## SERVICE DES TRANSPORTS

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP1 Coordination, planification et financement TP</b>	<b>69'956'255.85</b>	<b>13'843'619.72</b>	<b>56'112'636.13</b>
<b>GP11 Infrastructure des transports publics</b>	<b>15'583'847.92</b>	<b>4'586'258.10</b>	<b>10'997'589.82</b>
P1101 NLFA Lötschberg (planification et approbation)	28'020.92	4'309.37	23'711.55
P1102 Planification des voies de transport public VS	645'556.24	226'949.64	418'606.60
440 Etudes développement réseau TP		164'000.00	-164'000.00
Autres dépenses / recettes	645'556.24	62'949.64	582'606.60
P1103 Modernisation et rationalisation infrastructure TP	13'627'255.30	4'298'740.84	9'328'514.46
440 Aide aux investissements TP		2'664'000.00	-2'664'000.00
524 MGB - Matterhorn Gotthard Bahn	6'090'182.00		6'090'182.00
524 TMR - Transports de Martigny Région	3'075'503.00		3'075'503.00
524 CGN - Rénovation bateaux et quais	1'433'836.00		1'433'836.00
564 CFF - Gare d'Ardon	1'790'000.00		1'790'000.00
564 CFF - Mat. roulant Autoverlad Simplon	751'977.00		751'977.00
Autres dépenses / recettes	485'757.30	1'634'740.84	-1'148'983.54
P1104 Aéroport de Sion et PSIA	1'283'015.46	56'258.25	1'226'757.21
362 Aéroport de Sion	689'976.25		689'976.25
Autres dépenses / recettes	593'039.21	56'258.25	536'780.96
<b>GP12 Exploitation du réseau des transports publics</b>	<b>54'372'407.93</b>	<b>9'257'361.62</b>	<b>45'115'046.31</b>
P1201 Horaires et autorisations de transport	213'965.65	34'830.95	179'134.70
P1202 Commande de l'offre	53'654'084.83	9'221'557.78	44'432'527.05
362 Trafic d'agglomération	1'834'590.00		1'834'590.00
364 MGB - Matterhorn Gotthard Bahn	14'001'225.00		14'001'225.00
364 RA - RegionAlps	7'075'233.00		7'075'233.00
364 Services Cars Postaux SCP	6'496'599.00		6'496'599.00
364 Postautodienst Oberwallis	4'421'523.00		4'421'523.00
364 TMR - Transports de Martigny et Regions	4'384'627.00		4'384'627.00
364 TPC - Transports publics du Chablais	2'498'056.00		2'498'056.00
364 BLS	1'537'360.00		1'537'360.00
364 CFF - Autoverlad Simplon	1'126'469.00		1'126'469.00
364 CFF	475'852.00		475'852.00
440 Trafic régional sans participation CH		860'000.00	-860'000.00
Autres dépenses / recettes	9'802'550.83	8'361'557.78	1'440'993.05
P1203 Etudes et prospection	504'357.45	972.89	503'384.56
<b>OP2 Transports à câble et téléphériques gérés</b>	<b>6'818'311.70</b>	<b>6'017'887.07</b>	<b>800'424.63</b>
<b>GP21 Transports à câble, obstacles aériens</b>	<b>515'946.96</b>	<b>317'038.26</b>	<b>198'908.70</b>
P2101 Transports à câble	373'139.42	306'204.07	66'935.35
P2102 Obstacles à la navigation aérienne	22'805.92	8'797.05	14'008.87
P2103 Infrastructures des domaines skiabiles	120'001.62	2'037.14	117'964.48
<b>GP22 Téléphériques gérés</b>	<b>6'302'364.74</b>	<b>5'700'848.81</b>	<b>601'515.93</b>
P2201 Exploitation et gestion des téléphériques	4'145'950.44	5'699'466.21	-1'553'515.77
P2202 Rénovation des téléphériques gérés	2'156'414.30	1'382.60	2'155'031.70
<b>Total</b>	<b>76'774'567.55</b>	<b>19'861'506.79</b>	<b>56'913'060.76</b>

## SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU



**Total service B12 89'901'600 net C12 94'730'051.58 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>125'872'325.28</b>	<b>127'973'500</b>	<b>132'887'656.70</b>	<b>4'914'157</b>
30 Charges de personnel	45'316'049.63	47'364'200	46'157'247.95	-1'206'952
31 Biens, services et marchandises	54'694'134.26	66'043'000	70'615'607.81	4'572'608
32 Intérêts passifs	0.00	0	10'990.80	10'991
33 Amortissements	7'869.19	0	21'243.70	21'244
35 Dédommagements à des collectivités publiques	10'320.00	8'000	162'830.00	154'830
36 Subventions accordées	3'738'217.85	3'930'000	3'841'659.65	-88'340
38 Attributions aux financements spéciaux	14'525'305.62	1'964'400	4'670'326.77	2'705'927
39 Imputations internes	7'580'428.73	8'663'900	7'407'750.02	-1'256'150
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>80'580'051.16</b>	<b>89'739'000</b>	<b>91'128'898.04</b>	<b>1'389'898</b>
40 Impôts	22'016.00	15'000	22'838.00	7'838
41 Patentes et concessions	2'018'346.00	2'000'000	2'046'713.28	46'713
42 Revenus des biens	831'405.99	850'000	3'245'977.32	2'395'977
43 Contributions	21'132'147.62	23'555'700	20'758'195.91	-2'797'504
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	27'668'063.50	28'214'900	27'121'174.90	-1'093'725
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'908'882.18	0	3'212'948.73	3'212'949
46 Subventions acquises	17'271'688.17	23'919'800	25'107'295.71	1'187'496
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'184'067.25	2'204'400	1'633'504.35	-570'896
49 Imputations internes	8'543'434.45	8'979'200	7'980'249.84	-998'950
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>45'292'274.12</b>	<b>38'234'500</b>	<b>41'758'758.66</b>	<b>3'524'259</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>99'245'862.02</b>	<b>103'141'200</b>	<b>104'384'883.58</b>	<b>1'243'684</b>
50 Investissements propres	82'146'935.32	90'646'000	89'894'384.53	-751'615
56 Subventions accordées	17'098'926.70	12'495'200	14'490'499.05	1'995'299
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>45'019'714.50</b>	<b>51'474'100</b>	<b>51'413'590.66</b>	<b>-60'509</b>
66 Subventions acquises	45'019'714.50	51'474'100	51'413'590.66	-60'509
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>54'226'147.52</b>	<b>51'667'100</b>	<b>52'971'292.92</b>	<b>1'304'193</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>99'518'421.64</b>	<b>89'901'600</b>	<b>94'730'051.58</b>	<b>4'828'452</b>

**SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU**

Explication des écarts financiers
Principaux écarts budgétaires (chapitres):
Ch. 31: Dépassement dû au service hivernal (Fr. +6.9 mios).
Ch. 35 : Rétrocessions non budgétées à la Confédération des loyers perçus pour les appartements des centres UTIII (recettes sous le Ch. 49).
Ch. 38: Alimentation du fonds RPLP (Fr. 1.4 mio); attribution aux comptes de financement spéciaux pour les routes cantonales et l'achat de véhicules non livrés au 31.12.2012 (Fr. 1.8 mio); attribution au fonds de renaturation, aménagement et entretien des cours d'eau latéraux (1.5 mio).
Ch. 39 et 49: Imputations internes au SRCE ou entre services, sans incidence sur le résultat des comptes de l'Etat.
Ch. 42 : Vente de terrains pour Fr. 1.8 mio ; recettes pour les locations de terrains auparavant budgétées sous le Ch. 43.
Ch. 43 : Participations communales pour les travaux en intérieur de localités comptabilisées sous le Ch. 45. Recettes surestimées pour l'Unité territoriale III. Recettes des frais de surveillance des travaux moins importantes sur les routes cantonales. Ventes de carburants et lubrifiants comptabilisées sous le Ch. 49 (uniquement ventes internes).
Ch. 44: Recettes RPLP inférieures aux prévisions de la Confédération.
Ch. 45: Participations communales pour les travaux en intérieur de localité.
Ch. 46: Participations communales pour l'entretien des routes cantonales.
Ch. 48: Prélèvement des comptes de financement spéciaux pour les routes cantonales (Fr. 1.3 mio), les véhicules non livrés au 31.12.2011 (Fr. 0.3 mio) et du matériel hydrométrique des cours d'eau latéraux (Fr. 0.03 mio).
Ch. 50: Investissements inférieurs au budget pour la construction des routes cantonales (OP1: Fr. -2.8 mios), supérieurs au budget pour le projet de la 3ème correction du Rhône/R3 (OP2: Fr. + 2.1 mios).
Ch. 56: Subventions d'investissement aux communes pour les travaux d'aménagements des cours d'eau latéraux.
Ch. 66: Subventions fédérales, communales et de tiers pour les investissements.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	376.40	383.60	380.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Ch. 30 CHARGES DE PERSONNEL:
Renchérissment budgétisé : 0.9 %. Renchérissment accordé : 0 %. Différence Fr. -340'900.- sur le salaire du personnel (rubr. 301).
Lors de démission pour raison d'âge, de par l'engagement de personnel plus jeune, le montant des salaires est inférieur à celui budgétisé (renouvellement d'environ 20 postes par année au Service).
Les autres charges salariales (assurances sociales, caisse de pension, assurance accident) sont moins élevées que prévues du fait que la masse salariale est plus faible.
Des reliquats de postes vacants n'ont pas été entièrement repourvus en 2012. Ces reliquats ont fait l'objet d'augmentation ou de transformation de poste en cours d'année (au 31.12.2012 moins d'un poste disponible sur les 382.5 postes à l'organigramme du Service).
Le montant prévu pour la formation du personnel est fonction de la masse salariale. Il n'a pas été entièrement utilisé (reliquat de Fr. 131'400.- par manque de cours organisés pour les ouvriers professionnels et les cantonniers notamment).

**SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU**

<b>OBJECTIF POLITIQUE 1</b>			
<b>Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable</b>			
<b>Sous-objectifs politiques</b>			
1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal		
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements		
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal		
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier		
3	Entretien et exploitation des routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU		
3.1	Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales		
<b>Remarques</b>			
ROUTES CANTONALES (GP11):			
En millions de francs:	Budget	Compte	Ecart
Investissements bruts (rubr. 501)	68.8	66.0	-2.8
Recettes (Ch. 66)	-30.0	-28.0	-2.0
Investissements nets	38.8	38.0	-0.8
Les investissements bruts ont été maîtrisés. Des investissements moins importants sur les RPS expliquent des recettes fédérales moins élevées que budgétées (Fr. -2.15 mios pour les RPS sur le Ch. 50).			
Dépassement de Fr. + 6.9 mios (Ch. 31) pour le service hivernal.			
UNITE TERRITORIALE III (GP12):			
Utilisation de la réserve (constituée avec les excédents bénéficiaires des années précédentes) pour compenser une insuffisance de financement de Fr. 544'152.-. Recettes du contrat de prestations inférieures au budget (Fr. -1 mio.).			

## SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans les réseaux fédéraux de base et complémentaire en cours de définition par la Confédération	31.12.13		■ Démarches actives poursuivies en 2012.
	2 Ouverture de la route H144 Transchablaisienne Rennaz – Les Evouettes	31.12.12	08.11.12	■ Ouverte le 08.11.2012.
	3 Début des travaux de déviation de Sembrancher sur la route du Grand-St-Bernard	31.12.12	31.12.12	■ Travaux ont débuté en automne 2012.
	4 Mise à l'enquête publique de la déviation de Liddes sur la route du Grand-St-Bernard	31.12.12		▲ Dossier en cours de finalisation en 2012. Mise à l'enquête repoussée au 1er semestre 2013 compte tenu des difficultés du projet.
	5 Fin de la correction routière et reconstruction du pont sur les CFF avec raccordement à la T9 de la route cantonale Riddes – St-Pierre-de-Clages	31.12.12	31.10.12	■ Travaux terminés en octobre 2012.
	6 Mise en chantier de la correction de la route Sion – Nendaz à Chandoline	31.12.12		▲ Mise en chantier décalée du fait de la réévaluation en cours de l'intégration des murs de soutènement dans le site ; giratoire de Chandoline terminé en 2012.
	7 Début des travaux principaux de la dernière étape de la traversée de Haute-Nendaz	31.12.12	31.12.12	■ Travaux ont débuté et leur achèvement est prévu à fin 2013.
	8 Approbation de la déviation de Stalden sur la route principale suisse de Viège vers Täsch et Saas-Fee	31.12.12	31.12.12	■ Mise à l'enquête en 2012 ; approbation du crédit d'engagement par le Grand Conseil en décembre 2012 ; lancement des projets d'exécution en cours.
	9 Fin des travaux principaux de la correction et sécurisation routière et ferroviaire de Zen Hohen Flühen à Mörel sur la route principale de la vallée de Conches	31.12.13		▲ Mise en service de la nouvelle ligne ferroviaire en juillet 2012 ; décalage de la fin des travaux routiers en raison de modifications et de compléments de projet à la hauteur de la chapelle.
ad3	10 Révision du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales	31.12.12		▲ Décalage selon décision de l'OFROU de la révision du contrat au printemps 2014, avec application rétroactive au 1er janvier 2014.

## SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de chantiers de construction en cours	90	101	■
	2 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	↗	↗	▲ Tendance à une lente détérioration du fait de disponibilités budgétaires limitées.
ad2	3 Nombre annuel d'endroits assainis en application de l'ordonnance sur le bruit OPB et de la planification retenue pour la convention-programme passée avec la Confédération	5	3	▲ Assainissements effectués dans le cadre de chantiers de construction et d'entretien. L'avancement des dossiers est tributaire du traitement par l'administration cantonale (préavis internes, pilotage des procédures d'homologation) et par les communes pour les réalisations (coordination des chantiers).
	4 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation 2008 : I1 = 2,32. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	↗	↗	▲ Indice de 2.37 pour l'année 2012.
	5 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m2)	360'000	537'984	■
ad3	6 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation	100%	100%	▲ Utilisation de la réserve (constituée avec les excédents bénéficiaires des années précédentes) pour compenser une insuffisance de financement de Fr. 544'152.- sur l'exercice 2012.

## OBJECTIF POLITIQUE 2

## Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques

## Sous-objectifs politiques

- 1 Réaménager le Rhône afin de garantir la sécurité des personnes et des biens dans le cadre du développement durable
- 2 Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques: améliorer la connaissance des processus de crues; mettre en place un système de veille et d'alerte pour les grands bassins; inciter et aider les communes à entreprendre les cartes de dangers, les projets d'aménagement des cours d'eau selon les priorités définies et la convention-programme (CH - Canton) et l'entretien des cours d'eau; obtenir les moyens financiers nécessaires pour le subventionnement des investissements et de l'entretien; établir les avis et préavis requis en matière de dangers; réaliser le plan sectoriel cours d'eau
- 3 Contribuer à la protection contre les dangers géologiques: améliorer la connaissance des processus à l'origine des dangers; établir des méthodes d'analyses et les recommandations/directives; établir des scénarii de danger/risque; déterminer les mesures de protection; inciter et appuyer les communes pour la prise en compte des risques géologiques dans le cadre de l'aménagement du territoire; soutenir les services cantonaux et les communes dans l'établissement des bases de dangers; établir les avis et préavis requis

## SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Remarques			
3EME CORRECTION DU RHONE (GP21):			
En millions de francs:	Budget	Compte	Ecart
Investissements bruts (rubr. 501)	18.4	20.5	+2.1
Recettes (Ch. 66)	-14.7	-14.0	-0.7
Investissements nets	3.7	6.5	+2.8
Le dépassement est lié principalement aux travaux de sécurisation (Fr. 2 mios) répondant aux critères d'imprévisibilité, de nécessité et d'urgence.			
Les subventions fédérales sont, en proportion des travaux, inférieures au budget de -11.4 pts (budget = 68.8 pts, compte = 57.4 pts).			
La subvention maximale de 65% de l'OFEV n'est pas atteinte sur les premières étapes de travaux de la mesure prioritaire de Viège et pour la planification générale, car le taux fédéral est réduit de 4% (une des conditions de base, à savoir la gestion intégrale des risques, n'est pas encore satisfaite).			
L'estimation des subventions à recevoir pour les mandats et travaux attribués dans le cadre des mesures urgentes n'étant pas considérées comme faisant partie intégrante du projet de 3e correction du Rhône s'élève entre 35% et 45%.			
Certaines mesures urgentes (Pramont) ou mandats attribués sont entièrement à la charge du canton (investissements afférents non budgétisés).			
Les taux des participations communales et de tiers ont été modifiés par rapport au budget: passage de 4% à 5% pour les communes et de 7% à 6% pour les tiers.			
COURS D'EAU LATERAUX (GP 22):			
Subventions d'investissement aux communes (Ch. 56) pour les travaux d'aménagements des cours d'eau latéraux supérieures au budget de Fr. + 2.0 mios. Ce dépassement est compensé par des recettes fédérales non prévues au budget 2012 (Fr. +2.6 mios).			

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad1 1 Diminution significative des risques potentiels par des mesures prioritaires ciblées sur des secteurs à plus grands potentiels de dégât: Viège, Sierre, Sion, Fully, Aigle-Massongex (note: est fonction de la date d'approbation du PA-R3)	31.12.30		▲ Poursuite des travaux à Viège. Les autres mesures prioritaires sont bloquées en attendant la décision sur le PA-R3. Les études ou procédures d'appel d'offres ont été lancées pour les mesures anticipées du PA-R3.
2 Augmentation des ressources humaines et financières pour assurer le respect des délais prévus lors de l'adoption du PA-R3 (note: est fonction de la date d'approbation du PA-R3)	30.06.12		▲ 1.5 nouveaux postes ont été décidés par le Grand Conseil, dont 1 mis au concours en 2012.
3 Adoption du plan d'aménagement (PA-R3) incluant les nouvelles priorités définies	30.06.12	21.11.12	▲ Validation du projet d'aménagement du Rhône par le Conseil d'Etat le 21.11.2012.
4 Homologation de la zone de danger du Rhône : traitement des oppositions en 2012 et adoption prévue en 2013	31.12.13		■ Les séances de conciliation en vue du traitement des oppositions, suite à la mise à l'enquête, ont eu lieu en 2012.
5 Début des travaux de la mesure anticipée II de Sion	31.12.12	06.07.12	■
6 Démarrage du dernier lot (suppression du lit majeur) de la traversée de l'usine Lonza à Viège	31.12.12	14.12.12	■
7 Mise à l'enquête publique du lot 8 Brigerbad de la mesure prioritaire de Viège	31.12.12		▲ Le projet de mise à l'enquête reçu est en cours d'adaptations.

## SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Diminution significative des risques potentiels par des mesures prioritaires ciblées sur des secteurs à plus grands potentiels de dégât: Viège, Sierre, Sion, Fully, Aigle-Massongex (exprimée en % cumulé)	39%	28. %	▲ Ralentissement d'une grande partie des travaux de sécurisation de la population et des biens du fait du retard important pris sur la validation du PA-R3. Poursuite des travaux de la mesure prioritaire de Viège.
	2 Diminution significative des risques potentiels par la mise en œuvre des mesures anticipées I du PA-R3 (exprimée en % cumulé)	48%	23%	▲ Les travaux de la mesure anticipée II de Sion sont terminés. Les études ou procédures d'appel d'offres sont en cours pour les autres mesures anticipées.
	3 Adoption définitive du Plan d'aménagement du Rhône par le Conseil d'Etat	30.06.12	21.11.12	▲ Validation du projet d'aménagement du Rhône par le Conseil d'Etat le 21.11.2012
	4 Collaboration à la mise à jour du système d'alarme et d'intervention d'urgence et information aux communes (exprimée en % cumulé)	85%	85%	■
ad2	5 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours ou terminée	95%	95%	■
	6 Nombre d'aménagements de cours d'eau en étude	80	80	■
	7 Nombre d'aménagements de cours d'eau en travaux (projets individuels et projets de la convention-programme)	40	49	■
	8 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues en cours ou terminés	35%	35%	■
	9 Pourcentage de préavis ou d'avis hydrologiques traités dans les délais (nombre de demandes attendues en 2012 = 500)	90%	70%	▲ Retard dû à l'augmentation du nombre de préavis suite à la Lex Weber.
ad3	10 Nombre annuel de cartes de danger géologique validées ou en cours de validation	30	30	■
	11 Pourcentage de préavis géologiques traités dans les délais pour le secrétariat cantonal des constructions (SCC), le Service des routes et des cours d'eau (SRCE), le Service du développement territorial (SDT, pour les zones de danger), les autres services cantonaux, les communes (nombre de dossiers attendus en 2012 = 1400)	80%	70%	▲ Retard dû à l'augmentation du nombre de préavis suite à la Lex Weber (env. 2'400 dossiers reçus en 2012 contre env. 1'300 en 2010 et 2011).
	12 Pourcentage de cahiers des charges "dangers géologiques" établis dans les délais pour le Service des routes et des cours d'eau, les communes ou autres collectivités et tiers	80%	90%	■
	13 Pourcentage d'avis géologiques traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2012 = 40)	80%	80%	■ Env. 70 avis reçus en 2012.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal</b>	<b>192'234'456.39</b>	<b>114'208'632.23</b>	<b>78'025'824.16</b>
<b>GP11 Construction&amp;entretien du réseau routier cantonal</b>	<b>172'309'519.52</b>	<b>94'309'246.56</b>	<b>78'000'272.96</b>
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	78'685'300.33	59'273'359.56	19'411'940.77
P1102 Entretien et exploitation	93'624'219.19	35'035'887.00	58'588'332.19
<b>GP12 Entretien et exploitation des routes nationales</b>	<b>19'924'936.87</b>	<b>19'899'385.67</b>	<b>25'551.20</b>
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	19'924'936.87	19'899'385.67	25'551.20
<b>OP2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques</b>	<b>45'038'083.89</b>	<b>28'333'856.47</b>	<b>16'704'227.42</b>
<b>GP21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône</b>	<b>23'154'641.43</b>	<b>17'570'216.83</b>	<b>5'584'424.60</b>
P2101 Réaménagement du Rhône	22'291'058.04	15'474'065.99	6'816'992.05
P2102 Gestion et entretien du Rhône	863'583.39	2'096'150.84	-1'232'567.45
<b>GP22 Protection contre les dangers hydrologiques</b>	<b>20'287'358.20</b>	<b>10'678'604.25</b>	<b>9'608'753.95</b>
P2201 Connaissance du danger & gestion des risques	614'058.35	544'446.85	69'611.50
P2202 Appui aux communes pour l'aménagement/renaturation	16'597'029.95	10'134'157.40	6'462'872.55
P2203 Appui aux communes pour l'entretien	3'076'269.90		3'076'269.90
<b>GP23 Protection contre les dangers géologiques</b>	<b>1'596'084.26</b>	<b>85'035.39</b>	<b>1'511'048.87</b>
P2301 Protection contre les dangers géologiques	1'596'084.26	85'035.39	1'511'048.87
<b>Total</b>	<b>237'272'540.28</b>	<b>142'542'488.70</b>	<b>94'730'051.58</b>

**SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE**

OP 1  
Assurer l'adaptation et l'entretien  
du parc immobilier de l'Etat  
B12 27'427'281 net  
C12 25'489'585.30 net

OP 2  
Assurer la connaissance et la  
conservation du patrimoine bâti et  
archéologique  
B12 6'210'819 net  
C12 6'074'707.08 net

GP 11  
Etudes et expertises  
B12 197'450 net  
C12 449'653.44 net

GP 12  
Constructions  
B12 19'527'377 net  
C12 17'771'651.71 net

GP 21  
Gestion du patrimoine  
B12 6'210'819 net  
C12 6'074'707.08 net

GP 13  
Entretien - aménagement  
B12 7'808'625 net  
C12 7'960'275.21 net

GP 14  
Gestion immobilière  
B12 -106'171 net  
C12 -691'995.06 net

**Total service B12 33'638'100 net C12 31'564'292.38 net**

<b>RESSOURCES FINANCIERES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>40'456'311.49</b>	<b>34'705'300</b>	<b>37'653'054.30</b>	<b>2'947'754</b>
30 Charges de personnel	5'850'040.15	6'173'600	6'200'871.80	27'272
31 Biens, services et marchandises	25'245'591.30	24'720'200	25'588'391.74	868'192
32 Intérêts passifs	0.00	0	193.00	193
33 Amortissements	700.90	0	637.95	638
36 Subventions accordées	110'440.30	179'000	144'269.30	-34'731
38 Attributions aux financements spéciaux	9'118'267.00	3'388'000	5'667'111.00	2'279'111
39 Imputations internes	131'271.84	244'500	51'579.51	-192'920
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>26'641'429.43</b>	<b>22'019'900</b>	<b>30'921'854.91</b>	<b>8'901'955</b>
42 Revenus des biens	1'875'840.61	1'445'000	2'176'630.18	731'630
43 Contributions	324'739.77	293'300	305'456.11	12'156
46 Subventions acquises	5'272'620.00	5'407'000	6'436'617.45	1'029'617
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	5'901'965.40	1'692'300	8'074'162.45	6'381'862
49 Imputations internes	13'266'263.65	13'182'300	13'928'988.72	746'689
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>13'814'882.06</b>	<b>12'685'400</b>	<b>6'731'199.39</b>	<b>-5'954'201</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>44'026'849.90</b>	<b>28'859'000</b>	<b>34'503'950.91</b>	<b>5'644'951</b>
50 Investissements propres	41'778'573.25	26'411'000	32'187'248.05	5'776'248
56 Subventions accordées	2'248'276.65	2'448'000	2'316'702.86	-131'297
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>7'694'243.33</b>	<b>7'906'300</b>	<b>9'670'857.92</b>	<b>1'764'558</b>
60 Transferts au patrimoine financier	426'000.00	0	0.00	0
63 Facturation à des tiers	7'487.67	0	0.00	0
66 Subventions acquises	7'260'755.66	7'906'300	9'670'857.92	1'764'558
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>36'332'606.57</b>	<b>20'952'700</b>	<b>24'833'092.99</b>	<b>3'880'393</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>50'147'488.63</b>	<b>33'638'100</b>	<b>31'564'292.38</b>	<b>-2'073'808</b>

**SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE****Explication des écarts financiers**

**\*\*31 Dépassement du chapitre 31 de CHF 868'192 (écart budget-compte de 3.51%) notamment dû à :**

- un dépassement dans l'entretien des immeubles compensé par une recette du SFOP
- un dépassement dans la section Gérance des immeubles s'expliquant par des locations non budgétées
- un reliquat dans la section Patrimoine résultant de fouilles archéologiques moins importantes que prévues.

**\*\*38 Attributions aux financements spéciaux :**

- CHF 3'707'111 : 11% du total des subventions fédérales, selon règlement du 27.10.2010 relatif au compte de financement spécial "Formation professionnelle"
- CHF 1'960'000 : DCE du 27.02.2013 selon art. 22 LGCAF (report reliquats budgétaires de divers projets d'investissement).

**\*\*42 Revenus des biens non prévus :**

Encaissement de locations : Piscine 10, centres d'entretien RN et augmentation loyer du bâtiment de la Police cantonale à Martigny.

**\*\*46 Subventions "Formation professionnelle" non prévues :**

- 11% du total des subventions fédérales, selon règlement du 27.10.10 (budget CHF 3'388'000, effectif CHF 3'707'111)
- part SBMA relative à la mise à disposition du 9% des subventions fédérales (budget CHF 2'000'000, effectif CHF 2'716'011).

**\*\*48 Divers prélèvements sur les financements spéciaux :**

- CHF 5'755'351.50 non budgété : utilisation des comptes de financement spéciaux créés en 2010 et 2011
- CHF 2'318'810 : prélèvements investissement selon règlement du 27.10.10.

**\*\*49 Imputations internes :**

Les travaux d'entretien ainsi que les frais et les charges ayant augmenté, les imputations internes sont plus élevées que prévu.

**\*\*50 Dépenses d'investissement :**

Dépassement compensé par des prélèvements sur comptes de financements spéciaux.

**\*\*56 Subventions accordées :**

Reliquat lié aux demandes des communes (amiante).

**\*\*66 Recettes d'investissement dépassées :**

- subvention perçue d'avance selon convention-programme CH-VS (monuments et sites)
- report reliquats budgétaires de divers objets d'investissement.

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	28.38	29.18	27.38

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

L'écart s'explique par des postes vacants ou partiellement repourvus au 31.12.2012.

**OBJECTIF POLITIQUE 1**

**Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation**

**Sous-objectifs politiques**

- 1 Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées
- 2 Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification
- 3 Entretien le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique
- 4 Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie

## SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad2</i>	1 Centre de contrôle régional des véhicules, St-Maurice, nouvelle construction : poursuite des travaux	31.12.12	31.12.12	■ Mise en service en décembre 2011.
	2 Médiathèque Valais, Sion, transformation Arsenal : poursuite des études et début des travaux	31.12.14		■
	3 Ecole professionnelle, Brigue, salle de gymnastique, nouvelle construction : travaux	31.12.13		■ Mise en service partielle en septembre 2012.
	4 Ecole professionnelle, Viège, salle de gymnastique, nouvelle construction : travaux	31.12.13		■ Mise en service en août 2012.
	5 Ecole préprofessionnelle, St-Maurice, nouvelle construction : travaux	31.12.14		■
	6 Ecole professionnelle, Sion (bâtiment Swisscom), salle de gymnastique, transformation : travaux	31.12.14		■
	7 Centre d'engagement de la Police cantonale (144), Sion, adaptation du bâtiment : poursuite des études	31.12.14		■
	8 Collège de Brigue, transformation - sécurité du laboratoire : travaux	31.12.13		■
	9 Ecole d'Agriculture Valaisanne, Châteauneuf, transformation : travaux	31.12.15		■
	10 Désamiantage : poursuite des études et travaux	31.12.14		■
<i>ad3</i>	11 Maintien de la consommation d'énergie par l'entretien des bâtiments existant et la construction de bâtiments à haute performance énergétique	31.12.12		■
	12 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.12		■

## SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	100%	■
ad2	2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	0	■
ad3	3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce dès 2012) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2008 y compris les bâtiments acquis, construits ou transférés à l'OFROU durant la période quadriennale (valeur au 31.12.2008 = 74.9%) (cf. remarque)	70.8	71.8	■ Réalisé en 2011 : 73.1% Baisse de l'indice : 1.3
	4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2010	76.2	78.7	■ Réalisé en 2011 : 76.0% Hausse de l'indice 2.7
	5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce dès 2012) en millions (référence au 31.12.2008 après suppression des bâtiments transférés à l'OFROU et introduction des nouveaux bâtiments = 835 mios) (cf. remarque)	678	697	■
	6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2010 = 132 mios)	130	146	■
	7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m <sup>2</sup> .an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat.	329	331	■ Réalisé en 2011 : 336 (Données de base révisées suite à une adaptation statistique).
ad4	8 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	122%	125%	■

## OBJECTIF POLITIQUE 2

## Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique

## Sous-objectifs politiques

- 1 Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites
- 2 Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt

## SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad2	1 Publication de l'inventaire du patrimoine bâti du XXème siècle	31.12.12		▲ Programme retardé : publication prévue en 2013.
	2 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 4e étape en été 2014	31.07.14		■ Montant accordé à la restauration du Château de Valère : Fr. 1'116'000.-.
	3 Aménagement d'espaces de présentation de l'archéologie à Sion (St-Théodule, Don Bosco ...)	31.12.14		● En attente : financement hors Etat pas assuré.
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	50	41	▲ Monuments: 16 / Archéologie: 19 / Valère: 6.
	2 Nombre de pages publiées	500	525	■ Archéologie: 502 / Autre: 23.
ad2	3 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m2)	3'000	6'282	■ Surface à plusieurs couches.
	4 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	10	13	■ 13 décomptes finaux sur 27 chantiers suivis - HV: 7 / VR: 6.
	5 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année)	45	30	● Chantiers entrepris sur initiative de tiers: engagés 23 - payés HV: 11 / VR: 19.
	6 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année)	700	1'038	■ Pour CCC: 844 / Communes: 110 / SDT: 31 / Etat: 45 / Privés: 8.
	7 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais	70%	72%	■ Beaucoup plus de dossiers que prévu. Manque de ressources humaines.
	8 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	12%	12.1%	■ Documentation de 3.6 unités sur 646 soit 0.6%. Total 76.2 sur 646.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat</b>	<b>65'163'937.42</b>	<b>39'674'352.12</b>	<b>25'489'585.30</b>
<b>GP11 Etudes et expertises</b>	<b>451'336.32</b>	<b>1'682.88</b>	<b>449'653.44</b>
P1101 Bâtiments de l'Etat	157'798.84	593.59	157'205.25
P1102 Bâtiments subventionnés et expertises	293'537.48	1'089.29	292'448.19
<b>GP12 Constructions</b>	<b>38'336'239.87</b>	<b>20'564'588.16</b>	<b>17'771'651.71</b>
P1201 Bâtiments de services	5'913'401.11	1'242'086.55	4'671'314.56
380 Attribution aux comptes de financement spéciaux (selon LGCAF, art. 22) : report objet d'investissement, DCE du 27.02.2012	950'000.00		950'000.00
480 Prélèvement comptes de financement spéciaux 2010		1'477'025.60	-1'477'025.60
503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	4'796'404.95		4'796'404.95
662 Subventions acquises des communes		-244'544.25	244'544.25
Autres dépenses / recettes	166'996.16	9'605.20	157'390.96
P1202 Bâtiments d'enseignement	28'222'514.38	17'461'539.90	10'760'974.48
380 Attribution du forfait "Investissement" correspondant à 11% du total des subventions fédérales (selon règlement du 27.10.2010 concernant le compte de financement spécial "Formation professionnelle")	3'707'111.00		3'707'111.00
380 Attribution aux comptes de financement spéciaux (selon LGCAF, art. 22) : report divers objets d'investissement, DCE du 27.02.2012	1'010'000.00		1'010'000.00
480 Prélèvements sur compte de financement spécial "Formation professionnelle" (règlement du 27.10.2010)		1'266'617.50	-1'266'617.50
480 Prélèvement comptes de financement spéciaux 2010 et 2011		4'278'325.90	-4'278'325.90
503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	23'247'086.30		23'247'086.30
562 Subventions expertises amiante	13'921.00		13'921.00
660 Subventions acquises de la Confédération		3'531'863.50	-3'531'863.50
662 Subventions acquises des communes		4'676'731.35	-4'676'731.35
Autres dépenses / recettes	244'396.08	3'708'001.65	-3'463'605.57
P1203 Bâtiments des établissements	4'200'324.38	1'860'961.71	2'339'362.67
480 Prélèvement sur compte de financement spécial "Formation professionnelle" (règlement du 27.10.2010)		1'052'193.45	-1'052'193.45
503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	4'117'642.20		4'117'642.20
660 Subventions acquises de la Confédération		508'693.65	-508'693.65
662 Subventions acquises des communes		299'762.40	-299'762.40
Autres dépenses / recettes	82'682.18	312.21	82'369.97

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP13 Entretien - aménagement</b>	<b>13'030'684.41</b>	<b>5'070'409.20</b>	<b>7'960'275.21</b>
P1301 Entretien et aménagement des immeubles	11'251'228.34	3'644'358.99	7'606'869.35
314 Entretien et aménagement des immeubles	10'153'444.05		10'153'444.05
460 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010)		2'716'011.45	-2'716'011.45
490 Imputation des coûts d'entretien et d'aménagement aux services		896'093.55	-896'093.55
Autres dépenses / recettes	1'097'784.29	32'253.99	1'065'530.30
P1302 Entretien et aménagement des établissements	1'340'935.46	1'426'023.62	-85'088.16
314 Entretien et aménagement des établissements	1'320'512.55		1'320'512.55
490 Imputation des coûts d'entretien et d'aménagement aux services		1'425'954.77	-1'425'954.77
Autres dépenses / recettes	20'422.91	68.85	20'354.06
P1303 Entretien et aménagement des locaux loués	438'520.61	26.59	438'494.02
314 Entretien et aménagement des locaux loués	436'736.20		436'736.20
Autres dépenses / recettes	1'784.41	26.59	1'757.82
<b>GP14 Gestion immobilière</b>	<b>13'345'676.82</b>	<b>14'037'671.88</b>	<b>-691'995.06</b>
P1401 Transactions et locations des immeubles	10'190'097.88	11'230'380.02	-1'040'282.14
312 Eau, énergie et combustibles	3'059'733.38		3'059'733.38
316 Loyers, fermages, redevance d'util.	5'774'576.95		5'774'576.95
318 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	805'099.83		805'099.83
364 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000.00		8'000.00
365 Subvention Villa Rünzi (Bluche) et Association Valaisans du Monde (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	27'432.50		27'432.50
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		2'176'630.18	-2'176'630.18
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		8'833'815.95	-8'833'815.95
Autres dépenses / recettes	515'255.22	219'933.89	295'321.33
P1402 Nettoyage et entretien courant	3'155'578.94	2'807'291.86	348'287.08
313 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	162'900.85		162'900.85
314 Mandats de nettoyage	1'373'163.55		1'373'163.55
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'773'124.45	-2'773'124.45
Autres dépenses / recettes	1'619'514.54	34'167.41	1'585'347.13

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique</b>	<b>6'993'067.79</b>	<b>918'360.71</b>	<b>6'074'707.08</b>
<b>GP21 Gestion du patrimoine</b>	<b>6'993'067.79</b>	<b>918'360.71</b>	<b>6'074'707.08</b>
P2101 Connaissance du patrimoine	640'271.60	691.14	639'580.46
366 Subventions Monuments d'Art et d'Histoire (inventaires)	101'274.80		101'274.80
Autres dépenses / recettes	538'996.80	691.14	538'305.66
P2102 Archéologie	2'494'011.13	1'304.02	2'492'707.11
318 Fouilles d'urgence / études / publications	1'804'343.10		1'804'343.10
Autres dépenses / recettes	689'668.03	1'304.02	688'364.01
P2103 Monuments	2'942'917.35	644'771.38	2'298'145.97
562 Subventions accordées à des communes	135'741.00		135'741.00
565 Subventions accordées à des institutions privées : Château de Valère (Sion), Abbaye de St-Maurice, autres	1'740'772.95		1'740'772.95
566 Subventions accordées aux privés	119'263.00		119'263.00
660 Subvention acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		341'830.24	-341'830.24
662 Subvention acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		217'635.40	-217'635.40
669 Subvention acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion (Chapitre)		81'941.80	-81'941.80
Autres dépenses / recettes	947'140.40	3'363.94	943'776.46
P2104 Sites	824'368.82	258'007.20	566'361.62
562 Subventions accordées à des communes	22'740.50		22'740.50
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	8'092.85		8'092.85
566 Subventions accordées à des personnes physiques	254'226.01		254'226.01
Autres dépenses / recettes	539'309.46	258'007.20	281'302.26
P2105 Biens culturels	91'498.89	13'586.97	77'911.92
<b>Total</b>	<b>72'157'005.21</b>	<b>40'592'712.83</b>	<b>31'564'292.38</b>

**SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE**

<p>OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt B12 14'987'815 net C12 13'614'279.32 net</p>	<p>OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels B12 4'153'376 net C12 4'002'908.86 net</p>	<p>OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels B12 12'504'209 net C12 11'836'757.81 net</p>
<p>GP 11 Conservation des forêts B12 1'076'485 net C12 1'450'509.68 net</p>	<p>GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage B12 1'654'662 net C12 1'340'392.38 net</p>	<p>GP 31 Prévention dangers naturels B12 2'077'485 net C12 2'651'199.27 net</p>
<p>GP 12 Forêt de protection B12 12'311'914 net C12 10'600'849.31 net</p>	<p>GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces B12 1'533'042 net C12 1'662'281.43 net</p>	<p>GP 32 Ouvrages de protection B12 9'611'102 net C12 8'476'448.22 net</p>
<p>GP 13 Economie forestière B12 933'555 net C12 948'207.86 net</p>	<p>GP 23 Bases, formation et information nature et paysage B12 857'691 net C12 929'883.65 net</p>	<p>GP 33 Chemins pédestres B12 815'622 net C12 709'110.32 net</p>
<p>GP 14 Biodiversité en forêt B12 665'861 net C12 614'712.47 net</p>	<p>GP 24 Voies de communication historiques B12 107'981 net C12 70'351.40 net</p>	

**Total service B12 31'645'400 net C12 29'453'945.99 net**

## SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>16'534'524.90</b>	<b>14'942'700</b>	<b>15'136'931.69</b>	<b>194'232</b>
30 Charges de personnel	4'047'123.40	4'296'900	4'226'579.90	-70'320
31 Biens, services et marchandises	1'776'034.35	1'986'500	1'735'188.07	-251'312
32 Intérêts passifs	19'788.80	30'000	-6'352.40	-36'352
33 Amortissements	323.80	200	25'749.40	25'549
35 Dédommagements à des collectivités publiques	179'455.00	150'000	140'095.00	-9'905
36 Subventions accordées	8'366'921.30	8'270'400	7'498'966.40	-771'434
37 Subventions redistribuées	45'200.00	0	39'100.00	39'100
38 Attributions aux financements spéciaux	1'856'915.45	0	1'233'691.50	1'233'692
39 Imputations internes	242'762.80	208'700	243'913.82	35'214
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>6'041'079.75</b>	<b>5'319'300</b>	<b>5'797'037.00</b>	<b>477'737</b>
40 Impôts	98.00	100	124.00	24
42 Revenus des biens	45'194.85	51'000	24'118.75	-26'881
43 Contributions	719'964.30	947'200	1'341'008.95	393'809
46 Subventions acquises	3'606'034.00	3'886'000	3'602'371.00	-283'629
47 Subventions à redistribuer	45'200.00	0	39'100.00	39'100
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'472'871.05	284'300	628'735.35	344'435
49 Imputations internes	151'717.55	150'700	161'578.95	10'879
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>10'493'445.15</b>	<b>9'623'400</b>	<b>9'339'894.69</b>	<b>-283'505</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>40'615'117.75</b>	<b>40'902'000</b>	<b>38'996'895.50</b>	<b>-1'905'105</b>
50 Investissements propres	0.00	40'000	0.00	-40'000
52 Prêts et participations permanentes	1'534'283.70	1'672'000	722'000.00	-950'000
56 Subventions accordées	38'980'648.10	39'190'000	38'273'923.50	-916'077
57 Subventions redistribuées	100'185.95	0	972.00	972
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>17'957'004.25</b>	<b>18'880'000</b>	<b>18'882'844.20</b>	<b>2'844</b>
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'153'859.00	1'240'000	1'192'440.80	-47'559
66 Subventions acquises	16'702'959.30	17'640'000	17'689'431.40	49'431
67 Subventions à redistribuer	100'185.95	0	972.00	972
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>22'658'113.50</b>	<b>22'022'000</b>	<b>20'114'051.30</b>	<b>-1'907'949</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>33'151'558.65</b>	<b>31'645'400</b>	<b>29'453'945.99</b>	<b>-2'191'454</b>

## Explication des écarts financiers

Rubrique 31: La mise en valeur d'objets figurant à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) ainsi que la préparation de contrats d'exploitation ont été en partie reportées.

Rubrique 36: Reliquat en raison du report de projets de biodiversité en forêt, de mise en valeur d'objets IFP et de mise sous protection de biotopes. A relever encore que sous cette même rubrique, le Conseil d'Etat a autorisé le 28.11.12 un dépassement pour la réparation des dégâts aux forêts entièrement compensé par un reliquat dans le domaine des parcs naturels et dans celui de la mise en valeur des biotopes.

Rubrique 38: Le 6.2.13, le Conseil d'Etat a accepté l'affectation à un compte de financement spécial au sens de l'article 22 al. 4 LGCAF d'un montant de fr. 761'784.-, part nette cantonale non utilisée dans les domaines des forêts protectrices et de l'économie forestière. Fr. 471'907.- représentent l'attribution de l'excédent de recettes au fonds forestier et au fonds nature.

Rubrique 43: Les recettes du fonds forestier, qui dépendent du nombre de défrichements réalisés, varient sensiblement d'une année à l'autre et se sont révélées en 2012 bien supérieures à celles budgétisées.

Rubrique 46: Subvention fédérale en régression en rapport avec les reliquats sous rubriques 31 et 36.

Rubrique 48: Prélèvements sur les montants attribués aux fonds spéciaux en 2010 et 2011 de fr. 535'585.- pour les ouvrages de protection et fr. 93'150.- pour l'infrastructure forestière.

Rubrique 52: Ces demandes de prêts sont en nette régression en 2012 et sont difficiles à planifier.

Rubrique 56: Reliquat de 916'077.- sous la rubrique des investissements. En contrepartie, relevons la création de fonds spéciaux au sens de l'article 22 al. 4 LGCAF sous rubrique 38.

**SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE**

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	25.25	25.35	25.25

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

**Explication des écarts**

10 % du poste de Chef de la Section conservation est vacant.

**OBJECTIF POLITIQUE 1****Protéger, conserver et gérer la forêt****Sous-objectifs politiques**

- 1 Prévenir les dégâts aux forêts, notamment dans les domaines phytosanitaire et des incendies
- 2 Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction [Agenda 21]
- 3 Maîtriser et gérer l'extension naturelle des forêts [Agenda 21]
- 4 Favoriser la biodiversité en forêt [Agenda 21]
- 5 Encourager l'amélioration des structures de gestion des forêts, la formation professionnelle et l'utilisation du bois

<b>Mesures prioritaires</b>	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad1</i> 1 Soutien aux concepts régionaux de lutte contre les incendies selon les priorités du concept VS	31.12.12		▲ Le nouveau concept régional de Martigny est en élaboration.
<i>ad2</i> 2 Elaboration du Plan forestier cantonal et mise à jour de la carte des fonctions forestières	31.12.12		▲ Le cahier des charges pour l'élaboration du plan forestier cantonal a été publié fin 2012, le mandat débutera au début de l'année 2013.
3 Entretien des forêts de protection prioritaires selon la méthodologie NaiS	31.12.15		■
<i>ad3</i> 4 Développement de l'étude pilote "Gérer l'extension naturelle des forêts" : mesures et financement, et mise à disposition des communes	31.12.12	31.12.12	■ Mise en oeuvre de la méthode dans les régions pilote de Goms et Anniviers
5 Réalisation des compensations forestières sous forme de projets régionaux Nature et Paysage	31.12.12	31.12.12	■
<i>ad4</i> 6 Soutien aux projets de réserves forestières et mesures en faveur des espèces	31.12.12	31.12.12	■
<i>ad5</i> 7 Elaboration de l'étude "Triage forestier 2020"	31.12.12		▲ Le délai de réalisation de l'étude a été prolongé à fin 2013
8 Analyse des flux et des processus dans la filière bois	30.06.13		▲ Le délai de réalisation de l'étude a été prolongé à fin 2013

## SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Surface forestière prioritaire traitée dans les concepts (total cumulé)	30%	10%	▲ Des travaux ont été réalisés dans les régions de Brigue et de Leukersonne. Le concept de Finges n'a pas encore été homologué. Celui de Martigny-Région a démarré.
ad2	2 Surface de forêts de protection traitées par an	1'500	1'100	▲ Les efforts se sont concentrés sur les dégâts suite aux intempéries de l'hiver 2011-2012.
	3 Degré de réalisation du plan forestier cantonal	50%	10%	▲ Le cahier des charges pour l'élaboration du plan forestier cantonal a été publié fin 2012, le mandat débutera au début de l'année 2013.
ad3	4 Degré de réalisation de l'étude pilote (phase 2)	50%	50%	■
	5 Nombre de nouveaux projets de compensation approuvés par an	9	5	■ L'objectif annuel est de trois nouveaux projets avec décision, il est donc atteint.
ad4	6 Surface de biodiversité en forêt sous contrat (total ha)	1'600	2'087	■ A long terme, l'objectif est de 10% de la surface forestière
	7 Nombre de projets réalisés sur l'ensemble du canton (total cumulé)	20	47	■
ad5	8 Achèvement de l'étude "Triage forestier 2020"	31.12.12		▲ Le délai de réalisation de l'étude a été prolongé à fin 2013
	9 Achèvement de l'étude "Filière bois VS"	30.06.13		▲ Le délai de réalisation de l'étude a été prolongé à fin 2013

## OBJECTIF POLITIQUE 2

## Protéger et mettre en valeur les espaces naturels

## Sous-objectifs politiques

- 1 Maintenir la diversité biologique et paysagère [Agenda 21]
- 2 Accompagner la phase de création et la gestion des parcs naturels régionaux d'importance nationale : Binntal, Finges, Val d'Hérens [Agenda 21]
- 3 Elaborer les concepts régionaux d'évolution paysagère, notamment pour la plaine [Agenda 21]
- 4 Mettre en oeuvre la stratégie cantonale de lutte contre les plantes envahissantes (néophytes) (GP21) [Agenda 21]
- 5 Former et informer dans le domaine Nature et Paysage [Agenda 21]
- 6 Entretien et restaurer les voies de communication historiques

## SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Mise sous protection des objets d'importance nationale et cantonale	31.12.12		● Manque de ressources humaines.
	2 Contrats d'exploitations pour les objets de valeur nationale et cantonale	31.12.12	31.12.12	■ Coordination avec le Service cantonal de l'Agriculture en cours pour produire des contrats uniques et assurer la coordination avec les prestations selon PA 2014-2017
	3 Réalisation de projets de mise en valeur pour les objets d'importance nationale et cantonale	31.12.12	31.12.12	■
<i>ad2</i>	4 Accompagnement des dossiers dans la phase de gestion: mise en oeuvre des projets partiels	31.12.12	31.12.12	■ Les projets de parc du Binntal et de Pfy/Finges ont obtenu le label CH
<i>ad3</i>	5 Elaboration des cahiers de charges en collaboration avec le Service de l'agriculture	31.12.12		● Le cahier des charges pour un projet de CEP (Chablais) est en préparation.
<i>ad4</i>	6 Définition d'un programme d'action prioritaire, répartition des tâches et organisation de la lutte contre les néophytes	31.12.12	31.12.12	■ Lutte contre la Berce du Caucase avec la PC
<i>ad5</i>	7 Organisation de cours, visites de terrain et interventions dans les médias	31.12.12	31.12.12	■
<i>ad6</i>	8 Financement des projets d'importance nationale et cantonale	31.12.12		▲ Peu de demandes de la part des communes
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets mis sous protection par an (déjà réalisés = 52; solde = 48 ; procédures ouvertes = 10)	3	0	● Manque de ressources humaines.
	2 Total de la surface des objets de valeur sous contrat (total cumulé)	1'800	2'100	■
	3 Nombre de nouveaux projets au bénéfice d'une décision de financement (2010: 7, 2011: 5)	6	6	■ Brig/Waldmatten, Turtmann, Finges, Grengiols, Achera-Biela, Le Verney
<i>ad2</i>	4 Degré de réalisation des conventions-programme 2012-2015	25%	25%	■ Un nouveau dossier de candidature a été déposé pour la région Brig-Simplon.
	5 Attribution du label CH à Finges et Hérens	2	1	▲ Refus du parc par la population du Val d'Hérens.
<i>ad3</i>	6 Nombre de régions d'étude avec cahiers des charges coordonnés (Sierre, Sion, Martigny, Chablais)	1	2	■ Deux projets en cours : région Sierre et Brig-Salquenen
<i>ad4</i>	7 Nombre de sites traités par an (2009: 4, 2010:4)	15	250	■ Une action contre la berce du Caucase a été entreprise sur l'ensemble du Canton.
<i>ad5</i>	8 Nombre d'actions par an toute catégorie confondue (2009: 3, 2010:5)	6	6	■ Cours néophytes et entretien des talus + divers communiqués
<i>ad6</i>	9 Nombre de dossiers traités par an (2010: 2, 2011: 2)	5	3	▲ Peu de demandes de la part des communes

## SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 3				
<b>Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)</b>				
<b>Sous-objectifs politiques</b>				
1	Assurer une gestion intégrée des risques naturels [Agenda 21]			
2	Développer les mesures d'analyse de danger et de prévention des risques (GP31) [Agenda 21]			
3	Faire élaborer les cartes de dangers et d'intensités pour identifier les aléas et apprécier les risques (avalanches, glaciers, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, laves torrentielles, torrents forestiers) (GP31) [Agenda 21]			
4	Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrain et dans les torrents forestiers (GP32) [Agenda 21]			
5	Disposer d'un réseau attractif de chemins pédestres (GP33)			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en place d'une structure de coordination pour l'ensemble des dangers naturels	31.12.12		● La constitution d'une Commission cantonale Dangers naturels (CCDN) est prévue par l'OcFDN
ad2	2 Renforcement des effectifs/formation des observateurs dangers naturels pour élargir leur champ d'activité à l'ensemble des dangers	31.12.12		● La formation doit être mise sur pied en collaboration avec le SRCE et coordonnée dans le cadre de la CCDN.
ad3	3 Soutien aux communes pour l'élaboration des cartes de danger d'avalanches et d'instabilités de terrain	31.12.12	31.12.12	■
ad4	4 Réalisation des mesures de protection contre les dangers naturels	31.12.15		■
ad5	5 Information des requérants et coordination des réalisations avec différents partenaires (Valrando, tourisme, etc.)	31.12.12	31.12.12	■
	6 Planification des itinéraires pédestres cantonaux	31.12.13		■
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Date de mise en place de la structure	31.12.12		● La commission sera mise en place après l'entrée en vigueur de l'OcFDN
ad2	2 Part des observateurs dangers naturels à "action globale"	60%	50%	▲
ad3	3 Pourcentage des zones à risque cartographiées	97%	97%	■
ad4	4 Pourcentage des zones à risque protégées	77%	80%	■
ad5	5 Nombre de projets pluriannuels et régionaux déposés par an	10	3	● Moyens financiers insuffisants pour les grands projets
	6 Degré de réalisation de la planification des itinéraires pédestres cantonaux	50%	50%	■

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt</b>	<b>27'528'801.41</b>	<b>13'914'522.09</b>	<b>13'614'279.32</b>
<b>GP11 Conservation des forêts</b>	<b>2'405'133.82</b>	<b>954'624.14</b>	<b>1'450'509.68</b>
P1101 Procédures forestières	1'513'862.51	784'483.48	729'379.03
362 Subventions acc. à des communes par le fonds forestier	137'472.80		137'472.80
368 Subventions acc. à des bourgeoisies par le fonds forestier	31'214.40		31'214.40
380 Attributions aux financements spéciaux	468'553.01		468'553.01
439 Fonds de reboisement		695'094.95	-695'094.95
Autres dépenses / recettes	876'622.30	89'388.53	787'233.77
P1102 Planification et recherche forestières	521'113.15	157'026.57	364'086.58
318 Concept dessertes forestières	426'186.05		426'186.05
460 Subventions acquises de la Confédération		153'781.20	-153'781.20
Autres dépenses / recettes	94'927.10	3'245.37	91'681.73
P1103 Préavis forêt	370'158.16	13'114.09	357'044.07
<b>GP12 Forêt de protection</b>	<b>22'771'860.83</b>	<b>12'171'011.52</b>	<b>10'600'849.31</b>
P1201 Gestion des forêts de protection	17'589'944.36	8'667'645.18	8'922'299.18
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	17'174'896.20		17'174'896.20
660 Subventions acquises de la Confédération		8'592'709.65	-8'592'709.65
Autres dépenses / recettes	415'048.16	74'935.53	340'112.63
P1202 Infrastructure forestière	4'161'243.86	3'145'438.96	1'015'804.90
380 Attributions aux financements spéciaux	172'984.00		172'984.00
480 Prélèvements sur les financements spéciaux		93'150.00	-93'150.00
528 Prêts aux bourgeoisies	722'000.00		722'000.00
562 Subventions accordées à des communes	1'712'445.80		1'712'445.80
568 Subventions accordées à des bourgeoisies	1'376'620.75		1'376'620.75
625 Remboursements de prêts accordés à des institutions privées		80'000.00	-80'000.00
628 Remboursements de prêts accordés à des bourgeoisies		1'112'440.80	-1'112'440.80
660 Subventions acquises de la Confédération		1'779'947.95	-1'779'947.95
Autres dépenses / recettes	177'193.31	79'900.21	97'293.10
P1203 Dégâts aux forêts	998'308.16	357'135.06	641'173.10
P1204 Prévention contre les incendies de forêt	22'364.45	792.32	21'572.13
<b>GP13 Economie forestière</b>	<b>1'000'697.64</b>	<b>52'489.78</b>	<b>948'207.86</b>
P1301 Gestion des forêts	269'395.55	10'554.34	258'841.21
380 Attributions aux financements spéciaux	144'000.00		144'000.00
Autres dépenses / recettes	125'395.55	10'554.34	114'841.21
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	120'837.48	1'777.75	119'059.73
P1303 Formation forestière	610'464.61	40'157.69	570'306.92
351 Ecole de gardes de Lyss	140'095.00		140'095.00
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: formation Forêt-Valais	377'760.00		377'760.00
Autres dépenses / recettes	92'609.61	40'157.69	52'451.92

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP14 Biodiversité en forêt</b>	<b>1'351'109.12</b>	<b>736'396.65</b>	<b>614'712.47</b>
P1401 Biodiversité en forêt	1'351'109.12	736'396.65	614'712.47
368 Subventions acc. à des bourgeoisies	1'008'160.70		1'008'160.70
380 Attributions aux financements spéciaux	128'800.00		128'800.00
460 Subventions acquises de la Confédération		730'636.50	-730'636.50
Autres dépenses / recettes	214'148.42	5'760.15	208'388.27
<b>OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels</b>	<b>6'045'111.46</b>	<b>2'042'202.60</b>	<b>4'002'908.86</b>
<b>GP21 Conservation et mise en valeur du paysage</b>	<b>2'241'188.86</b>	<b>900'796.48</b>	<b>1'340'392.38</b>
P2101 Protection du paysage	15'984.23	2'865.86	13'118.37
P2102 Mise en valeur du paysage	495'850.57	239'388.30	256'462.27
365 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	343'600.00		343'600.00
380 Attributions aux financements spéciaux	130'000.00		130'000.00
460 Subvention acquises de la Confédération: RPT Unesco		238'600.00	-238'600.00
Autres dépenses / recettes	22'250.57	788.30	21'462.27
P2103 Parcs naturels	1'729'354.06	658'542.32	1'070'811.74
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	1'702'520.60		1'702'520.60
460 Subventions acquises de la Confédération		657'591.65	-657'591.65
Autres dépenses / recettes	26'833.46	950.67	25'882.79
<b>GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces</b>	<b>2'774'226.86</b>	<b>1'111'945.43</b>	<b>1'662'281.43</b>
P2201 Protection des biotopes	566'166.06	134'229.53	431'936.53
380 Attributions aux financements spéciaux	120'000.00		120'000.00
Autres dépenses / recettes	446'166.06	134'229.53	311'936.53
P2202 Mise en valeur des biotopes	462'629.75	61'104.54	401'525.21
P2203 Contrats d'exploitation	1'496'753.30	849'737.62	647'015.68
380 Attributions aux financements spéciaux	66'000.00		66'000.00
Autres dépenses / recettes	1'430'753.30	849'737.62	581'015.68
P2204 Gestion des espèces	248'677.75	66'873.74	181'804.01
<b>GP23 Bases, formation et information nature et paysage</b>	<b>959'039.77</b>	<b>29'156.12</b>	<b>929'883.65</b>
P2301 Etudes, recherches et inventaires	566'227.62	14'958.08	551'269.54
364 Agenda 21	255'898.00		255'898.00
Autres dépenses / recettes	310'329.62	14'958.08	295'371.54
P2302 Formation et information	173'083.45	6'590.55	166'492.90
P2303 Préavis nature et paysage	219'728.70	7'607.49	212'121.21
<b>GP24 Voies de communication historiques</b>	<b>70'655.97</b>	<b>304.57</b>	<b>70'351.40</b>
P2401 Valorisation des voies de communication historique	70'655.97	304.57	70'351.40

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels</b>	<b>20'559'914.32</b>	<b>8'723'156.51</b>	<b>11'836'757.81</b>
<b>GP31 Prévention dangers naturels</b>	<b>3'746'787.16</b>	<b>1'095'587.89</b>	<b>2'651'199.27</b>
P3101 Cartes de dangers	873'403.75	178'237.33	695'166.42
P3102 Observations dangers naturels et prévention	2'059'823.46	821'462.52	1'238'360.94
314 Maintenance des stations	284'909.30		284'909.30
318 Mandat CCDA	170'354.30		170'354.30
362 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	426'036.00		426'036.00
460 Subventions acquises de la Confédération		361'602.80	-361'602.80
562 Subventions acc. à des communes: observations dangers naturels et prévention	1'027'283.95		1'027'283.95
660 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		413'342.45	-413'342.45
Autres dépenses / recettes	151'239.91	46'517.27	104'722.64
P3103 Etudes et recherches	587'278.71	87'871.27	499'407.44
P3104 Préavis dangers naturels	226'281.24	8'016.77	218'264.47
<b>GP32 Ouvrages de protection</b>	<b>16'100'955.54</b>	<b>7'624'507.32</b>	<b>8'476'448.22</b>
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	16'100'955.54	7'624'507.32	8'476'448.22
434 Prestations de service		414'671.40	-414'671.40
480 Prélèvements sur les financements spéciaux		535'585.35	-535'585.35
562 Subventions acc. à des communes	13'195'733.05		13'195'733.05
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	2'329'415.75		2'329'415.75
565 Subventions acc. à des institutions privées	51'984.00		51'984.00
660 Subventions acquises de la Confédération		6'655'692.40	-6'655'692.40
Autres dépenses / recettes	523'822.74	18'558.17	505'264.57
<b>GP33 Chemins pédestres</b>	<b>712'171.62</b>	<b>3'061.30</b>	<b>709'110.32</b>
P3301 Construction et entretien des sentiers	712'171.62	3'061.30	709'110.32
365 Subventions acc. à des institutions privées: VALRANDO	218'398.60		218'398.60
562 Subventions acc. à des communes	368'236.20		368'236.20
Autres dépenses / recettes	125'536.82	3'061.30	122'475.52
<b>Total</b>	<b>54'133'827.19</b>	<b>24'679'881.20</b>	<b>29'453'945.99</b>

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1  
Protéger l'homme et  
l'environnement  
B12 11'213'400 net  
C12 11'438'005.01 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement B12 2'893'203 net C12 2'673'267.36 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols B12 1'043'710 net C12 876'336.32 net	GP 13 Protection des eaux B12 6'358'846 net C12 6'965'654.40 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction B12 917'641 net C12 922'746.93 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>8'009'824.94</b>	<b>8'426'900</b>	<b>8'407'892.61</b>	<b>-19'007</b>
30 Charges de personnel	5'400'889.13	5'739'200	5'505'574.80	-233'625
31 Biens, services et marchandises	2'129'359.27	1'893'500	2'192'229.39	298'729
33 Amortissements	4'650.25	0	169'219.90	169'220
36 Subventions accordées	109'388.10	171'500	137'765.03	-33'735
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	210'000	48'532.00	-161'468
39 Imputations internes	365'538.19	412'700	354'571.49	-58'129
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>2'078'580.10</b>	<b>1'713'500</b>	<b>1'508'854.10</b>	<b>-204'646</b>
40 Impôts	9'121.00	9'400	5'903.00	-3'497
42 Revenus des biens	0.00	0	32.95	33
43 Contributions	969'380.80	1'124'100	944'922.20	-179'178
45 Dédommagements de collectivités publiques	207'036.70	205'000	242'784.90	37'785
46 Subventions acquises	239'735.60	245'000	236'946.50	-8'054
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	641'458.00	60'000	72'346.55	12'347
49 Imputations internes	11'848.00	70'000	5'918.00	-64'082
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>5'931'244.84</b>	<b>6'713'400</b>	<b>6'899'038.51</b>	<b>185'639</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>8'750'965.75</b>	<b>6'679'000</b>	<b>5'424'538.40</b>	<b>-1'254'462</b>
50 Investissements propres	693'410.50	430'000	313'740.30	-116'260
56 Subventions accordées	5'646'205.25	4'249'000	4'292'596.10	43'596
57 Subventions redistribuées	2'411'350.00	2'000'000	818'202.00	-1'181'798
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>2'763'747.15</b>	<b>2'179'000</b>	<b>885'571.90</b>	<b>-1'293'428</b>
66 Subventions acquises	352'397.15	179'000	67'369.90	-111'630
67 Subventions à redistribuer	2'411'350.00	2'000'000	818'202.00	-1'181'798
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>5'987'218.60</b>	<b>4'500'000</b>	<b>4'538'966.50</b>	<b>38'967</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>11'918'463.44</b>	<b>11'213'400</b>	<b>11'438'005.01</b>	<b>224'605</b>

**SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Explication des écarts financiers
30: la différence s'explique notamment par 0.3 poste non occupé et par un poste vacant durant 3 mois.
31: autorisation de dépassement de Fr. 150'000.– pour couvrir les frais d'élimination des bois et autres déchets retirés du Léman suite à la crue du Rhône de juillet 2012. Le Conseil d'Etat (CE) a également autorisé un dépassement de Fr. 150'000.– avec compensation au SAJTEE pour des mandats externes nécessaires suite à la mobilisation des ressources internes pour le traitement des dossiers de construction.
33: montant payé pour l'évacuation par substitution de pneus et autres déchets stockés à Agarn. Le responsable auquel le SPE a refacturé les coûts étant décédé dans l'intervalle, le montant de la facture datant de 2009 doit être amorti.
38: les montants attribués sont ceux prévus par l'art. 12 de la LcPE et dont le règlement a été adopté par le CE le 30 mai 2012. Les montants n'ont été versés dans le fonds qu'à partir de cette date. De plus, les contributions perçues en 2012 sont inférieures à la planification (cf. rubr. 43).
43: contributions touchées en baisse d'une part suite à la contestation par l'une des entreprises des factures adressées (recours devant le CE) et d'autre part suite à la priorité donnée au traitement des dossiers de construction et pour lesquels les émoluments sont perçus uniquement par le Secrétariat cantonal des constructions.
50/66: la différence correspond aux mesures d'isolation phonique (fenêtres anti-bruit) le long de la ligne CFF et dont les travaux ne sont pas encore achevés.
56: le montant des subv. versées est légèrement supérieur au budget suite à un prélèvement dans un compte de financement spécial. Au 31.12.2012, le retard de paiement des subventions aux communes s'élevait à Fr. 1.3 mios.
57/67: Le montant des subv. de la Conf. redistribuées aux communes est inférieur à la planification suite notamment à des retards des communes dans la finalisation de leurs plans généraux d'évacuation des eaux.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	36.50	36.80	36.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
La différence de 0.3 poste s'explique par deux collaborateurs ayant réduit leur taux d'activité, l'un de 100 à 80 %, l'autre de 100 à 90 %.

OBJECTIF POLITIQUE	
<b>Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets</b>	
Sous-objectifs politiques	
1	Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
2	Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
3	Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
4	Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets
5	Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SPE
6	Informier et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'œuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
7	Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Optimisation et adaptation aux nouvelles problématiques environnementales de la surveillance de la qualité de l'air, des eaux et du sol	31.12.15		<p>■ Les stations d'Evionnaz et de Turtmann ont été fermées comme planifié en janvier 2012 (voir aussi la réponse à l'interpellation 5.229). Sur la base d'une expertise externe, trois domaines dans lesquels les connaissances en matière de qualité de l'air pourraient être affinées, ont été identifiés :</p> <p>i) les situations météorologiques d'inversion thermique à l'origine du smog hivernal; ii) les immissions liées au trafic routier; iii) les apports d'ozone depuis le Sud des Alpes.</p> <p>Afin de clarifier le 1er de ces points, des mesures de profils de température sont planifiées en 2013. Les points ii) et iii) seront examinés ultérieurement, en fonction de la disponibilité des stations mobiles et des ressources budgétaires allouées.</p>
ad2	2 Renforcement du contrôle des installations stationnaires et mobiles	31.12.15		<p>■ Afin d'assurer le contrôle des différents types d'installations, le SPE a conclu deux nouveaux contrats de branche, l'un avec l'Association de l'inspection du nettoyage des textiles et l'autre avec l'Association suisse du froid. De plus, le SPE a mandaté l'Association valaisanne des entrepreneurs pour procéder, par pointages, au contrôle des filtres à particules sur les engins de chantier. La délégation de ces tâches au secteur privé permet au SPE de concentrer ses activités sur des installations industrielles ou artisanales plus complexes.</p>
	3 Surveillance systématique des antennes de téléphonie mobile afin de répondre aux préoccupations de la population	31.12.15		<p>■ Le groupe bruit/RNI procède régulièrement à des visions locales, à des vérifications des paramètres d'antennes ainsi qu'à des contrôles de qualité (surveillance) chez les opérateurs pour vérifier que les puissances annoncées correspondent aux valeurs émises; il vérifie systématiquement les rapports de mesure qui lui sont transmis. Les paramètres d'émission ou d'immission du rayonnement ont été contrôlés pour 52 sites d'antennes installées et pour 21 sites d'antennes faisant l'objet d'une demande d'autorisation de construire. Un dépassement possible de la valeur limite d'installation, fixée à titre de précaution, a été constaté pour 3 lieux à utilisation sensible (LUS); les opérateurs concernés ont été sommés de prendre les mesures nécessaires et le problème a d'ores et déjà été réglé pour un de ces LUS.</p>
ad3	4 Mise en oeuvre du plan cantonal de mesures contre la pollution de l'air et mise à jour continue	31.12.15		<p>▲ L'état de mise en oeuvre du plan cantonal et la qualité de l'air en Valais sont documentés dans un rapport annuel disponible sur internet (voir IP8). Deux mesures sur les 18 du plan cantonal doivent encore être mises en oeuvre. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la publication d'un guide à l'intention des communes avec les mesures de protection de l'air pouvant être mises en oeuvre à l'échelle communale (mesure 5.1.3, publication prévue en 2013) ;</li> <li>- du subventionnement des filtres à particules sur les engins Diesel agricoles et sylvicoles (mesure 5.4.4). Faute de disponibilités budgétaires, cette mesure ne peut pas encore être mise en oeuvre.</li> </ul>

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad3 5 Soutien technique au SRCE et aux communes dans la planification et la réalisation de l'assainissement du bruit routier	31.12.15		▲ La clarification, sur la base d'une expertise externe, de diverses questions juridiques a permis de faire avancer les procédures d'assainissement et / ou d'allègement de plusieurs tronçons routiers. Un nouvel outil a été mis en place pour faciliter le suivi des dossiers par les trois services concernés (SRTCE, SAJTEE et SPE). L'avancement des assainissements est documenté par l'indicateur IP10. Un dossier d'information relatif à l'assainissement des routes communales a été envoyé le 30.04.2012 aux communes potentiellement concernées. 7 communes ont répondu et transmis en décembre les éléments nécessaires à l'établissement d'un cadastre.
6 Soutien aux communes dans la délimitation des zones de protection des captages d'eau potable	31.12.15		▲ Grâce à l'engagement d'un collaborateur supplémentaire en 2011, le soutien aux communes a pu être renforcé. Cependant, de nombreuses communes n'ont pas encore pris les mesures nécessaires pour assurer à long terme la protection de leurs captages d'eau potable (voir IP11).  En 2012, les zones de protection (ZP) des 15 communes suivantes ont été approuvées : Raron, Bovernier, Lax, Bürchen, Termen, Munster-Geschinen, Embd, Inden, Leuk, Charrat, St. Niklaus, Dorénaz, Agarn, Saas-Fee et Saas-Balen. 23 oppositions ont été soulevées lors de la mise à l'enquête des ZP des sources alimentant la commune de St-Gingolph et doivent être traitées. Le SPE attend les résultats de la mise à l'enquête publique de 8 autres dossiers. Les dossiers d'une dizaine de communes sont actuellement directement concernés par l'avant-projet de révision de l'OEaux pour la délimitation des zones de protection en milieu karstique.
7 Appui au service de l'énergie et des forces hydrauliques dans la mise en oeuvre du plan cantonal d'assainissement des cours d'eau en aval des captages hydroélectriques (art. 80 LEaux) et dans la planification de l'assainissement des éclusées et du régime de charriage selon l'art. 62c LEaux	31.12.15		● Le TF a rendu une décision pour un aménagement dans le canton des Grisons en précisant comment la situation économique des sociétés hydro-électriques devait être prise en compte pour fixer le débit résiduel ne donnant pas droit à un dédommagement. Le TC devant statuer sur un recours pour les mesures mises à l'enquête pour l'aménagement de Gluringen sur le Rhône a également rendu une décision le 21.12.2012, reprenant les principaux arguments du TF. Le recours des ONGs a été accepté. Afin de planifier les mesures qui découlent des modifications de la LEaux au 01.01.2011, un mandat a été attribué par le SEFH pour la planification de l'assainissement des éclusées et du régime de charriage selon l'art. 62c LEaux.
8 Approbation par la Confédération de la fiche du Plan directeur cantonal relative aux déchets	31.03.12		▲ La fiche H.2/4 concernant les DCMI et les DCMEP a été approuvée par le Conseil d'Etat le 21 novembre 2012. Elle lie désormais les communes et le canton. La fiche a été transmise pour approbation par la Confédération le 9.01.2013.

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad3	9 Mise en oeuvre du plan cantonal de gestion des déchets en veillant notamment à la régularisation ou la fermeture des décharges non conformes dans les délais prévus	31.10.13		■ Un effort important a été consenti pour adapter les modèles d'autorisation aux exigences de l'OTD (Ordonnance sur le traitement des déchets). En 2012, les décharges de Gampel (DCMI Chalchofen) et de Leytron (DCMEP Odonne/Fratier) ont obtenu une autorisation d'aménager et celles de Charrat (DCMI La Féronde) et Mund (DCMEP Chritzschuggo) une autorisation d'exploiter (voir aussi l'indicateur IP13).
ad4	10 Conseil, suivi et subventionnement des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) en vue d'une meilleure gestion de l'évacuation des eaux de pluie et du traitement des eaux usées	31.12.15		■ Le SPE a participé aux séances de présentation des PGEE de Bovernier, Charrat, Täschi, Randa, Anniviers et Mase. Les PGEE finalisés en 2012 sont documentés par l'indicateur IP15.
	11 Planification et contrôle des investigations sur les sites pollués en procédant selon la liste des priorités du cadastre cantonal	31.12.15		■ Une nouvelle base de données du cadastre des sites pollués a été développée afin de permettre une meilleure gestion des délais. L'avancement des investigations est documenté par l'indicateur IP16.
	12 Surveillance des immissions dans l'air à proximité du chantier d'assainissement de l'ancienne décharge industrielle du Pont-Rouge	31.12.14		■ La surveillance des immissions est assurée au moyen des deux stations de Massongex et Monthey, ainsi que de dix capteurs passifs de poussières. Le GC-MS installé à Monthey permet de mesurer la concentration de 49 composés organiques volatils. A ce jour, aucune augmentation significative des concentrations en lien avec le chantier n'a été constatée. Les principaux résultats sont publiés sous <a href="http://www.vs.ch/Pont-Rouge">www.vs.ch/Pont-Rouge</a> .
	13 Contrôle de l'assainissement des sites contaminés de l'industrie chimique et de l'industrie de l'aluminium	31.12.15		■ Les investigations et projets d'assainissement des sites industriels ont fait l'objet d'un suivi conséquent en 2012. Il s'agit principalement des sites contaminés de la chimie à Monthey, à Evionnaz et à Viège, ainsi que des anciens sites industriels de Steg et Chippis liés à l'électrolyse de l'aluminium et à la production d'anodes. Les montants investis par les entreprises concernées sont documentés à l'indicateur IP19.
ad5	14 Etablissement dans les délais et dans la qualité requise des préavis demandés par l'autorité compétente	31.12.15		■ Suite à l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative Weber et à l'adoption par le Parlement fédéral de la révision de la LAT, un nombre exceptionnellement élevé de dossiers a été préavisé par le SPE en 2012 : 69 dossiers soumis à étude d'impact (2011: 65; 2010: 71; 2009: 66; 2008: 52) ; 1'112 dossiers soumis à notice d'impact (2011: 1'016; 2010: 918; 2009: 871; 2008: 834) ; 3'159 petits dossiers de construction (2011: 1'393; 2010: 1'335; 2009: 1'278; 2008: 1'394).

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad6</b> 15 Information de la population et des communes sur l'état de l'environnement ainsi que sur les mesures à mettre en oeuvre pour le préserver	31.12.15		■ Dans le cadre du 50e anniversaire de sa création, le service a réalisé de nombreuses activités visant à mieux faire connaître les défis environnementaux pour notre canton et aller à la rencontre de la population valaisanne.  Le SPE a ainsi organisé - avec l'appui de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne et en collaboration avec Valrando, la Murithienne, die Naturforschende Gesellschaft Oberwallis, la Société Valaisanne de Physique et Valais excellence - cinq conférences et débats ainsi que six excursions grand public sur les sentiers didactiques de l'air et de l'eau. Il a également participé à quatre émissions de Rhône FM « Ensemble c'est tout ». Le détail des manifestations figure sur le site internet du 50e: <a href="http://www.vs.ch/SPE50ans">www.vs.ch/SPE50ans</a> .  De plus, le SPE fut présent en tant qu'hôte d'honneur aux foires de la Vifra à Viège et du Valais à Martigny, avec cinq ateliers interactifs sur les thèmes de l'air, de l'eau, des sites pollués, du bruit et de l'électrosmog, ce qui donna matière à de nombreux sujets radio, TV et presse écrite. Ce jubilé a aussi permis la création d'une brochure de présentation des activités du SPE, à l'intention des communes et des particuliers.
16 Elaboration et publication des géodonnées dans les domaines de la compétence du service conformément aux exigences de la loi sur la géoinformation et de ses ordonnances d'application	31.12.15		▲ Douze géodonnées de base selon l'OGéo sont de la compétence du SPE et quatre de compétence communale mais sous surveillance de ce dernier. Le SPE est ainsi le service cantonal dont dépendent le plus de géodonnées de base. Les travaux de mise en application de la LGéo et de ses ordonnances ont débuté en 2012 avec trois projets pilotes : zones de protection des eaux, sites pollués et qualité des sols. Toutefois, les modèles de géodonnées minimaux (MGDM) pour l'intégration au niveau fédéral sont encore en élaboration. Selon le rapport accompagnant le projet de loi cantonale sur la géoinformation (LcGéo), des moyens supplémentaires devront être prévus pour assurer la mise en oeuvre de la LGéo au niveau cantonal.
<b>ad7</b> 17 Révision totale de la loi cantonale sur la protection des eaux	01.01.13		▲ Le projet de révision totale de la loi cantonale sur la protection des eaux (LcEaux) a été mis en consultation en avril 2012. Le projet adapté a été approuvé par le Conseil d'Etat le 5 septembre 2012 et soumis pour une première lecture au Grand Conseil en novembre 2012. La date de la deuxième lecture n'était pas encore fixée au moment de la rédaction du présent rapport.

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	39	40	■ A la fin 2012, 40 analyseurs équipant les 8 stations fixes (6 Resival, 1 Pont-Rouge et 1 Montana) et les 2 stations mobiles étaient en service : - 5 BTEX (installés en 2006 et 2007) - 10 analyseurs de NOx (remplacés en 2012) - 10 analyseurs d'ozone (remplacés en 2005) - 12 analyseurs de PM10 (remplacés entre 2006 et 2010) - 1 analyseur de PM2.5 (remplacé en 2007) - 1 analyseur de black carbon (installé en 2007) - La station du Pont-Rouge héberge, en plus, 1 GC-MS. Les stations de Massongex et de Sion sont équipées chacune de 2 analyseurs de PM10 délivrant des valeurs en continu (Teom-FDMS et bétamètre).
	2 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (situation en 2009: 254 analyses de poussières en suspension, 46 échantillons d'eaux souterraines, 21 échantillons de sols, 286 échantillons d'eaux de surface et 16 échantillons de sédiments)	600	932	■ Au total, 932 échantillons ont été analysés par le SPE ou sur mandat de ce dernier. Ces échantillons se répartissent comme suit : eaux souterraines: 50 ; eaux de surface: 487 ; effluents de STEP: 349 ; échantillons divers: 46 (sédiments et algues). En sus de ces échantillons, les teneurs en métaux lourds ont été analysées dans 283 échantillons de poussières et 51 échantillons de PM10. Le fluor a été analysé dans 48 échantillons de type « Hardings » et le carbone 14 dans 6 échantillons de PM10.
ad2	3 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (situation en 2009: 120 installations contrôlées en matière de protection de l'air y.c. les chauffages, 17 en matière de bruit, 72 en matière de rayonnement non ionisant et 52 en matière de rejets dans les eaux)	250	321	■ Le SPE a procédé au contrôle par mesure de 161 installations en matière de protection de l'air, 20 en matière de bruit, 73 en matière de rayonnement non ionisant et 67 en matière de rejets dans les eaux.
	4 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (situation en 2009: 150 en matière de protection de l'air, 6 en matière de bruit, 36 en matière de rayonnement non ionisant, environ 150 en matière de déchets et matériaux, environ 50 en matière de protection des eaux souterraines, 59 en matière d'eaux usées, 200 en matière de stockage d'engrais de ferme et environ 50 chantiers)	750	728	■ Le SPE a procédé à 136 visites en matière de protection de l'air, 11 en matière de bruit, 35 en matière de rayonnement non ionisant, 185 en matière de déchets et d'extraction de matériaux, 81 en matière de protection des eaux souterraines, 62 en matière d'eaux usées, 117 exploitations agricoles et 101 chantiers.
	5 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SPE (situation en 2009: environ 4'300 chauffages, 101 installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, environ 3'500 citernes, environ 200 garages et 10 chantiers)	8'000	9'612	■ 145 stations-services, 135 machines de chantier, 62 installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, 11 pressings, 6'619 chauffages, 2'363 citernes, 228 garages et 49 carrières ont été contrôlés par des tiers avec un suivi administratif du SPE.

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
ad2 6 Quantité de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes (environ 500 kg de produits phytosanitaires et 1'000 kg de principes actifs pharmaceutiques rejetés en 2009)	600	652	▲ En 2012, les quantités de produits phytosanitaires d'origine industrielle ont enregistré une nouvelle diminution avec un total de 200 kg, par rapport à 2011 (368 kg), 2010 (410 kg) et (520 kg) 2009. Les charges des principes actifs pharmaceutiques (API) sont également à la baisse en 2012 avec 452 kg, par rapport à 2011 (702 kg), 2010 (1460 kg) et 2009 (980 kg).
ad3 7 Diminution de la pollution de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice de pollution à long terme (IPL, situation en 2010: pollution modérée en régions rurales, marquée dans les centres urbains et modérée à proximité industrielle)	↘	→	▲ Par rapport à 2010, l'indice de pollution est resté inchangé en 2011, à l'exception des emplacements à proximité industrielle où l'IPL est passé de 3 (pollution modérée) à 4 (pollution marquée).
8 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.06.12	20.06.12	■ Le Conseil d'Etat a pris connaissance du rapport annuel le 20 juin 2012. Le rapport, disponible sous <a href="http://www.vs.ch/air">www.vs.ch/air</a> , a fait l'objet d'un communiqué aux médias le 19 juillet 2012.
9 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	2	▲ 3 LUS (lieux à utilisation sensible) ont été identifiés en 2012 avec un dépassement possible de la valeur limite de l'installation. Les opérateurs concernés ont été sommés de prendre les mesures nécessaires. Le problème a été réglé pour 1 LUS. Pour les deux autres, les mesures nécessaires doivent encore être prises.
10 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018 (situation fin 2010 : 19%)	47%	25%	▲ Le chiffre affiché correspond à la situation fin 2011. Les valeurs pour 2012 seront transmises fin mars 2013 par le SRTCE, en même temps que ce dernier répondra à l'enquête de la Confédération selon l'art. 20 OPB.
11 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas homologuées (67 communes au 01.04.2010)	35	64	▲ Durant l'année 2012, 15 procédures d'approbation ont été menées à terme (voir MP6). Au 31 décembre 2012, 64 communes (79 en 2011) devaient encore faire approuver une partie (32 communes contre 33 en 2011) ou la totalité (32 communes contre 46 en 2011) des zones de protection de leurs captages. Les chiffres mentionnés dans l'indicateur pour 2010 ne tenaient pas compte des communes dont seule une partie des zones de protection était approuvée.
12 Nombre d'installations hydroélectriques assainies durant l'année selon l'art. 80 de la LEaux (21 installations à assainir d'ici le 31.12.2012)	19	0	● 20 dossiers ont été préavisés par le SPE. Le premier projet avec les mesures prévues le long du Rhône de Gluringen à Môrel a été mis à l'enquête publique. La décision d'autoriser les travaux prise par le Conseil d'Etat et publiée au BO a fait l'objet d'un recours qui a été admis par le tribunal cantonal le 21.12.2012. Suite à cet Arrêt ainsi qu'à celui du TF (voir MP7), une partie des mesures prévues dans le plan cantonal d'assainissement (PCA de 2007) doivent être réexaminées par le DEET.
13 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires (67 décharges au 01.04.2010)	27	38	▲ Le nombre de décharges encore exploitées et ne disposant pas de toutes les autorisations nécessaires est légèrement supérieur à la planification. Parmi celles-ci, 35 n'acceptent plus que des matériaux d'excavation propres.

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<b>ad4</b> 14 Projets des communes: pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	80%	98%	■ 61/62 dossiers d'adjudication et de subventionnement ont été traités dans les délais. Le projet de décision pour le subventionnement de l'extension de la STEP de Sion-Chandoline a été approuvé par le Grand Conseil en date du 15.11.2012. Les montants alloués au SPE lors des prochains exercices budgétaires devront être adaptés pour honorer les engagements pris vis-à-vis des communes.
15 Nombre de communes dont le PGEE a été finalisé et approuvé par le SPE durant l'année (situation en 2009: 13)	12	11	▲ Les PGEE de Saas-Grund, Lalden, Leytron, Täsch, Collonges, Salvan, Vernayaz, Bovernier, St-Maurice, Mase et Anniviers ont été rendus, vérifiés et approuvés par le SPE.
16 Nombre de prises de position du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués (47 en 2009)	50	67	■ Le SPE a pris position en 2012 sur 15 rapports d'investigation historique et cahiers des charges d'investigation technique, 24 rapports d'investigation technique, 5 rapports d'investigation de détail, 10 projets d'assainissement, 7 rapports de suivi d'assainissement et 6 rapports de surveillance. Parmi ces dossiers, 22 concernaient les grands sites industriels.
17 Nombre total de sites contaminés assainis (situation au 31.12.2010: 55)	66	60	▲ 60 sites contaminés sont en cours d'assainissement ou ont d'ores et déjà été assainis sur un total actuellement connu de 101 sites à assainir.
18 Pourcentage des prise de position du service en matière de sites pollués dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet	80%	62%	▲ Un nombre conséquent de dossiers complexes liés aux grands sites industriels ont été traités de manière prioritaire, impliquant des délais plus longs pour les dossiers de moindre ampleur et non urgents.
19 Montant, en millions de francs, investi durant l'année par les industries de l'aluminium et de la chimie pour l'investigation, la surveillance, le confinement transitoire ou l'assainissement de leurs sites pollués (environ 20 millions en 2009)	80	35	▲ D'importants travaux d'assainissements ont lieu à Monthey (décharge du Pont Rouge, barrières de confinement). D'importantes investigations et/ou des essais d'assainissement sont en outre en cours à Monthey, Evionnaz, Sierre et Steg. Le montant des investissements est grossièrement estimé sur la base des indications fournies par les industries concernées.
<b>ad5</b> 20 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	80%	96%	■ 9 enquêtes préliminaires ont été traitées, dont 89% dans les délais. 60 rapports d'impact ont été traités, dont 97% dans les délais.
21 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SPE	80%	76%	▲ Suite à l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative Weber et à l'adoption par le Parlement fédéral de la LAT, un nombre exceptionnellement élevé de dossiers a été soumis au SPE pour préavis (voir MP 14). 76 % des 1'112 dossiers soumis à notice d'impact ont été traités dans les 30 jours et 85 % des 3'159 petits dossiers de construction ont été traités dans les 10 jours.

## SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème <span style="margin-left: 100px;">▲ partiellement atteint / problèmes mineurs</span> <span style="margin-left: 100px;">● non atteint / problèmes</span>			
ad6 22 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service	5	14	■ 11 communiqués: Contrôles environnementaux pour les pressings valaisans, 3.1.2012; Le DTEE fixe les conditions de redémarrage de la raffinerie après les arrêts planifiés, 23.3.2012; « Coup de balai 2012 » avec la participation de 20 communes valaisannes, 7.5.2012; Remise des prix du concours de la Vifra, 19.6.2012; Etude d'impact sur l'environnement: simplification et harmonisation de la procédure, 21.6.2012; Protection de l'air en Valais: mise en œuvre du plan de mesures et qualité de l'air, 19.7.2012; Bilan 2011 d'épuration des eaux usées, 8.8.2012; Assainissement des anciennes usines d'aluminium de Chippis, 4.10.2012; Forum sur l'assainissement des sites pollués en Valais, 5.10.2012; Raffinerie: quatre mesures supplémentaires d'assainissement réalisées, 12.10.2012; Remise des prix du concours de la Foire du Valais, 22.11.2012.  3 conférences de presse: Lancement des activités du 50e anniversaire du SPE à la Vifra, 15.5.2012; Jubilé du 50e et accueil de classes d'école à la Foire du Valais, 1.10.2012; Mesures d'assainissement et décision quant au redémarrage de la raffinerie, 8.10.2012.
23 Nombre de visites de conseil auprès des communes (situation en 2009: environ 100)	100	88	▲ 88 visites ont été effectuées en 2012. Le nombre de visites de conseil est en baisse suite à la priorité donnée au traitement des dossiers soumis pour préavis (voir IP21).

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement</b>	<b>3'447'335.72</b>	<b>774'068.36</b>	<b>2'673'267.36</b>
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'459'168.88	437'513.03	1'021'655.85
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'287'667.42	255'054.45	1'032'612.97
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	700'499.42	81'500.88	618'998.54
<b>GP12 Sites pollués, déchets et sols</b>	<b>1'675'006.84</b>	<b>798'670.52</b>	<b>876'336.32</b>
P1201 Sites pollués	843'736.90	797'884.02	45'852.88
562 Subventions accordées à des communes	118'736.10		118'736.10
Autres dépenses / recettes	725'000.80	797'884.02	-72'883.22
P1202 Déchets	389'764.20	20'316.84	369'447.36
P1203 Sols et matériaux pierreux	441'505.74	-19'530.34	461'036.08
<b>GP13 Protection des eaux</b>	<b>7'693'095.93</b>	<b>727'441.53</b>	<b>6'965'654.40</b>
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	734'572.83	20'392.25	714'180.58
P1302 Protection des eaux de surface	903'006.05	37'723.34	865'282.71
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	5'408'649.33	624'422.27	4'784'227.06
562 Extension STEP Zermatt	1'518'001.00		1'518'001.00
562 Subventions accordées à des communes	1'122'389.00		1'122'389.00
562 Collecteur exutoire Sion	492'666.00		492'666.00
562 Extension STEP de Bagnes	343'823.00		343'823.00
562 Collecteur Fully	216'832.00		216'832.00
562 Raccordement Charrat à la STEP de Martigny	141'799.00		141'799.00
562 Collecteur de raccordement Collombey	91'872.00		91'872.00
562 Raccordement de la Fouly	71'939.00		71'939.00
562 Ensemble des PGEE et autres petits projets	55'430.00		55'430.00
562 Collecteur Nendaz-Siviez	29'039.00		29'039.00
572 Subventions redistribuées à des communes	521'935.00		521'935.00
670 Subventions de la Confédération à redistribuer		521'935.00	-521'935.00
Autres dépenses / recettes	802'924.33	102'487.27	700'437.06
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	646'867.72	44'903.67	601'964.05
<b>GP14 Evaluation et suivi des projets de construction</b>	<b>1'016'992.52</b>	<b>94'245.59</b>	<b>922'746.93</b>
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	252'772.66	6'704.06	246'068.60
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	646'510.82	1'752.77	644'758.05
P1403 Suivi des chantiers et conseil	117'709.04	85'788.76	31'920.28
<b>Total</b>	<b>13'832'431.01</b>	<b>2'394'426.00</b>	<b>11'438'005.01</b>

## SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Ecart B/C
<b>3 Charges de fonctionnement</b>	<b>6'376'233.58</b>	<b>6'455'400</b>	<b>6'275'902.29</b>	<b>-179'498</b>
30 Charges de personnel	4'011'522.05	4'158'600	3'880'940.40	-277'660
31 Biens, services et marchandises	1'506'586.42	1'517'000	1'423'225.46	-93'775
33 Amortissements	1'120.00	2'000	1'014.45	-986
36 Subventions accordées	480'646.00	493'000	507'267.20	14'267
38 Attributions aux financements spéciaux	142'615.00	96'000	157'129.20	61'129
39 Imputations internes	233'744.11	188'800	306'325.58	117'526
<b>4 Revenus de fonctionnement</b>	<b>5'982'534.72</b>	<b>5'899'700</b>	<b>5'764'333.65</b>	<b>-135'366</b>
40 Impôts	23'587.00	15'000	22'977.15	7'977
41 Patentes et concessions	3'138'281.10	3'190'000	3'088'816.65	-101'183
42 Revenus des biens	165'739.55	150'000	133'949.95	-16'050
43 Contributions	1'942'804.55	2'027'700	1'783'730.15	-243'970
46 Subventions acquises	465'019.98	391'000	420'395.55	29'396
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	77'243.77	15'000	78'667.50	63'668
49 Imputations internes	169'858.77	111'000	235'796.70	124'797
<b>Charges nettes de fonctionnement</b>	<b>393'698.86</b>	<b>555'700</b>	<b>511'568.64</b>	<b>-44'131</b>
<b>5 Dépenses d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>50'000</b>	<b>25'128.00</b>	<b>-24'872</b>
50 Investissements propres	0.00	50'000	25'128.00	-24'872
<b>6 Recettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>50'000</b>	<b>25'128.00</b>	<b>-24'872</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>393'698.86</b>	<b>605'700</b>	<b>536'696.64</b>	<b>-69'003</b>

## Explication des écarts financiers

Rubrique 30 : l'écart s'explique par un poste vacant non pourvu et par l'engagement de 5 nouveaux collaborateurs qui remplacent des départs à la retraite (postes non pourvus temporairement).

Rubrique 41 : si le nombre total de permis de chasse varie peu, le nombre de permis par type (A - AB - G - C - D - E - S) est différent de celui de l'exercice précédent et explique cette diminution des recettes, notamment il est enregistré une baisse de la vente des permis aux confédérés et étrangers.

Rubrique 43 : suite à des pertes hivernales importantes, la planification des tirs de bouquetins avec des clients a été réduite. Variation dans les ventes de permis de chasse (Incidence rubrique 410) et récupération de salaires. Variation taxes non-membres et primes de renards abattus.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Employés à durée indéterminée	30.90	32.00	30.90

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

## Explication des écarts

L'écart s'explique par un poste non pourvu et un poste partiellement vacant.

**OBJECTIF POLITIQUE****Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts****Sous-objectifs politiques**

- 1 Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier [Agenda 21]
- 2 Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche [Agenda 21]
- 3 Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
- 4 Informer les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
- 5 Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes

## SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Mise en place d'une gestion informatique de la faune au travers d'une base de données : visualisation des données sur cartes	31.12.13		● Après analyse et réflexion, le projet a été abandonné, considérant que les outils de gestion à disposition étaient suffisants.
	2 Amélioration du sex-ratio dans le prélèvement des éterles de chamois effectué par les chasseurs	31.12.12	31.12.12	■ Le sex ratio dans le prélèvement des éterles de chamois s'améliore progressivement vers les valeurs souhaitées.
	3 Création d'une zone de tranquillité pour la faune sauvage	31.12.12	31.12.12	■ 5 zones de tranquillité en phase de finalisation : Alou-Siviez (Nendaz), Sorebois (Anniviers), Serin (Ayent), Eischoll et Bürchen. Consultations communales en cours et DCE en 2013.
	4 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux	31.12.12	31.12.12	■ Les objectifs fixés par l'OFEV ont été atteints : locations d'alpages dans le DFF du Haut-de-Cry + 2 zone de tranquillité (sports d'hiver et nidification gypaète), DFF Mauvoisin (réduction pression ovidés) et Loèche-les-Bains (zone de tranquillité base jumping).
	5 Démarches auprès de la confédération en vue de la modification du statut des districts francs fédéraux en zones de protections partielles, en collaboration avec l'OFEV et suite de l'adaptation de la structure des districts francs fédéraux en vue d'assurer une meilleure répartition et exploitation du gibier	31.12.12	31.12.12	■ Les modifications apportées dès 2011 sont en place (DFF N° 10 Val Ferret) et leur efficacité fait l'objet d'une analyse sur la durée de l'arrêté quinquennal sur la chasse 2011-2015. Le DFF du Haut-de-Cry fait l'objet d'un projet de modification avec l'objectif de créer un volet ouvert pour la chasse aux cervidés.
	6 Renaturation de cours et plans d'eau au moyen des subventions fédérales attribuées en collaboration avec le SRCE	31.12.12	31.12.12	■ Le groupe de travail a lancé la procédure d'attribution des mandats d'études pour chacun des 7 bassins versants du canton. La planification définitive est programmée pour fin 2014 et la réalisation des projets retenus sera effective dès 2015. Pour 2012 une première ombrière du lac Léman à St-Gingolph a été revitalisée.
	7 Réalisation d'un prélèvement d'une forte proportion d'éterles chétifs au travers de l'exercice de la chasse	31.12.12	31.12.12	■ La proportion d'éterles chétifs prélevés durant la chasse 2012 est de 55 %.
	8 Réduction du prélèvements des boucs de chamois âgés entre 2 ½ et 4 ½ ans dans le cadre de l'exercice de la chasse	31.12.12	31.12.12	■ L'objectif fixé à 900 chamois mâles de cette catégorie n'est pas dépassé.
ad2	9 Mise en place et contrôle du nouveau plan de repeuplement piscicole	31.12.12	31.12.12	■ Le nouveau plan de repeuplement piscicole est appliqué depuis 2011. Les nouvelles dotations sont respectées. La FCVPA et sa section du district de Conthey assument le plan de repeuplement en truitelles et le SCPF les dotations en truites de mesures qui ne sont pas réalisés par la section de Sion.
	10 Réalisation du projet de suivi des populations et des migrations de truites lacustres sur le Rhône dans le cadre de l'aménagement d'une passe à poissons au barrage d'Evionnaz	31.12.12		■ Le projet de suivi des migration des populations de truites lacustres sur le Rhône a été reporté en 2015, pour tenir compte du planning de réalisation de l'échelle à poissons sur l'ouvrage hydroélectrique sur le Rhône à Lavey.
	11 Etablissement et mise en oeuvre du projet de renforcement et de suivi de la population d'ombre commun	31.12.12		■ Le projet de renforcement et de suivi de la population d'ombres communs a été suspendu en 2012, faute de ressources financières et sera réactivé en 2013 au moyen du fonds piscicole cantonal et de la confédération.
ad3	12 Mise en place des appareils réflecteurs sonores et lumineux de prévention des accidents de la circulation avec la faune sauvage suite au concept établi en 2010	31.12.12	31.12.12	■ 170 réflecteurs sonores et lumineux ont été mis en place sur 3 tronçons routiers.

**SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE**

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<p><i>ad3</i> 13 Collaboration avec l'EPFZ dans la réalisation de leur mandat d'étude de l'impact de la présence du loup en Valais (SCA + Grand Conseil)</p> <p>14 Renforcement du monitoring des grands prédateurs et poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente</p>	<p>31.12.12</p> <p>31.12.12</p>	<p></p> <p>31.12.12</p>	<p>● Le projet de collaboration avec l'EPFZ a été provisoirement suspendu par le Conseil d'Etat.</p> <p>■ En 2012 plusieurs séances de coordination avec le SCA ont été tenues dans le Haut-Valais, en relation avec la présence avérée de 2 à 3 loups dans la vallée de Conches et à Zeneggen. Le SCPF a collaboré à l'étude entreprise par AGRIDEA destinée à statuer sur les structures d'alpages pour ovidés, le possibilité de protéger les troupeaux contre les attaques de loups et l'application de la délimitation des périmètres hors estivage des moutons.</p>

## SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs		● non atteint / problèmes
ad1	1 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	■ L'exercice de la chasse 2012 présente des bons résultats quantitatifs et qualitatifs. Les objectifs planifiés pour les espèces de grand gibier ont été atteints et aucune chasse complémentaire n'a dû être mise sur pied. A relever une baisse du nombre total de chamois prélevés par rapport à 2011, mais dans la moyenne des 10 dernières années avec 2791 individus prélevés.
	2 Nbre de permis de chasse délivrés	→	2'721	■ 2721 permis de chasse vendus en 2012 contre 2739 en 2011.
	3 Nbre de permis de pêche délivrés	→	2'741	■ Pour le Rhône, les rivières et lacs de montagne, 2741 permis de pêche vendus en 2012 contre 2718 en 2011. A noter la vente de 2435 permis de pêche journaliers. Pour le lac Léman : 299 permis annuels et 396 permis mensuels et journaliers.
	4 Nbre de zones de tranquillité pour la faune sauvage créées	1	5	■ Consultations communales en cours et DCE en 2013.
	5 Sex-ratio dans le prélèvement des éterles de chamois par les chasseurs	0.8	0.88	▲ L'objectif n'est pas atteint mais une amélioration par rapport aux exercices précédents est observée.
	6 Nbre de jeunes boucs d'âge moyen (entre 2.5 et 4.5 ans) abattus par les chasseurs	900	897	■ L'objectif de ne pas dépasser 900 chamois de cette catégorie est atteint.
	7 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	■ La totalité des subventions OFEV attendues ont été perçues en 2012.
	8 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	1	1	■ L'ombrière du lac Léman à St-Gingolph a été revitalisée.
	9 Pourcentage d'éterles chétifs prélevés à la chasse	45%	55.0%	■ Le résultat du prélèvements des éterles chétifs dépasse les objectifs fixés. Valeur 2011 = 51.3 %.
ad2	10 Pêches électriques de contrôle de l'efficacité du nouveau plan de repeuplement piscicole	6	38	■ 38 pêches électriques ont été réalisées en 2012.
	11 Nombre d'alevins d'ombres communs mis à l'eau	20'000	0	● Le projet a été abandonné en 2012 suite à la réduction des ressources financières prévues à cet effet. Avec les ressources du fonds piscicole cantonal et de la confédération, ce projet sera réactivé en 2013.
	12 Projets de marquage des truitelles lacustres réalisés	100%	0%	● Le début du projet a été reporté à 2015-2016 afin de se caler sur la planification de la réalisation de l'ouvrage de passe à poissons sur le Rhône à Lavey.
ad3	13 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	150'000	153'580.7	■ Le montant de l'indemnisation des dégâts aux cultures a été modéré en 2012. Détails : Dégâts indemnisés : Frs 101'966.40 après déduction de la participation de l'OFEV pour les espèces loup, castor et lynx. Moyens de prévention : Frs 46'959.80. Frais de taxation : Frs 4'654.50. Frs 2'993.-- à charge du canton pour l'indemnisation des dégâts du loup en 2012 (uniquement les indemnités payées aux éleveurs pour les animaux de rente tués, non comprises les autres prestations du SCPF).
	14 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	■ 50 animaux de rente ont été expertisés en 2012 et 37 ont fait l'objet d'une indemnisation pour attaque par le loup.
	15 Obtention du financement du programme de prévention des accidents de circulation avec du gibier au moyen de réflecteurs (SRCE + compagnies d'assurance véhicules à moteur)	25%	25%	■ Le SRCE a subvenu financièrement au projet, selon la planification.

**SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE**

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème    ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs    ● non atteint / problèmes			
<i>ad5</i> 16 Nombre de projets annuels de recherche élaborés sur la base des informations et constatations recueillies	6	10	■ EAWAG : participation à étude sur populations piscicoles lacs alpins (Léman). Groupe gestion internationale Léman : marquage et suivi reproduction espèces corégones, truites lacustres et ombles chevaliers. FIWI (CH) : échantillons ongulés sauvages. Marquage de 10 cerfs dans le Val Ferret pour monitoring. Marquage alevins truites farios pour suivi plan de repeuplement piscicole : 3 Dranses, Val d'Anniviers et Viège. FIWI (CH) : échantillons pour peste écrevisses. Nombreuses pêches électriques pour suivi nouveau plan de repeuplement piscicole. Les zones témoins pour les espèces lièvre, tétaras-lyre et lagopède font l'objet de projets de suivis sur plusieurs années.

### Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
<b>GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes</b>	<b>4'203'444.48</b>	<b>1'488'804.57</b>	<b>2'714'639.91</b>
P1101 Etat de la faune sauvage	1'857'300.35	201'507.16	1'655'793.19
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'443'981.11	859'871.58	584'109.53
P1103 Sauvegarde des biotopes	221'590.17	157'519.52	64'070.65
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	680'572.85	269'906.31	410'666.54
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	106'288.05		106'288.05
380 Dotation au fonds 50 % des taxes et produits des amendes	86'515.00		86'515.00
Autres dépenses / recettes	487'769.80	269'906.31	217'863.49
<b>GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche</b>	<b>1'873'153.57</b>	<b>4'253'546.56</b>	<b>-2'380'392.99</b>
P1201 Formation des chasseurs	362'551.01	341'635.12	20'915.89
310 Abonnements aux revues Schweizer Jäger et Diana Chasse Nature	242'952.00		242'952.00
Autres dépenses / recettes	119'599.01	341'635.12	-222'036.11
P1202 Statistiques	93'880.38	9'932.83	83'947.55
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	273'141.57	2'931'249.42	-2'658'107.85
410 Vente de permis de chasse		2'730'023.65	-2'730'023.65
Autres dépenses / recettes	273'141.57	201'225.77	71'915.80
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	176'687.28	830'150.61	-653'463.33
P1205 Repeuplements piscicoles	849'835.24	102'056.53	747'778.71
P1206 Infractions	117'058.09	38'522.05	78'536.04
<b>GP13 Information et recherche</b>	<b>224'432.24</b>	<b>21'982.52</b>	<b>202'449.72</b>
P1301 Information sur la faune et son milieu	172'338.78	18'127.11	154'211.67
P1302 Recherche sur la faune sauvage	52'093.46	3'855.41	48'238.05
<b>Total</b>	<b>6'301'030.29</b>	<b>5'764'333.65</b>	<b>536'696.64</b>

<b>Charges et revenus comptables</b>		<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b><u>CHARGES ET REVENUS COMPTABLES</u></b>					
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	143'688'051.31	157'364'000	142'715'472.02	-14'648'528
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	118'074'783.90	24'715'900	38'159'998.90	13'444'099
690	Report au bilan	228'014'104.39	183'855'000	181'099'847.90	-2'755'152
	<b>Total charges</b>	<b>261'762'835.21</b>	<b>182'079'900</b>	<b>180'875'470.92</b>	<b>-1'204'429</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>228'014'104.39</b>	<b>183'855'000</b>	<b>181'099'847.90</b>	<b>-2'755'152</b>
	<b>Excédent de revenus</b>	<b>-33'748'730.82</b>	<b>1'775'100</b>	<b>224'376.98</b>	<b>-1'550'723</b>

## Récapitulation générale

Compte 2011  
Fr.Budget 2012  
Fr.Compte 2012  
Fr.Ecart B/C  
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE FONCTIONNEMENT****CHARGES****Charges de personnel**

300	Traitements des autorités, commissions et juges	16'788'143.75	17'200'700	16'965'727.60	-234'972
301	Personnel administratif et d'exploit.	344'623'661.35	351'805'300	347'484'524.43	-4'320'776
302	Traitements du personnel enseignant	154'997'280.55	411'990'600	403'505'633.80	-8'484'966
303	Assurances sociales	49'362'435.49	74'927'400	73'819'032.97	-1'108'367
304	Caisse de pensions et de prévoyance	60'866'036.25	92'646'000	90'344'701.20	-2'301'299
305	Assurance-maladie et accidents	2'574'024.29	2'591'600	2'675'359.45	83'759
306	Prestations en nature	205'492.90	415'000	276'059.40	-138'941
307	Prestations aux retraités	8'183'670.30	11'218'000	11'050'701.70	-167'298
308	Personnel temporaire	1'480'596.25	890'400	1'415'224.50	524'825
309	Autres charges de personnel	2'795'608.50	3'778'700	2'556'533.31	-1'222'167
	<b>Total</b>	<b>641'876'949.63</b>	<b>967'463'700</b>	<b>950'093'498.36</b>	<b>-17'370'202</b>

**Biens, services et marchandises**

310	Fourn. bureau, imprimés, mat. d'enseign.	11'285'875.48	11'039'300	11'036'864.25	-2'436
311	Mobilier, machines et véhicules	13'223'151.12	10'818'400	9'964'977.67	-853'422
312	Eau, énergie et combustibles	9'056'771.15	9'890'500	9'280'071.89	-610'428
313	Autres marchandises	21'824'192.69	23'946'800	23'332'361.83	-614'438
314	Prestations de tiers pour entretien imm.	55'759'857.10	60'757'100	67'745'712.23	6'988'612
315	Prestations tiers entretien objets mob.	8'827'110.57	10'683'200	9'408'989.35	-1'274'211
316	Loyers, fermages, redevance d'util.	19'415'889.64	20'831'500	20'968'675.20	137'175
317	Dédommagements	8'491'966.64	9'523'900	9'091'119.34	-432'781
318	Honoraires et prestations de service	63'805'774.44	70'291'700	67'700'851.83	-2'590'848
319	Autres frais	2'981'299.11	2'657'200	3'344'789.22	687'589
	<b>Total</b>	<b>214'671'887.94</b>	<b>230'439'600</b>	<b>231'874'412.81</b>	<b>1'434'813</b>

**Intérêts passifs**

320	Intérêts passifs sur les engagements courants	17'243.28		21'658.25	21'658
321	Intérêts passifs sur les dettes à court terme	63'155.62	280'000	17'530.27	-262'470
322	Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	16'252'374.65	32'309'000	32'166'137.00	-142'863
323	Intérêts passifs sur les dettes envers des entités particulières	50'577.58	60'000	47'268.10	-12'732
329	Autres intérêts passifs	3'768'608.30	4'000'000	4'165'946.00	165'946
	<b>Total</b>	<b>20'151'959.43</b>	<b>36'649'000</b>	<b>36'418'539.62</b>	<b>-230'460</b>

**Amortissements**

330	Amortissements du patrimoine financier	18'314'986.91	16'252'900	24'700'341.92	8'447'442
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	143'688'051.31	157'364'000	142'715'472.02	-14'648'528
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	118'074'783.90	24'715'900	38'159'998.90	13'444'099
	<b>Total</b>	<b>280'077'822.12</b>	<b>198'332'800</b>	<b>205'575'812.84</b>	<b>7'243'013</b>

**Parts et contributions sans affectation**

340	Parts de recettes destinées à des communes	49'814'611.35	38'052'000	42'966'116.05	4'914'116
341	Contributions à des communes	21'216'744.00	58'513'000	58'266'395.10	-246'605
	<b>Total</b>	<b>71'031'355.35</b>	<b>96'565'000</b>	<b>101'232'511.15</b>	<b>4'667'511</b>

**Dédommagements à des collectivités publiques**

350	Dédommagements à la Confédération	3'439'097.12	3'755'000	3'780'959.57	25'960
351	Dédommagements à des cantons	88'783'266.08	89'644'100	87'851'802.03	-1'792'298
352	Dédommagements à des communes	1'199'114.25	1'108'800	1'082'312.50	-26'488
	<b>Total</b>	<b>93'421'477.45</b>	<b>94'507'900</b>	<b>92'715'074.10</b>	<b>-1'792'826</b>

<b>Récapitulation générale</b>		<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>Subventions accordées</b>					
360	Subventions accordées à la Confédération	8'156'672.15	8'917'000	9'308'730.80	391'731
361	Subventions accordées à des cantons	5'487'050.86	4'298'100	6'233'230.87	1'935'131
362	Subventions accordées à des communes	249'868'950.25	29'402'600	32'500'136.59	3'097'537
363	Subventions accordées à de propres établissements	44'908'314.90	43'407'100	31'658'041.43	-11'749'059
364	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	415'531'383.52	449'425'100	474'858'787.71	25'433'688
365	Subventions accordées à des institutions privées	218'417'477.05	228'793'600	238'688'151.92	9'894'552
366	Subventions accordées à des personnes physiques	351'983'050.06	359'906'800	368'348'287.54	8'441'488
367	Subventions accordées à l'étranger	584'807.46	410'300	506'351.96	96'052
368	Subventions accordées à des bourgeoisies	1'998'464.55	1'433'000	1'916'699.50	483'700
	<b>Total</b>	<b>1'296'936'170.80</b>	<b>1'125'993'600</b>	<b>1'164'018'418.32</b>	<b>38'024'818</b>
<b>Subventions redistribuées</b>					
371	Subventions redistribuées à des cantons	1'354'826.90	1'752'000	2'375'042.55	623'043
372	Subventions redistribuées à des communes	332'002.50	270'000	366'545.85	96'546
373	Subventions redistribuées à de propres établissements	1'095'489.00	1'090'000	1'099'776.00	9'776
374	Subventions redistribuées à des sociétés d'économie mixte	3'520'552.79	3'100'000	4'192'326.13	1'092'326
375	Subventions redistribuées à des institutions privées	5'202'102.00	5'385'000	6'056'048.00	671'048
376	Subventions redistribuées à des personnes physiques	106'032'847.00	108'890'000	109'398'289.15	508'289
	<b>Total</b>	<b>117'537'820.19</b>	<b>120'487'000</b>	<b>123'488'027.68</b>	<b>3'001'028</b>
<b>Attributions aux financements spéciaux</b>					
380	Attributions aux financements spéciaux	175'681'205.55	37'987'900	72'209'059.97	34'221'160
	<b>Total</b>	<b>175'681'205.55</b>	<b>37'987'900</b>	<b>72'209'059.97</b>	<b>34'221'160</b>
<b>Imputations internes</b>					
390	Imputations internes	134'340'251.62	146'131'100	141'309'186.44	-4'821'914
	<b>Total</b>	<b>134'340'251.62</b>	<b>146'131'100</b>	<b>141'309'186.44</b>	<b>-4'821'914</b>

## Récapitulation générale

Compte 2011  
Fr.Budget 2012  
Fr.Compte 2012  
Fr.Ecart B/C  
Fr.**COMPTE DE FONCTIONNEMENT****REVENUS****Impôts**

400	Impôts sur le revenu et la fortune	773'937'607.34	818'000'000	772'439'002.75	-45'560'997
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	147'018'167.26	133'744'000	135'187'222.45	1'443'222
402	Impôts fonciers	15'963'173.60	16'000'000	17'762'649.95	1'762'650
403	Impôts sur les gains en capital	48'294'663.35	40'500'000	50'399'728.05	9'899'728
404	Droits de mutation et de timbre	94'861'962.08	65'612'100	72'193'607.45	6'581'507
405	Impôts sur les successions et donations	24'872'135.40	15'000'000	12'403'278.90	-2'596'721
406	Impôts sur la propriété et la dépense	57'086'686.81	59'610'000	59'587'397.72	-22'602
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	76'392'879.90	83'500'000	90'148'093.15	6'648'093
409	Amendes fiscales	239'423.20	1'000'000	594'748.80	-405'251
	<b>Total</b>	<b>1'238'666'698.94</b>	<b>1'232'966'100</b>	<b>1'210'715'729.22</b>	<b>-22'250'371</b>

**Patentes et concessions**

410	Patentes et concessions	107'249'332.15	40'498'000	69'861'725.04	29'363'725
	<b>Total</b>	<b>107'249'332.15</b>	<b>40'498'000</b>	<b>69'861'725.04</b>	<b>29'363'725</b>

**Revenus des biens**

420	Banques	227'093.94	130'300	152'145.84	21'846
421	Revenus des créances	10'428'449.55	10'122'700	10'104'913.20	-17'787
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	632'482.65	745'000	848'092.16	103'092
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	551'335.25	534'700	546'535.40	11'835
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	907'687.33	505'000	4'206'361.93	3'701'362
425	Revenus des prêts du patrimoine administratif	1'776'734.25	1'300'000	1'300'000.00	0
426	Revenus des participations permanentes du patrimoine administratif	16'935'717.35	16'280'700	18'241'658.12	1'960'958
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	5'590'595.50	18'914'500	20'035'919.74	1'121'420
429	Autres revenus	3'207'350.75	3'001'000	3'078'486.43	77'486
	<b>Total</b>	<b>40'257'446.57</b>	<b>51'533'900</b>	<b>58'514'112.82</b>	<b>6'980'213</b>

**Contributions**

430	Contributions de remplacement	392'964.80	5'405'000	3'179'739.70	-2'225'260
431	Emoluments administratifs	80'351'112.89	75'034'900	81'593'788.64	6'558'889
432	Recettes hospitalières et d'établ. spéc.	9'166'627.71	1'728'200	1'565'154.39	-163'046
433	Ecolages	8'209'996.39	10'147'000	8'770'993.35	-1'376'007
434	Autres redevances	19'607'342.69	20'883'000	22'453'338.58	1'570'339
435	Ventes	11'619'758.73	12'301'000	11'137'548.35	-1'163'452
436	Dédommagements de tiers	69'158'021.70	42'214'700	44'462'276.11	2'247'576
437	Amendes	12'352'322.72	11'820'000	13'692'697.61	1'872'698
438	Prestations internes pour les investissements	5'676'353.29	5'967'700	5'099'452.21	-868'248
439	Autres contributions	7'761'140.39	8'127'500	7'888'127.93	-239'372
	<b>Total</b>	<b>224'295'641.31</b>	<b>193'629'000</b>	<b>199'843'116.87</b>	<b>6'214'117</b>

**Parts à des recettes et à des contributions sans affectation**

440	Part à des recettes fédérales	692'586'477.34	685'591'400	680'537'189.34	-5'054'211
	<b>Total</b>	<b>692'586'477.34</b>	<b>685'591'400</b>	<b>680'537'189.34</b>	<b>-5'054'211</b>

**Dédommagements de collectivités publiques**

450	Dédommagements de la Confédération	26'733'187.42	25'111'500	36'841'435.29	11'729'935
451	Dédommagements de cantons	61'991'532.05	59'793'600	61'590'664.70	1'797'065
452	Dédommagements de communes	35'816'996.95	21'719'900	29'260'177.39	7'540'277
	<b>Total</b>	<b>124'541'716.42</b>	<b>106'625'000</b>	<b>127'692'277.38</b>	<b>21'067'277</b>

<b>Récapitulation générale</b>		<b>Compte 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Compte 2012</b>	<b>Ecart B/C</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>Subventions acquises</b>					
460	Subventions acquises de la Confédération	197'779'935.17	204'679'400	199'668'404.52	-5'010'995
461	Subventions acquises de cantons	1'367'377.45	1'346'000	1'571'989.40	225'989
462	Subventions acquises de communes	101'896'815.01	219'927'800	232'555'338.10	12'627'538
463	Subventions acquises des propres établissements	23'021'195.51	7'756'000	9'582'787.85	1'826'788
469	Autres subventions acquises	11'117'104.34	8'349'700	6'827'782.98	-1'521'917
	<b>Total</b>	<b>335'182'427.48</b>	<b>442'058'900</b>	<b>450'206'302.85</b>	<b>8'147'403</b>
<b>Subventions à redistribuer</b>					
470	Subventions de la Confédération à redistribuer	112'707'640.50	115'635'000	116'959'759.00	1'324'759
471	Subventions de cantons à redistribuer	4'830'179.69	4'852'000	6'528'268.68	1'676'269
	<b>Total</b>	<b>117'537'820.19</b>	<b>120'487'000</b>	<b>123'488'027.68</b>	<b>3'001'028</b>
<b>Prélèvements sur les financements spéciaux</b>					
480	Prélèvements sur les financements spéciaux	37'996'896.95	28'594'700	57'911'455.18	29'316'755
	<b>Total</b>	<b>37'996'896.95</b>	<b>28'594'700</b>	<b>57'911'455.18</b>	<b>29'316'755</b>
<b>Imputations internes</b>					
490	Imputations internes	134'340'251.62	146'131'100	141'309'186.44	-4'821'914
	<b>Total</b>	<b>134'340'251.62</b>	<b>146'131'100</b>	<b>141'309'186.44</b>	<b>-4'821'914</b>

## Récapitulation générale

Compte 2011  
Fr.Budget 2012  
Fr.Compte 2012  
Fr.Ecart B/C  
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Investissements propres**

500	Terrains non bâtis	433'671.14	240'000	222'508.41	-17'492
501	Ouvrages de génie civil	240'806'613.61	304'969'000	257'456'469.27	-47'512'531
503	Terrains bâtis	42'708'208.10	28'650'000	33'818'482.05	5'168'482
506	Mobilier, machines et véhicules	11'977'926.20	14'655'800	12'502'647.98	-2'153'152
509	Autres biens	11'794'532.93	16'355'200	10'035'670.87	-6'319'529
	<b>Total</b>	<b>307'720'951.98</b>	<b>364'870'000</b>	<b>314'035'778.58</b>	<b>-50'834'221</b>

**Prêts et participations permanentes**

522	Prêts et participations permanentes aux communes	5'725'000.00	722'000	636'920.00	-85'080
524	Sociétés d'économie mixte	16'177'273.36	33'737'000	27'449'202.90	-6'287'797
525	Prêts et participations permanentes aux institutions privées	14'190'675.25	1'500'000	9'500'180.00	8'000'180
526	Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	13'413'454.75	7'900'000	5'983'050.00	-1'916'950
528	Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	1'674'283.70	1'450'000	1'182'000.00	-268'000
	<b>Total</b>	<b>51'180'687.06</b>	<b>45'309'000</b>	<b>44'751'352.90</b>	<b>-557'647</b>

**Subventions accordées**

561	Subventions accordées à des cantons	164'846.00			
562	Subventions accordées à des communes	61'433'109.98	55'502'900	58'277'477.65	2'774'578
563	Subventions accordées à de propres établissements	12'488.00		17'331.35	17'331
564	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	39'586'849.85	15'857'100	19'792'263.32	3'935'163
565	Subventions accordées à des institutions privées	20'059'890.58	13'847'800	15'786'710.74	1'938'911
566	Subventions accordées à des personnes physiques	9'676'364.90	12'325'200	7'708'169.21	-4'617'031
568	Subventions accordées à des bourgeoisies	18'535'569.25	17'109'600	18'633'130.05	1'523'530
	<b>Total</b>	<b>149'469'118.56</b>	<b>114'642'600</b>	<b>120'215'082.32</b>	<b>5'572'482</b>

**Subventions redistribuées**

572	Subventions redistribuées à des communes	15'278'355.40	15'097'500	15'175'390.55	77'891
575	Subventions redistribuées à des institutions privées	2'867'398.00	2'135'500	2'714'584.00	579'084
576	Subventions redistribuées à des personnes physiques	5'475'186.00	917'000	6'233'490.00	5'316'490
578	Subventions redistribuées à des bourgeoisies	167'380.95	103'500	63'672.00	-39'828
	<b>Total</b>	<b>23'788'320.35</b>	<b>18'253'500</b>	<b>24'187'136.55</b>	<b>5'933'637</b>

## Récapitulation générale

Compte 2011  
Fr.Budget 2012  
Fr.Compte 2012  
Fr.Ecart B/C  
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts au patrimoine financier**

603	Transferts de terrains bâtis au patrimoine financier	426'000.00			
606	Transferts de mobilier, de machines et de véhicules au patrimoine financier	13'859.45		630'036.09	630'036
	<b>Total</b>	<b>439'859.45</b>		<b>630'036.09</b>	<b>630'036</b>

**Remboursements de prêts et de participations permanentes**

620	Remboursements de prêts et de participations permanentes de la Confédération		1'050'000		-1'050'000
622	Remboursements de prêts et de participations permanentes de communes	8'034'298.00	471'000	7'144'719.00	6'673'719
624	Remboursements de prêts et de participations permanentes de sociétés d'économie mixte	3'093'653.00	21'045'000	2'749'483.00	-18'295'517
625	Remboursements de prêts et de participations permanentes d'institutions privées	14'236'343.00	2'130'400	13'943'753.25	11'813'353
626	Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques	17'627'494.41	15'716'500	16'046'612.19	330'112
628	Remboursements de prêts et de participations permanentes de bourgeoisies	1'468'448.00	1'076'500	1'585'590.47	509'090
	<b>Total</b>	<b>44'460'236.41</b>	<b>41'489'400</b>	<b>41'470'157.91</b>	<b>-19'242</b>

**Facturation à des tiers**

631	Ouvrages de génie civil	6'494.77			
633	Facturations à des tiers de terrains bâtis	992.90			
	<b>Total</b>	<b>7'487.67</b>			

**Remboursement de subventions accordées**

645	Institutions privées	486'182.00		731'744.50	731'745
646	Remboursement de personnes physiques de subventions accordées	-62'120.00	150'000	-108'704.00	-258'704
	<b>Total</b>	<b>424'062.00</b>	<b>150'000</b>	<b>623'040.50</b>	<b>473'041</b>

**Subventions acquises**

660	Subventions acquises de la Confédération	211'585'141.45	268'719'900	219'545'152.49	-49'174'748
662	Subventions acquises des communes	17'093'469.19	22'764'200	25'046'504.58	2'282'305
669	Autres subventions acquises	6'346'397.04	7'843'100	10'587'474.33	2'744'374
	<b>Total</b>	<b>235'025'007.68</b>	<b>299'327'200</b>	<b>255'179'131.40</b>	<b>-44'148'069</b>

**Subventions à redistribuer**

670	Subventions de la Confédération à redistribuer	23'788'320.35	18'253'500	24'187'136.55	5'933'637
	<b>Total</b>	<b>23'788'320.35</b>	<b>18'253'500</b>	<b>24'187'136.55</b>	<b>5'933'637</b>

**Report au bilan des dépenses**

690	Report au bilan	228'014'104.39	183'855'000	181'099'847.90	-2'755'152
	<b>Total</b>	<b>228'014'104.39</b>	<b>183'855'000</b>	<b>181'099'847.90</b>	<b>-2'755'152</b>

